Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 125[illegible]3 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · – MARDI 23 AVRIL 1985

M. Sarney, président du Brésil veut suivre la ligne de Tancredo Neves

Le Parlement brésilien s'est réuni ce lundi 22 avril pour prendre acte de la mort de Tancredo Neves, décédé la nuit précédente. Le Parlement devait confirmer le vice-président, M. José Sarney, dans les fonctions de chef de l'Etat qu'il exerçait déjà à titre intérimaire depuis l'hospitalisation de Tancredo Neves, le 14 mars dernier. Le nouveau président s'est engagé à appliquer le programme de son prédécesseur.

Fragilités

«Tancredo» n'est plus. La nouvelle était attendue, mais le choc qu'elle représente pour le Brésil est à la hauteur de l'angoisse de tout un peuple. Pendant trente-neuf jours, les espoirs de guérison les plus fous ont subsisté. Ils représentaient le refus collectif de l'inacceptable : un président qui meurt sans jamais avoir présidé, après avoir été considéré comme le «sauveur» du pays. Après vingt et un ans de régime militaire, l'ouverture démocratique de la «nouvelle République» était symbolisée par cet homme de soixante-quinze ans dont on se plaisait à souligner la vitalité. Celle-ci lui a fait défaut au moment où il allait réaliser son rêve le plus cher : le retour du Brésil parmi les grandes démocraties, suivant en cela les nombreux exemples donnés récemment par d'autres pays du continent sud-américain.

Ses successeurs vont tenter de préserver ce fragile héritage, respectant ainsi la volonté populaire. Aucune atteinte ne sera portée à la Constitution, et le vice-président, M. Jose Sarney, sera officiellement confirmé dans ses fonctions de président. Pour sa part, l'institution militaire, par la voix du général Sebastian Ramos de Castro, commandant la deuxième armée, a assuré que le nouveau président aurait «les moyens de conduire le pays en pleine démocratie, comme cela était prévu». Sur le plan social, le puissant syndicat de la métallurgie a décidé de suspendre la grève des ouvriers de Sao-Paulo. L'unanimité autour du chef de l'Etat, impensable il y a seulement un mois en raison du soutien qu'avait continuellement apporté M. Sarney au régime militaire, se réalise devant la nécessité.

Mais sans le «grand artificier», les contradictions et les ambitions risquent d'apparaître au grand jour. Déjà M. Ulysses Guimaraes, président de la Chambre des députés et du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), a déclaré : «Le plus bel hommage que nous puissions te faire [Tancredo Neves] est d'œuvrer pour le retour à des élections directes.» Ce projet de scrutin présidentiel au suffrage universel, déjà défendu par M. Guimaraes, risque de compliquer la tâche du nouveau président. M. Sarney n'avait dû son poste qu'à un marchandage résultant de la stratégie électorale. L'expert de droit constitutionnel qui dirige dorénavant le pays ne bénéficiera vraisemblablement que d'un court répit.

Sera-t-il suffisant, compte tenu des difficultés économiques et sociales du Brésil ? Là est toute la question. D'autant que les mouvements de grève, récemment mis entre parenthèses, peuvent reprendre à tout instant. La bataille politique autour du scrutin présidentiel et de la réforme prévue de la Constitution seront des tests décisifs. La durée du mandat de M. Sarney dépendra de ses qualités personnelles à gérer les affaires du pays mais surtout de sa capacité à faire taire les rivalités politiques. Conscient de son faible appui populaire, il s'était refusé jusqu'ici à prendre des décisions d'importance. Il va lui falloir s'engager dès maintenant.

Reste que «Tancredo» n'aura pas complètement manqué son rendez-vous avec l'histoire. Sa longue agonie a entraîné une maturation des esprits et une grande vigilance dans le déroulement du processus de démocratisation. Le père de la démocratie brésilienne est mort, mais le peuple tout entier se réclame de son héritage pour faire vivre la «nouvelle République» brésilienne.

« Pas seulement un homme... »

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – C'est fini. Les longues semaines de souffrance, d'attente insupportable sont finies. Tancredo Neves est mort dimanche 21 avril, à 22 h 23 (heure locale, 3 h 23 heure française), dans cet institut du cœur de Sao-Paulo où il n'était plus depuis dix jours qu'un mort vivant, un malade dont le souffle était maintenu grâce à une batterie d'appareils, et qu'on faisait dormir en permanence. Des médecins, des juristes, des évêques ont demandé pourquoi cette agonie avait été prolongée si longtemps contre tout espoir, contre la dignité même du malade. Un historien, Helio Silva, a donné la réponse dimanche soir : *«Pour donner aux gens le temps de savoir que Tancredo n'était pas seulement un homme mais aussi un idéal.»*

Ils le savaient si bien, les Brésiliens, que Tancredo Neves était un «idéal» que beaucoup d'entre eux ont refusé jusqu'au dernier moment l'idée même de sa mort. Il y avait les gens simples qui venaient à la porte de l'hôpital prier pour son salut. Il y avait les gens moins simples qui disaient que l'unité spirituelle du peuple permettrait la guérison de Tancredo, et qui accusaient les sceptiques de pécher contre l'espoir.

Mercredi dernier, encore, le médecin en chef, M. Henrique Walter Pinotti, ranima les illusions. Il affirma devant les caméras de la télévision que le malade pouvait encore être sauvé, alors que, trois jours auparavant, les médecins avaient parlé de *«situation irréversible»*. Manœuvre politique, a-t-on dit. M. Pinotti a été accusé de céder à des conseillers occultes intéressés par la paralysie de la Nouvelle République. D'autres l'ont taxé d'*«irresponsabilité»*, ce qui est plus vraisemblable.

En revanche, les principaux dirigeants de la Nouvelle République se sont efforcés dès le premier jour de préparer l'opinion publique. Ils ont dit et répété que les institutions fonctionnaient, que la démocratie était en place et qu'elle ne dépendait pas d'un seul homme. Ils ont incité le président par intérim à gouverner, et certains d'entre eux à la tête de leurs ministères ont commencé à travailler ou du moins à en donner l'impression. Il n'y a eu aucune alerte dans les casernes, aucun trouble majeur. Bref, le pays a vécu dans le calme, malgré la semi-paralysie de l'administration.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 3.)

L'opposition est hostile au droit de vote pour les immigrés

Le président Mitterrand a rappelé, samedi 20 avril, devant le 65e congrès de la Ligue des droits de l'homme, que la participation des immigrés à la gestion locale lui paraît être «une revendication fondamentale» qui «s'inscrira inéluctablement dans nos lois». Mais, a-t-il dit, le droit de vote des immigrés est une «matière un peu délicate, généralement assez mal reçue», et il n'est pas question d'exposer le gouvernement «à l'incompréhension générale». Les propos du chef de l'Etat ont suscité des réactions hostiles dans l'opposition. Seul M. Stasi (CDS) est nuancé.

L'opinion contre la promesse

L'opinion, la gauche et moi. Tel fut le sujet de dissertation de M. Mitterrand devant le soixante-cinquième congrès de la Ligue des droits de l'homme. Une opinion hostile, une gauche qui doute parfois des convictions du président de la République, et lui, qui assure n'avoir vraiment pas changé : telles étaient les prémisses de l'exercice.



«L'Etat ne doit pas suivre les indications des sondages, dans ce cas-là, je ne ferais plus grand-chose.» Cette confidence de M. Mitterrand, qui fit rire les congressistes, résume son exposé en forme de discours de la méthode sur la bataille de l'opinion.

Comment l'affronter ou la convaincre ? Comment marier le nécessaire compromis et les avancées souhaitables ? A l'évidence, sous l'effet de l'expérience, les recettes présidentielles ont évolué.

M. Mitterrand propose aujourd'hui à ses partisans une troisième voie entre la conviction morale imposée à une opinion réticente – et ce fut le rappel de l'abolition de la peine de mort – et la reddition sans conditions devant la même opinion – et ce fut une allusion discrète aux mésaventures du projet Savary sur l'enseignement privé. Ni volontarisme étatique ni gouvernement des sondages.

JEAN-YVES LHOMEAU et EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 11.)

Révolution rampante au Soudan

Le général Dahab, au pouvoir depuis le 6 avril, pourrait annoncer ce lundi 22 avril la formation d'un «cabinet intérimaire» chargé de gouverner le pays sous le contrôle de l'armée pendant un an. En attendant, le général Dahab a décidé de former un «conseil transitoire» pour le Sud, dirigée par le général James Laurence Marou, membre du conseil militaire transitoire central. D'autre part, deux officiers de haut rang de l'armée soudanaise sont arrivés en Libye dimanche 21 avril afin de tenter d'améliorer les relations entre les deux pays.

Khartoum. – Le spectacle est permanent au Club universitaire de Khartoum. On y assista aux joyeuses ou émouvantes retrouvailles d'intellectuels expatriés, de militants politiques ou syndicaux, après de longues et pénibles années de détention, d'exil ou de clandestinité. On les entend évoquer les années noires du régime du maréchal Nemeiry, mais surtout discuter de l'avenir du système démocratique qu'ils entendent édifier, chacun selon ses conceptions.

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

Le Staff Club, naguère lieu de rencontre très britannique de professeurs et d'étudiants qui, autour d'une tasse de thé, se livraient à d'abstraites spéculations, est désormais le quartier général du rassemblement syndical et de diverses organisations politiques, l'un des principaux centres nerveux de la révolution soudanaise. Banderoles, affiches, manifestes, pétitions, tracts qui ornent les murs témoignent des libertés retrouvées, de la légalisation de tous les partis sans exception. Aux trois ou quatre grandes formations, qui poursuivaient cahin-caha leurs activités secrètes dans le pays ou à l'étranger, sont venus s'ajouter une quarantaine de nouveaux partis, pour la plupart des entités embryonnaires ou mythiques engendrées par l'imagination ou l'enthousiasme de poignées de citoyens bien intentionnés.

La liberté, c'est aussi la disparition des mouchards qui hantaient les rues et les établissements publics. On ne baisse plus la voix autour des tables du Staff Club pour critiquer tel ou tel autre général du conseil militaire de transition, qui a pris le pouvoir le 6 avril *«au nom du peuple»*. La junte du général Dahab a démantelé bon gré mal gré les redoutables «appareils de sécurité» – une véritable armée, parallèle aux forces régulières, qu'entretenait le maréchal Nemeiry – et mis aux arrêts tous leurs officiers, plus de 400 au total et environ 3000 de leurs membres. Quelque 30 000 à 40000 indicateurs de police n'exercent plus leurs activités. Et même s'il est vrai que ces derniers pourraient reprendre du service à tout moment, personne ne paraît s'en soucier. Forts de leur victoire, à l'issue du soulèvement populaire qui avait virtuellement paralysé le pays du 26 mars au 6 avril, les Soudanais ont le sentiment que l'Etat, c'est eux.

Le plus remarquable est que l'apparente vacance du pouvoir ne suscite ni troubles ni anarchie. Si l'on fait exception de la guérilla qui se poursuit dans le Sud, l'ordre règne partout dans un esprit d'autodiscipline et de tolérance réciproques. Les réunions publiques organisées par les grands partis, et qui rassemblent quotidiennement 5000, 10000, et parfois 20000 personnes, se déroulent sans incidents. Les orateurs évitent de s'en prendre nommément aux formations concurrentes et se contentent d'exposer leur propre programme. Le consensus qui s'est dégagé du «pacte national» conclu dans la nuit du 5 au 6 avril et auquel ont adhéré sucessivement les partis, les syndicats, les associations professionnelles, ainsi que la junte, est largement respecté.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Jeu

Le Loto sportif, nous avait-on promis, permettrait de combiner les qualités d'analyse, la compétence, la réflexion, l'esprit de déduction et la chance pure. Une grille, deux blocs, un rectangle magique, et l'équilibre était trouvé.

Las ! La malchance était de la partie, et le ciel opposant. Déluge d'avril au Portugal, des autos qui patinent, les favoris dans le décor, le triomphe des seconds rôles, des bolides inattendus émergeant par miracle de gerbes d'eau aveuglantes : il fallait toute la prescience des météorologistes pour prévoir que ce loto aussi serait une loterie.

Il y a des jours où le hasard en fait trop et n'est pas très fair-play.

BRUNO FRAPPAT.

Matières premières

Sous ce titre, *le Monde* vient de réunir, dans une brochure de quatre-vingt-seize pages illustrée de nombreuses cartes et de graphiques, les enquêtes sur dix des principales matières premières végétales et minières publiées dans «Le Monde de l'économie». Les recherches menées avec le concours des correspondants du journal permettent de faire le point sur la production, la commercialisation et la consommation du café, du cacao, du thé et du caoutchouc ainsi que du cuivre, de l'étain, du zinc, du plomb, de l'or et du diamant. Ces enquêtes, actualisées et complétées, font apparaître les différents acteurs de la chaîne : mineurs, planteurs, négociants, industriels.

Un indispensable instrument de travail pour mieux connaître l'économie mondiale et mieux cerner, hors de tout manichéisme, les enjeux des relations Nord-Sud.

★ En vente chez les marchands de journaux et au *Monde*, 28 francs.

Le Monde

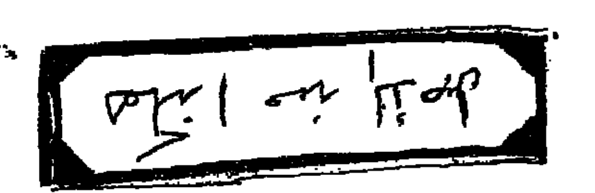
ÉCONOMIE

Investir dans l'intelligence
par JEAN SAINT-GEOURS

La chronique de Paul Fabra

Pages 19 à 22

LIRE



débats

MODES DE SCRUTIN

Prendre le contrepied de nombreux commentateurs qui voient plus de justice dans l'adoption de la représentation proportionnelle, tel est le propos de Jean-Luc Chabot. Pour Jean-Christian Barbé, aucun système électoral n'est parfait, mais du moins pourrait-on prendre mieux en compte la loi de décentralisation et profiter des changements pour ranimer la vie locale.

Harmoniser les systèmes électoraux

Il serait dangereux de « sacraliser » une formule

par JEAN-CHRISTIAN BARBÉ (*)

LA classe politique est « frileuse » lorsque l'on parle de changement. Elle refuse de voir un ensemble qui est de moins en moins cohérent. En effet, les différents systèmes électoraux sont conçus indépendamment les uns des autres. Ils ne correspondent souvent plus à l'évolution sociologique et démographique. Il n'est pas tenu compte de la loi de décentralisation et de ses conséquences quant aux pouvoirs des élus locaux. Les systèmes référendaires ne sont même pas évoqués. Quant aux circonscriptions électorales territoriales, elles se chevauchent ou ne correspondent plus aux besoins. Deux exemples : l'arrondissement n'existe pratiquement plus, les cantons urbains ne correspondent à rien et sont ignorés des électeurs. Alors, que faire ? Créer une « commission nationale pour l'harmonisation des systèmes électoraux », car l'ensemble du problème les concernant est posé.

Toute solution doit tenir compte de l'évolution des mœurs de la société. Il est certain que sacraliser un système électoral, en essayant de le faire figurer dans la Constitution, serait une erreur. Il suffit de regarder les systèmes électoraux depuis le début de la IIIe République. La durée la plus longue fut de trente ans. Ils ont souvent été changés à la fin d'un grand conflit mondial – cela a été vrai à la fin de la Première Guerre mondiale, bien que la réforme du système ait été arrêtée en 1914 ; cela a été vrai en 1945, à la Libération. Les systèmes s'usent, vieillissent et finissent par ne plus répondre à la situation du moment.

On constate que l'étude des systèmes électoraux peut entraîner une nouvelle approche de l'administration territoriale. Elle impliquerait alors une réforme administrative probablement fondamentale et pratiquement révolutionnaire : réduire le nombre des départements et celui des régions ; regrouper les communes de façon qu'elles atteignent un niveau tel qu'elles puissent se gérer d'une manière efficace (les maires des petites communes rurales restant officiers d'état civil élus). Est-ce une vue de l'esprit ? Non. Mais chaque fois qu'un homme a voulu des réformes – Gambetta et Mendès France en sont des exemples éclatants, – il a été « tué » par les « comités Théodule », comme disait le général de Gaulle, qui lui-même, en 1969, a connu la défaite pour des raisons identiques.

Préciser les fonctions

Il faut que les changements profitent à la réanimation de la vie locale, et que les règles soient aussi importantes pour les élus locaux que pour les élus nationaux. Aux premiers, les tâches de gestion municipale, départementale ou régionale ; aux seconds, la connaissance et le contrôle des grandes affaires de l'Etat et de la France. Le Sénat pourrait être la grande assemblée des collectivités territoriales en accueillant en son sein tous les présidents des conseils généraux et des conseils régionaux, qui deviendraient membres de droit de la Haute Assemblée, les sénateurs le devenant aussi dans les conseils.

C'est une évidence de dire qu'il faut préciser les fonctions des uns et des autres. On ne peut pas être à la fois député, s'intéresser à la politique étrangère, suivre les travaux de la commission à laquelle on appartient et, en même temps, être absorbé vingt-quatre heures sur vingt-quatre par la présidence d'un conseil général, voire d'un conseil régional, ou par la ville dont on est maire. Ce n'est plus possible. Il faut donc prendre en compte les retombées de la loi de décentralisation, notamment en ce qui concerne le cumul des mandats. Le seul mandat local pouvant être cumulé avec un mandat national devrait être celui de conseiller municipal, afin de permettre aux parlementaires de ne pas se couper des réalités quotidiennes. Rappelons que le président de la République peut être conseiller municipal.

Comment être présent alors dans la vie démocratique du pays avec efficacité et sans démagogie ? Entre autres, par la plus grande participation possible du corps électoral. Deux réformes fondamentales sont à faire. Tout d'abord, la reconnaissance du bulletin blanc comme suffrage exprimé est une nécessité. Ensuite, il faut permettre aux chômeurs, aux préretraités, aux retraités et à leurs conjoints de voter par procuration comme ceux qui travaillent.

(*) Président du Centre d'information civique.

L'injustice de la représentation proportionnelle

Désigner des gouvernants ou représenter des gouvernés ?

par JEAN-LUC CHABOT (*)

L'ÉTONNANT des propos que l'on entend sur les mérites respectifs des différents modes de scrutin c'est certainement l'affirmation selon laquelle la représentation proportionnelle serait un système plus juste. Le tout est de savoir par rapport à quoi, en vue de quelle finalité, la question essentielle liminaire étant toujours la même : à quoi servent les élections ?

Or la réponse n'est pas aisée, et pour simplifier elle serait même double : désigner des gouvernants et représenter des gouvernés. Cette dualité fonctionnelle trouve son reflet dans la dualité des tâches de tout Parlement : faire la loi et décider du sort du gouvernement. Manifestement, la fonction législative est plus directement liée à la représentation des gouvernés et, réciproquement, la fonction de contrôle de l'exécutif ou d'une partie de celui-ci répond davantage au besoin ressenti par les citoyens d'être gouvernés de manière cohérente.

Autosatisfaction et dépolitisation

Cette distinction des tâches a même conduit certains, comme F.-A. Hayek dans *l'Ordre politique d'un peuple libre*, à en proposer la séparation organique : une chambre élue à la proportionnelle qui ne se chargerait que du travail législatif et une chambre élue au scrutin majoritaire dont l'unique objet serait de contrôler le gouvernement et éventuellement de remettre en cause son existence.

Or tel n'est pas le cas des institutions actuelles. Entre les deux fonctions remplies par les élections législatives, l'une doit l'emporter sur l'autre. Si la représentation domine, elle tourne au jeu bien vite stérile et narcissique des faux miroirs : l'électorat croit se prendre en photographie, et ce sont les appareils des partis qui en assurent le tirage !

La proportionnelle n'est pas ordonnée à l'accomplissement des responsabilités et des logiques du pouvoir, mais à l'autosatisfaction des gouvernés qui se convertit rapidement en désenchantement et même en dépolitisation : ce ne sont pas les électeurs qui choisissent leurs élus, encore moins le gouvernement et la politique à suivre ; les états-majors des partis s'en chargent pour eux. Certes, il reste le chef de l'Etat élu au suffrage universel et au scrutin majoritaire, mais cette élection change de signification. Ne pouvant plus promettre de suivre une ligne politique, tributaire désormais des coalitions variables à l'Assemblée, il ne peut guère alléguer tous les sept ans auprès de l'électorat que ses qualités strictement personnelles de tacticien au sein d'un jeu parlementaire et partisan.

Si, au contraire, la fonction de désignation des gouvernants l'emporte sur la représentation, elle entraîne une double responsabilité favorable à l'électeur : celui-ci choisit directement par son vote un gouvernement et un programme offrant une certaine cohérence en durée et en exécution. C'est en cela que le scrutin majoritaire est juste et respecte l'électeur. C'est en cela que la *représentation proportionnelle* le trahit injustement.

Il faut savoir, enfin, que le mode de scrutin dans la cohérence globale d'un système politique joue un rôle de premier plan, mais non exclusif. C'est pourquoi les analyses comparatives dans le temps et dans l'espace doivent être maniées avec une prudence extrême : d'autres facteurs interagissent, comme la composition idéologique de la représentation électorale, la structuration du système partisan ou encore les procédures parallèles et imbriquées d'exercice du pouvoir (référendum, pouvoirs présidentiels, rationalisation du parlementarisme, etc.). Mais quelle imprudence dans un pays comme la France, qui sacralise volontiers son droit constitutionnel écrit, d'avoir abandonné une pièce aussi importante de son système politique à l'hypothétique sagesse de ses gouvernants !

(*) Maître de conférences en science politique, université des sciences sociales de Grenoble.

COURRIER DES LECTEURS

Ne pas mettre la charrue devant les bœufs

Le gouvernement socialiste prend le risque de miner les institutions de la Ve République en cherchant à faire adopter par son éphémère majorité à l'Assemblée nationale, qui ne représente plus qu'un Français sur quatre, un mode de scrutin qui laisse le champ libre aux partis et qui donne le pouvoir aux minorités.

Une telle agression à l'encontre de la Constitution justifie que l'opposition mette sa volonté d'union et son active détermination à combattre en rangs serrés les projets de loi du gouvernement, qui doivent être repoussés comme l'a été son projet de suppression de la liberté scolaire.

L'erreur consisterait, aujourd'hui, à commencer par constituer des listes d'union en croyant répondre à la légitime attente des Français qui aspirent à la victoire de l'opposition unie tout en rentrant dans le jeu des socialistes. Le combat législatif d'abord. Des candidatures d'union ensuite.

MICHEL GIRAUD,
président RPR du conseil régional d'Ile-de-France.

PC, PS et racisme

A propos de la page « Débats » sur le racisme (*le Monde* du 29 mars) on constate que le PCF persiste et signe : C. Billard ne parle de l'immigration qu'en termes économiques (« à la racine : la crise ») ; ses propositions sont d'ordre social : contrat de travail, formation, scolarisation, logement. Il est vrai que les luttes politiques sont reportées sur la paix, comme au moment de la guerre d'Algérie, sur le réarmement allemand.

Pas un mot sur l'exercice de la citoyenneté, qui serait un droit pour ceux qui travaillent à demeure, contribuent par l'impôt, font des enfants en ce pays, et ne repartiront pas, comme le reconnaît F. Seligmann, en leur refusant tout autant le droit de vote, en disant même que ce n'est pas l'heure d'en parler. L'argumentation communiste nous refait le coup de renvoyer aux municipalités de droite la prise en charge de l'immigration. Pourquoi ne pas demander que la population urbaine soit en tout lieu répartie à la proportionnelle socioprofessionnelle ? Si la concentration se porte vers les banlieues prolétaires, ne serait-ce pas que ces immigrés sont prolétaires ?

F. Seligmann laisse entendre que la mission du PS est de s'aligner sur l'opinion ; elle s'abrite derrière ces *épouvantails que ne cessent d'exhiber* les médias : la différence de culture et la force de l'identité ; d'une différence d'essence à une différence de nature, il n'y a pas loin, et de célébrer les valeurs nationales. C'est avouer que la discrimination est « nationale », car pour ce qui est de l'acculturation, elle avance sociologiquement, et même vite, comme le montre l'évolution d'une jeunesse mêlée qui se refuse ouvertement à la ségrégation culturelle, comme elle se dispense d'entonner ce discours nationaliste auquel les partis de gauche croient bon de sacrifier.

RENÉ GALLISSOT
(Université de Paris-VIII.)

Logique

Les socialistes sont au pouvoir grâce au scrutin majoritaire. Or le président estime aujourd'hui que ce scrutin n'est ni démocratique ni équitable. Il doit donc, en toute logique, dissoudre l'Assemblée et, grâce au scrutin proportionnel, avoir une représentation exacte du corps électoral. Et vive la démocratie !

P. TIOLLIER
(Paris.)

L'initiation à l'islam

J'ai été surpris de lire dans le courrier des lecteurs du *Monde* du 12 avril qu'il ne serait plus dispensé actuellement d'enseignement d'initiation à l'islam à la Grande Mosquée de Paris.

La vérité est à l'opposé de cette assertion, car cet enseignement m'a été confié depuis deux ans et ne fait que s'amplifier. Et, pour la première fois, est mise maintenant à disposition une documentation de base conçue en fonction du caractère propre au mode de pensée occidental. Ces cours sont suivis chaque samedi et chaque dimanche matin, tant par les personnes désirant entrer en islam que par celles souhaitant uniquement s'informer au sujet de l'islam (...).

JACQUES ROTY
(Antony.)

LU

« LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE LA GAUCHE » de Michel Beaud

Le grand écart

VOICI le deuxième volet de l'étude que Michel Beaud a entreprise « à chaud » sur « la politique économique de la gauche ». Dans un premier temps, il avait expliqué comment le nouveau pouvoir s'était laissé égarer par « les mirages de la croissance ». Cette fois est analysée la position très inconfortable qu'il a dû adopter, partant du thème de la « rupture avec le capitalisme » pour aboutir à l'« économie mixte » avec exaltation de l'entreprise, du marché, la modernisation devenant l'alpha et l'oméga du gouvernement.

Sans complaisance et sans pleurnicherie, Michel Beaud examine *les raisons et les conséquences* de ce « grand écart ». Avec ce talent d'exposition qu'on lui connaît et qui sait extraire l'économie de sa gangue pour initiés, notre auteur décrit la manière dont la gauche a été « coincée » entre capitalisme et étatisme, et entre le projet hexagonal et la marche mondiale des affaires.

La gauche rêvait d'une croissance mieux maîtrisée. Elle a dû prendre en charge la crise. Elle comptait sur une « régulation globale » par le Plan et sur le fer de lance des nationalisations. Il lui a fallu déchanter.

Comment peut-elle retrouver son âme ? En mariant la générosité et le réalisme, l'ambition et cette nécessaire modestie qui tient au fait de l'étroitesse des marges de manœuvre dont dispose *tout gouvernement en France*.

Restons simples, demande courageusement Michel Beaud, continuons de creuser des sillons qui nous sont propres : l'approfondissement de la démocratie et des libertés, la solidarité non seulement vis-à-vis des couches défavorisées mais des générations nouvelles et anciennes, l'effort collectif pour maîtriser les transformations sociales qui se développent avec les nouvelles techniques, la constitution d'un espace d'autonomie en Europe et dans le tiers-monde par rapport aux deux superpuissances.

Ce livre ne brasse pas que des idées mais des chiffres, des tableaux, des graphiques, qui serviront à tous ceux qui veulent comprendre, à mi-parcours de la présidence de Mitterrand, ce qu'il est advenu à la France économique et sociale.

PIERRE DROUIN.

★ Syros, 240 p., 69 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

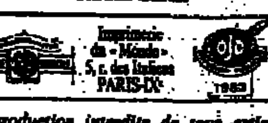
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

La mort du président brésilien Tancredo Neves

L'annonce, dans la nuit du dimanche 21 au lundi 22 avril, de la mort de Trancredo Neves n'avait suscité, lundi en fin de matinée, que peu de réactions. A Washington, un porte-parole du département d'Etat a fait part de la « grande tristesse » *que cette* « tragique disparition prématurée » *créait dans la capitale américaine. Le porte-parole a précisé qu'il n'avait pas connaissance à l'heure où il parlait d'une déclaration officielle du président Reagan.*

Tristesse aussi au siège de l'Organisation des Etats américains (OEA) à Washington. Le secrétaire général de cette Organisation, M. Joao Baena Soares, de nationalité brésilienne, s'est déclaré « profondément consterné » *par la mort du président élu, qui, a-t-il dit,* « afflige les Amériques ». *Il a ajouté :* « La visite que Tancredo Neves avait récemment rendue à l'OEA avait manifesté de façon significative son dévouement aux idéaux interaméricains. »

Le président du Conseil permanent de l'Organisation, l'ambassadeur d'Equateur, M. Rafael Garcia Velasco, a considéré, pour sa part, que la disparition de Tancredo Neves « afflige non seulement son peuple, mais tous les peuples d'Amérique, parce que ce leader remarquable savait, par sa profonde foi démocratique, nourrir les espoirs de tous ceux qui désirent le bien-être et le bonheur de la grande nation brésilienne ».

« Pas seulement un homme... »

(Suite de la première page.)

Le calvaire de Tancredo Neves aura donc duré cinq semaines. Ces derniers jours, on a appris – enfin – la vérité sur sa maladie. Il souffrait depuis plusieurs mois de douleurs intestinales quand il fut opéré en catastrophe à Brasilia, le 14 mars, à la veille de prendre ses fonctions. Les chirurgiens qui pratiquèrent la première opération affirmèrent avoir extrait le diverticule de Meckel qui s'était enflammé. Ils n'osèrent pas avouer avoir trouvé une tumeur bénigne dans les intestins du malade. Selon le docteur Pinotti, Tancredo Neves était porteur à ce moment-là de l'infection qui devait petit à petit s'emparer de tout son organisme, et qui obligea à six autres opérations.

Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Deux heures après l'annonce de sa mort, le président par intérim, M. José Sarney, a prononcé à la télévision le message qu'il avait préparé depuis déjà un certain temps. Il a promis d'appliquer le programme de Tancredo Neves. « *Les changements seront faits*, a-t-il promis. « *mon gouvernement donnera la priorité aux pauvres. Nous ferons la réforme agraire.* » Il a repris aussi à son compte les deux principes – moralité et austérité – qui étaient ceux du président défunt.

Mais Tancredo Neves est-il vraiment remplaçable ? Il était jugé unanimement comme la seule personnalité capable d'assurer la transition. Homme de dialogue convaincu que toutes les crises peuvent se résoudre dès qu'intervient un esprit de conciliation, il avait réuni dans la coalition aujourd'hui au pouvoir des hommes de l'ancien régime et certains de ses opposants les plus acharnés. Il se sentait capable de préserver la stabilité d'une société profondément divisée par ses antagonismes politiques et sociaux : suffisamment conservateur pour le souci des grands équilibres économiques et assez progressiste pour se lancer dans les réformes sociales.

Il est difficile dans ces conditions de lui succéder. Ou plutôt de le remplacer au poste qu'il n'a pu occuper. Le successeur, pourtant, est là. C'est M. José Sarney, qui s'est déjà présenté comme tel, dimanche soir, dans son message à la télévision. Vice-président élu, il remplace automatiquement le président défunt. C'est ce qu'il a fait depuis cinq semaines à titre intérimaire. Le Congrès devait se réunir ce lundi matin pour officialiser cette succession.

Pour beaucoup de Brésiliens, il s'agit là d'une ironie du sort. L'homme chargé désormais d'incarner le changement a été pendant vingt ans un pilier du régime militaire. Il a été jusqu'à l'an dernier le président du parti croupion qui servait aux militaires à se perpétuer au pouvoir. Il n'a fait le « bon choix » qu'au dernier moment. Certes, les Brésiliens ne sont pas du genre rancunier. Ils sont même prompts à l'oubli. Il n'empêche : ceux qui ont attendu pendant si longtemps le retour des libertés espéraient un autre visage, un autre *curriculum vitae*.

Il leur faudra se résigner. Depuis cette nuit du 14 mars où le Brésil a tremblé pour la première fois, où les principaux leaders politiques et militaires ont échafaudé à la hâte le scénario qui devait se dérouler quelques heures plus tard, les dirigeants de la nouvelle République ont répété que la solution de la crise se trouvait dans la Constitution et que celle-ci imposait à la présidence M. José Sarney. Ils ont suffisamment souffert dans le passé des solutions extraconstitutionnelles ; ils ont suffisamment dénoncé le « casuisme » des généraux, leurs tripotages juridiques et électoraux, pour ne pas tomber dans le même travers.

CHARLES VANKECKE.

UN LONG CALVAIRE

Durant les trente-neuf jours de son hospitalisation, Tancredo Neves a été opéré sept fois :

15 mars. – Première opération, pour l'ablation d'une section du colon (gros intestin) enflammé.

20 mars. – Deuxième opération, à la suite d'une occlusion intestinale due aux complications post-opératoires de la première intervention.

26 mars. – Tancredo Neves est transporté par avion de Brasilia à Sao-Paulo, souffrant d'une hémorragie interne ; hospitalisé dans un institut spécialisé dans les maladies cardiaques, il subit une troisième opération.

2 avril. – Quatrième opération, pour l'ablation d'une hernie dont Neves souffrait depuis une trentaine d'années.

4 avril. – Cinquième opération nécessitée par une infection abdominale post-opératoire.

9 avril. – Sixième opération, les médecins insèrent un tube d'oxygène dans la trachée du malade.

11-12 avril. – Septième opération, pour nettoyer à nouveau la cavité abdominale infectée.

18 avril. – Les infections persistent, la température du corps du président est ramenée à 34 degrés pour permettre une meilleure circulation du sang.

Vers une élection présidentielle au suffrage universel ?

Rio-de-Janeiro. – Le maintien de la légalité est le meilleur moyen d'éviter une nouvelle aventure militaire. A plusieurs reprises, le ministre de l'armée, le général Leonidas Pires, a indiqué que ses pairs y étaient fondamentalement attachés. Il n'a pas eu besoin d'en dire davantage : c'est le respect de l'actuelle Constitution – de ce qu'elle suppose de « continuité » – qui garantit le retour des militaires dans les casernes.

Le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) et son allié de droite, le Parti du front libéral, ont d'ailleurs besoin de M. Sarney pour éviter l'éclatement de la coalition patiemment tissée par Tancredo Neves. Y parviendront-ils longtemps ? Certains affirment que non.

De notre correspondant

Ce ne sont pas seulement la gauche et la droite qui risquent de s'affronter – les partisans des réformes contre les tenants de l'orthodoxie, – mais aussi ceux qui songent à l'élection dès l'an prochain d'un nouveau président – cette fois au suffrage universel – et ceux qui veulent au contraire le respect du calendrier.

Au sein du PMDB, beaucoup avaient hésité à accepter M. Sarney dans leurs rangs. Celui-ci, dès lors, a forcé leur respect. Ils jugent malgré tout qu'il ne peut être, sans la légitimité électorale et sans les soutiens politiques nécessaires, davantage qu'un chef d'Etat de transition. Aussi songent-ils à une élection présidentielle anticipée avant ou après l'installation de l'Assemblée constituante chargée de donner au pays la charte démocratique dont il a besoin.

Aucun des dirigeants du PMDB n'a encore assumé une telle position. Tant que Tancredo Neves s'est maintenu en vie, ils ont voulu croire – et ils étaient sincères – que le chef de l'Etat, ce serait lui. Mais personne n'ignorait que le président du parti, M. Ulisses Guimaraes, également président de la Chambre des députés, est un aspirant « naturel » à la relève : l'an dernier, il s'était déclaré candidat en cas d'élection directe. Un autre aspirant à la présidence est M. Franco Montoro, le gouverneur de Sao-Paulo. Les deux hommes sont malgré tout capables de taire leurs ambitions s'ils jugent qu'un recours électoral en 1986 serait un risque pour la démocratie.

Ce risque a un nom : Lionel Brizola. Le gouverneur de Rio-de-Janeiro a répété que Tancredo Neves ne pouvait gouverner plus de deux ans et que les Brésiliens devaient choisir eux-mêmes dès l'an prochain un nouveau président. Il croit en effet qu'en cas de compétition ouverte il rallierait la majorité sur son nom. Mais les militaires refusent de le voir accéder à la tête du pays. C'est ce qui les avait poussés à rejeter les « directes » l'an dernier. Ils continuent de considérer l'ancien beau-frère de Joao Goulart – le président qu'ils ont renversé en 1964 – comme un démagogue et un « incendiaire ».

Une partie de l'opposition pense comme eux. Elle redoute les convulsions politiques et sociales que le « caudillo » pourrait provoquer. Tancredo Neves ne s'y était pas trompé : il voyait dans le gouverneur de Rio son principal adversaire. Celui-ci n'a pas caché qu'il jetterait ses militants sans la rue pour scander à nouveau le slogan de 1984 : « *Diretas ja !* » Il comptait sur l'usure inévitable, après quelques mois de pouvoir, de l'initiateur de la « nouvelle République » face aux nombreux défis qui l'attendaient. Il sera encore plus intransigeant si c'est M. Sarney qui occupe le Planalto.

Les craintes de la gauche

Les clivages ne sont pas seulement politiques, ils sont également sociaux. Il y a une gauche et une droite au sein de l'Alliance démocratique, la coalition au pouvoir. La gauche a mal accepté la nomination aux finances de M. Francisco Dornelles, partisan des méthodes orthodoxes pour lutter contre l'inflation et qui veut ajourner les réformes faute de moyens de financement. Or M. Dornelles est un technocrate de l'ancien régime, il n'a pas de base politique. Neveu de Tancredo Neves, il a dû sa nomination à la confiance personnelle du président défunt. Sans lui, il n'aura peut-être pas l'autorité nécessaire pour appliquer les mesures d'austérité annoncées dès son arrivée au gouvernement. Le secteur progressiste du PMDB, regroupé autour du président du parti, M. Guimaraes, et du ministre du plan, M. Joao Sayad, peut être tenté d'oublier la « rigueur » pour mettre en œuvre des programmes d'assistance et des réformes sociales, « *sans lesquels le processus démocratique n'aurait pas de viabilité* », selon M. Waldir Pires, ministre de la prévoyance sociale, l'un des hommes de gauche du gouvernement.

La gauche affirme au contraire que le risque est ailleurs. Elle redoute que les éléments conservateurs de l'Alliance démocratique ne s'allient à certains généraux alarmés par les révisions en cours pour neutraliser la « nouvelle République » et limiter ses appétits réformistes.

L'une et l'autre hypothèse reposent sur l'incapacité supposée de M. Sarney à arbitrer entre les différentes tendances et à gouverner vraiment. Mais peut-être sera-t-il à la hauteur de l'épreuve. Le courant libéral et réformiste semble assez fort en tout cas pour déjouer toute tentative de retour en arrière : il a conquis la grande presse et une majorité du patronat. En outre, la Constituante élue en 1986 peut lever l'hypothèque présentée par la personnalité de M. Sarney en adoptant un régime parlementariste avec un président « à la portugaise » et un premier ministre chef d'une majorité au Congrès. C'était la formule envisagée par Tancredo Neves, affirment ses conseillers.

C. V.

L'homme de « toutes les fidélités »

Tancredo Neves, né le 4 mars 1910 à Sao-Joao-del-Rey, dans l'Etat de Minas-Gerais, était docteur en droit de la faculté de Belo-Horizonte. Il commence sa carrière politique en 1933 comme conseiller municipal de sa ville natale et ne l'interrompt qu'entre 1937 et 1945. C'est pendant « l'Estado novo », le régime « fascisant » de Vargas. Il se contente, durant cette parenthèse, d'exercer sa profession d'avocat, montrant sa répulsion, malgré les tentations de l'époque, pour le totalitarisme. Il était fidèle ainsi à son premier engagement, au côté des cheminots en grève, qui lui avait valu d'être emprisonné à l'âge de vingt-six ans.

Il revient à la politique au sein du Parti social démocratique fondé par un Vargas converti à la démocratie. Elu député à l'Assemblée constituante de Minas-Gerais en 1947, il est réélu en 1951. Tancredo Neves entre deux ans plus tard dans le gouvernement de Vargas – élu au suffrage universel – et détient le portefeuille de la justice. Lors du complot militaire en 1954, il passe auprès du président les dernières heures précédant son suicide.

Sous la présidence de Kubitschek, il occupe les fonctions de directeur de la caisse d'escompte de la Banque du Brésil et celle de secrétaire aux finances de l'Etat de Minas-Gerais jusqu'en 1960. Il devient, un an plus tard, pour dix mois, le premier ministre du président Joao Goulart, qui est renversé en 1964, et refuse à ce moment d'entériner, par son vote au Congrès, le choix du général Castelo Branco comme président du régime militaire. Elu du Mouvement démocratique brésilien, le seul parti d'opposition toléré par les généraux pendant quinze ans, il reste dans l'ombre jusqu'en 1978. Il commence alors son ascension, devient gouverneur de l'Etat de Minas-Gerais en 1982, et s'impose au sein de son parti, devenu le PMDB, comme le chef de file des modérés.

En août 1984, il annonce officiellement sa candidature à l'élection présidentielle. Cinq mois plus tard, le collège électoral, réuni à Brasilia, le désigne comme le premier président civil depuis l'arrivée au pouvoir des militaires en 1964. Alors qu'il doit prendre ses fonctions le 15 mars, il est transporté d'urgence à l'hôpital, la veille de son intronisation, où il subit une intervention, suivie d'une autre, une semaine plus tard.

Père de trois enfants, catholique fervent, Tancredo Neves disait dans un message aussitôt après son élection : « *Je me dédie aujourd'hui au service de la nation, avec, comme dirait Verlaine, l'extase et la terreur d'être celui qui a été choisi.* » L'homme, qu'un de ses amis politique, M. Waldir Pires, qualifiait de « *toutes les fidélités* », n'aura été trahi que par lui-même.

★ *Le Monde* du 16 janvier 1985 a publié un portrait de Tancredo Neves.

POUR M. JOSÉ SARNEY

Une aventure imprévue

Un traître : telle est l'épithète que M. José Sarney avait reçue du régime militaire. Président du parti officiel, il l'avait déserté pour rejoindre l'opposition. On ne sait pas si l'outrage l'a blessé. Avant son arrivée au pouvoir, il était un homme politique sans émotions visibles et sans grand relief. Ce n'est pas faute pourtant de s'être montré. Pendant la campagne électorale il a battu l'estrade aux côtés de Tancredo Neves. Mais il ne s'exprimait guère. « *Un vice-président*, disait-il, *ne doit pas parler.* » C'est pourquoi, aujourd'hui, le pronostic est difficile : qui pourrait dire si M. Sarney saura gouverner ?

Le physique est trompeur. Avec son corps massif, son visage bien en chair, sa moustache de hussard, il a l'air solide, plein d'allant, sans grand tourment intérieur. En fait, c'est un anxieux, un insomniaque, qui tient depuis le 15 mars avec des calmants.

C'est aussi un poète qui écrit des vers entre deux audiences présidentielles. Des femmes se souviennent des élégies qu'il leur adressait dans son jeune temps. Né il y a cinquante-cinq ans dans le Maranhao, l'un des États du Nordeste, il est un pur produit des luttes de clan et de l'opportunisme politique qui ont longtemps marqué cette région.

De notre correspondant

Dans les années qui précèdent le régime militaire, il est député de l'Union démocratique nationale, le parti qui complotera le putsch de 1964. L'UDN est une formation bourgeoise, politiquement libérale,



Dessin de SZLAKMANN.

mais d'un conservatisme social féroce. Elle a néanmoins ses réformistes tel le jeune Sarney, qui forment ce qu'on appelle la « Bossa Nova » du parti, par référence au mouvement musical qui rajeunit alors l'air du temps.

Un passé réformiste

Cette période est souvent rappelée aujourd'hui pour estomper la suite qui fut moins brillante. Car la suite se passa tout entière au sein du régime militaire, dont M. Sarney fut un fidèle servant d'abord comme gouverneur du Maranhao puis comme sénateur du parti gouvernemental. Après la réforme politique de 1979, qui inaugura la démocratisation du pays, il devient président du parti démocratique et social (PSD), nouveau nom donné à la formation officielle où les militaires comptent bien trouver le successeur du général Figueiredo.

M. Sarney est partisan du candidat de conciliation, acceptable par les deux camps. La majorité de son parti ne le suit pas et homologue la candidature de M. Paulo Maluf, un homme d'affaires habitué à acheter les voix pour se faire élire et qui symbolise aux yeux de l'opposition ce que l'ancien régime a de pire.

C'est pourquoi, en juillet 1984, M. Sarney abandonne la présidence du PDS. Le parti se fractionne : une minorité passe avec lui dans l'opposition, formant le Front libéral, l'aile droite de la majorité actuellement au pouvoir. Le voici devenu un traître aux yeux de ceux qu'il a si longtemps servis. Ou bien, selon ses nouveaux alliés, un libéral renouant avec ses origines. Elu vice-président de la République le 15 janvier, il comptait bien vivre un mandat sans histoire et cultiver les belles lettres. Tancredo Neves, malgré ses soixante-quinze ans, possédait une vitalité qui était un gage de durée. Le destin en a décidé autrement. Le 15 mars, c'est un homme tendu, quelque peu déboussolé, qu'on a vu revêtir à l'improviste l'habit présidentiel. Depuis, il est resté assis sur le bout de sa chaise au Planalto. Par pudeur, par respect pour le grand absent, il s'est abstenu de gouverner vraiment. L'aventure qui commence, il ne l'avait pas prévue. Chacun, et d'abord lui-même, en ignore l'issue.

C. V.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

A LA VEILLE DU VOTE DU CONGRÈS SUR L'AIDE AUX ANTISANDINISTES

Washington rejette une offre de cessez-le-feu du président du Nicaragua

A la veille d'un vote décisif du Congrès, prévu pour le mardi 23 avril, sur l'octroi d'une aide aux groupes armés antisandinistes, la guerre des déclarations se poursuit entre Managua et Washington. Haussant une nouvelle fois le ton, le président Reagan a affirmé, dans son allocution radiophonique hebdomadaire, que des soldats soviétiques se trouvaient dans des zones de combat au Nicaragua.

A plusieurs reprises, le président américain avait déjà accusé le régime sandiniste de recevoir une aide en armement de l'URSS, mais il n'avait encore jamais évoqué la présence de militaires de ce pays sur le terrain. A ce sujet, un responsable de la Maison Blanche, qui a demandé à garder l'anonymat, a précisé qu'un petit groupe de conseillers militaires soviétiques avait été repéré près d'Ocotal, au nord du Nicaragua, où est basée une garnison sandiniste.

D'autre part, le département d'Etat a rejeté, dans la soirée de dimanche, des propositions du président Daniel Ortega sur un cessez-le-feu immédiat en échange d'un arrêt de toute aide américaine aux forces antisandinistes et d'une ouverture de négociations entre Washington et Managua. Cette suggestion, qualifiée par M. Reagan d'« *offre de paix de la onzième heure* », avait été communiquée la semaine dernière par le chef de l'Etat nicaraguayen à deux sénateurs américains démocrates, MM. John Kerry (Massachusetts) et Thomas Harkin (Iowa), et rendue publique dimanche par le *Boston Globe*.

Selon ce journal, le commandant Ortega aurait également déclaré qu'en cas d'acceptation de son offre par Washington son gouvernement rétablirait immédiatement les libertés civiles, y compris la liberté de la presse. M. Ortega, qui, dimanche, dans un discours, a évoqué ces propositions, aurait réaffirmé aux deux sénateurs l'engagement de son pays que l'Amérique centrale reste vierge d'armements nucléaires ou de bases militaires étrangères, notamment cubaines ou soviétiques.

A ce sujet, le département d'Etat a fait savoir, dans un communiqué, que les propositions de M. Ortega n'avaient « *pas de sens* », puisque ce dernier n'envisageait pas de dialogue avec les rebelles antisandinistes. « *Sans un tel dialogue*, indique le communiqué, *un cessez-le-feu ne constitue qu'un appel à la reddition de l'opposition.* » Le département d'Etat souligne aussi que des négociations entre le Nicaragua et les Etats-Unis ne peuvent « *se substituer* » à des conversations directes entre les sandinistes et leurs opposants.

Devant les difficultés rencontrées au Congrès dans cette affaire, M. Reagan a annulé une rencontre prévue dimanche avec les leaders démocrates et républicains de la Chambre des représentants et du Sénat. Cette réunion aurait eu pour objet d'étudier les détails d'une motion de compromis qu'il avait acceptée la semaine dernière et qui aurait eu pour effet de limiter l'aide américaine à son aspect humanitaire.

A la suite de l'ajournement de cette rencontre, il paraissait acquis, lundi, que les deux Chambres se prononceraient finalement, mardi, sur le texte présenté initialement par la Maison Blanche. Ce projet prévoit automatiquement une transformation de l'aide humanitaire en aide militaire au bout de deux mois, si des négociations entre les sandinistes et les « contras » n'ont pas abouti entretemps. Les chances de succès d'une telle motion paraissaient incertaines, au moins à la Chambre des représentants.

• ARRESTATION D'UN ANCIEN SS LETTON. — Konrad Kalejs, un ancien nazi, suspecté d'être un criminel de guerre, a été arrêté le vendredi 19 avril à Miami. Kalejs, qui est d'origine lettone, commandait l'une des compagnies du bataillon « Arajs », une milice levée par les nazis dans le petit Etat balte pendant la guerre. Il est accusé d'avoir dirigé en 1942 le massacre des habitants de la région de Sanniki. Victor Arajs, le chef de ce bataillon pro-nazi, a été condamné en 1980 à la prison à vie par un tribunal ouest-allemand, qui l'a reconnu coupable de la mort de treize mille personnes pendant l'occupation de la Lettonie. Kalejs s'était installé aux Etats-Unis en 1959, après un séjour en Australie. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

Le Pentagone laisse entendre que ses futurs essais d'armes spatiales pourraient contrevenir au traité ABM de 1972

En contradiction avec les déclarations antérieures de Washington affirmant que toutes les recherches et les essais de systèmes de défense spatiale entrepris dans le cadre de l'Initiative de défense stratégique (IDS) seraient conduits en conformité avec le traité sur les antimissiles (ABM) de 1972, le Pentagone a laissé entendre, dans une déclaration remise au Congrès la semaine dernière et dont fait état le *New York Times*, qu'il pourrait passer outre à certaines dispositions de ce traité.

Le ministère américain de la défense prend pour argument la construction d'un important radar à Krasnoiarsk, en Sibérie, que Washington estime en nette violation des clauses du traité de 1972, et déclare notamment : «*Nous nous réservons le droit de répondre à ces violations par des moyens appropriés dont certains pourraient affecter les contraintes imposées aux Etats-Unis par le traité. Le gouvernement des États-Unis doit mettre en garde contre une double approche de l'observation du traité, qui permettrait à l'URSS de faire accepter diverses violations de ses engagements sur les armements, tandis que les Etats-Unis continueraient d'en observer toutes les clauses.*»

Le document du Pentagone énumère par ailleurs quinze «*grandes expériences*» que ses experts estiment pouvoir être menées dans le cadre du traité ABM, Celles-ci comportent notamment le pistage d'objets dans l'espace et sur terre et le tir de deux sortes d'armes contre des projectiles à haute vélocité.

Cette prise de position du Pentagone pourra surprendre, après les déclarations faites il y a une semaine par M. Dobrynine, ambassadeur d'URSS à Washington, et laissant entendre, très vaguement il est vrai, qu'une inspection sur place du radar litigieux de Krasnoiarsk pourrait être autorisée par Moscou, ce qui avait suscité un certain intérêt aux Etats-Unis. De fait, ce radar en construction à Krasnoiarsk va à l'encontre de l'article VI, alinéa b, du traité de 1972, qui oblige chacune des deux parties à « *ne pas déployer à l'avenir de radars d'alerte avancée contre une attaque de missiles balistiques sauf à la périphérie de son territoire national et lorsque ceux-ci sont orientés vers l'extérieur* ». Situé au cœur de la Sibérie et non à la périphérie de l'URSS, ce radar semble à l'évidence destiné à pister d'éventuelles ogives américaines jusqu'à leur arrivée sur leurs cibles.

En ce qui concerne les Etats-Unis, les tests envisagés dans le cadre de l'IDS soulèvent d'autres problèmes d'interprétation. L'article V, paragraphe 1, est fort net puisqu'il engage les deux parties à « *ne pas développer, tester ni déployer des systèmes ABM ou des composants d'un système ABM basés en mer, dans l'air, dans l'espace et à terre dans un mode mobile* ». On notera que les tests effectués à partir de lanceurs fixes à terre sont autorisés, cette concession ayant été faite aux Soviétiques qui voulaient maintenir et perfectionner leur réseau antimissiles *Galosh* autour de Moscou. L'expérience de juin 1984, aux Etats-Unis, au cours de laquelle un missile parti du sol avait intercepté en vol une ogive de Minuteman, était donc conforme au traité.

A propos des autres systèmes d'armes qui relèvent du programme IDS, les Américains peuvent faire valoir qu'ils n'étaient pas du tout prévus par le traité de 1972, lequel ignorait les technologies « exotiques » à l'étude aujourd'hui. L'article II se contente d'énumérer les « *intercepteurs ABM* », les « *lanceurs ABM* » et les « *radars ABM* » comme étant les « *éléments constitutifs* » d'une défense ABM. Une « *interprétation commune* » signée par les deux chefs de délégation en même temps que le traité le 26 mai 1972 indique néanmoins : « *Dans le cas où des systèmes ABM basés sur d'autres principes physiques et incluant des composants capables de se substituer aux missiles, lanceurs et radars ABM seraient créés dans l'avenir, des limitations spécifiques portant sur de tels systèmes et leurs composants seraient l'objet de discussions et d'accords conformément aux articles XIII et XIV du traité.* » Ces derniers articles prévoient la constitution d'une commission consultative permanente chargée d'assurer le suivi du traité et sa révision tous les cinq ans.

C'est précisément ici que la formule américaine « *tout est négociable, mais pas la recherche* » prend tout son sens et aussi toute son ambiguïté. Washington reconnaît certes que tout déploiement de nouvelles armes antimissiles doit être précédé d'une négociation avec Moscou, et c'est ce qui est dit également aux Européens. Mais les Soviétiques sont aussi fondés à réclamer une négociation sur les essais, donc sur la phase actuelle. A moins que les Etats-Unis ne présentent de tels essais comme portant non pas sur des armes antimissiles, mais sur des armements antisatellites ou antiantisatellites qui ne font l'objet d'aucun traité. C'est bien ce que laisse entendre le document émis la semaine dernière par le Pentagone. Mais il sera bien difficile de maintenir longtemps une telle interprétation : toute la philosophie de l'IDS n'est-elle pas de protéger les Etats-Unis contre les missiles balistiques soviétiques ?

MICHEL TATU.

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

M. Delors fait sa première visite officielle aux Etats-Unis

Bruxelles, *(AFP)*. — Le président de la Commission des Communautés européennes, M. Jacques Delors, se rend ce lundi 27 avril aux Etats-Unis pour une visite officielle de cinq jours, au cours de laquelle il doit notamment rencontrer mardi le président Reagan. Les relations euro-américaines, traditionnellement tendues sur le plan économique, sont actuellement affectées par différents conflits commerciaux et des divergences sur de nouvelles négociations de désarmement douanier ainsi que sur une réforme du système monétaire international.

L'ancien ministre français de l'économie et des finances souhaite faire le point à ce sujet avec ses interlocuteurs de Washington.

Il comptait ainsi attirer leur attention sur l'importance d'un règlement satisfaisant pour la CEE des conflits sur les échanges sidérurgiques. Washington a manifesté l'intention de fermer ses frontières aux livraisons de tubes d'acier européens pour la construction de l'oléoduc transaméricain Texas-Californie, et a demandé à la Communauté de limiter ses ventes aux Etats-Unis de produits sidérurgiques semi-finis. M. Delors rencontrera mardi et mercredi plusieurs responsables de l'administration américaine, pour la première fois depuis sa prise de fonction au début de l'année.

L'UEO ET LA « GUERRE DES ÉTOILES »

Les Sept en quête d'une réponse commune à l'initiative du président Reagan

Les ministres des affaires étrangères et de la défense des sept pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (France, Grande-Bretagne, Italie, RFA et les trois du Benelux) se réunissent, ce lundi 22 avril, à Bonn, pour deux jours. Cette rencontre s'inscrit dans le processus de consultation mis au point en octobre dernier à Rome par les représentants des Sept, et destiné à revitaliser une organisation qui reste la seule compétente pour traiter exclusivement de sécurité européenne. Mais le débat actuel sur l'initiative de Défense stratégique (DS) du président Reagan et ses conséquences possibles pour les alliés de Washington lui donnent évidemment une signification particulière, même si la nature de l'UEO fait qu'on ne puisse en attendre de décisions concrètes, immédiates et s'imposant à tous ses membres.

La réunion de Bonn, précédée en fin de matinée par un entretien en tête-à-tête entre MM. Dumas et Genscher, devait être largement consacrée, fût-ce en marge des délibérations officielles, à l'éventualité d'une réponse commune des Européens aux propositions américaines d'association à l'IDS. Sans prétendre constituer directement une telle réponse, le projet Eurêka en faveur de la recherche technologique de pointe, d'origine française, est évidemment lié à la question ainsi posée aux Européens par Washington, et il devait en être abondamment question à Bonn. D'autant plus que M. Dumas a écrit à ce sujet à ses collègues des pays membres de la CEE (ainsi qu'au président de la Commission de Bruxelles, M. Jacques Delors, et aux ministres des affaires étrangères espagnol et portugais) pour leur préciser le sens et la portée des propositions françaises en la matière.

Dans sa lettre, le ministre des relations extérieures insiste sur les « *très nombreuses retombées, dans tous les domaines civils, bien entendu, mais aussi dans le domaine militaire* », d'une telle entreprise de recherche européenne dans les secteurs de pointe. Il suggère de distinguer les fonctions militaires « *à des fins pacifiques* », c'est-à-dire celles qui ne concernent que la sécurité et « *qui consistent à écouter, voir et communiquer* », et d'autre part « *l'introduction de l'arme dans l'espace, qui est d'une tout autre nature* ».

Ce distinguo est davantage destiné à certains partenaires de Paris au sein de la CEE que de l'UEO. Et l'on imagine mal qu'il puisse suffire à apaiser les craintes grecques ou irlandaises, par exemple, de voir les Européens apporter un soutien concerté à l'initiative du président américain, comme les y a invités sans beaucoup d'égards M. Weinberger. Mais il devait faire l'objet d'un échange de vues entre les Sept. Ceux-ci devaient aussi examiner dans quelle mesure certains pays du Vieux Continent qui n'appartiennent ni à la Communauté ni à l'Union de l'Europe occidentale pourraient être associés à une grande opération technologique européenne. On songe notamment, semble-t-il, à la Suisse et à la Suède, pourtant neutres.

Il n'est cependant pas du tout certain que les Sept rendent publiques, dès la fin de leur réunion, mardi soir, leurs conclusions sur l'IDS et ses conséquences pour les Européens. Certaines divergences d'appréciation risquent de demeurer bien réelles. Même à l'intérieur du gouvernement de Bonn, la position de M. Genscher est sans doute plus « européenne », pour l'instant, que celle du chancelier Kohl. Quant aux Britanniques, ils passaient, avant le début de la rencontre de Bonn, pour hostiles, à toute mention d'une position commune dans un éventuel communiqué final. D'une manière générale, l'ordre du jour de la réunion a été laissé dans le vague, pour permettre d'aborder à peu près tous les sujets possibles, mais aussi pour éviter d'avoir ensuite à afficher d'éventuelles divergences.

BERNARD BRIGOULEIX.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

• INTERDICTION DE PUBLICATIONS PORNOGRAPHIQUES. — Le gouvernement chinois a publié, samedi 20 avril, un décret interdisant l'importation et la fabrication de publications, de films ou de vidéocassettes pornographiques. *Le Quotidien du peuple* précise que cette mesure frappe « *tout ce qui décrit l'acte sexuel* » ou « *diffuse des images lascives ou pornographiques* » les « *jouets et articles utilisés en conjonction avec ces images, ainsi que les aphrodisiaques et les accessoires sexuels* ».

(AFP, Reuter.)

Suisse

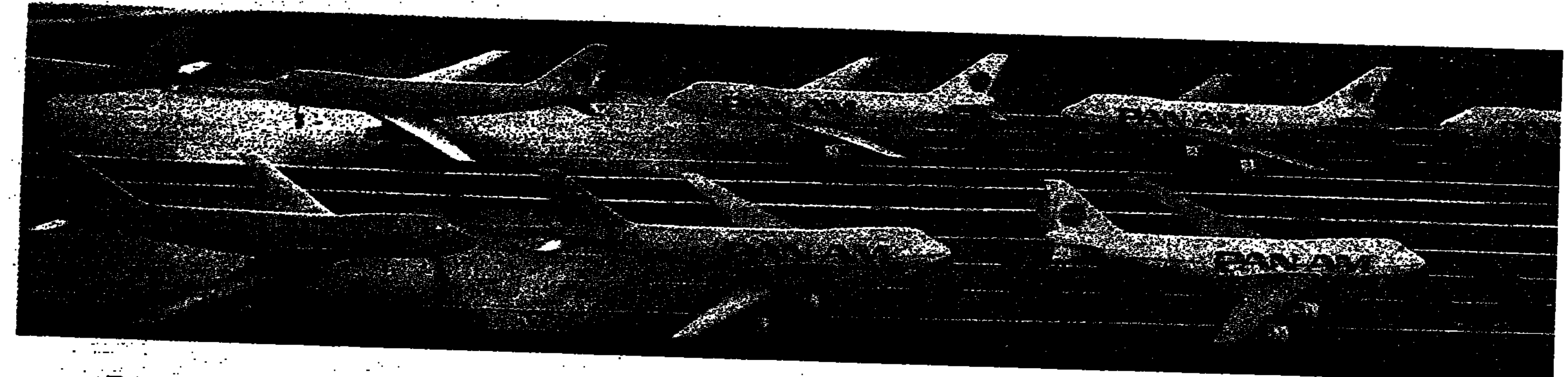
• MORT D'UN ANCIEN PRÉSIDENT. — M. Rudolf Gnaegi, ancien président de la Confédération helvétique, est décédé d'une crise cardiaque dans la nuit du 20 au 21 avril à Berne. Il était âgé de soixante-sept ans. Né à Schwadernau, dans une famille d'agriculteurs des environs de Bienne (canton de Berne), M. Gnaegi avait, jeune avocat, suivi les traces politiques de son père, l'un des fondateurs du Parti des paysans, artisans et bourgeois, qui allait devenir l'Union démocratique du centre. Elu député au Parlement fédéral en 1953, il était entré au gouvernement helvétique en 1965. C'est à deux reprises, en 1971 puis en 1976, que M. Gnaegi avait exercé les fonctions de président de la Confédération. Réputé conservateur (voire traditionaliste), il n'en avait pas moins été le premier membre d'un gouvernement helvétique à se rendre officiellement en Union soviétique. — *(Corresp.)*

Vietnam

• DÉCÈS DE M. NGUYEN DUY TRINH. — Le ministre des affaires étangères qui représenta le Nord-Vietnam en 1973 à la signature des Accords de Paris — qui mirent fin à la présence américaine au Vietnam. — M. Nguyen Duy Trinh est décédé dimanche 21 avril, à soixante-quinze ans à la suite d'insuffisances cardiaques, a annoncé, lundi 22 avril, l'Agence vietnamienne d'information (AVI), citant un communiqué officiel. — *(AFP.)*



Pan Am ouvre l'autoroute céleste France/USA.



Printemps 1985, la nouvelle flotte Pan Am décolle sous le ciel de France.

Pas moins de 28 nouveaux vols par semaine vous ouvriront la route des USA de la côte Est à la côte Ouest. C'est un événement.

Au départ de Roissy-Charles de Gaulle, New York 2 fois par jour, San Francisco via Londres 1 fois par jour, Los Angeles via Londres 4 fois par semaine.

Pour la première fois un vol direct Roissy-Miami 3 fois par semaine et enfin un vol direct Nice-New York quotidien.

Jamais les hommes d'affaires n'avaient eu tant d'occasions de goûter aux services de Pan Am:

Le Worldport®, terminal privatif de Pan Am à Kennedy airport, qui vous assure directement les liaisons internationales et intérieures vers 35 villes américaines.

Le Worldexpress qui vous simplifie les opérations de transit grâce à la remise dès le départ de toutes les cartes d'embarquement et un seul enregistrement des bagages.

L'hélicoptère privé de Pan Am qui vous déposera gracieusement, que vous soyez en première classe ou en Clipper Class, dans le centre de Manhattan ou à Wall Street.

Le confort Pan Am : avec nos sièges Sleeperette® en première classe, nos six fauteuils de front en Clipper Class, la conception d'un habitacle spacieux mille fois repensé, un service chaleureux et attentif, nous pensons avoir mis toutes les chances de notre côté pour vous accueillir prochainement sur Pan Am.

Pour en savoir plus sur l'autoroute céleste France/USA, appelez votre Agent de Voyages ou Pan Am au 266.45.45.



PROCHE-ORIENT

Israël

Le gouvernement a approuvé à une large majorité l'évacuation totale du Liban avant le 1er juin

Jérusalem. – Le gouvernement israélien a approuvé, dimanche 21 avril, à une très large majorité, la dernière étape du retrait de son armée du Liban. Celle-ci aura totalement évacué le pays du Cèdre avant début juin. Le cabinet d'union nationale a pris cette décision par 17 voix contre 3 et 1 abstention. Israël se réserve toutefois la possibilité d'intervenir à nouveau *« si sa sécurité l'exige »* dans une *« zone-tampon »* d'une profondeur de 8 à 15 kilomètres au nord de sa frontière.

Tous les soldats israéliens auront donc quitté le Liban lors du troisième anniversaire de l'invasion de juin 1982. La sécurité de la zone-tampon reposera sur des groupes armés libanais soutenus par Israël : l'Armée du Liban-Sud du général Lahad (environ mille deux cents hommes, chrétiens pour la plupart) et des milices locales chiites et druzes.

« Nous ne leur demandons pas de défendre Israël, a souligné, dimanche, M. Rabin, ministre de la défense. *Ils doivent seulement savoir que si des actions hostiles ont lieu, ils en seront les premières victimes. Il leur faudra abandonner leurs maisons et leurs champs. Mieux vaut donc qu'ils protègent leurs villages contre l'entrée d'éléments décidés à combattre Israël. »*

Dans l'esprit des Israéliens, les milices locales auront donc un rôle préventif : empêcher la reconstitution de *« foyers terroristes »* dans leurs villages et informer l'Etat hébreu d'éventuelles infiltrations. L'homogénéité ethnique de ces milices accentuera leur efficacité. L'Armée du Liban-Sud, qui compta jusqu'à deux mille hommes, sera « dégrossie ». Tout porte à croire qu'elle continuera d'être « conseillée » par des officiers israéliens, comme c'était le cas entre 1978 et 1982.

Si les choses tournaient mal après juin, c'est-à-dire dans l'hypothèse d'une poursuite des attaques contre Israël, l'Etat hébreu se réserve le droit, a précisé M. Rabin, de *« frapper les terroristes au-delà de la zone-tampon jusqu'à 30 à 50 kilomètres au nord de la frontière »*. Israël pourrait aussi, en cas de besoin, effectuer des patrouilles et conserver des postes d'observation.

De notre correspondant

Trois membres du cabinet ont voté, pour des raisons différentes, contre le plan Rabin : MM. Sharon, ministre de l'industrie et du commerce, Arens et Weizman, ministres sans portefeuille. L'attitude des deux premiers était prévisible. M. Sharon, principal artisan de la guerre, a proposé le maintien de l'armée israélienne au sud de la rivière Litani. Sa suggestion n'a retenu qu'une voix, la sienne.

Partisan d'un total « désengagement » d'Israël du Liban, M. Weizman partage les inquiétudes stratégiques de M. Arens. Les deux hommes font valoir que l'existence d'une « zone-tampon », bien que séduisante en théorie, comporte trop d'inconvénients pratiques. Elle fournit aux extrémistes chiites un prétexte pour poursuivre leur lutte anti-israélienne. En outre, la liberté de circulation des ennemis d'Israël sera totale dans cette zone. Ni l'Etat hébreu ni ses alliés n'auront les moyens, soulignent-ils, de contrôler les allées et venues des « terroristes » potentiels.

Malgré ces réserves, le vote de dimanche représente une importante victoire pour les dirigeants travaillistes. Rien n'empêche plus le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, de mener à bien sa mission prioritaire : l'achèvement de la guerre. Le fait que le chef du Likoud, M. Yitzhak Shamir, et la plupart des ministres aient approuvé le plan de retrait, rehausse encore le succès de M. Pérès.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

La marine a coulé une embarcation transportant vingt-huit « terroristes »

De notre correspondant

Jérusalem. – Le porte-parole de l'armée israélienne a annoncé, ce lundi 22 avril, qu'un bâtiment de la flotte avait coulé, samedi 20 avril au soir, une embarcation *« ayant à son bord vingt-huit terroristes »*. Vingt-quatre d'entre eux ont péri noyés au cours de l'attaque, huit ont été capturés. Ce groupe armé se dirigeait vers les côtes d'Israël afin d'y débarquer puis d'y commettre une série d'attentats à l'occasion de la célébration, jeudi prochain, des fêtes de l'Indépendance.

Selon le communiqué militaire, une vedette de la marine repéra, samedi, une embarcation suspecte près du rivage israélien. Elle pratiqua les sommations d'usage, demandant à l'équipage de couper les moteurs et de s'identifier. Elle essuya en retour des tirs de lance-roquettes et d'armes légères tandis que le bateau tentait de s'éloigner avant d'être coulé.

A bord de l'embarcation, les Israéliens ont trouvé trois canots pneumatiques et une barque en fibre de verre. D'après l'interrogatoire des rescapés, les assaillants s'étaient répartis en trois groupes. Ils avaient pour objectif de perpétrer plusieurs attaques en Israël avant les fêtes du 25 avril. Le porte-parole n'a pas précisé leur appartenance politique. Il y a quelques jours, l'amiral Ben Shoushan, commandant de la marine israélienne, révéla que deux tentatives de débarquement avaient été déjouées au cours des derniers mois.

J.-P. L.

Révolution rampante au Soudan

(Suite de la première page.)

A l'exception des Frères musulmans dirigés par M. Hassan Tourabi, toutes les autres formations défendent des thèses voisines, sinon identiques : l'arsenal des lois répressives, y compris la charia (la législation islamique), introduite en septembre 1983, devrait être supprimé et pas seulement *« suspendu »*, comme en a décidé la junte en attendant la formation d'un gouvernement provisoire ; le maréchal Nemeiry (réfugié en Egypte) et tous *ceux qui se sont rendus coupables de* crimes ou de délits de corruption devraient en rendre compte à la justice ; les administrations de l'Etat et les services publics devraient être épurés et réorganisés ; le multipartisme, la démocratie parlementaire, l'indépendance de la magistrature, les libertés publiques et individuelles conformes à la Déclaration universelle des droits de l'homme, stipule encore la charte nationale, seront codifiés par une Constituante élue au suffrage universel avant la fin de la présente phase transitoire, dont la durée a été fixée à un an.

La « pasionaria » soudanaise

Les partis et les syndicats ne se contentent pas de formuler des revendications. Ils ont recours à l'action directe quand ils estiment que la junte ne respecte pas ses engagements. Aucune mesure législative n'ayant été prise pour rétablir la liberté de la presse, les journalistes sont chargés d'accomplir eux-mêmes cette tâche. Sans tambours ni trompettes, ils ont occupé la semaine dernière les bureaux des deux principaux quotidiens de Khartoum, ont reconduit courtoisement dans leurs foyers *directeurs et rédacteurs en* chef, nommés sous l'ancien régime, et ont installé à leur place des comités provisoires, élus par les membres de la rédaction. Du coup, les journaux se vendent si bien qu'ils sont épuisés à peine sortis des presses. L'épuration de la radio-télévision est prévue pour cette semaine.

La révolution rampante se poursuit dans les syndicats, qui avaient été dotés, par la fraude ou l'intimidation, de responsables dociles à l'ancien régime. Des militants de base et des dirigeants syndicaux, sortis de la clandestinité, ont convoqué des réunions dans diverses entreprises afin d'élire de nouvelles directions. Des comités syndicaux, qui fonctionnaient dans l'illégalité, sous la dictature, assurent l'intérim. L'événement le plus attendu est la réunion qui se tiendra le 8 mai, pour doter la CGT de nouveaux organes dirigeants. On saura alors si le Parti communiste – qui passait, il y a une quinzaine d'années, pour être le plus influent d'Afrique et du monde arabe – aura réussi ou non à rétablir ses positions traditionnellement dominantes au sein du mouvement syndical.

De toutes les formations, le PC est le seul qui n'est pas encore sorti de l'ombre. Certes, ses tracts circulent, ses affiches côtoient celles des Frères musulmans au Staff Club de l'université de Khartoum. Certes encore, l'un de ses dirigeants, M. Mahjoub Osman, qui représente le parti *au sein du Front du salut national* (rassemblement des formations) participe aux tractations engagées avec les généraux de la junte en vue notamment de la constitution du gouvernement provisoire. De même, Mme Fatima Ibrahim, la « pasionaria » soudanaise, veuve de Chafei El Cheikh, ancien secrétaire général de la CGT, exécuté en juillet 1971, est partout présente.

Enveloppée de la tête aux pieds dans le voile traditionnel, elle se déplace de table en table au Staff Club, engage des discussions animées avec des militants de toutes tendances ; elle tient d'ardents discours devant des assemblées syndicales ; elle force la porte des généraux de la junte pour *« exiger »*, au nom de *« la moitié de la nation soudanaise »*, que deux femmes soient nommées au sein du futur gouvernement provisoire. Inamovible présidente de l'Union des femmes soudanaises – mise hors la loi sous l'ancien régime, – elle a pris la parole dimanche soir 21 avril à la première réunion publique tenue par son organisation depuis quatorze ans.

Il n'en demeure pas moins que le PC, à proprement parler, demeure une nébuleuse insaisissable dont on ne peut discerner les contours ou évaluer la consistance. *« Nous sommes un parti sérieux, l'expérience sanglante qui a été la nôtre depuis une quinzaine d'années nous interdit de prendre des risques inutiles »*, nous explique M. Mohammed Ibrahim Noghoud, secrétaire général du PC, qui nous recevait en pleine nuit, après de multiples précautions de sécurité, dans la maison d'un *« sympathisant »*. Mais il ajoute : *« Je ferai des apparitions publiques dans les tous prochains jours et nous préparons une grande manifestation pour le 1er Mai. »* M. Noghoud, ainsi que son parti, *« ayant conquis sa légitimité »*, a l'intention de *« mettre à profit tous les avantages de la légitimité »*, mais il ne répond que par un sourire énigmatique quand nous lui posons la question de savoir si l'on verra seulement le sommet de l'iceberg.

Le refus des sudistes

Si les deux grandes formations traditionnelles, l'Oumma et le Parti national démocratique, projections « bourgeoises » des confréries musulmanes des Ansars et de la Khatmia, *ne paraissent pas craindre* l'avenir, les partis de gauche ou laïques affichent un optimisme sans faille quant à leurs potentialités.

Pourtant, les associations professionnelles, qui furent en quelque sorte le fer de lance du soulèvement populaire, sont en perte de vitesse. Prises en tenailles entre les formations politiques, qui cherchent maintenant à les écarter, et les généraux de la junte qui exigent d'eux des concessions grandissantes, les chefs de ce rassemblement syndical – médecins, avocats, professeurs, ingénieurs, employés de banque – n'ont pas été capables d'accomplir la mission qui leur a été confiée il y a une dizaine de jours : la formation d'un gouvernement provisoire, constitué de technocrates indépendants ayant la confiance de toutes les parties concernées.

Certains de leurs candidats-ministres ont été récusés en raison de leur *« tendance islamisante »* pour les uns, de leurs *« sympathies communistes »* pour les autres. Mais l'échec de l'entreprise est surtout imputable au refus du mouvement insurrectionnel sudiste, dirigé par le colonel John Garang, de participer à tout gouvernement avant que *« l'armée ne se retire dans ses casernes »*. Or, la junte n'a pas l'intention d'abdiquer ses pouvoirs et aucun gouvernement ne serait crédible ou même seulement efficace s'il ne comprend pas des représentants du mouvement sudiste.

La conjoncture est donc plus qu'incertaine. Elle deviendrait inquiétante *si l'impasse actuelle devait* persister car l'impatience de la population confrontée à la famine et la mauvaise humeur au sein des forces de l'ordre – armée et police – elles-mêmes divisées en *« modérés »* et *« radicaux »* ne cesse de s'accroître.

ERIC ROULEAU.

LES ÉTATS-UNIS AIDERONT LES PAYS QUI PRENNENT DES RISQUES POUR LA PAIX déclare M. Shultz

Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a affirmé dimanche 21 avril que la conjoncture était favorable pour des progrès diplomatiques au Proche-Orient et que les Etats-Unis aideraient à la protection des pays arabes qui négocieraient directement avec Israël.

« Ceux qui prennent des risques pour la paix doivent savoir que les Etats-Unis les aideront à se défendre », a déclaré le secrétaire d'Etat.

M. Shultz a souligné une nouvelle fois que la seule façon de parvenir à une paix véritable et durable consistait en des négociations directes entre Israël et les pays arabes. *« Aucune autre approche ne peut mener nulle part, il n'y a pas d'autre solution »*, a-t-il affirmé. Il a considéré aussi que la route, actuellement, était ouverte pour des progrès rapides. *« Pour la première fois depuis des années*, a-t-il dit, *il y a des signes d'un nouveau réalisme et d'une nouvelle responsabilité des principaux leaders de la région. »*

D'autre part, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires politiques, M. Richard Murphy, est arrivé dans la nuit de dimanche à lundi à Damas, venant de Bagdad, dans le cadre d'une tournée dans plusieurs capitales de la région. M. Murphy devait s'entretenir dans la journée avec les dirigeants syriens.

Enfin, l'OLP et le Fath ont décidé de rejeter les dernières propositions américaines concernant leur éventuelle participation à une délégation jordano-palestinienne dans les pourparlers de paix israélo-arabes, a déclaré dimanche 21 avril Abou Ayadi le numéro deux du Fath, qualifiant ces propositions d'*« insolentes »*.

Liban

LES DIRIGEANTS MUSULMANS SE RÉUNIRAIENT A DAMAS

M. Rachid Karamé, premier ministre libanais démissionnaire, a confirmé dimanche 20 avril la tenue, mardi à Damas, d'une réunion élargie des dirigeants politiques et religieux des différentes communautés musulmanes du Liban pour *« examiner la crise »* dans le pays.

Cette réunion devra permettre d'épurer le contentieux au sein de la communauté musulmane à la suite de l'élimination sanglante de Beyrouth-Ouest par des milices chiites et druzes des miliciens d'une organisation paramilitaire sunnite nassérienne.

D'autre part, la mort samedi soir dans une fusillade d'Ali Ayoub, exclu en janvier dernier d'Amal, a créé une vive tension dans la capitale libanaise.

Enfin, le porte-parole de l'armée israélienne a qualifié dimanche de *« hautement fantaisiste et dénuée de tous fondements »* l'information faisant état de l'explosion samedi après-midi d'une voiture piégée contre une patrouille israélienne dans la région de Qasmieh au sud du Liban.

Le Front de la résistance nationale libanaise avait annoncé une nouvelle opération-suicide entreprise par un jeune homme de dix-neuf ans, Malek Whbé. Celui-ci, selon le Front, se serait jeté au volant d'un camion bourré de 1 tonne d'explosifs sur un convoi militaire israélien de dix véhicules dans la région de Qasmieh. Une interview du kamikaze a été diffusée par Télé-Liban section Beyrouth-Ouest. Elle avait été réalisée peu avant l'opération et il apparaît clairement que le jeune homme appartenait au PNSS, ex-Parti populaire syrien lié à Damas.

EUROPE

Grande-Bretagne

Les ennuis de la famille royale avec ses cousins... germains (suite)

De notre correspondant

Londres. — Quelques jours seulement après la révélation des antécédents nazis du baron Günther von Reibnitz, père de la princesse Michael de Kent, voilà que *le grand public britannique* découvre une nouvelle parenté fâcheuse de l'un des membres de la famille royale, et non des moindres puisqu'il s'agit du prince consort, l'époux de la reine. Le *Sunday Times* a en effet indiqué, dans son édition du 21 avril, que le beau-frère du duc d'Edimbourg, *le* prince Christoph de Hesse-Kassel, était, lui aussi, un officier SS, mais avec des fonctions autrement importantes *que celles du baron von Reibnitz* (*le Monde* du 17 avril).

Le prince Christoph, qui avait épousé en 1930 l'une des sœurs *du prince Philip, était devenu*, cinq ans plus tard, responsable d'un service de renseignements et d'écoutes (Forschungsamt), puis proche collaborateur du chef des SS et de la Gestapo, Heinrich Himmler. Il a trouvé la mort dans un accident d'avion en 1943.

Dans ce cas, il ne s'agit pas d'une véritable révélation ; car le rôle du prince Christoph, beaucoup moins obscur que celui du baron von Reibnitz, était connu des historiens ; et les relations — à plusieurs degrés — de la maison de Hesse avec la famille Mountbatten, à laquelle appartient le duc d'Edimbourg, ne pouvaient être ignorées. Mais, depuis que le *Daily Mirror* a fait éclater, la semaine dernière, le *« scandale » de la paternité de la* princesse Michael, les journaux britanniques se livrent une farouche concurrence en fouillant à qui *mieux mieux les archives du troi*sième Reich et de la deuxième guerre mondiale. Cette démarche prend un tour d'autant plus singulier qu'elle s'accompagne de commentaires compatissants envers les *« victimes »* de ces rappels du passé. Ainsi une campagne de presse et d'opinion s'organise-t-elle maintenant pour *prendre la défense de la prin*cesse Michael : on souligne que personne ne saurait être blâmé pour les erreurs ou les crimes de ses parents... C'est ce qu'a notamment déclaré M. Eric Heffer, ancien président du Parti travailliste, de qui l'on n'attendait pas un tel plaidoyer, puisqu'il est l'un des chefs de file de cette frange de l'opposition (actuellement, une faible minorité) qui demeure très hostile à la famille royale et au maintien de l'institution monarchique. Devant la chambre des Communes, à la surprise de ses collègues, M. Heffer a dé*noncé les informations « indignes »* publiées par le *Daily Mirror* (de tendance travailliste) et s'est exclamé : *« Il est important que quelqu'un, surtout s'il est de la gauche du Parti travailliste, dise de la manière la plus nette que nous n'avons rien contre quiconque a des parents qui ont été nazis... »*

Toutefois, alors que l'on s'apprête, ici comme ailleurs, à célébrer le quarantième anniversaire de la défaite du régime hitlérien, les recherches en cours ne sont sans doute pas terminées et pourraient bien aboutir à d'autres « découvertes » du même genre. Depuis plus de deux siècles, en effet, la famille régnante britannique, originaire, on le sait, de Hanovre, n'a cessé de multiplier les alliances avec les familles princières et aristocratiques allemandes. Il y a longtemps que ces cousins... germains causent quelque embarras aux membres de la maison royale.

En 1917, en pleine guerre contre l'Allemagne, *le roi* George V, apparenté au Kaiser, n'avait-il pas préféré donner aux siens le patronyme anglais de Windsor, pour faire oublier celui qu'ils portaient jusqu'alors : Saxe-Cobourg et Gotha.

FRANCIS CORNU.

« Jugement de Dieu... » à l'écossaise

Accusés de vol à main armé, deux Ecossais ont demandé à être soumis au « jugement de *Dieu » de préférence à celui des* hommes, annonce l'Agence France-Presse de Londres. Cette tradition, introduite au onzième siècle par les Normands dans l'île britannique, n'a pas été officiellement abolie en Ecosse — alors qu'elle ne figure plus *dans la législation anglaise* depuis 1819. Elle permet à un accusé de demander à se battre en duel — en principe au bâton, *avec la protection d'un bouclier* en cuir — contre le *« champion de la Couronne »*, désormais le procureur général. Ce chapitre des Statuts de l'Ecosse n'avait plus été invoqué depuis le seizième siècle.

John et Paul Burnside — les accusés sont deux frères — pourraient ainsi se voir opposés à lord Cameron de Lechbroom, un magistrat de cinquante-quatre ans, davantage adepte, à ses moments de repos, de la voile que des arts martiaux.

Selon un professeur de droit de l'université d'Edimbourg, cependant, la demande des frères Burnside pourrait être rejetée pour vice de forme : lorsqu'ils en ont appelé au « jugement de Dieu », ils ont négligé, en effet, de... jeter le gant à leur éventuel adversaire.

RFA

M. KOHL A BERGEN-BELSEN

« L'Allemagne porte la responsabilité des méfaits de la tyrannie nazie »

De notre correspondant

Bergen-Belsen. — Quarante ans après, David Choterland a du mal à s'y retrouver : la forêt occupe désormais une vaste partie de l'ancien camp de la mort. Les baraquements, les barbelés ont disparu. Déporté de Pologne à Bergen-Belsen en 1943, à vingt-sept ans, émigré depuis 1947 en Israël, il évoque presqu'en passant son typhus, les amoncellements *de cadavres, les corps rampants.*

Sur un immense mur, des inscriptions en hébreu pour les Juifs, en allemand pour les tziganes, en français aussi : *« Ici, ont été exterminés des milliers de Français, dont le seul crime était d'aimer la France et de ne pas partager les idées des envahisseurs. »* Ici et là, des tumulis, recouverts de bruyère, aux inscriptions sinistres. *« Avril 1945. Ici reposent 800 morts ; « Avril 1945. Ici reposent 5000 morts ».* Dans ce jardin bien entretenu, entouré de pins et de bouleaux, on ne peut se défendre d'un certain malaise. *« Comment imaginer que de telles choses ont pu se passer »*, s'interroge à voix haute une blonde adolescente, en suivant d'une oreille distraite la prière juive des morts.

« Ce lieu est pour nous un avertissement qui ne doit être ni perdu, ni oublié (...). Les crimes de la barbarie hitlérienne, le mépris, voire l'anéantissement, de toutes les normes éthiques, l'inhumanité systématique de la dictature nazie : jamais nous ne les oublierons, nous n'en avons pas le droit », a proclamé, le dimanche 21 avril, le chancelier Helmut Kohl devant les représentants de la communauté juive mondiale venus d'Allemagne et d'Europe, d'Israël et des Etats-Unis commémorer la libération du camp de Bergen-Belsen, le 15 avril 1945, par les troupes britanniques. Quelques milliers de personnes s'étaient joints à la cérémonie autour du président de la République d'Allemagne fédérale, du chancelier, du président du Bundestag, des représentants des partis politiques, de plusieurs ministres présidents de Länder, autour aussi des ambassadeurs de pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Le président Reagan, qui viendra finalement lui aussi s'in*cliner devant les fosses communes* de Bergen-Belsen, le 5 mai prochain, lors de sa visite en Allemagne fédérale, a fait lire un message par son représentant, M. Arthur Burns.

L'anniversaire proprement dit de la libération et de la défaite de l'Allemagne sera célébré le 8 mai prochain par un discours du chef de l'Etat, M. Richard von Weiszacker, devant le Bundestag et un service œcuménique à la cathédrale de Cologne.

Les maladresses de M. Reagan

Le rendez-vous du 5 mai à Bergen-Belsen aurait sans doute eu plus de poids s'il n'y avait pas eu toutes ces maladresses accumulées à propos du programme de la prochaine visite du président Reagan en Allemagne fédérale. La tempête politique soulevée aux Etats-Unis par sa décision de visiter aussi le cimetière militaire allemand de Bitburg, dans l'Eiffel, et la contre-réaction offensée des dirigeants allemands, qui voyaient dans ce geste une confirmation de la réconciliation entre l'Allemagne démocratique et les autres peuples occidentaux, ont troublé la belle ordonnance des cérémonies prévues. On ne pourra empêcher les uns de penser que certains, en Allemagne fédérale, cherchent un peu trop à évacuer la responsabilité allemande dans le drame nazi, les autres de se sentir blessés de cette difficulté d'alliés à reconnaître les efforts faits par l'Allemagne fédérale pour retrouver sa place dans le concert des nations libres et démocratiques. *Le passé s'oppose ainsi à* l'avenir, alors qu'il aurait sans doute été possible de les associer par une plus juste appréciation de sensibi*lités encore à fleur de peau.*

A proximité de garnisons américaine et française, le petit cimetière militaire de Bitburg, avec ses plaques à même le sol pour chacun des soldats qui y reposent, n'était peut-être pas le meilleur endroit choisi pour se recueillir sur l'histoire. *Contrairement à ce qui a été dit offi*ciellement pour excuser la présence de dépouilles de nazis, tous les SS enterrés là, parmi les morts allemands de la fin de la guerre, n'étaient pas aussi jeunes qu'on a bien voulu le dire. En refusant d'affronter la réalité en face, le chancelier Kohl ne pouvait que s'exposer à une suspicion dont le président du Conseil central des juifs allemands, M. Werner Nachmann, s'est lui-même fait l'écho à Bergen-Belsen : *« Non seulement les juifs, mais nous tous ne pouvons plus nous permettre de vivre et de nous comporter, comme si rien ne s'était passé. Nous observons avec d'autant plus d'inquiétude les tendances qui visent à considérer les années de folie idéologique comme un chapitre refermé de l'histoire, bon pour les bibliothèques. »*

A cet avertissement, le chancelier Kohl a donc répondu dimanche on ne peut plus clairement : *« L'Allemagne*, a-t-il dit, *porte devant l'histoire la responsabilité des méfaits de la tyrannie nazie. Cette responsabilité s'exprime aussi dans une honte qui ne saurait se prescrire. Nous n'admettrons pas que d'aucuns faussent ou minimisent quoi que ce soit sur ce point. »*

Vue d'Allemagne fédérale, la réaction des sénateurs américains — qui ont réclamé l'annulation de la visite du cimetière de Bitburg — paraît fortement exagérée. Mais la confusion des genres pratiquée par le chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate, M. Alfred Dregger, *en leur répondant*, n'aidera certainement pas à calmer les esprits : *« Mon seul frère, Wolfgang*, a-t-il écrit dans une lettre aux sénateurs, *est mort sur le front de l'Est, à Kurlandkessel, je ne sais pas comment. C'était un jeune homme très bien, comme la plupart de mes camarades. Quand vous demandez à votre président de renoncer au noble geste dont il a lui-même pris l'initiative en décidant de se rendre à Bitburg, je le ressens comme une offense à mon frère et à mes camarades qui sont tombés. (...) Je vous demande si une telle attitude correspond à nos idéaux communs de décence, de respect de l'homme et des morts. Je vous demande si vous voyez un allié dans le peuple allemand qui a subi pendant douze ans une dictature nazie et qui depuis quarante ans se tient aux côtés de l'Occident. »*

HENRI DE BRESSON.

Belgique

Nouvel attentat à la bombe à Bruxelles

Bruxelles. — Vingt-quatre heures après qu'une bombe y avait ravagé le siège de l'Assemblée de l'Atlantique nord, Bruxelles a enregistré un nouvel attentat le dimanche 21 avril à l'aube. C'est le siège de la société électronique allemande AEG qui, cette fois, était visé. Un engin de grande puissance a causé des dégâts matériels très importants dans l'immeuble abritant cette société, dans le faubourg de Uccle.

Cette fois encore, les auteurs de l'attentat ont barbouillé un mur du sigle FRAP : Front révolutionnaire d'action prolétarienne. Cette organisation était jusqu'ici inconnue en Belgique ; aussi s'y demande-t-on s'il s'agit d'un nouveau groupe, qui viendrait grossir les rangs de l'« euroterrorisme », ou d'une branche des Cellules communistes combattantes (CCC), qui avaient revendiqué les onze attentats commis à Bruxelles à la fin de l'année dernière et au début de celle-ci.

De toute manière, le calme qui régnait depuis trois mois dans la capitale belge est à nouveau rompu. *Jusqu'où iront les auteurs de ces* actes de violence ? Aucun de ces attentats n'a, jusqu'ici, causé de victimes. Les coups portés à des installations plus ou moins proches de l'OTAN n'ont rien de commun avec les attentats qui ont récemment coûté la vie au général Audran en France et à l'industriel Ernst Zimmermann en RFA, pour ne rien dire des vingt morts du restaurant El Descanso à Madrid, le 12 avril.

Au siège de la société AEG à Bruxelles, on s'étonne que des terroristes aient pu s'en prendre à une entreprise d'électro-ménager, sans rapport avec un quelconque programme d'ordre militaire...

Des échanges d'informations entre la Belgique et les pays voisins ont pu signaler quelques pistes possibles concernant des attentats de l'automne et de l'hiver ; mais aucun progrès n'a, semble-t-il, été réalisé jusqu'à présent dans l'identification des *groupes d'action, et ce bien* que le ministre de l'intérieur ait déclaré que ceux-ci agissent *« comme des bricoleurs »*.

JEAN WETZ.

AFRIQUE

République sud-africaine

L'AGENCE TASS ACCUSE LA FRANCE DE LIVRER DES ARMES A PRETORIA

« Le gouvernement français partage la responsabilité des crimes sanglants des racistes sud-africains en livrant des armes à Pretoria », a affirmé, samedi 20 avril, l'agence soviétique Tass.

« Les livraisons d'armes françaises, écrit Tass, *ne se limitent pas à des cartouches et des grenades. La soldatesque de Pretoria dispose d'hélicoptères Puma et Alouette qui portent la mention* made in France » (1).

D'autre part, dix mineurs noirs ont été tués et huit autres gravement blessés, dimanche 21 avril, lors d'affrontements entre factions rivales à la mine d'or Président Steyn, près de Welkom, dans la province de l'État libre d'Orange, a annoncé un porte-parole de la police.

Les violences qui submergent les cités de l'Est de la province du Cap, depuis le début de l'année, ont fait de nouvelles victimes. Une métisse de quarante-huit ans et son enfant de trois ans ont péri, brûlés vifs par des émeutiers noirs, dans le ghetto de Bontrug. — *(AFP, Reuter, AP.)*

(1) Depuis 1977, la France ne livre plus d'armes à la République sud-africaine. Mais, en de nombreux domaines comme l'aéronautique, cet État bénéficie d'accords de fabrication sous licence qui lui permettent, par exemple, de construire localement les pièces détachées des matériels français. — *(NDLR.)*

LA VISITE DU PRÉSIDENT CHADLI AUX ÉTATS-UNIS

Une Algérie « sans complexe »

De notre correspondant

Alger. — La visite officielle que le président Chadli vient d'effectuer aux Etats-Unis marque-t-elle la naissance d'une Algérie *« sans complexe »*, pour utiliser les termes de l'hôte de M. Reagan, au cours d'une interview au *Washington Post* ? La relation de cet événement par les médias algériens donne en tout cas à penser que le chef de l'Etat *n'a pas boudé son plaisir.*

Après les fastes de la Maison Blanche, la presse algérienne s'est transportée dans les fermes modèles de la Californie et dans la Silicon Valley ; elle rapporte l'hommage du président Chadli au maire de Los Angeles, *« ville qui doit son rayonnement à une population au travail, animée par une véritable ardeur de vivre et de prospérer »*. Ces propos ont particulièrement retenu l'attention de ceux des Algériens qui se déclarent partisans d'un plus grand essor du secteur privé. Les envoyés spéciaux donnent au moins implicitement une image plus nuancée que d'habitude de cette Amérique où, écrit l'un d'eux, *« il y a assurément des choses merveilleuses et, comme partout ailleurs, des choses moins glorieuses »*.

Les commentaires sur le fond ne sont pas très substantiels. Ce qui frappe en la circonstance est la primauté du nationalisme sur l'idéologie. Il s'agit essentiellement de montrer au lecteur ou à l'auditeur que le « message de l'Algérie » a été écouté avec une attention particulière ; l'hebdomadaire *Algérie Actualités* évoque *« la surprise et le dépit »* du Maroc et, dans une allusion transparente au colonel Kadhafi, il fustige *« ceux qui s'érigent en conscience de l'Algérie à l'occasion de cette visite et qui n'en rêvent pas moins de fouler les artères de la Ve Avenue et des Champs-Elysées »*.

Dimanche soir 21 avril, à Alger, on paraissait satisfait de ce voyage et de l'intérêt qu'il a suscité dans la presse internationale. Evoquant ce qui a été écrit à propos des conversations du *président Chadli avec ses hôtes* américains en matière de défense, un responsable soutenait toutefois que l'accent a été surtout mis là-dessus et nous précisait que si l'Algérie s'informe auprès d'éventuels fournisseurs américains ou européens, son chef ne s'est pas rendu à Washington pour *« quémander des armes »*.

J. DE LA GUÉRIVIÈRE.

EUROPE

Yougoslavie

Les écrivains s'insurgent contre l'« absolutisme non éclairé »

Avec une vigoureuse franchise, les écrivains yougoslaves ont profité du neuvième congrès de leur union, qui a siégé du 18 au 20 avril à Novi-Sad, capitale de la province autonome de Voïvodine, pour exprimer leur mauvaise humeur à l'égard des bureaucrates qui règnent sur la culture, et pour réclamer une plus grande liberté d'expression et l'abrogation de la *« loi sur les délits verbaux »*.

De notre correspondant

Novi-Sad. – Préparées pendant plusieurs années (le VIII Congrès avait eu lieu en 1975), les assises de Novi-Sad étaient attendues avec un intérêt considérable en raison des discordes économiques, politiques et idéologiques qui existent au sommet de l'Etat et du parti, des fréquents conflits entre les « nationalistes » de nombreux peuples et minorités nationales et de leurs répercussions sur les rapports entre les écrivains. Il n'y a d'ailleurs pas de véritable littérature yougoslave, mais plutôt une juxtaposition des littératures serbe, croate, slovène, macédonienne, hongroise, albanaise, etc., aux traditions et préoccupations différentes, sinon opposées. On craignait donc que le congrès n'engendre de nouvelles querelles et ne complique encore une situation générale déjà difficile.

Or, c'est au contraire un large consensus qui s'est dégagé dès le début de ses travaux, surprenant l'opinion et probablement le pouvoir, dont les défenseurs ne se sont guère manifestés. La quasi-totalité des quelque quatre-vingts orateurs ont déclenché immédiatement, et visiblement sans aucune concertation préalable, une violente offensive contre la *« répression »* exercée sur les créateurs des œuvres artistiques et littéraires, le *« dogmatisme »* du régime, les interdictions de livres et de journaux, les abus contre les droits à la liberté garantis par la Constitution, les procès politiques destinés à faire des intellectuels des citoyens *« dociles et obéissants »*.

« Nous ne demandons pas, s'est écrié M. Djoko Stojsic, *à être au-dessus de la société, mais nous refusons d'être au-dessous de la société. Le droit à la différence d'opinion n'est pas un droit politique mais naturel. »* M. Igor Mandic, connu pour son franc parler souvent teinté d'ironie et de cynisme, a affirmé que les communistes de Zagreb avaient été invités à *« clouer le bec »* à ceux qui critiqueraient le régime au congrès. A son avis, la société yougoslave est soumise à un pouvoir *« pornobureaucratique »*, et les promesses d'un *« avenir brillant »* qui lui ont été faites se sont limitées à deux institutions *« obscures »* : l'une est la loi sur les délits verbaux et l'autre la règle sur l'*« aptitude politique et morale »* des citoyens, qui permet l'élimination de tous ceux qui ne partagent pas les points de vue officiels.

Dans une envolée poétique interrompue par de véritables ovations, Mme Vesna Parun a contesté le droit de domination de l'Etat sur l'individu. L'idéologie qui impose la contrainte n'est qu'une drogue, une guillotine, et les politiciens *« empoisonnent le monde et en sont la malédiction »*. *« Nous nous sommes indignés autrefois,* a-t-elle encore déclaré, *lorsqu'on nous a appris le caractère horrible de l'absolutisme éclairé. Il y a pire, c'est l'absolutisme non éclairé. »* Soulignant que les écrivains ne demandaient pas de *« têtes »* mais simplement un changement des occupants de certains fauteuils, elle a invité ses confrères à souffrir s'il le faut de la faim, à coucher sur la paille, mais à poursuivre la lutte en faveur de la culture, contre l'enseignement barbare prodigué dans les écoles et la violence exercée sur les cerveaux des enfants.

« Penser avec sa tête »

M. Zoran Gavrilotic, professeur à l'université de Belgrade, a condamné, de son côté, l'*« esprit dogmatique »* imposé aux institutions culturelles. Cet esprit est à l'origine des procès politiques contre les intellectuels accusés d'avoir voulu, par leurs paroles et écrits, quelquefois par le seul contenu de leur journal intime saisi par la police, *« troubler l'opinion publique »*, alors que les hommes politiques n'ont à subir aucune conséquence pour avoir troublé l'opinion publique par l'inflation qui fait rage actuellement.

Une autre intervenant, Mme Mira Aleckovic, a insisté sur les torts causés à la Yougoslavie à l'étranger par les procès intentés aux intellectuels. Elle *« pense souvent »* que les mesures de répression à l'égard des intellectuels sont le fruit des manœuvres de l'ennemi, qui s'est *« infiltré parmi nous pour nous affaiblir »*.

Plusieurs orateurs ont prôné la nécessité de rapports continus et fraternels entre les écrivains yougoslaves de toutes langues et nationalités, qui se sont *« barricadés »* dans les associations de leur République ou région autonome, transformées, a dit M. Miodrag Bulatovic, en *« églises autocéphales »*. Celles-ci, selon M. Bulatovic, ont fait de l'Union des écrivains de Yougoslavie une copie du système politique, empêchant la circulation des idées et l'affermissement d'un idéal humaniste yougoslave.

De virulentes attaques ont également été adressées à l'encontre des rédactions de journaux dont les colonnes sont ouvertes en permanence aux intellectuels du régime, alors que ceux qui *« pensent avec leur tête »* n'y ont pas accès.

Bien entendu, les choses en Yougoslavie étant ce qu'elles sont, le congrès ne s'est pas déroulé sans polémique entre les représentants des diverses littératures nationales. Mais ce ne furent que des étincelles rapidement éteintes par l'intervention des autres participants, dont l'énorme majorité ont fait preuve de tolérance et de bonne volonté. A l'issue des travaux, le congrès a adopté un *« message »* exigeant notamment la suppression de la loi sur les *« délits verbaux »* et de la règle sur l'*« aptitude morale et politique des citoyens »* et la liberté absolue de création, *« l'écrivain étant la conscience de son temps et de la société »*. Au moment où le président a mis aux voix ce « *« message »*, » un écrivain a demandé la parole pour remarquer qu'il ne contenait aucune référence à la Ligue des communistes et à la classe ouvrière. Il fut invité à s'asseoir et le document fut adopté par acclamation...

PAUL YANKOVITCH.

Albanie

Mme Ramiz Alia en séjour privé à Paris

L'épouse du nouvel homme fort albanais, M. Ramiz Alia, est arrivée samedi 20 avril à Paris, avec sa fille, pour un séjour privé qui semble dû à des raisons de santé. Les hauts dirigeants de Tirana se sont souvent fait soigner par des médecins français (c'était le cas d'Enver Hodja), mais, jusqu'à présent, ils faisaient venir leurs consultants sur place. Mme Semiram Alia et sa fille venaient d'Athènes, où elles ont transité après avoir passé la frontière albano-grecque, en utilisant le point de passage de Kakavia, récemment rouvert.

Dans la soirée du samedi 20 avril, environ deux cents sympathisants du régime de Tirana ont rendu hommage à l'ancien maître de l'Albanie, Enver Hodja, mort le 11 avril dernier. Messages de condoléances, éloges divers et discours du professeur Paul Milliez, le célèbre cardiologue, qui a répété son admiration pour le dirigeant défunt, ont marqué cette soirée des Amitiés franco-albanaises, en présence des membres de l'ambassade albanaise à Paris.

ASIE

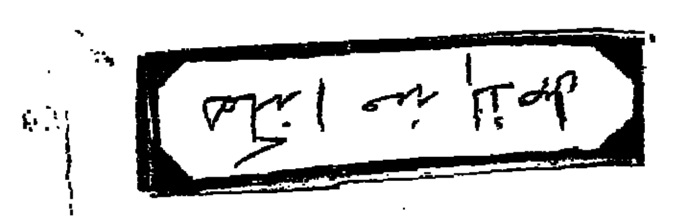
Inde

Violents affrontements dans plusieurs Etats

New-Delhi *(Reuter, AFP.)*. – Plusieurs dirigeants sikhs modérés ont dénoncé la perquisition effectuée samedi 20 avril par les forces de sécurité dans des auberges pour pèlerins entourant le Temple d'or d'Amritsar. Trois personnes ont été arrêtées et quelques armes et munitions saisies au cours de cette opération, qui faisait suite à l'attentat dont a été victime un haut responsable local du Congrès, la formation gouvernementale, M. Bhatia (*le Monde* daté du 21-22 avril). Amritsar était cependant calme dimanche ; les forces paramilitaires patrouillaient aux alentours du sanctuaire de la religion sikh.

De nouveaux affrontements ont, en revanche, eu lieu entre membres de castes différentes dans l'Etat du Gujarat (*le Monde* du 19 avril). L'armée est intervenue, dimanche, à Baroda, seconde ville de l'Etat, et a ouvert le feu pour disperser des manifestants. Au moins une vingtaine de personnes ont été blessées au cours des heurts, qui ont pour origine les concessions faites par le gouvernement aux hindous de caste inférieure en ce qui concerne l'accès aux universités et à la fonction publique.

Enfin, à Srinagar, capitale de l'Etat du Jammu et Cachemire, au nord de l'Inde, soixante-quinze personnes ont été blessées dans des heurts entre policiers et manifestants protestant après la mort d'un étudiant écrasé par un autobus.




Parmi les êtres naturellement élégants
l'homme a un avantage
Il peut s'habiller Francesco Smalto
COLLECTION HOMME

politique

La relance du débat sur les immigrés

Depuis l'affaire Dreyfus, l'histoire de la Ligue des droits de l'homme est si étroitement liée à celle de la gauche qu'il était inconcevable que M. Mitterrand ne fût pas invité à l'un de ses congrès. Le rendez-vous avait été pris pour le samedi 20 avril à Paris, et, sachant qu'il avait affaire à un auditoire exigeant, le chef de l'Etat ne s'en est pas tenu à des propos de circonstance. Le président de la République, a-t-il assuré, ne perd pas de vue la promesse du candidat Mitterrand d'accorder le droit de vote aux immigrés aux municipales : *« C'est une revendication fondamentale qu'il faudra réaliser. »*

Abolitionniste convaincu, M. Mitterrand a également annoncé qu'il demanderait bientôt au Conseil constitutionnel son opinion sur une disposition de la convention européenne des droits de l'homme qui, ratifiée par le Parlement, constituerait un verrou supplémentaire contre le rétablissement de la peine de mort. Cela ne signifie pas que les immigrés voteront aux prochaines municipales ni que ce verrou sera bientôt poussé. Mais un pas a été franchi dans cette direction.

Les quelque quatre cents participants auraient sans doute aimé que M. Mitterrand fût plus net. Il y a dans cette demi-déception et dans l'accueil qu'ils ont réservé à Harlem Désir, l'inventeur de « Touche pas à mon pote », la volonté d'être ce que leur président réélu, Mᵉ Yves Jouffa, a appelé *« la bonne mémoire de la gauche pour être sa mauvaise conscience »*.

Cette mauvaise conscience est aujourd'hui tenaillée par la montée du racisme et l'épanouissement du Front national. *« On tue aujourd'hui, en France, au nom des arguments de l'extrême droite »*, a constaté Mme Madeleine Rebérioux, vice-présidente. Sans doute faut-il attribuer à une saine réaction contre cette montée des périls la bonne santé de la Ligue, dont les effectifs seraient aujourd'hui en progression, même si le chiffre officiel est toujours de dix mille environ.

On compte parmi ses adhérents le premier ministre et une trentaine de membres du gouvernement, dont MM. Robert Badinter et Pierre Joxe, qui, avec quatre collègues, accompagnaient M. Mitterrand samedi. Ces liens privilégiés donnent à la Ligue des droits de l'homme une influence nouvelle pour elle et dont elle sait user quand il le faut. On lit par exemple dans le rapport de son service juridique : *« Interventions auprès du ministère de la solidarité nationale pour la régularisation de la situation d'anciens demandeurs d'asile : trente et un dossiers ; vingt-six réponses favorables ; trois réponses défavorables ; deux en attente. »* Les rapports ne sont franchement mauvais qu'avec M. Charles Hernu, à qui la Ligue et son ancien président, Mᵉ Henri Noguères, reprochent inlassablement depuis quatre ans son refus de *« démocratiser l'institution militaire »*.

Pour les droits de l'homme, que M. Mitterrand a qualifiés d'*« idée neuve »*, la vieille dame qu'est la Ligue est toujours prête à s'enthousiasmer et à ferrailler contre ceux qui, au nom de la sécurité, font peser *« une menace grandissante sur les libertés démocratiques »*. Dans ce combat-là, le gouvernement a des alliés sûrs, qui, dimanche, au terme de leur soixante-cinquième congrès, dont le thème était « Libertés et sécurités », ont fait leur cette formule de M. Badinter : *« Les libertés, dans une démocratie vivante, sont porteuses de sécurité. »*

B.-L. G.

« Le droit de vote pour mon pote »

M. Mitterrand est certes partisan du vote des immigrés aux élections municipales, mais il faut *« tenir compte de l'état des mœurs »*. Cela signifie-t-il, comme le pronostiquait récemment M. Lionel Jospin, qu'*« on n'avancera pas* [dans cette direction] *d'ici à 1986 »* ? C'est probable. Il n'est que d'entendre les propos de M. Pierre Joxe, dimanche 21 avril, sur Europe 1. Le ministre de l'intérieur en a rajouté sur les précautions oratoires prises la veille par le président de la République.

M. Mitterrand est tenu par sa proposition numéro 80 de candidat à l'Elysée, qui promet aux immigrés *« le droit de vote aux élections municipales après cinq ans de présence sur le territoire français »*. Mais il y a les sondages contre lui, et ce, de plus en plus : 58 % de Français hostiles au vote des immigrés en août 1981, 74 % en novembre 1984.

Il fallait l'audace de M. Claude Cheysson, alors ministre des relations extérieures, aussitôt corrigé par son collègue chargé des immigrés, pour annoncer lors d'une visite à Alger, en août 1981, le prochain dépôt au Parlement d'un projet de loi accordant le droit de vote aux étrangers.

Le tollé qui suivit la déclaration de M. Cheysson, y compris au Parti communiste, resta néanmoins en deçà de ce qu'on entend depuis dimanche, comme si l'opposition calquait ses protestations sur la courbe des sondages.

Les arguments échangés depuis quatre ans n'ont guère varié. A M. Jean-Marie Le Pen, qui refuse de *« faire arbitrer le destin du peuple français par des minorités étrangères »*, M. Joxe répondait par avance, dans une interview accordée au *Monde*, en novembre 1984, que le droit de vote des étrangers aux élections locales serait *« un facteur d'intégration très puissant »*. Autrement dit, un contre-feu antiraciste.

En la matière, la Vᵉ République n'innoverait pas. La Constitution de 1793 accordait ce droit aux étrangers domiciliés en France depuis un an, et il en fut de même entre 1848 et 1871.

Comme en Suède

Si l'on regarde au-delà des frontières, on s'aperçoit que la Suède accorde, depuis 1980, le droit de vote aux étrangers, aux élections communales et départementales. Les immigrés ont même participé, en 1980, au référendum sur l'utilisation de l'énergie nucléaire. D'autres pays ont suivi cet exemple, selon des modalités diverses : le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suisse (dans deux cantons, Neuchâtel et le Jura).

Comme c'était prévisible, la droite habille aujourd'hui son hostilité d'arguments juridiques. Et il est vrai que l'article 3 de la Constitution réserve le droit de vote aux « nationaux français ». Mais cet argument n'est pas déterminant. Cet article 3 porte, en effet, sur la *souveraineté nationale*, et celle-ci n'est pas en jeu dans un scrutin municipal.

L'autre argument juridique souvent avancé consiste à faire remarquer que les élus municipaux et les délégués de ces élus font parti du collège qui élit les sénateurs. *Via* des conseillers municipaux désignés partiellement par des étrangers, la souveraineté nationale échapperait ainsi aux citoyens français.

Mais cet argument n'est pas déterminant non plus. Il suffirait de prévoir que les étrangers auxquels on accorde le droit de vote désigneraient leurs propres conseillers municipaux, étrangers comme eux, lesquels ne pourraient pas élire les sénateurs. C'est le sens d'un avant-projet de loi rédigé par trois juristes militants de la Ligue des droits de l'homme, M. Jean-Michel Belorgey, Mᵉ Henri Leclerc et Mme Danièle Lochak, qui voient dans le refus d'accorder, au nom d'arguments prétendument constitutionnels, *« le droit de vote à mon pote »*, une dérobade.

B.-L. G.

L'opinion contre la promesse

(Suite de la première page.)

La voie moyenne consiste à préparer les Français aux décisions inéluctables, et notamment celles des cent dix propositions du candidat Mitterrand qui sont encore en réserve, laissées sur le bas-côté, car *« on ne saurait les mettre en œuvre sans s'exposer à l'incompréhension générale »*.

Démonstration assénée autour d'une des questions à auxquelles la Ligue des droits de l'homme est fort sensible : la promesse de droit de vote des immigrés aux élections municipales. M. Mitterrand a *« une conviction »* : la *« participation des immigrés à la gestion locale »* lui paraît être *« une revendication fondamentale qu'il faudra réaliser »*, une revendication *« juste, qui, inéluctablement, s'inscrira dans nos lois »*. Mais, ajoute-t-il aussitôt, *« le gouvernement doit tenir compte de l'état des mœurs »*. Conclusion : *« Il faut d'abord gagner l'opinion suffisamment pour qu'on ne se trouve pas exposé à un désaveu général. »*

Adroitement, la balle est ainsi renvoyée dans le camp des impatients : *ne* demandez pas au gouvernement de faire *« ce que vous ne seriez pas capable de faire vous-même »*. Bref, au travail, à vous de faire campagne, à vous de *« sensibiliser l'opinion »*, de préparer en douceur le terrain en évitant les erreurs du passé, l'apathie originelle ou l'intégrisme tardif qui marquèrent les réactions laïques en 1983-1984.

Oublis et silences

Habileté seconde, la balle est aussi dans le camp de ces éventuels partenaires que sont, dans l'opposition, les centristes sensibles aux droits de l'homme, hostiles à toute compromission avec l'extrême droite, mais paralysés par leurs alliances avec les autres composantes de la droite. Ce sont bien ceux-là – de plus en plus séduits, d'ailleurs, par M. Raymond Barre, cet obstacle grandissant – que M. Mitterrand a alertés, lorsqu'il a accusé une partie de l'opposition d'avoir, par opportunisme électoral, préparé le terrain sur lequel *« s'installe et prospère »* le Front national, défini avec fermeté comme l'un de ces *« partis qui préparent des actions racistes »*. De la gauche au centre, la bannière du rassemblement est toute trouvée : encore une fois cette *« ligne de partage »* entre ceux qui sont prêts à faire campagne contre le racisme et les autres, c'est selon le président, la République.

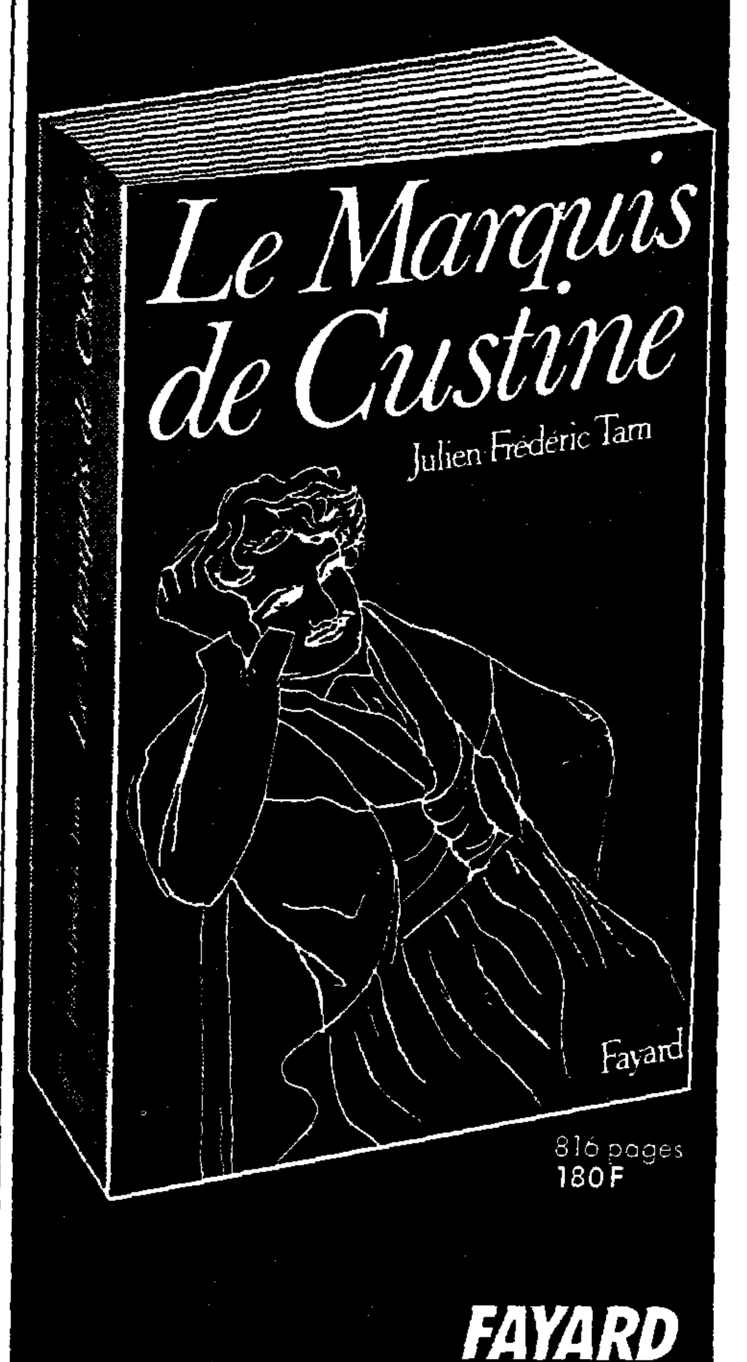
Cependant la démonstration, par son habileté même, n'exclut pas les contradictions. En en voulant convaincre que son action marie toujours l'idéal au réel, arrange quelque peu le tableau. Il énumère tous les lieux – du Kremlin à la Knesset, en passant par Damas – où il a plaidé, à contre-courant, – pour les droits de l'homme auprès d'interlocuteurs étrangers, mais il oublie l'Afrique francophone, ces pays qui, du Zaïre au Maroc, restent du domaine régalien de la présidence française et en prennent à leur aise avec ces mêmes droits.

Il invoque le jugement rendu récemment à Madrid lors du procès des trois Basques extradés par la France en 1984 – deux acquittements une condamnation – comme la preuve du bien-fondé de l'attitude française : *« Nous avons eu raison de faire confiance à la justice espagnole. »* Pourtant l'argument pourrait être retourné : ne serait-ce pas la preuve – mais M. Mitterrand ne l'a pas évoqué – que les demandes d'extradition du gouvernement espagnol étaient bien mal étayées ? Il trace, enfin, une frontière étanche entre les immigrés respectueux de nos lois et les autres. Or les entraves mises, depuis l'automne 1984, au regroupement familial autour d'un travailleur étranger se traduisent actuellement par un tri bien moins limpide : le zèle administratif aidant, certains immigrés, tout à fait respectueux de nos lois et servant l'industrie française de longue date, se voient refuser le droit de vivre en famille.

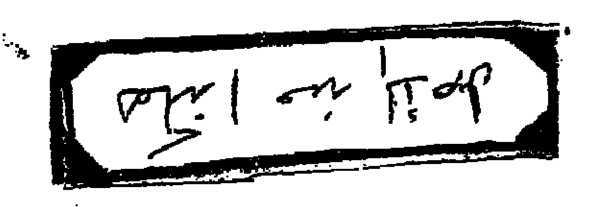
Reste que malgré ses oublis ou ses silences, M. Mitterrand a séduit un auditoire représentatif de la gauche à fleur de peau, sensible à la moindre entorse aux principes. C'est sans doute en proportion de sa capacité à souligner ses propres contradictions, sur un ton mêlant la coquetterie personnelle et la pédagogie collective. Il croit à l'Etat, *« mais pas beaucoup à la raison d'Etat »* ; il expose ses problèmes de conscience sur des choix où *« l'appréciation portée est nécessairement faillible »* ; il respectera *« le pacte fondamental admis par la majorité des Français en 1981 »*, tout en sachant que celle-ci est, dans l'instant, devenue minoritaire et qu'il est, par sa fonction, garant des intérêts de tous.

Reconnaissant ainsi publiquement ses contradictions, M. Mitterrand piège ses propres partisans : en les leur faisant partager, il les oblige à les admettre.

JEAN-YVES LHOMEAU et EDWY PLENEL.







POLITIQUE

LA RELANCE DU DÉBAT SUR LES

Les déclarations de M. Mitterrand

Lors de son intervention, M. François Mitterrand a évoqué l'action réalisée depuis 1981 (abolition de la peine de mort, suppression des juridictions d'exception) et l'attitude diplomatique de la France.

« *J'ai évoqué le nom de Sakharov au Kremlin, les droits des Palestiniens à la Knesset, ceux d'Israël à Damas, le droit à disposer d'eux-mêmes des peuples d'Amérique centrale devant le Congrès de Washington.* » Puis il a déclaré : « *Puisque l'abolition de la peine de mort a été consacrée, chez nous, comme l'une des expressions principales de notre action, par le protocole additionnel n° 6 à la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, j'ai décidé de demander au Conseil constitutionnel d'apprécier la conformité de ce protocole à notre Constitution, notamment au regard de l'article 16, afin d'ouvrir la voie à la ratification par le Parlement de ce protocole international.* »

M. Mitterrand a aussi traité les sujets suivants :

· Racisme : « *Sans atteindre les dimensions que l'on a connues naguère, le racisme survit chez nous comme une trace sanglante. Le racisme quotidien prend les traits qui lui sont propres, ceux de la xénophobie, d'abord à l'encontre des étrangers les plus démunis. L'injustice sociale s'ajoute ainsi à la passion raciste. L'anathème et la condamnation ne suffisent pas à conjurer ces tentations.* » M. Mitterrand estime « *nécessaires* » les campagnes de sensibilisation de l'opinion : « *La ligne de partage, ici, ne passe pas nécessairement entre la droite et la gauche* (...). *Cette ligne de partage, c'est celle de la République.* »

Après avoir souligné que « *la xénophobie est le produit d'une peur* » et qu'il « *redoute une France peureuse* », M. Mitterrand a évoqué le cas de Dreux et remarqué que « *le phénomène était là* » avant 1981. « *Ce n'est qu'à compter du moment où l'action politique s'est servie du racisme, avant même que ne se soient développés les partis qui proposent des actions racistes, c'est à partir de 1981 que, pour ne pas négliger un gain électoral, on a commencé de se servir de ce thème pour démolir l'action de la France par rapport aux étrangers qui vivent sur son sol. Qui s'étonnera, dès lors, si d'autres organisations politiques, cette fois-ci, carrément, se servent du terrain qu'on leur a préparé, s'installent et prospèrent.* »

Droit de vote des immigrés : « *C'est délicat. Généralement, c'est mal reçu. Moi j'ai une conviction. Elle m'est personnelle* (...) *Comment, dans une société qui se croit civilisée, est-il concevable que vivent des hommes, des femmes, dépendant des conditions qui leur sont créées sans qu'ils puissent émettre leur avis sur ces conditions mêmes ?* (...) *La participation des immigrés – qui se trouvent en France depuis un certain temps – à la gestion locale, pour disposer de droits correspondant à ceux des citoyens dès lors que leur vie en est affectée, me paraît être une revendication fondamentale qu'il faudra réaliser. Mais le gouvernement* (...) *doit tenir compte aussi de l'état des mœurs. C'est une revendication que je pense juste, qui inéluctablement s'inscrira dans nos lois, mais qui ne doit pas nécessairement exposer ce gouvernement à l'incompréhension générale* (...) *Sur tel ou tel problème, il faut d'abord gagner l'opinion suffisamment pour que l'on ne se retrouve pas totalement exposé à un désaveu général qui ne fait pas avancer les affaires d'un gouvernement de progrès. L'Etat* (...) *doit jouer son rôle pour imposer ses convictions. Cela a été le cas de la peine de mort. Il ne doit pas suivre les indications de sondage. Dans ce cas-là, je ne ferai plus grand-chose... Je ferai ce que je crois avoir été le pacte fondamental admis par la majorité des Français en 1981.* »

– Extraditions : « *La preuve est faite que nous avons eu raison de faire confiance à la justice espagnole* (...). *Quelques trois cents Italiens, qui ont participé à l'action terroriste en Italie – avant 1981, pour plus d'une centaine, – sont venus en France, ont rompu avec la machine infernale dans laquelle ils étaient engagés, ont abordé une deuxième phase de leur propre vie, se sont insérés dans la société française* (...). *Bien entendu, s'il était démontré que tel ou tel d'entre eux manquait à ses engagements, nous trompait, nous frapperions. Mais j'ai dit au gouvernement italien que ces trois cents Italiens étaient à l'abri de toute sanction par voie d'extradition, et que celles et ceux d'entre eux qui poursuivaient les méthodes que nous condamnons, que nous n'acceptons pas, que nous réprimons, eh bien, nous le saurons et nous extraderons. Je serai intransigeant, implacable à l'égard de toute forme de terrorisme.* »

– Chômeurs en fin de droits : « *J'attends qu'une législation, que des mesures pratiques, cohérentes, soient prises, d'ici peu, notamment pour que les chômeurs en fin de droits puissent disposer de moyens autres que ceux qu'on leur propose et qui sont ceux de la misère.* »

RÉACTIONS HOSTILES DANS L'OPPOSITION

Seul M. Stasi (CDS) nuance ses « réserves »

Les propos tenus par M. Mitterrand sur le droit de vote éventuel des immigrés pour les élections locales ont suscité des réactions, hostiles pour la plupart, dans l'opposition. M. Jean-Marie Le Pen estime que « *cela reviendrait à faire arbitrer le destin du peuple français par des minorités étrangères ou des Etats étrangers* ». M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale reste « *tout à fait hostile au droit de vote pour les immigrés quels qu'ils soient et quel que soit le vote* ». Pour lui, la « *manipulation de l'opinion publique sur le thème du racisme crée un climat malsain et prépare mal au consensus nécessaire sur le problème de l'immigration* ».

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, note que M. Mitterrand n'a pas dit qu'il mettrait en œuvre cette mesure et a ajouté que, pour le RPR, en tout état de cause, « *c'est non* ». « *M. Mitterrand joue le rôle de provocateur* », affirme M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat. « *Il veut peut-être donner un coup de main à M. Le Pen,* ajoute-t-il. *Sa tentative de faire porter à l'opposition la poussée d'un racisme, qui d'ailleurs n'existe pas, est inconvenante.* » M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, a réagi avec « *stupeur et rejet* ».

Même réaction de M. Didier Bariani, rapporteur des questions sur l'immigration à l'UDF. Le propos du chef de l'Etat n'est recevable, à son avis, ni « *pour le présent* » ni « *pour l'avenir* ». M. Mitterrand « *voudrait donner un coup de pouce à l'extrême droite qu'il ne s'y prendrait pas autrement* », ajoute-t-il.

M. Bernard Stasi, député (CDS-UDF) de la Marne, plus nuancé, se dit « *très réservé* », mais expose, dans *le Quotidien de Paris*, une position comparable à celle du chef de l'Etat : « *Je souhaite que l'on reconnaisse leurs droits aux étrangers et pourquoi pas le droit de vote, mais il faut opérer par paliers* ».

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, estime que le chef de l'Etat a posé le problème en « *des termes justes* ». Dans une interview au *Monde*, il avait déclaré, le 6 novembre dernier que « *le droit de vote, après un certain délai de présence ininterrompue, pour les immigrés aux élections locales serait un facteur d'intégration très puissant* ». Mais, observait-il, « *l'opinion française n'y est pas prête* ».

M. Gérard Fuchs, membre adjoint du secrétariat national du PS et président de l'office national de l'immigration est « *heureux* » des propos tenus par M. Mitterrand « *Donner aux étrangers la possibilité de participer à la vie démocratique des cités où ils habitent et où ils paient leurs impôts me paraît une perspective conforme aux idéaux de la République et de la gauche* », explique-t-il.

Au Parti communiste, M. Charles Fiterman juge insuffisante la démarche du président de la République. « *Le président Mitterrand en dit trop ou pas assez*, a-t-il déclaré, dimanche 21 avril au « Grand Jury RTL-le Monde ». *Il ne suffit pas de dire* », « on est pour le droit de vote mais on ne le fait pas car cela pose des problèmes ». « *Renversons la démarche, attaquons les problèmes. Si après avoir attaqué ces problèmes (chômage, conditions de vie), on veut examiner la participation des immigrés aux affaires locales, nous sommes ouverts à une discussion.* »

En novembre 1984, trois Français sur quatre étaient hostiles au droit de vote des immigrés.

QUESTION : *Etes-vous favorables ou non au droit de vote des immigrés pour les élections municipales ?*

	ENSEMBLE	PRÉFÉRENCE PARTISANE			
	DES FRANÇAIS	PC	PS	UDF	RPR
Favorables	21 %	21 %	31 %	14 %	11 %
Opposés	74 %	76 %	65 %	83 %	85 %
Sans opinion	5 %	3 %	4 %	3 %	4 %

Question extraite d'une enquête réalisée par la SOFRES pour *le Nouvel Observateur* du 9 au 14 novembre 1984 auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

● *La nouvelle droite favorable à un « axe euro-arabe ».* – Dans le n° 53 de la revue *Eléments*, organe du Groupement de recherches et d'études pour la civilisation européenne (CRECE), le courant de pensée de la nNouvelle droite consacre un dossier aux « Arabes », en se déclarant favorable, face à la « *domination américaine et soviétique* » à la constitution d'un « *axe euro-arabe* » qui serait « *susceptible de briser le condominium instauré à Yalta* ».

L'éditorialiste de la revue écrit notamment : « *De part et d'autre de la Méditerranée, en dépit même de ce qui les distingue, l'Europe et le monde arabe se trouvent, en effet, dans une situation comparable ; ils ont à faire leur unité, à se dégager de l'étreinte des deux superpuissances, à maintenir leur identité en accédant à une modernité qui ne consisterait pas à s'absorber dans celle des autres.*

Un verrou contre la guillotine

Le gouvernement peut-il ajouter un verrou supplémentaire contre la guillotine, ou, plutôt, osera-t-il ? M. Mitterrand, qui joue depuis deux ans avec cette idée, a apporté, samedi 20 avril, un début de réponse en annonçant qu'il demanderait bientôt au Conseil constitutionnel son opinion sur une disposition de la convention européenne des droits de l'homme dont la ratification rendrait plus difficile le rétablissement de la peine de mort.

En prenant cette décision, le président de la République risque de ranimer la polémique et d'ouvrir un débat politico-constitutionnel, comme on en a connu l'été dernier. Mais il est déterminé.

Ayant clairement dit qu'il abolirait la peine de mort s'il était élu président, le candidat Mitterrand n'en fut pas moins choisi par les Français, qui étaient et restent majoritairement favorables à la peine capitale. De là vient probablement son obstination. La ratification sur laquelle le Conseil constitutionnel va être consulté parachèverait en effet l'abolition de 1981, fragile comme la majorité à laquelle on la doit. N'a-t-on pas vu fleurir depuis un an des propositions de loi favorables au rétablissement de la guillotine ? De même des hommes comme MM. Raymond Barre et Jacques Chaban-Delmas, qui se mettent en piste pour l'après-1986, sont partisans de la peine de mort.

Contre ce danger, le gouvernement a voulu se prémunir en signant le 28 avril 1983 à Strasbourg, au siège du Conseil de l'Europe, un protocole additionnel à la convention européenne des droits de l'homme. Apparemment anodin et passé relativement inaperçu à l'époque, ce protocole numéro 6 déclare que « *la peine de mort est abolie* », sauf pour « *les actes commis en temps de guerre ou de danger imminent de guerre* ». Par précaution, il ajoute qu'« *aucune dérogation* » à ce principe ne peut être admise, même en cas de « *danger public menaçant la vie de la nation* ».

Revêtu d'une simple signature, ce protocole n'a aucune portée. Ratifié par l'Assemblée nationale et le Sénat, il exclurait le retour à la peine de mort en cas de nouvelle majorité, car il aurait alors valeur de traité. Or en droit français, les traités l'emportent sur les autres sources de droit interne, Constitution comprise. Aucun Parlement dominé par la droite ne pourrait revenir sur un tel engagement avant le délai de cinq ans prévu par une autre disposition de la convention européenne.

Le précédent de 1976

Fort de sa majorité à l'Assemblée nationale, M. Mitterrand peut facilement obtenir la ratification de ce protocole. Mais il y a un obstacle, une de ces difficultés dont les juristes raffolent et qui nourrissent infailliblement les polémiques politiques. Cet obstacle, c'est l'article 16 de la Constitution qui confère au président de la République le droit de légiférer en cas de crise, donc de rétablir, s'il le veut, la peine de mort, du moins est-ce l'avis de certains juristes. Le priver de ce droit ou tenter de l'en priver en demandant au Parlement de ratifier le protocole numéro 6, c'est, soutiennent certains, prendre le risque de voir le Conseil constitutionnel annuler la loi autorisant cette ratification.

M. Mitterrand ne veut pas courir ce risque. C'est la raison pour laquelle il a décidé de demander l'avis du Conseil constitutionnel *avant* de saisir le Parlement, si celui-ci doit être un jour saisi, pour savoir à quoi s'en tenir.

Cette démarche préventive est inhabituelle mais elle n'est pas inédite. M. Valéry Giscard d'Estaing y avait eu recours en 1976, avant l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Comme M. Mitterrand aujourd'hui, il s'était enquis auprès du Conseil constitutionnel de la compatibilité de cette élection avec la Constitution. Que se passerait-il si, par malchance, le Conseil constitutionnel déclarait le protocole numéro 6 contraire à l'esprit voire à la lettre de l'article 16 ? Et qu'adviendrait-il si, en dépit de cet avis négatif, M. Mitterrand persistait dans son intention ? La réponse figure à l'article 54 de la Constitution : il faudrait alors réviser celle-ci, c'est-à-dire réécrire ou supprimer l'article 16, comme cela démange les socialistes et M. Mitterrand depuis longtemps.

On n'en est pas là et il est même douteux qu'on aille jusque-là, ce qui signifie que le feu rouge du Conseil constitutionnel inciterait probablement M. Mitterrand à renoncer à son projet. A charge pour le Conseil d'essuyer une nouvelle grogne des électeurs de gauche : il en a l'habitude.

Quelle sera sa décision ? M. Michel Debré (RPR) a là-dessus une opinion arrêtée et ancienne puisqu'elle remonte à la signature du protocole numéro 6 au lendemain de laquelle il avait dénoncé ce traité « *qui a pour objet de limiter définitivement la liberté de la République en matière pénale* ».

La thèse de l'anticonstitutionnalité développée, il y a deux ans, par l'ancien premier ministre peut tout aussi bien être défendue que son contraire. Elles le seront l'une et l'autre. Le référendum avorté de l'été dernier a montré de quelles prouesses étaient capables les juristes, lorsqu'il leur fallait alimenter les hommes politiques en munitions.

Avec courage, M. Mitterrand s'apprête ainsi à affronter, par juristes interposés, les antiabolitionnistes et leur lobby, actif au Parlement. Lucide, il a cependant compris que le gouvernement ne pouvait retarder éternellement la ratification du protocole numéro 6 et se présenter en même temps comme à l'avant-garde des droits de l'homme en Europe. La France n'a-t-elle pas déjà été devancée, pour cette ratification, par l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la Suède et le Luxembourg ?

BERTRAND LE GENDRE.









IMMIGRÉS

A MARSEILLE

« J'existe, donc je vote ; je vote, donc j'existe ! »

Marseille. – Pendant la campagne des élections municipales de 1983, un slogan farceur avait fleuri non loin de la Canebière. Il proclamait : *« Mohamed, maire de Marseille »*, au moment même où MM. Gaston Defferre et Jean-Claude Gaudin rivalisaient d'intransigeance et de fermeté sur le thème de l'immigration. La provocation était gratuite puisque, comme chacun sait, les immigrés ne votent pas.

Aujourd'hui, pourtant, un nouveau mot d'ordre circule parmi les jeunes Maghrébins marseillais, qui prétend de façon très cartésienne : *« J'existe, donc je vote : je vote, donc j'existe »*. Un mensuel régional maghrébin, *Sahra* (1), vient d'être créé qui rappelle cette évidence : une grande partie des jeunes nés de l'immigration ont la nationalité française et donc le droit de vote. C'est notamment le cas des enfants d'Algériens nés en France après 1962. Ces générations nombreuses atteignent, en ce moment, l'âge de la majorité. Beaucoup auraient déjà pu participer au scrutin cantonal, mais une infime minorité est inscrite sur les listes électorales. *Sahra* appelle les jeunes Français d'origine maghrébine à devenir des électeurs afin d'exprimer *« la volonté de toute une communauté de vivre en paix dans le respect de ses droits »*.

Une fédération régionale d'associations s'est constituée depuis quelques semaines en Provence-Côte d'Azur pour organiser une campagne d'inscription collective sur les listes électorales *« pour que l'opinion publique et les responsables politiques prennent conscience de notre force »*. D'autres initiatives similaires ont été prises, notamment dans le Nord et en région parisienne. Le principe d'une campagne nationale sur ce thème a été décidé, samedi 20 avril, lors d'une journée de réflexion à Paris.

De notre envoyé spécial

Cauchemar

Les militants associatifs des quartiers marseillais, qui veulent populariser l'idée d'un vote des « immigrés français », envisagent même de présenter leurs propres candidats aux élections législatives, comme cela s'est déjà fait dans plusieurs villes de France aux dernières élections municipales et cantonales. Plus généralement, ils souhaitaient favoriser l'émergence, parmi la deuxième génération d'une conscience collective dont la marche pour l'égalité et Convergence 84 avaient été les premières manifestations.

L'exercice du droit de vote n'est pas toujours bien vu dans les familles maghrébines, où il réveille les conflits et symbolise l'assimilation et, donc, le rejet des origines. Dégoûtés par le jeu politique traditionnel, les jeunes considèrent le vote comme un acte d'allégeance à une société qui les rejette. *« Français ou pas, c'est ta tête que l'on regarde pour te donner un boulot ou un logement »*, dit l'un d'eux.

A Marseille, où ils sont nés souvent, il y a cette haine qui s'affiche, en particulier à l'approche d'une échéance électorale : *« Arabes, le tombeau ou le bateau. »* Alors, quelques-uns, pour fuir ce cauchemar, proclament qu'ils ne sont *« pas d'ici »*, qu'ils rentreront *« au pays »*, en oubliant que pour retourner quelque part il faut y avoir vécu un jour. Certains jeunes Maghrébins doivent leur nationalité française au hasard d'une date de naissance et d'un accord de décolonisation. Ni leur maître d'école ni les policiers qui contrôlent leurs papiers ne les ont considérés comme des Français à part entière. Ils ont fini par douter de leur identité et préfèrent s'affirmer *« arabes »*, *« marseillais »* ou simplement citoyens d'un quartier HLM. *« Mon pays, c'est les Flamants »*, déclare une jeune fille de cette cité noyée en pleine ZUP.

Survivre

Les dérapages du Parti socialiste à Marseille et la spectaculaire percée de l'extrême droite ont réveillé les jeunes issus de l'immigration. La riposte aux derniers assassinats racistes a donné lieu à une nouvelle mobilisation, encouragée par le succès du badge *« Touche pas à mon pote »*.

Quelques-uns ont soudain pris conscience, entre les deux tours, que la nationalité française leur permettait de donner leur avis. On a vu des jeunes d'origine algérienne se présenter dans un bureau de vote munis d'une simple carte d'électeur de la Sécurité sociale, ignorant qu'ils n'étaient pas inscrits sur les bonnes listes. Le candidat d'extrême droite a finalement été battu dans le canton 14 B par le conseiller général sortant communiste, non sans avoir réuni le tiers des voix au second tour. Les électeurs du centre-ville, eux, ont donné au Front national son premier élu départemental, M. Jean Roussel, qui avait promis de *« rendre la Canebière aux Marseillais »*.

Une litanie inquiète parcourt les cités-ghettos des quartiers nord : *« S'ils gagnent, nous n'aurons plus qu'à partir. »* Sur le béton couleur angoisse, le nom de M. Le Pen, accolé aux qualificatifs les plus désagréables, a recouvert les serments d'amour percés d'une flèche. A Bassens, une ancienne cité d'urgence rénovée, on est trop occupé à survivre pour parler vraiment politique. Sur quelque cinq cents jeunes Maghrébins et Gitans, à peine une trentaine ont un emploi. Leurs préoccupations passent à cent lieues du droit de vote. Pourtant, le mouvement pour l'inscription sur les listes électorales a trouvé ici plusieurs de ses militants, parmi les animateurs recrutés sur place par les centres sociaux des quartiers pour organiser des activités sportives ou culturelles.

Fatima, vingt et un ans, adhère à l'Association des femmes maghrébines en mouvement. Pour elle, la participation aux élections peut permettre aux jeunes Maghrébins français de *« casser le mythe du retour »* auquel la génération précédente s'est raccrochée en vain depuis des décennies. Son père travaille pour la France depuis les années 50 mais n'a jamais rompu avec l'Algérie. Fatima refuse de passer sa vie entre deux chaises. *« Pour moi, aller en Algérie, c'est comme partir en Angleterre. »* Elle a donc choisi la France, mais sans renier ses origines, ses coutumes, ses parents, sans oublier ses blessures.

PHILIPPE BERNARD.

(1) *Sahra*, 16, rue Desaix, 13003 Marseille.

L'expérience de Mons-en-Barœul

Mons-en-Barœul, commune du Nord, devrait bientôt faire élire par les communautés étrangères qui y vivent deux ou trois « conseillers associés » à la municipalité parmi leurs ressortissants.

Cette ville de 27 000 habitants compte 7,6 % d'étrangers, soit une proportion légèrement supérieure à la moyenne nationale (1). Une trentaine de nationalités y sont représentées. Les plus importantes sont les Algériens, les Marocains et les populations d'Asie du Sud-Est.

Le maire socialiste – depuis 1977 – de Mons-en-Barœul, M. Marc Wolf, avait proposé à la fin de l'année dernière d'associer plus étroitement par ce moyen à la gestion municipale les communautés étrangères pour faciliter leur insertion et équilibrer par ce droit nouveau leurs devoirs (qui se traduisent, entre autres, par le paiement de l'impôt).

Suite logique de ce projet qui a, depuis, été adopté par le conseil municipal, une inscription sur une liste électorale spéciale a commencé au début du mois d'avril.

La date du vote, prévu pour le 19 mai, devra peut-être être repoussée d'un mois en raison de l'inégale « réponse » des diverses communautés à cette démarche préalable. L'inscription se fait bien dans les communautés algérienne et marocaine (les plus implantées et les mieux organisées). Mais le taux en est très faible chez les étrangers venus du Sud-Est asiatique et pour les communautés plus réduites appartenant à la Communauté européenne.

La question se pose aussi de savoir si trois conseillers associés seront élus, comme prévu initialement, ou si leur nombre sera ramené à deux en cas d'inscriptions insuffisamment nombreuses. Le dispositif initialement retenu prévoit que tout électeur étranger inscrit votera pour élire un candidat de chacune des trois plus importantes communautés.

Les futurs conseillers associés devraient être assistés de délégués qui représenteront plus largement les communautés étrangères dans leur diversité.

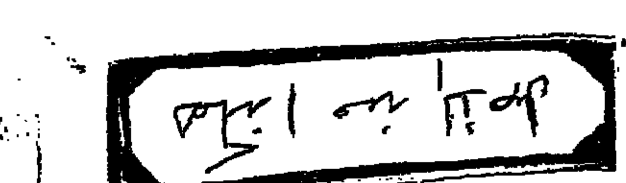
Pour ne pas contrevenir aux termes de la loi en vigueur, les nouveaux élus étrangers ne pourront pas délibérer, au sens strict, au sein du conseil municipal. Deux solutions peuvent être retenues pour tenir compte de cette situation. Ou bien les séances du conseil municipal sont administrativement suspendues chaque fois que les conseillers associés étrangers prennent la parole. C'est déjà le cas, à Mons-en-Barœul, lorsque la parole est donné au public pendant la réunion du conseil municipal. Ou bien le conseil municipal « au complet » débat librement dans une première phase avant les votes auxquels il est procédé, ensuite, avec les seuls membres de droit du conseil municipal.

MICHEL KAJMAN.

(1) La part des étrangers dans la population totale est de 6,8 %, selon les résultats du recensement de 1982. *« Ces proportions*, indique l'INSEE, *les plus élevées depuis la dernière guerre, sont voisines de celles (6,6 %) de 1931. »*

UN MILLION DE NOUVEAUX ÉLECTEURS

Le Président de l'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle (ONASEC) pour les Français musulmans rapatriés, M. Georges Morin, évalue à un million le nombre des nouveaux électeurs potentiels que représentent, dans notre pays, parmi les Français maghrébins, les enfants des anciens harkis, arrivés en France à la fin de la guerre d'Algérie, et les enfants des travailleurs étrangers originaires d'Afrique du nord, venus de l'autre côté de la Méditerranée pour répondre aux besoins de l'économie nationale : *« Pour ne compter que les fils de harkis et les fils d'immigrés*, dit-il, *ces jeunes atteindront bientôt le million de personnes et, heureusement pour eux, cela signifie aussi à terme un million d'électeurs. Comme bien d'autres minorités avant eux, ils ont compris que, dans un pays démocratique, le bulletin de vote constitue souvent un appel efficace à la compréhension de ceux qui gouvernent. Bien sûr, il serait tout aussi illusoire et méprisant d'imaginer un « vote musulman » que d'imaginer un « vote juif » ou un « vote protestant » ; nous ne sommes pas aux Etats-Unis avec leur juxtaposition de communautés, mais en France ; c'est-à-dire dans un vieux pays, où, quelle que soit la force des liens religieux, ethniques, ou culturels, les communautés sont largement atomisés et absorbées dans l'ensemble national, chacun de ses membres retrouvant une parfaite autonomie dans ses choix politiques. Mais comme dans toute communauté minoritaire une mémoire et des réflexes collectifs subsistent, qui peuvent influencer les orientations politiques de beaucoup de ses membres à des moments décisifs. Cela aussi personne ne devra l'oublier. Les souffrances endurées, les espoirs entrevus, le combat antiraciste, beaucoup de choses portent tout naturellement la communauté française maghrébine vers les forces de progrès. A elles*, conclut M. Morin, *de montrer concrètement qu'elles sont dignes de cette confiance. »*



هكذا عند الأصل

POLITIQUE

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

M. Fiterman accuse le PS de pratiquer avec la droite « une sorte de cogestion du pays »

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, invité du « Grand Jury-RTL-*le Monde* », le dimanche 21 avril, a accusé les socialistes de pratiquer avec la droite « *une sorte de cogestion du pays au bénéfice des grands intérêts privés* ». Venant après les « convergences » entre le PS et l'opposition, relevées par M. André Lajoinie au début de la semaine dernière, puis les déclarations de M. Georges Marchais, affirmant que le premier ministre « *ne dit pas la vérité* », les propos de M. Fiterman sur la « *social-médiocratisation* » du pays et ses appels aux « *travailleurs* » pour qu'ils « *mettent les pieds dans le plat* » achèvent de démontrer que le PCF cherche à sortir d'un jeu politique sur lequel il n'a plus de prise.

Ainsi M. Fiterman s'est-il refusé à indiquer l'attitude qu'adopteront les communistes après les élections législatives de 1986. Le scrutin proportionnel leur permettant d'aborder ces élections sans répondre à la question des alliances, ils entendent faire campagne contre tous les autres et, en premier lieu, contre le PS. Toutefois, M. Fiterman a rejeté la position de M. Raymond Barre sur la cohabitation. Il est clair, en effet, qu'une élection présidentielle provoquée par la démission de M. Mitterrand sous la pression de la droite, en 1986, prendrait le PCF de court. Il préférerait affronter cette élection seulement après que l'électorat de gauche aura fait l'expérience de la cohabitation entre M. Mitterrand et la droite.

P.J.

M. Charles Fiterman a déclaré que « *la question de la cohabitation constitue un double piège* ». D'une part, précise-t-il, « *on veut faire tourner tout autour de la question de savoir qui va être avec qui et contre qui* », mais « *cela aboutit à masquer la vraie question : Pour quoi faire ?* ». D'autre part, « *si les Français, si les travailleurs se contentent de regarder tourner* (...) *le petit manège politicien, il est évident qu'ils ne trouveront pas la solution. Il faut qu'ils mettent les pieds dans le plat, il faut qu'ils interviennent eux-mêmes dans ce débat, qu'ils prennent la parole pour, demain, prendre des pouvoirs* », a souligné l'ancien ministre des transports.

Pour M. Fiterman, le PS et la droite « *ont déjà commencé à se retrouver aujourd'hui. Il y a convergence ; il y a déjà début de cohabitation ; je dirai même – le mot cohabitation n'est pas approprié – qu'il y a une sorte de cogestion du pays au bénéfice des grands intérêts privés, au bénéfice du capitalisme et contre les intérêts des travailleurs.* » L'ancien ministre a cité, parmi les sujets sur lesquels il y a, selon lui, convergence entre le PS et la droite, « *les restructurations, le redéploiement, la fermeture d'entreprises, la flexibilité, la réduction du pouvoir d'achat, la réduction des dépenses publiques, l'accroissement des profits, la dénationalisation, la privatisation de la télévision* ».

Pour ce qui est du débat sur les institutions, M. Fiterman estime que M. Raymond Barre « *est en pleine contradiction* » avec lui-même, puisque, tout en affirmant le rôle prééminent du président de la République, il soutient que ce rôle peut être remis en cause par des élections législatives. Selon M. Fiterman, « *nous sommes en train d'amorcer une crise des institutions, parce qu'il* (...) *est de plus en plus difficile, même avec le concours du Parti socialiste, de gérer ce pays contre la volonté des gens et d'une manière qui ne résout pas les problèmes, et que cela se répercute sur le fonctionnement des institutions* ».

« *Il y a dans ce pays des millions de gens désappointés, amers, déçus, et dont certains sont tentés par le repli sur soi, par la résignation*, a déclaré M. Fiterman. *A tous ces gens, je dis : « Il faut regarder la réalité » en face. » Et je suis presque tenté de leur dire : « Il faut regarder le » Parti socialiste en face, en parti- » culier ses dirigeants. » Il ne sert à rien de se masquer les réalités. On ne peut pas envisager l'avenir* (...) *si on laisse ce pays perdre ses traditions de progrès et de rénovation, ce qui a fait son image dans le monde, si on va vers une sorte de « social-médiocratisation ». Il faut constater que, malgré une victoire qui l'a placé en position dominante, le Parti socialiste* (...) *s'est montré incapable de résoudre les problèmes de fond du pays. Il a cédé devant les pressions de toutes sortes, celles des puissances d'argent de l'intérieur et de l'extérieur ; il s'est montré incapable de conduire avec succès une entreprise de transformation sociale.* »

Selon M. Fiterman, « *les nationalisations sont encore à faire* ». « *On a étatisé, on a installé l'Etat comme actionnaire, mais on n'a changé ni les orientations de la gestion ni la manière de gérer, et l'on n'a pas donné aux travailleurs la place qu'ils devaient avoir dans ces entreprises* », a-t-il déclaré.

L'ancien ministre a déclaré, d'autre part, au sujet de l'émission « Face à la guerre », sur FR 3, qu'« *Yves Montand n'est plus qu'un vieux traîneur de sabre qui fait des émissions dignes de celles de « Paix et liberté » il y a trente ans, à l'époque de la guerre froide. Et quand, c'est vrai, le gouvernement et le président de la République cautionnent cela, je dis que c'est un triste spectacle* ».

LE CDS ÉCARTELÉ

Les centristes refusent toute cohabitation mais ne veulent pas casser l'union de l'opposition

Il n'était pas question, pour la seule raison qu'il a des sympathies barristes, que le conseil politique du CDS, réuni samedi 20 avril, conteste « *l'accord pour gouverner* » signé le 10 avril par MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet. Toutefois, pour concilier leur attachement à l'ancien premier ministre et le respect de leur engagement, les centristes ont tenu à préciser que cet accord « *ne peut assurer efficacement le redressement du pays que si, après la victoire de l'opposition, M. Mitterrand remet son mandat en question* ». Pour le CDS, « *en affirmant qu'il ne resterait pas «inerte» et qu'il assumerait l'intégralité de ses pouvoirs* », le président de la République « *condamne le pays soit à l'affrontement qui mettrait la France en état de crise chronique, soit au compromis politique permanent qui interdirait le redressement national* ».

Cette analyse, M. Pierre Méhaignerie l'avait exposée dans *Démocratie moderne*, hebdomadaire de son parti, avant même la réunion du conseil politique. Le président du CDS la justifie par des raisons de « *clarté* », d'« *efficacité* » et de « *morale* ». Selon lui, le CDS *ne peut soutenir « un gouvernement procédant de l'actuel président de la République car MM. Mitterrand et Fabius ont, par leurs mensonges, fermé les portes de la cohabitation* ».

Si il « *n'a plus à énoncer ce qui le lie à Raymond Barre* », car il l'a fait « *depuis longtemps* », le CDS n'entend pas, par une allégeance trop marquée à l'ancien premier ministre, rallumer dans l'opposition une guerre qui compromettrait ses chances de succès aux législatives. Certains n'ont pas manqué, au cours des discussions à huis clos du conseil politique, de souligner les points sur lesquels il n'y avait pas totale identité de vue entre le CDS et M. Barre, tels la défense, l'Europe ou encore la peine de mort. De même, a été relevé le paradoxe qui consistait à signer, avec des partenaires de l'opposition, un accord de gouvernement et à soutenir ensuite M. Barre qui n'est pas loin de considérer cet accord comme « *un torchon* ».

Il n'empêche que les participants – y compris M. Jean Lecanuet, président de l'UDF – ne se sont pas opposés au vote de la motion qui engage le CDS dans la voie du refus de la cohabitation. Pour autant, le CDS ne souhaite pas que « *l'enjeu des élections législatives soit confondu avec celui de l'élection présidentielle qui suivra* ».

Le souci de M. Méhaignerie est « *de ne casser ni l'UDF, ni l'opposition* », mais de convaincre. Aussi ne juge-t-il pas « *souhaitable* » que « *se généralisent* » les déclarations de leur soutien à M. Barre faites par plusieurs députés, UDF ou non inscrits.

D'ici au 15 juin, le CDS examinera les situations, département par département. Pour M. Méhaignerie, il y aura « *deux listes toutes les fois que c'est possible pour assurer le renouvellement politique, une liste chaque fois que l'efficacité le nécessite* ».

La préparation des listes doit être discutée autour du président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, avec les représentants des diverse composantes de l'UDF, MM. Jacques Barrot pour le CDS, Philippe Mestre pour les adhérents directs, Michel d'Ornano pour le Parti républicain et André Rossinot pour le Parti radical.

Quant à l'élection présidentielle, que le CDS souhaite voir organiser le plus tôt possible après les législatives, elle doit permettre la reconstruction d'une majorité qui soit « *la plus large et la plus ouverte* », assure M. Barrot. Pour le secrétaire général du CDS, il faut ouvrir l'alternance « *aux guéris du socialisme* ».

A. CH.

L'OPA de M. Barre sur l'UDF prend consistance

Après ceux des régions Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Pays de la Loire, les députés UDF d'Alsace ont rendu public leur ralliement à M. Raymond Barre. MM. Jean-Marie Caro, Germain Gengenwin, Emile Koel et Adrien Zeller, élus du Bas-Rhin et Jean-Paul Fuchs, élu du Haut-Rhin, expliquent leur engagement aux côtés de l'ancien premier ministre « *pour les prochaines échéances électorales* », par le fait que « *ses analyses lucides, ses convictions et ses positions fermes permettront le mieux de donner à la France les moyens de son redressement* ».

Relayant les mises en garde lancées par M. Jacques Chirac sur les risques de division de l'opposition, M. Robert Grussmann, porte-parole strasbourgeois du RPR, a réagi à cette initiative en jugeant « *important que les parlementaires UDF se déterminent par rapport à la notion et à la réalité de la majorité alsacienne et plus par rapport à leurs partenaires du RPR* ». Cette « *majorité alsacienne* » auquel le RPR se montre attaché dans cette région ne s'est pas construite sans difficulté : la rivalité entre néogaullistes et UDF s'est encore manifestée lors des longues négociations qui ont précédé les élections cantonales de mars dernier.

Pour les partisans de M. Barre, ces ralliements successifs (des initiatives similaires sont attendues en Champagne-Ardenne et Bourgogne) montrent que l'objectif d'une centaine de députés barristes dans la prochaine Assemblée nationale ne relève pas de l'utopie ; d'ores et déjà le ralliement de vingt-cinq sortants a été enregistré.

De moins en moins solitaire

A côté de ces soutiens individuels, les prises de position du CDS dont le conseil politique était réuni samedi et la décision prise par le bureau exécutif des adhérents directs de l'UDF de soumettre le 11 mai prochain à leur convention nationale « *un texte soutenant la position de Raymond Barre rassemblant les Français qui, seuls détiennent par leur vote la solution de leurs problèmes et doivent être en mesure d'exercer leurs responsabilités en pleine clarté* », ne peuvent que conforter l'ancien premier ministre et du même coup rendre encore plus délicate pour l'UDF la préparation des élections législatives. M. Barre apparaît de moins en moins « *solitaire* » et sa démarche se trouve ainsi relayée par des responsables de partis.

Ses partisans les plus convaincus se défendent de vouloir mettre à mal l'union de l'opposition tout comme la cohésion de l'UDF. Leur assurance, qu'ils tirent essentiellement des sondages, affirmant de semaine en semaine la percée de leur chef de file, se trouve confirmée par le phénomène de « *tache d'huile* », non « *systématique* » et non « *organisé* » tiennent-ils à souligner. A leurs yeux, tôt ou tard, l'opposition devra écarter toute perspective de cohabitation avec l'actuel président de la République ; ce refus sera, pronostiquent les mêmes, « *le meilleur ciment* » de l'opposition.

Pour l'instant, ce refus apparaît surtout comme un dissolvant de l'union. C'est ce que craignent nombre de sympathisants de l'ancien premier ministre qui jugent ses manières « *un peu abruptes* ». L'objectif est certes le départ de M. Mitterrand, reconnaissent-ils, mais il sera d'autant plus inéluctable que l'union de l'opposition garantira une victoire ample aux législatives. Cette future majorité qui, considère-t-on au CDS, doit être une majorité d'« *espoir* » et non de simple « *rejet* » de la gauche, devrait préfigurer celle qui sera issue de l'éventuelle élection présidentielle attendue au lendemain des législatives. Or, en se montrant trop sûrs d'eux-mêmes, les « barristes ultras » risquent de donner l'impression d'un « *univers idéologique et doctrinal bouclé* », inadapté à la constitution d'une majorité présidentielle large.

ANNE CHAUSSEBOURG.

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

« *Toute autre voie que celle de l'indépendance est impossible à imaginer pour la paix* »

déclare M. Jean-Marie Tjibaou

Les décisions du gouvernement concernant la Nouvelle-Calédonie devraient être, pour l'essentiel, annoncées à l'occasion du conseil des ministres du 24 avril. Le chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, s'en est entretenu dimanche 21 avril, à Paris avec le délégué du gouvernement dans le territoire, M. Edgard Pisani, tandis que le président du gouvernement local, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, s'apprêtait à regagner Nouméa, où il est attendu mardi. « *Toute autre voie que celle de l'indépendance est impossible à imaginer pour la paix en Nouvelle-Calédonie* », a déclaré, samedi, le président du Front de libération nationale kanake et socialiste.

M. Tjibaou s'est en outre déclaré opposé à toute négociation sur l'installation d'une base stratégique à Nouméa, tant que la Nouvelle-Calédonie ne sera pas devenue indépendante. Or le gouvernement estime que ce dossier n'est « *pas négociable* ». Sur ce point, le désaccord est donc total entre les indépendantistes et le pouvoir.

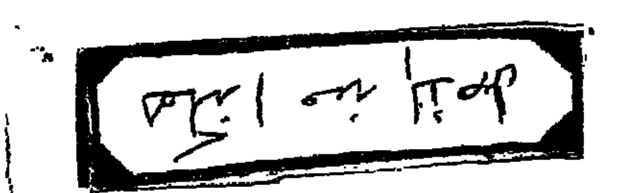
Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a rendu hommage, dimanche soir, au «Club de la presse» d'Europe 1, à l'action de M. Pisani : « *Edgard Pisani, par sa présence, par son action, par sa parole, a amené à faire prendre conscience aux uns et aux autres de la nécessité de rechercher une solution pacifique* a-t-il notamment déclaré. *Il a fait du bon travail dans une situation très difficile. C'est l'homme de la situation. Il a réussi. En Nouvelle-Calédonie, il n'y a pas eu de bain de sang ; l'ordre s'est rétabli progressivement, presque complètement.* » M. Joxe a confirmé que la date du scrutin d'autodétermination serait, toutefois, « *repoussée* » : « *La réflexion se poursuit. L'expérience a montré qu'il n'y avait pas lieu de faire preuve de précipitation dans cette affaire.* » Le ministre de l'intérieur a ajouté : « *La solution de justice va peut-être triompher, solution qui consiste à trouver les moyens de la cohabitation, sans qu'il y ait massacre, guerre civile, attentats à répétition. Peut-être aujourd'hui peut-on l'espérer plus qu'on ne le pouvait en novembre* (...). *Je suis donc assez optimiste maintenant.* »

Cinq mille manifestants à Paris

La Journée internationale de solidarité avec le peuple kanak a été marquée, samedi à Paris, par une manifestation qui a réuni plus de cinq mille personnes, à l'appel de l'association Information et soutien aux droits du peuple kanak et d'une vingtaine d'autres organisations, parmi lesquelles le PSU, la Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière, la Fédération anarchiste, l'Union démocratique bretonne, l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), le Mouvement pour une Guadeloupe indépendante (MPGI), les « verts », le Comité du Larzac, l'Union CFDT de la région parisienne, le Syndicat (CGT) de correcteurs, etc. Le président du FLNKS, Jean-Marie Tjibaou, accompagné de son ministre de la sécurité, M. Léopold Jorédié, et des principaux représentants de la communauté mélanésienne en France, marchait à la tête du cortège, qui a défilé, sans incident, de la place Denfert-Rochereau à la place de la République, derrière des banderoles indiquant : « *Nous sommes soixante mille Machoro !* » ; « *Plan Pisani = néo-colonialisme* ». Les manifestants scandaient : « *Eloi Machoro, ton combat continue !* », « *A Nouméa, les colons n'ont aucun droit !* », etc.

Au terme de ce rassemblement, M. Djibaou a notamment déclaré : « *En Kanaky, malgré les difficultés, nous avons arrêté le cours de l'histoire coloniale* (...). *Le projet du gouvernement devait sortir avant les cantonales, puis il a été retardé à cause de la réforme électorale ; maintenant il semble qu'il sortira en juillet. J'espère qu'à la fin du mois nous connaîtrons, lors de l'allocution de M. Mitterrand* [le 28 avril sur TF 1] *le contenu et le calendrier de ce projet qui engagera définitivement le processus pour l'indépendance.* » « *Ce qui est acquis aujourd'hui*, a ajouté le chef du mouvement indépendantiste, *c'est qu'il n'y aura plus de sécurité pour personne en Nouvelle-Calédonie sans indépendance. La sécurité, désormais, en Kanaky, s'appelle indépendance. J'espère que le gouvernement a assez conscience qu'il ne peut pas composer autre chose qu'un processus conduisant notre pays à l'indépendance.* »

M. Tjibaou a également réaffirmé son refus de l'installation d'une base stratégique en Nouvelle-Calédonie : « *Nous considérons que toute négociation pour l'avenir ne peut s'engager qu'entre pays souverains. Que la France veuille installer des bases militaires ici ou là, c'est son problème ; mais la signature du peuple kanak sera engagée par le pays souverain. Pour le moment, la France discute avec elle-même, négocie avec elle-même. Le peuple kanak ne se sentira engagé que par des discussions qui auront été garanties par la signature de son gouvernement dans sa souveraineté. Nous ne voulons pas que notre pays se transforme en porte-avions de quelque puissance que ce soit.* » Le président du FLNKS a souligné : « *Nous ne reculerons plus. Toute autre voie que celle de l'indépendance est impossible à imaginer pour la paix de tous les hommes en Nouvelle-Calédonie.* » Concluant son discours en évoquant le rôle de la France dans la défense des droits de l'homme, M. Tjibaou a lancé à son auditoire : « *Débarrassez-vous vite de nous, pour votre propre liberté et notre liberté ! Vive vous !* »



culture

Les arts à Grenoble

Grenoble se veut, aujourd'hui comme hier, synonyme de créativité. Ce n'est pas vrai seulement du domaine scientifique et industriel. La patrie de Stendhal tient aussi à montrer son dynamisme culturel. La Maison de la culture a présenté, le jeudi 19 avril, la première mondiale de Mammame, spectacle dansé de Jean-Claude Gallotta, donné par le groupe Emile-Dubois. Le lendemain, Jack Lang, ministre de la culture, son collègue marocain, Mohamed Ben Aïssa, et Alain Carignon, maire RPR et président du conseil général, ont ouvert une série d'expositions sur le thème « Présences artistiques à Grenoble », à l'occasion de l'inauguration du Centre national d'arts contemporains que dirige Pierre Gaudibert.

Le Monde, *qui consacrera à Grenoble, dans son numéro daté 9 mai, la première d'une série d'études sur les grandes villes de France, était associé à ces manifestations auxquelles assistait son directeur André Fontaine.*

Le Jack Lang marocain

Avec son allure de grand d'Espagne (et pourquoi pas puisqu'il est d'Asilah, ancienne fondation ibérique sur la côte atlantique du Maroc ?), Mohamed Ben Aïssa, nouveau ministre chérifien des affaires culturelles, a ravi, pour une fois, la vedette à M. Jack Lang, vendredi 19 avril à Grenoble, lors du lancement du cycle « Présences artistiques du Maroc » (*le Monde* daté du 21-22 avril).

Même s'il n'avait pas été nommé ministre ces jours derniers par le roi Hassan II, M. Ben Aïssa se serait trouvé aux inaugurations de Grenoble. Il a en effet joué un rôle décisif *dans la préparation de ces manifestations*, l'une d'entre elles étant une exposition sur la vie culturelle de la ville d'Asilah, dont il est député et maire (Rassemblement national des indépendants) depuis plusieurs années. Ayant débuté dans la vie comme photographe d'art, M. Ben Aïssa, devenu ensuite expert en informations à la FAO à Rome, puis homme politique et journaliste à Rabat (il dirigeait jusqu'à présent le quotidien francophone *el Maghreb*), avait retrouvé pour Grenoble ses premières amours artistiques. On y voit actuellement, à la galerie de la Bibliothèque municipale, une série de clichés qu'il a réalisés, de l'Afrique à la Scandinavie.

La création, il y a une dizaine d'années, entre les petites rues andalouses et les remparts lusitaniens d'Asilah, d'un Moussem, « saison » artistique et estivale, a valu à la cité et à son édile la visite et l'amitié aussi bien de Léopold Senghor que d'Alberto Moravia ou d'Ettore Scola. C'est cette création qui, sans doute, rapproche le plus Mohamed *Ben Aïssa de Jack lang. Asilah égale* Nancy. Sans la notoriété du Moussem, il est vraisemblable que le souverain alaouite n'aurait pas eu l'idée d'appeler son promoteur au gouvernement, donnant ainsi au Maroc son premier ministre de la culture qui ne *soit ni un bureaucrate ni seulement* un politique.

Ce que les créateurs maghrébins somment, non sans envie, « l'*« esprit d'Asilah »*, fait de fidélité et d'éclectisme, est donc maintenant aux commandes d'un ministère de Rabat. Cet esprit avait déjà attiré à Asilah des artistes comme Farid Belkahia, peintre marrakchi, ou Tahar Ben Jelloun, poète tangérois, celui-ci composant pour la cité de Ben Aïssa un poème qui fit le tour du royaume : *« J'ai une ville dans les yeux. »* Cette ville où le maire a comme adjoint un peintre, Mohamed Melehi, dont les œuvres sont en ce moment exposées à Grenoble.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Les peintres entre modernité et tradition

Grenoble se met à l'heure marocaine. Tous les lieux culturels de la ville, le Musée de peinture, la Maison de la culture, l'Ecole des beaux-arts, les bibliothèques, les galeries, ont été mobilisés pour ces *« présences artistiques du Maroc »* voulues par le nouveau Centre national d'art contemporain, dont c'est la *première manifestation.*

Que sait-on de la peinture au Maroc ? On la confond souvent, on l'identifie aux images convenues, naïves ou folkloriques du genre haut en couleur locale que la colonisation a conforté longtemps, que les touristes entr'aperçoivent encore dans les halls d'aéroports et d'hôtels. Une peinture nouvelle et moderne existe pourtant, de moins en moins fragile, mais difficile à découvrir. Elle n'est pas le fait d'une école homogène, mais d'individualités et d'aventures diverses. Elle n'est pas organisée à l'intérieur du pays, ni à l'extérieur. Elle n'est pas soutenue par l'Etat, ni par un gros marché. Au Maroc il n'existe que trois ou quatre galeries, deux à Casablanca, une à Rabat : l'Atelier, dont les activités font l'objet d'une exposition particulière, à la Fondation Hébert-d'Huckermann, à La Tronche.

Pas de musées, peu de manifestations, et, pour la diffusion des arts plastiques, seulement quelques opérations ponctuelles, des initiatives comme celle de la petite ville d'Asilah, près de Rabat, dont le Moussem est devenu un lieu de rencontres internationales. Pas trace non plus, ou presque, de manifestations, de catalogues, de livres, presque rien qui évoque l'existence toute récente d'une peinture nouvelle, qui n'a pas plus de trente ans, qui a vu le jour avec l'indépendance.

Regards sur l'héritage

L'exposition centrale, au musée, réunit dix-neuf artistes, que l'on retrouve exposés individuellement dans les galeries grenobloises. Les artistes figuratifs professionnels ont été écartés au profit des autodidactes, des naïfs authentiques ou des représentants de l'art brut, comme Chaïbia ou Saladi. Du côté de la peinture savante et cultivée, on a choisi les abstraits, qui procèdent du signe, de la calligraphie, de la lettre.

Ni bilan ni rétrospective, cette exposition retrace trois moments, à travers trois générations d'artistes.

A. Cherkaoui est l'un des pères fondateurs. Mort prématurément en 1967, alors qu'il n'avait pas trente-cinq ans, il a évolué dans le milieu de l'école de Paris. Il a opéré la synthèse entre l'abstraction lyrique et des formes inspirées par des traditions calligraphiques, réalisant une peinture de signes, aux couleurs vibrantes.

Belkahia, Chebaa et Melehi, ont été, quant à eux, à la fin des années 60, les principaux animateurs de l'« école de Casablanca », où, aux Beaux-Arts et dans la sphère de la revue *Souffles* du poète Laabi, ils se sont livrés à l'inventaire et à l'étude de leur formidable héritage culturel. Ils ont recherché les signes majeurs de leur culture qu'ils avaient également reconnus chez de grands représentants de la modernité en Europe, comme Paul Klee ou Matisse. Ces artistes et d'autres, qui se sont révélés peu après, ont reçu une formation hétérogène et pratiqué le nomadisme artistique à travers l'Europe d'est en ouest, avant de chercher à créer des liens, et des échanges, au sein du monde arabe.

F. Belkahia, après avoir travaillé le cuivre, a repris les motifs des tatouages berbères, et des signes symboliques pré-calligraphiques sur des peintures-teintures de peaux traitées par lui, tendues sur des supports aux formes diversifiées allant du cercle, de la main, aux rondeurs anthropomorphiques, aux découpes suggestives, d'une fantaisie profane *et sacrée à la fois. Cette fantaisie* habite, sous une forme plus froide (démentie par l'éclat des couleurs), plus systématique, la peinture de Melehi – l'instigateur des opérations de peintures murales à Asilah, sa ville natale. On peut la situer, en référence, à l'écriture soufique, mais elle libère une vague montante de rubans ondulés, la mer.

Théoriciens et agitateurs, ces peintres aujourd'hui assagis, ont permis à de nouveaux venus, comme Rabi, un gestuel tranquille, dont les traces noires balayent un champ pictural de lumière, de s'épanouir. Comme Kacimi et Bellamine, tous deux à la pointe la plus avancée de l'art actuel. S'ils interrogent les écritures, la tradition, les cultures de l'Orient, ils s'efforcent, en même temps dans leur œuvre, d'oublier.

Kacimi, dans des toiles libres de châssis, accumule des signes qui se précipitent en bordure de noir ou de monochrome bleu, signes-corps vivants de panique en marge du désert.

Bellamine, qui vit depuis un an et demi à Paris, accroche ses ruissellements de peinture très sensible, en blanc et gris, à un arc. Porte murée ? Porte ouverte ? *« Je crois,* dit-il, *que je vais revenir à la mémoire maintenant. Ce n'est pas parce que c'est l'air du temps, mais j'ai quitté le Maroc qui me bloquait. J'étais dedans. Maintenant, à Paris, c'est différent. »*

GENVIÈVE BREERETTE.

★ « Présences artistiques du Maroc » à Grenoble. Musée (place de Verdun), Maison de la culture et diverses galeries. Jusqu'au 10 juin.

Le profil du CNAC

Le Centre national d'art contemporain de Grenoble, que dirige Pierre Gaudibert, le conservateur en chef du Musée de peinture, est le deuxième CNAC à *voir le jour, après celui de Nice* (à la Villa Arson). Sa création a été décidée en 1982 par le gouvernement, sur proposition de M. Hubert Dubedout, l'ancien maire de la ville. Le projet a été repris et modifié par son successeur, M. Alain Carignon : on envisageait la construction d'un bâtiment nouveau. Le CNAC aura sans doute la grande et belle halle Bouchayer, construite pour l'Exposition universelle de 1900 *(attribuée à Eiffel) et transportée* à Grenoble. En revanche, un nouveau musée dit d'« intérêt national » devrait remplacer l'actuel Musée de peinture, dont les collections sont à l'étroit, place de Verdun.

Le CNAC de Pierre Gaudibert a une double orientation :

– sensibiliser des « médiateurs culturels », responsables d'institutions, et élus de plus en plus nombreux à être associés à la vie artistique, notamment pour la constitution des collections régionales d'art contemporain ;

– développement d'échanges culturels avec le tiers-monde, ouverture aux expressions artistiques, habituellement à l'écart de la scène internationale.

Le CNAC a l'intention d'organiser des manifestations consacrées aux arts, de l'Inde à l'Amérique du Sud, plus particulièrement à la Colombie et un parcours sur les traces d'André Malraux.

LE WEEK-END de Claire Devarrieux

• *Le pâtissier mange-t-il des gâteaux ?* • *La secte du Nénuphar* • *Godard, Sollers et Marie* • *Pas d'enveloppes à Saint-Germain-l'Auxerrois.*

Samedi, rien. Inutile d'insister, rien. Je crois *que le samedi est un jour désastreux. Il paraît qu'à* la sortie de l'école, ce jour-là, les parents sont accablés, et donc on devrait bien supprimer l'école du samedi matin. Galerie Vivienne, à l'heure du déjeûner, les habitués d'*A Priori Thé* sont de deux sortes. Ils ont commencé leur week-end la veille, et ils le vivent. Ou bien ils sont encore au bord, et, pour ceux-là, l'après-midi est un chien et loup, c'est ce que ressent l'acteur avant de se rendre au théâtre. J'achète *le Film français*, je vois *Subway* en tête cette semaine avec 189 286 entrées, j'achète *l'Autre journal*, qui est un journal amical, et *Femme*. Je me mets en colère, si je les ouvre, je *travaille. Raconter mon week-end, c'est l'admettre* culturel, je suis comme l'enfant devenu, son rêve, pâtissier. Le dimanche, est-ce qu'il mange des gâteaux ?

L'Autre journal reste fermé, privé. *Femme* me fait mal aux yeux. De toute façon, il me suffit d'avoir vu, dès la première page, Pina Bausch à côté de Marguerite Duras. La photo a été prise à l'époque d'« Apostrophes ». Marguerite Duras rit. La seule chose dont j'aurais envie, ce samedi, c'est lire *la Douleur*, mais je l'ai déjà lu. Voir Pina Bausch et Marguerite Duras me met de bonne humeur. Je les comprends. Nous sommes nombreux, en ce moment, à *comprendre ce que dit la danse* (Pina Bausch, Jean-Claude Gallotta), et la voix de Marguerite. Comprendre veut dire aimer, je ne suis pas ici pour l'expliquer, j'ai droit, moi aussi, aux fins de semaine. Alors je ne fais rien. Demain, dimanche, rien, je resterai chez moi. Même la télévision est un piège, je ne regarde pas, comme toujours le samedi soir, « Champs-Elysées ». Jean Yanne présente « Liberté, égalité, choucroute », j'éteins.

∴

Il faut que je lise un manuscrit, *Belver Yin*, de Jesus Ferrero, dont mes amis de Madrid, avec qui je dîne, pensent que ce devrait être un film. Ils veulent me faire travailler, eux aussi. *« La Batchlienchué (ou Hoasenchang), Nénuphar blanc, fut l'une des nombreuses sectes chinoises que rallièrent les ennemis de la domination étrangère. »* J'ai commencé. Un frère et une sœur, laquelle devient chef de la secte, envoie son fils rendre fou son premier mari avant de le sacrifier (son fils). *Ça ne s'arrête* pas là, c'est merveilleux, jeux de miroirs, palais des glaces, j'irais bien à la foire du Trône, glaces à la vanille. Mais c'est un milk-shake à la banane que je prendrai tout à l'heure au Café Astaire, dimanche, rue Saint-Martin, en écoutant les chansons que les autres regardent, dans cet endroit d'Amérique où il y a toujours de la vidéo, des milk-shakes et des salades.

Après le gué, rituel et mystérieux, boulevard de Sébastopol, où le Centre Georges-Pompidou et le Forum des Halles échangent leurs clients, après la piazza Beaubourg qui grouille et je fuis, il y a, rue Saint-Merri, une vitrine de fruits et légumes – tout en chocolat et pâte d'amandes, – aussi poétique et voyageuse, je ne sais pas pourquoi, que la boutique *Galway de la rue Montmartre où on vend* l'Irlande, pas besoin de partir. La cafétéria du cinéma Latina est fermée, mais au coin de la rue de la Verrerie, un « arabe » est ouvert. Les sandwiches tunisiens sont énormes et le thé, à la menthe, pour quatorze francs. J'espère que personne n'ose entrer ici avec le badge « Touche pas à mon pote ».

Au Latina, *l'Entretien* (Sollers-Godard), filmé par Jean-Paul Fargier, et distribué par Dominique Païni, qui vient de créer la société Dopa, après s'être séparé de son associé qui voulait distribuer *La nuit porte jarretelles*, et lui, Païni, pas. Philippe Sollers est l'universitaire, Jean-Luc Godard est l'artiste. L'universitaire sait tout, par exemple le « sac » de Rome en 1527. Il mesure la distance spatio-temporelle entre son savoir et la découverte par autrui de ce même savoir. Il joue au chat et à la souris, il sourit, d'ailleurs il voit des souris partout, la Vierge Marie en est une de plus pour lui, c'est évident. Or, pour Godard, ce n'est pas ça du tout, et c'est plus émouvant.

∴

Godard apprend de l'universitaire la date des dogmes (1854, l'Immaculée Conception, 1950, l'Assomption), mais il s'intéresse plutôt aux individus qui sont à l'origine du dogme. Pour l'artiste, l'histoire est une image avec une autre, une personne puis une autre, dont il est l'héritier, le parent. L'universitaire n'est jamais le parent de Vincent ou d'Antonin, mais leur notaire, et je n'ai rien contre les notaires. Mais Sollers ramène le monde à sa théorie du monde qui est une phrase. S'il a vu quelque chose (par exemple, l'arc de l'hystérie dans le film de Godard), il se doit ensuite de voir un arc partout. Godard présente son producteur, *il dit : « Il se couvre de dettes »*, c'est ça que nous voyons. Nous sommes nombreux, en ce moment, à ne pas comprendre Philippe Sollers, et à aimer Jean-Luc Godard. Au journal de TF 1 (puisque sur l'A 2, Christine Ockrent est partie), Julien Clerc dira plus tard, on demande de plus en plus souvent leur avis aux artistes : *« Je crois que ce n'est pas mal. »*

Après avoir revu *Poulet au vinaigre*, j'ai croisé Maria-Antonietta Macciocchi à Saint-Germain-l'Auxerrois. On publie *Deux mille ans de bonheur*, son dernier livre, en collection de poche. Elle m'a fait rire parce qu'elle avait offusqué une marchande de cartes postales en lui demandant, aussi, des enveloppes. Pas d'enveloppes dans le quartier. Elle revenait de Madrid, elle partait pour l'Italie, elle avait trouvé l'Espagne vivante, et Paris, rien. Je lui ai parlé de la danse. J'ai raté Eddy Mitchell à « 7/7 », et je n'ai pas eu le droit le regarder « Le cinéma de minuit », demain, aujourd'hui, j'ai classe.

Création de « MAMMAME »

Les exploits de la tribu Gallotta

Sur la scène panoramique de la Maison de la culture de Grenoble, le Groupe Émile Dubois présente *Mammame*, suite naturelle d'*Ivan Vaffan*. Le titre – contraction de maman et de hammam, – c'est la chaleur, l'enfouissement, l'exotisme.

Si les Vaffan, conquérants barbares et paillards, voguaient d'exploit en exploit dans une fresque en trompe l'œil, les Mammame au teint cuivré sont vêtus sobrement ; aucun souffle épique ne les porte. Peuplade sans rêve ni mémoire, ils vivent dans les limbes grises, ils accèdent à leur terrier par des trappes.

Nous voici à nouveau témoin des rites d'une tribu de la planète Gallotta. Téléguidés par un gourou aux genoux pâles, hommes et femmes explorent leur territoire et inventent une vie sociale. Chacun fait l'expérience de l'autre, comme les enfants qui jouent dans les squares, ou comme les jeunes animaux qui éprouvent leur force en se mordillant. Les danseurs se frottent, s'imbriquent, s'évitent, se heurtent... Gallotta a inventé des pas aux noms imagés (pas des charnesses, du crapaud, du sortion, du bouillon), un peu comme Rabelais se colletait avec la langue française.

Déjà, dans *Daphnis et Chloé*, il avait tenté de retrouver l'essence des rapports amoureux. L'impulsion s'y transformait en danse avant de devenir personnage. Ici, il amplifie le thème. *Mammame* ne raconte pas d'histoire, c'est une succession de gros plans, d'émotions.

Parfois, au milieu des exploits chorégraphiques, émergent, venus du fond des corps, une attitude de flamenco, un glissement feutré de pavane, qui sèment le doute dans l'esprit du public. Ou bien un enchaînement harmonieux éclate, mais Gallotta le casse net, par crainte de figer le geste dans un propos esthétique. Cela n'empêche pas la beauté de sourdre inopinément d'une arabesque éperdue de Deborah Salmirs ou d'un adage romantique de Robert Seyfried avec Muriel Boulay, transplantée de l'Opéra de Lyon dans un monde parallèle.

Jean-Claude Gallotta, agité de tics, sautille à travers l'espace comme dans un film muet. La troupe rend hommage à Pina Bausch dans une grande descente frontale, puis chaque danseur, lentement, précautionneusement, enveloppe sa partenaire dans sa cape. La fête est finie. Les Mammame connaissent aussi la nostalgie des petits matins.

MARCELLE MICHEL.

★ Maison de la culture de Grenoble les 23, 24 et 25 avril, le 7 mai à Bruxelles, les 13, 14 et 15 mai au TNP de Villeurbanne.

Avant-première du film de Claude Lanzmann

M. MITTERRAND ASSISTE A LA PROJECTION DE *SHOAH*

M. Mitterrand s'est rendu le 21 avril à l'Empire, avenue de Wagram, où était projeté le film de Claude Lanzmann, *Shoah*, au profit de la recherche contre le cancer, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Mme Simone Veil, M. Jack Lang, le grand rabbin de Paris, M. Alain Goldmann.

Shoah (qui veut dire « anéantissement » en hébreu) est un document de neuf heures trente sur l'extermination des juifs pendant la seconde guerre mondiale. Dix années durant, Claude Lanzmann a recherché des témoignages vivants d'Allemands, de Polonais, juifs et non juifs. Il a filmé aussi les camps de concentration, tels qu'ils sont aujourd'hui, recherchant, sur place, et dans les mémoires, les traces de la « solution finale ». Aucune image d'archives n'a été utilisée, c'est donc un passé enfoui qui surgit, au présent.

A partir du 30 avril, *Shoah* sera projeté aux cinémas Monte-Carlo et Logos à Paris, en deux parties, l'une de cinq heures, l'autre de quatre heures trente.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TRIPLE MIXTE : Fontaine (874-82-34), 20 h 30.

LE TEMPS D'UN CRI : Aubervilliers, Lycée Wallon (834-18-87), 21 h.

JOURNAL D'UN HOMME DE TROP : Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30.

THEATRE D'OMBRE CHINOIS : Musée Guimet (723-64-85), 20 h 30.

FAIRE PART : Clichy, Rutebeuf (739-28-58), 21 h.

LA PLUS FORTE : Lys (327-88-61), 19 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Opéra : 19 h 30 : Wozzeck (d'après le drame de Büchner ; livret d'Alban Berg).

BEAUBOURG (277-12-33) Électronique-Immatériaux 2 : 18 h 30 : Lauréats du 12e concours international de musique électro-acoustique de Bourges 1984 : A. Parmerud (Kren) ; I. Parachich (Ludi spaziali per piano-forte e nastro) ; G. Brncic (Chile fertil Provincia) ; S. Wyatt (All for one) ; R. Mandolini (De mi hnian los pajaros) ; à 20 h 30 : Œuvres de M. Stroppa (Trajettoria... deviata ; Dialoghi) ; Th. Kesler (Flûte control) ; B. Ferneyhough (Time and Motion study II) ; Cinéma vidéo : 16 h, Un 14-juillet au camp, de I. Téoézé ; 19 h, Pour qui vote l'oxygène, de J. Van der Keuken ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : 20 h 30, Sous les pavés la plage, de H. Sanders ; Ciné-immatériaux : 17 h : All my life, de B. Baille ; le Manuscrit trouvé à Saragosse, de W. Has ; de 17 h à 20 h : Pleins feux sur la banlieue ; Danse : 20 h 30, Aujourd'hui Ontario danse Compagnie Robert Desrosiers dance theatre (l'Hôtel perdu ; Brass Fountain ; Bed Weather).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : Concerts : 18 h 30 : P. Amoyal (violon) ; F. Millet (piano) (Schumann ; Franck) ; à 20 h 30 : L. Popp (soprano) ; I. Gage (piano) (Schubert ; Schönberg ; Strauss) ; Orchestre Colonne : se reporter à la rubrique concerts.

Les autres salles

☞ **ARTS-HÉBERTOT** (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

☞ **BOUFFES PARISIENS** (296-60-24) 20 h 30 : le Journal intime de Sally Mara.

CENTRE WALLONIE BRUXELLES (271-26-16), 21 h : le Mariage forcé.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ **DÉCHARGEURS** (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

☞ **DIX-HEURES** (606-07-48), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

☞ **ESPACE-GAITÉ** (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ **ESPACE KIRON** (373-50-25), 20 h 30 : Eux.

☞ **FONTAINE** (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ **LIERRE-THÉATRE** (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ **LYS MONTPARNASSE** (327-88-61), 19 h 30 : La plus forte.

☞ **MATHURINS** (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau.

MUSÉE GUIMET (723-61-65), 20 h 30 : le Banquet.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

☞ **QUAI DE LA GARE** (585-88-88) 21 h : le Concile d'amour ; 18 h 30 : l'Incendie.

☞ **TAI THÉATRE D'ESSAI** (278-10-79), 20 h 30 : Et si Beauregard n'était pas mort.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ **THÉATRE NOIR** (346-91-93), 20 h 30 : Gouverneurs de la rosée.

☞ **TOURTOUR** (887-82-48), 18 h 30, Tac ; 22 h 30 : Carmen Cru.

La danse

THÉATRE DU JARDIN D'ACCLIMATATION (747-77-86), 20 h 30 : Ballets Ethery Pagava.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Barenboïm (Beethoven).

Lucernaire, 20 h : L. Bee Suan (Schumann, Chopin, Ravel).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : J. Demus (Bach) ; 20 h 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger (Bach).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. A. Louvier (Louvier, Janacek, Nikiprowetski...).

Athénée, 20 h 30 : R. Bruson, C. Sheppard (Gluck, Mozart, Beethoven...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : J.-L. Haguenauer (Moussorgski, Chopin, Beethoven...).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Chorale Audite Nova de Paris (Stravinski, Mozart, Bach...).

Théâtre du musée Grévin, 20 h 30 : Y. Bachmet (Schubert, Chostakovitch).

Eglise de la Madeleine, 21 h : Pro Cantione Antiqua, dir. Y. Parmentier (Bach : « Passion selon saint Jean » ; CAP, 21 h : A. Courmont (Bach).

Centre Bösendorfer, 20 h 45 : R. Lichmane, P.-J. Hofer (Leclair, Schubert, Debussy...).

Eglise polonaise, 21 h : Ensemble vocal Magadis, dir. J. Frydrich (Vivaldi).

Salle Cortot, 20 h 30 : J. Colom (Bach, Beethoven, Debussy...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h : 70 ans d'Universal : The Seduction of Joe Tynan, de J. Schatzberg ; 19 h : Classiques du cinéma mondial : The Garden of Eden, de L. Milestone.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46). – V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Republic Cinéma (H. sp.), 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sué., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MERCREDI

GAUMONT et THORN EMI présentent

Après "LE PONT DE LA RIVIERE KWAI" "LAWRENCE D'ARABIE" et "DOCTEUR JIVAGO"

Le nouveau film de DAVID LEAN

La Route des Indes

2 OSCARS – HOLLYWOOD 85

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Lundi 22 avril

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Calypso, 17e (380-30-11).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (606-87-61).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

BROTHER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE COW-BOY (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

2010 (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

DUNE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). V.f. : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-50-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

GREMLINS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

HORS LA LOI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE JEU DU FAUCON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o) : Latina (H. sp.), 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LADY HAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MARLÈNE (All., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 5e (329-79-89).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A., v.f.) (*) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (257-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA RIVIÈRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-70) ; Gaîté Rochechouart, 5e (878-81-77).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DELA DES MURS, film israélien de Uri Barbash, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LE DÉCLIC, film français de Jean-Louis Richard (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (305-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ELECTRIC DREAMS, film britannique de Steve Barron, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

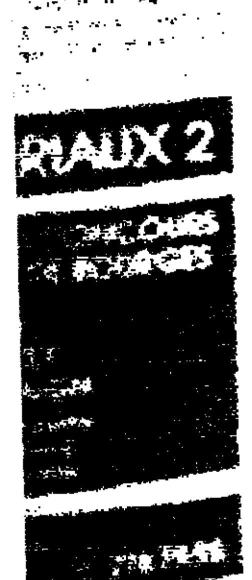
LE KID DE LA PLAGE, film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33)) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA MAISON ET LE MONDE, film indien de Satyajit Ray, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE, film franco-canadien de Daniel Petrie, Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02).

SOLLERS/GODARD : L'ENTRETIEN, film français de Jean-Paul Fargier, le Latina, 4e (278-47-86).

VIDAS, film portugais d'A. Cunha Telles, v.o. : Le Latina, 4e (278-47-86), v.f. : Arcades, 2e (233-54-58).



COMMUNICATION

MIP-TV' 85 — LE 21e MARCHÉ A CANNES

Sous le signe d'un cinquantenaire

De nos envoyés spéciaux ANNICK COJEAN et CLAUDE DURIEUX

Cannes. – *Il y a cinquante ans, à quelques jours* près, la première émission expérimentale de télévision avait lieu en France. Animée par Béatrice Bretty, elle avait duré vingt minutes. Ouvrant le 21e Marché international des programmes de télévision (MIP-TV), samedi 20 avril, à Cannes, M. Bernard Chevry, commissaire général, a tenu à rappeler cet exploit historique qui, comparé aux milliers d'heures de programmes produites actuellement, permet de mesurer le chemin parcouru.

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a ensuite brossé le panorama de l'activité audiovisuelle en France et la politique d'ouverture suivie par le gouvernement depuis 1981 : développement du pluralisme d'expression tout en évitant un « *séisme meurtrier* » dont la presse écrite et le cinéma seraient les victimes. Discours très hexagonal par rapport au MIP-TV, mais significatif des préoccupations actuelles du secrétaire d'Etat à la veille des choix qui découleront du « rapport Bredin ».

Compte tenu du coût élevé de la fabrication des *émissions, une politique de coproduction, notamment européenne*, s'impose. Le PDG d'Antenne 2, M. Jean-Claude Héberlé, a annoncé la réalisation de quatre œuvres exceptionnelles illustrant ce qu'il a appelé la *« fête de la création »*.

M. Fillioud : *la télévision privée ne doit pas créer de séisme meurtrier*

Dans l'allocution qu'il a prononcée, samedi 20 avril à Cannes, M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a notamment déclaré :

● *L'Europe.* – L'avenir de la télévision européenne passe par l'adoption de règles et de normes techniques communes. Il est encourageant de noter le choix de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) d'adopter la norme technique de diffusion D2 Mac Paquets. Avec ce standard unique, nous serons en mesure d'acheminer sans problème des images traduites en plusieurs langues aux quatre coins de l'Europe.

● *La télévision privée.* – La naissance et l'arrivée de nouveaux supports de communication se poursuivront aussi vite que possible, mais avec les précautions et les prudences nécessaires. La nouvelle télévision privée et commerciale devra s'insérer dans le dispositif actuel de développement – plan câble, satellite TDF 1 et télévision publique. En aucun cas elle ne devra provoquer de séisme meurtrier pour les autres médias, en particulier la presse écrite et le cinéma.

● *La publicité télévisée.* – Je précise qu'aucune décision n'est *prise en ce qui concerne l'ouverture* éventuelle, progressive et sélective, à la publicité télévisée des secteurs économiques qui n'y ont pas pour l'instant accès (...) (1). Sachez que *le gouvernement ne fixera les règles* qu'à l'examen de l'ensemble du dispositif (...). Tout ce que je puis dire, c'est que la position qu'il arrêtera sera prise en veillant aux équilibres entre *les médias* et *les supports* dont je viens de parler, et en respectant les principes de justice et d'égalité entre les acteurs.

● *La course à l'audience.* – La télévision publique a des obligations majeures à l'égard de l'ensemble de la population, au service de l'intérêt général. La course à l'audience n'a pas grand sens à l'intérieur du service public, elle ne conduit pas à des moyens supplémentaires (...). L'avenir du secteur public passe, aujourd'hui plus que jamais, par une plus grande complémentarité et par une meilleur harmonisation des programmes. Le service public de l'audiovisuel dans son ensemble doit viser à satisfaire non pas à tout moment le plus grand nombre possible de téléspectateurs indifférenciés, mais répondre de façon diversifiée aux besoins de publics différenciés.

(1) Voir *le Monde* du 13 avril.

L'ÉVÉNEMENT

Les étoiles d'Antenne 2

Un beau coup, assurément. Première des quatre chaînes françaises à créer à Cannes l'événement, Antenne 2 a frappé fort, assurée que la surenchère d'annonces à laquelle se livrent traditionnellement les participants du MIP (projets, contrats, ventes, achats...) ne pourrait guère lui être défavorable. Quatre gros projets ont éclipsé les rumeurs de productions mineures. Quatre coproductions, à l'affiche prestigeuse, qui vont s'ajouter aux vingt-six nouveaux épisodes de *Châteauvallon* que la chaîne va tourner.

● *Jean de Florette,* d'après les romans de Marcel Pagnol (*Jean de Florette* et *Manon des sources*), mis en scène par Claude Berri, avec Yves Montand, Gérard Depardieu, Élisabeth Depardieu, Daniel Auteuil... et dont il sera tiré une série de quatre épisodes télévisés et deux longs métrages de cinéma.

● *La Storia* (l'Histoire), d'après le roman d'Elsa Morante, réalisé par Luigi Comencini, avec notamment Claudia Cardinale et dont il sera fait une série télévisée de trois épisodes et un film de cinéma.

● *Money,* d'après le roman de Paul-Loup Sullitzer, mis en scène par Steve Stern, dont on tire également une série télévisée de quatre épisodes en double version intégrale *française et anglaise et un film* de cinéma.

● *L'Été 36,* d'après le roman de Bertrand Poirot-Delpech, réalisé par Yves Robert, avec Michel Aumont, Jean Carmet, Marie-Christine Barrault et sans doute Christophe Malavoie, dont on tournera deux films de télévision.

Yves Robert, dont c'est la première réalisation pour la télévision et qui était présent à Cannes avec Bertrand Poirot-Delpech, nous a expliqué son projet.

« Pourquoi avoir tant attendu pour toucher à la télévision ?

– YVES ROBERT. – Je ne faisais pas de télévision parce que je faisais du cinéma, *tout simplement.* Et pourtant, le petit écran me fascine, comme les phénomènes de groupe. Plusieurs fois, en regardant des émissions sportives, j'ai connu une forte émotion : *senti qu'on était cinq,* six millions peut-être à éprouver la même chose, le même plaisir ou la même indignation. En une seule soirée, la télévision peut procurer, voire *surpasser,* l'audience qu'un *grand* succès pourtant exceptionnel comme *la Grande Vadrouille* n'a pu conquérir dans les salles qu'en plusieurs années. Socialement, moralement, on ne peut pas négliger ce phénomène.

« Un sujet merveilleux »

– Mais pourquoi cette préférence soudaine pour le petit écran ?

– Parce que *l'Eté 36* me fournit un sujet merveilleux. Je n'ai jamais pu imaginer prendre le risque de raconter cette *histoire* et de voir ce titre à l'affiche d'un cinéma. Cette panique imbécile du public pour ce qui sonne « politique »... La télévision est le support idéal pour ce roman très gai, où la musique de l'époque, les dialogues et les clins d'œil au cinéma d'avant-guerre prendront beaucoup d'importance.

– Vous travaillez donc avec Bertrand Poirot-Delpech sur l'adaptation du roman ?

– La balade télévisuelle donne plus de liberté dans le récit. On a davantage de temps pour s'intéresser, pour s'attacher aux différents personnages. On les verra se modifier, échapper aux préjugés de leur milieu. Au cinéma, au contraire, pas question de s'attarder, l'histoire doit être concentrée sur quelques personnages, les rapports simplifiés.

– Les contraintes de la télévision ne vous effraient-elles pas ?

– La télévision, c'est vrai, dispose de moins d'argent, mais je suis justement devenu producteur pour avoir toute liberté de travailler comme je l'entends. Sans doute la télévision imposera-t-elle une autre forme d'écriture, des axes moins mobiles... Mais la contrainte peut toujours être positive pour les artistes. Savez-vous, disait Queneau, pourquoi les actes d'une pièce de Racine font toujours vingt minutes ? Eh bien, c'est exactement la durée d'une bougie dans la rampe.

A. Co.

LE CINÉMA S'INQUIÈTE DE LA GUERRE DES CHAINES

Le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) n'apprécie guère la surenchère à laquelle se livrent les télévisions publiques dans la programmation des films. Certes, tout film acheté par la télévision fait tomber quelques deniers fort appréciés dans l'escarcelle des producteurs. Mais une brutale augmentation du nombre de films diffusés par la télévision peut avoir des conséquences désastreuses sur la fréquentation des salles de cinéma.

Le BLIC vient de s'apercevoir qu'Antenne 2 diffusait discrètement *depuis trois semaines* un long métrage le mercredi à 13 h 45. Rien ne l'interdit expressément dans les cahiers des charges mais, par accord tacite vieux de plusieurs années, les chaînes ne diffusaient pas de films le mercredi après-midi pour ne pas perturber la fréquentation des salles par les enfants. Même Canal Plus respecte cette règle. Aujourd'hui, avec *la Guerre des mondes* ou *le Retour d'Ivanhoé,* Antenne 2 joue à fond la concurrence.

Les professionnels de cinéma font aussi remarquer que le mercredi, jour de sortie des films, sert de test pour les programmateurs des salles, qui planifient la carrière des films à partir de la fréquentation des premières séances. Le BLIC a donc décidé d'intervenir auprès de la Haute Autorité et du ministère de la culture pour contrer l'initiative d'Antenne 2.

Clips

● *114 pays.* – Depuis sa création en 1965, le MIP-TV est passé de 515 participants en 1964 à 6 000 cette année : de 219 sociétés représentées à plus de 1 400, et de 35 pays participants à 114 en 1985.

● *En attendant Turner.* – La soirée inaugurale du MIP-TV, organisée samedi 20 avril au Palm Beach de Cannes, a été généreuse en décibels et maigre en nourritures terrestres. La participation annoncée de Ted Turner, le magicien américain de Cable News Network, était de nature à faire oublier les crampes d'estomac. Mais Ted Turner, probablement retenu par la perspective de rachat de CBS, l'un des trois grands networks américains, n'avait pas encore quitté les Etats-Unis.

● *FR 3 bouche cousue.* – M. Jean-Claude Héberlé a parlé pour Antenne 2, M. Hervé Bourges réunit la presse ce lundi 22 pour évoquer les projets de TF 1. Mais rien n'est annoncé pour FR 3. *M. Serge Moati, directeur général,* dans les couloirs du Palais : *« No comment. Nous préférons attendre les conclusions du rapport Bredin. »*

● *Auteurs inquiets.* – La Société des auteurs et compositeurs dramatiques, fondée par Beaumarchais, qui regroupe 24 000 membres francophones, a tenu à manifester solennellement sa présence à Cannes au cours d'une conférence de presse présidée par M. Yoari. L'honorable société, qui a perçu et réparti quelque 255 millions de francs (dont 60 % provenant de l'audiovisuel) à ses ayants droit en 1984, a exprimé notamment son inquiétude vis-à-vis de certains amendements présentés au Sénat pour modifier le projet de loi du gouvernement *sur les droits d'auteur.*

C. D.

Lundi 22 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'avenir du futur : la Guerre des abîmes.
Film américain de J. Jameson (1980), avec J. Robards, R. Jordan, A. Archer, A. Guinness, C. Macaulay.
L'épave du « Titanic » (paquebot naufragé en 1912) contient du minerai radioactif. Une expédition américaine va la renflouer. Les Soviétiques surveillent. Un film d'aventures laborieux, quelques bons trucages pour deux heures d'ennui.
22 h 20 Débat : les océans de cocagne.
Avec MM. Y. Sillard, président de l'Institut de recherches pour l'exploitation de la mer ; L. Laubier, biologiste ; X. Le Pichon, géologue.
23 h 25 Journal.
23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Folle Amanda.
De Barillet et Grédy, mise en scène R. Clermont. Avec Line Renaud, A. Chamrobert, P. Lievin... (Redif.)
Ancienne vedette de music-hall, Amanda a vécu en cigale et connaît maintenant des jours difficiles. Incurable optimiste, elle compte sur la publication de ses Mémoires pour se refaire une petite santé financière. Le rôle principal est tenu par Line Renaud.
23 h Les carnets de la danse.
23 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Baraka
Film français de J. Valère (1982), avec R. Hanin, G. Darmon, M. Renoir, M. Villalonga, H. Tisot, J.-R. Caussimon.
Un pied-noir, restaurateur à Marseille, s'attache paternellement à un garçon sauvage qui lui a sauvé la vie. Comédie glissant subtilement vers le drame psychologique, où Roger Hanin tient – c'est un hommage – un rôle à la Raimu.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Thalassa.
23 h 30 Allegoria : Jean de Maximy.
23 h 35 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Première séance : Sept ans de réflexion, film de B. Wilder (cycle Marilyn Monroe) ; 18 h 50, Atout PIC : P.-M. de La Gorce ; 18 h 55, L'homme du Picardie ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, A bout de souffle made in USA, film de J. McBride ; 22 h 10, Boxe ; 23 h 15, Basket américain ; 1 h 5, Caligula, film de T. Brass.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « La promenade des Anglais », comédie burlesque de Napoléon Murat. Avec Y. Clech, P. Mazzotti, M. Epin...
21 h 45 Latitudes, magazine des musiques traditionnelles.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris).
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Mélodies, Berthe Kal interprète des airs de Debussy, Caplet, Bruneau...

Mardi 23 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : La porteuse de pain.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
Série : L'éducation sentimentale ; à 14 h 40, La maison de TF 1 ; à 15 h 15, Mode d'emploi/initiatives : l'aventure à tout âge ; à 16 h 15, Portes ouvertes, magazine des handicapés.
16 h 30 Reprise : Tempête de neige sur la jungle.
Documentaire diffusé le 16 avril.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Nounours.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : les Bargeot.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Téléfilm : Au bon beurre.
Film d'E. Molinaro. (1re partie)
Adapté d'un roman de Jean Dutourd, ce tableau satirique et grave de la France sous le maréchal Pétain est en même temps qu'une distraction, une invitation au souvenir. Roger Hanin et Andrea Ferreol sont d'autre part parfaits dans leurs rôles de Français moyens.
22 h 10 Contre-enquête.
Magazine des faits divers, d'A. Hoang.
Bombay-La Bonneville (un Indien clandestin en France) ; sans raison apparente (deux sœurs assassinent leur patronne) ; le tunnel (des orphelins turcs en France sans existence légale) ; la faute du docteur R...
23 h 10 Tintam'arts.
Magazine d'A. Gallien.
0 h 10 Journal.
0 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Au nom des femmes : Christine de Pisan.
14 h 50 Série : Drôles de dames.
15 h 40 Reprise : Le grand raid.
16 h 45 Le journal d'un siècle, de L. Bériot.
17 h 30 Dessin animé.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 40 Cinéma : Ma femme s'appelle Reviens.
Film français de P. Leconte (1981), avec M. Blanc, Anémone, X. Saint-Macary, P. Rocard, C. Malavoy.
Un homme abandonné par son épouse devient le voisin d'une jeune femme déprimée, cherchant, comme lui, l'amour de tous côtés. Reconsidération de l'humour de café-théâtre par la comédie de caractères. Deux acteurs excellents.
22 h 20 Mardi cinéma.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Cinéma : Le chat connaît l'assassin.
Film américain de R. Benton (1976), avec A. Carney, L. Tomlin, B. Macy, E. Roche, J. Cassidy, J. Considine.
Un détective privé, vieux, boiteux, un peu sourd, veut venger son associé assassiné. Il enquête avec une femme un peu folle à laquelle on avait volé son chat. Comédie policière produite par Robert Altman. Une remise en cause du film noir. Benton avant Kramer contre Kramer.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Urba.
Magazine de la ville, de Dominique Bailland.
Avec M. Dominique Baudis, centriste, maire de Toulouse. Que sont devenues les cités radieuses ? La prolifération des fast-food.
23 h 15 Allegoria : Gustav Klimt.
23 h 20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 h ; 9 h, Hill street blues ; 9 h 45, Soap ; 10 h 15, Reilly, l'as des espions ; 11 h 10, Le braconnier de Dieu, film de J.-P. Darras ; 12 h 45, Cabou Cadin (et à 17 h 30) ; 14 h, Noces de sang, film de C. Saura ; 15 h 35, Prends ton passe-montagne, on va à la plage, film de E. Matalon ; 18 h, Jeu : 4 C + ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 25, Football : Monaco-Nantes ; 22 h 20, l'Homme du clan, film de T. Young ; 0 h 10, Y a-t-il un Français dans la salle ? Film de J.-P. Mocky ; 1 h 55, Liberty Belle, film de P. Kané.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : François Guizot, du libéralisme au conservatisme (et à 10 h 50 : herbes des saints, herbes du diable) ; 9 h 5, La matinée des autres : les rites de l'hospitalité ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école des parents et des éducateurs : la signification de la naissance du premier enfant ; 11 h 30, Feuilleton : La ballade du café triste ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Instantané, magazine musical ; 14 h, Un livre, des voix : « Sommeil perdu », de Benoît Duteurtre ; 14 h 30, « La Dame rouge », de H. Pejaudier. Avec J.-L. Philippe, J. Martin, J.-P. Cisife... (redif.) ; 15 h 30, Les mardis du cinéma : Michel Simon ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct des Sables d'Olonne ; 18 h, Subjectif : Agora (avec Y.-N. Lelouvier) ; à 18 h 35, Tire la langue... ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : thérapies familiales, institutions, quartiers ; 20 h, Musique, mode d'emploi, résonance pour piano-forte.
20 h 30 Pour ainsi dire : Abdellatif Laabi.
21 h Entretiens avec... Jean Paulhan et Robert Mallet.
21 h 30 *Diagonales, ou l'actualité de la chanson.*
22 h 30 Nuits magnétiques : séance tenante.

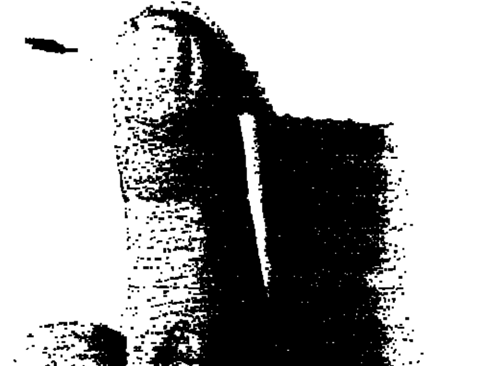
FRANCE-MUSIQUE

7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, Le matin des musiciens : *La critique musicale dans la presse* française de 1870 à 1914, Romain Rolland, les critiques littérateurs ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « Le jazz en France » ; 12 h 30, Concert : œuvres de Beethoven, Schoenberg, Schubert, Webern, Wolf, par Edith Mathis, soprano, et Heinz Medjimorec, piano ; vers 13 h 50, les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 14 h 2, Repères contemporains : musique contemporaine roumaine, Taranu, Istriate ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : A l'écoute de Georges Enesco, l'homme, son temps, sa musique... ; 18 h 2, Acousmathèque ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : Lecture au laser ; 19 h 15, Premières loges : *œuvres de Thomas, Massenet, Leoncavallo, Offenbach,* Chapi ; 20 h 4 Avant-concert.
20 h 30 Concert : « Musique pour cordes, percussion et célesta », de Bartok, « Scènes de ballet », de Stravinski, « les Cloches », pour soli, chœur et orchestre, de Rachmaninov, par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de la BBC Goldsmith's choral union, dir. G. Rodjestvenski, premier violon R. Friend, sol. S. Armstrong, K. Collins, J. Shirley-Quirck.
22 h 40 Les soirées de France-Musique : Feuilleton : « Les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud » ; à 23 h 5, Jazz-club (en direct du Montana).

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 23 AVRIL

– *M. Raymond Forni,* président de la Commission des lois à l'Assemblée nationale, est reçu à l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1 à 8 h 15.



Le Monde

ECONOMIE

Stabiliser les cours des matières premières

Neuf ans après Nairobi, l'organisation du marché des produits de base a fait long feu. Faute de volonté politique.

UN peu moins de neuf ans après l'adoption d'un programme visant à enrayer la dégradation des recettes d'exportation de matières premières des pays en voie de développement (PVD), les résultats obtenus paraissent, somme toute, modestes, au regard de l'espérance soulevée alors chez certains producteurs.

L'adoption de ce programme, qui devait être financé par un Fonds commun, apparut comme une percée de la IVe CNUCED (conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) à Nairobi, en mai 1976. Il s'agissait de peser sur le commerce des matières premières dans l'intérêt des PVD, en particulier des plus dépendants d'entre eux et des plus pauvres.

Actuellement, le Programme intégré est appliqué avec beaucoup de réticences par certains pays industrialisés, faute de volonté politique ; mais il y a eu des avancées. Elément central, l'accord sur le Fonds commun destiné à financer des stocks régulateurs et à atténuer, à court terme, les conséquences de l'instabilité des cours a finalement été signé, en juin 1980. Il comprend un premier compte de 470 millions de dollars qui doit être alimenté par les contributions directes des Etats membres, mais qui peut l'être également par des dépôts en espèces, et qui sert à financer les stocks régulateurs ; et un deuxième compte de 256 millions de dollars, alimenté, lui, par des contributions volontaires, et destiné à financer d'autres opérations comme la recherche et le développement, l'amélioration de la commercialisation et de la productivité.

On est loin, au total, des 10 milliards de dollars envisagés initialement ! Malgré tout, les hauts fonctionnaires de la CNUCED estiment qu'il s'agit du *« commencement d'une nouvelle organisation internationale qui pourrait avoir – en dépit de la relative faiblesse de ses dotations – une influence profonde sur le marché mondial des matières premières »*. La création du Fonds commun entretient en tout cas l'espoir chez de nombreux PVD de compensations, en cas de baisse de recettes, ou d'assistance. A condition de prendre patience.

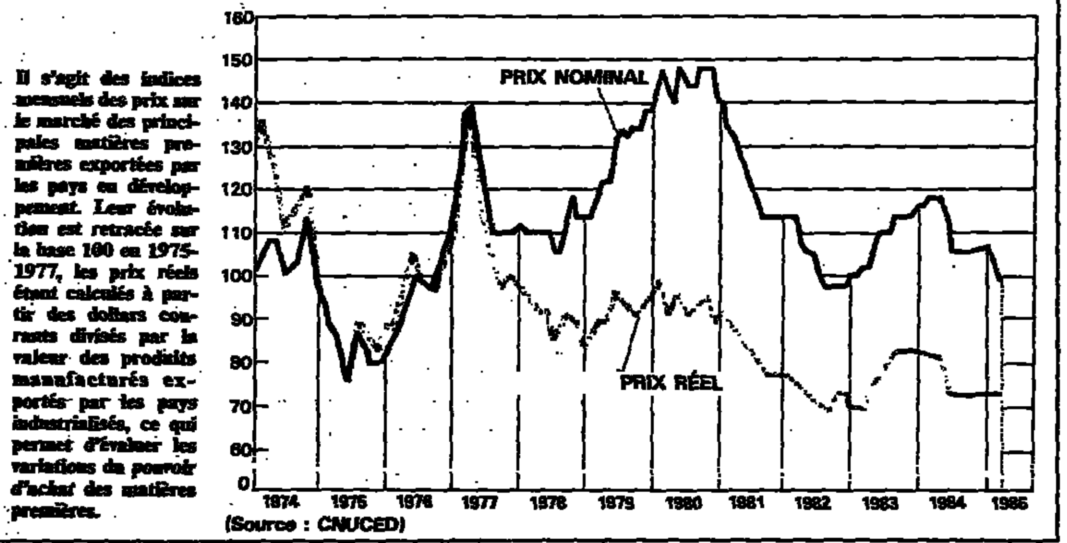
Ni Washington ni Moscou

Le Fonds commun n'est pas entré en vigueur le 1er janvier 1984, bien que l'accord ait recueilli un nombre suffisant de signatures. Il ne pourra commencer à fonctionner que lorsque cet accord aura été ratifié par au moins 90 Etats représentant les deux tiers des 470 millions de dollars. Début janvier 1985, 113 pays l'avaient signé, mais 84 seulement l'avaient ratifié, assurant 50,1 % des contributions. Trois pays européens, notamment la RFA, ne l'avaient pas encore fait ; mais ce n'était plus qu'une affaire de mois, estimait-on à Genève, où siège la CNUCED.

La barre des deux tiers du capital initial ne sera cependant atteinte que lorsque les États-Unis (15,71 %) ou les pays de l'Est (l'URSS compte pour 5,78 %) auront versé leur contribution. Ces derniers ont fait savoir qu'ils considéraient plutôt favorablement la question. Mais, si Washington a bien adhéré à l'accord dès 1980 – sous l'administration Carter – et si le gouvernement Reagan ne l'a pas dénoncé, il ne l'a pas non plus ratifié. Et l'on sait combien il est peu favorable aux mécanismes d'intervention sur le marché, et combien il regarde avec suspicion, d'une façon générale, l'action de la CNUCED.

Qui, dans ces conditions, de l'URSS ou des États-Unis portera la responsabilité politique d'un blocage du démarrage du Fonds commun ? Les États-Unis, en particulier, attendent-ils que les PVD, qui devraient être au demeurant plus intéressés qu'eux, aient signé l'accord ? La Côte-d'Ivoire, la Bolivie, le Chili, le Paraguay, n'ont pas bougé pour le moment.

Les plus rapides à le faire ont été les pays *les moins avancés* d'Afrique, pour la bonne raison que leurs contributions initiales ont été prises en charge par le Fonds de développement de l'OPEP et la Norvège. Toutefois, certains pays qui ont signé l'accord n'ont pas donné suite, en raison de *« lenteurs administratives »*. Finalement, le Fonds commun pourrait être mis en place, sans les États-Unis ni l'URSS, dès lors que les deux tiers des Etats membres en prendraient la décision...



Il s'agit des indices mensuels des prix sur le marché des principales matières premières exportées par les pays en développement. Leur évolution est retracée sur la base 100 en 1975-1977, les prix réels étant calculés à partir des dollars courants divisés par la valeur des produits manufacturés exportés par les pays industrialisés, ce qui permet d'évaluer les variations du pouvoir d'achat des matières premières.

En ce qui concerne les accords sur les produits de base, la CNUCED ne peut se prévaloir, pour le moment, que d'un seul accord comportant un mécanisme de stabilisation, celui sur le caoutchouc. Les deux autres signés dans le cadre du Programme intégré (jute et bois tropicaux) n'en possèdent pas. Les quatre accords internationaux existant – cacao, café, étain, sucre – sont antérieurs à la signature du Programme intégré ; mais, pour le sucre et le cacao, les négociations en vue de leur renouvellement ont eu lieu récemment sous l'égide de la CNUCED (lire p. 21 « La défense des prix »).

Parmi les accords sur le métier – viande, huiles végétales, oléagineux, fibres dures, bananes, coton, – celui sur le thé est le plus avancé. Les cours ayant fortement monté fin 1983 et étant restés soutenus en 1984, les pays producteurs ont montré alors moins d'intérêt pour conclure un accord international, perdant de vue ce faisant les avantages à long terme qu'ils pourraient en tirer. Lorsqu'elles ont été interrompues, des discussions n'avaient pas permis d'établir par quels moyens (contingentement des exportations ; promotion de la consommation, ou les deux à la fois) il pourrait être remédié au déséquilibre entre l'offre et la demande mondiales. Un fonds de stabilisation n'est pas envisagé.

D'une façon générale, les pays industrialisés n'encouragent guère la CNUCED à examiner le cas des autres produits de base ; en particulier lorsqu'ils ont un intérêt stratégique évident. C'est ainsi que, si les pays exportateurs de minerai de fer ont été généralement favorables à un dialogue régulier qui pourrait ultérieurement déboucher sur une instance de négociation, les Etats-Unis, en revanche, se sont montrés opposés à ce que la CNUCED entreprenne même des études à ce sujet. Celle-ci n'en est pas moins habilitée à préparer pour octobre prochain une conférence des pays producteurs et consommateurs en vue de constituer pour la première fois un « groupe d'études » sur le nickel.

Autre champ de préoccupation : la *« coopération internationale pour la transformation, la commercialisation et la distribution, y compris le transport, des produits dont l'exportation présente de l'intérêt pour les PVD »* (il s'agit d'un chapitre annexe du Programme intégré). M. Jan Pronk, secrétaire général adjoint de la CNUCED, réputé pour son franc-parler, déclarait à ce sujet *« qu'aucun progrès véritable n'avait été enregistré dans l'application de la résolution adoptée à Manille (en mai 1979) et qu'il y avait même eu une tendance à remettre en cause cette résolution »*.

Les multinationales

En fait un problème de fond se pose : le rôle des sociétés multinationales dans les pays exportateurs et le commerce de matières premières. En janvier, un sous-comité de la CNUCED chargé de ce dossier s'est séparé sans être parvenu à une conclusion concertée de ses membres. Les pays développés ne souhaitaient pas que soit mis en place un tel cadre de coopération ni même, pour certains, que l'organisation de Genève se charge de l'affaire...

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 21.)

Les objectifs de la CNUCED

La conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a été créée, en 1964, principalement à l'initiative des pays en voie de développement (PVD) et des pays industrialisés de l'Est, jugeant que leurs intérêts n'étaient pas suffisamment pris en compte par le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Institution spécialisée du système des Nations unies, elle avait pour objectif initial de mettre le commerce international au service du développement des PVD. La CNUCED est devenue le principal organe permanent de négociations entre pays industrialisés de l'Ouest et de l'Est et PVD, servant notamment de tribune au groupe des 77. Elle se réunit en session plénière en principe tous les quatre ans – la 6e CNUCED a eu lieu à Belgrade en 1983 (1).

(1) La 1re a eu lieu à Genève en 1964, la 2e à New-Delhi en 1968, la 3e à Santiago en 1972, la 4e à Nairobi en 1976, la 5e à Manille en 1979.

Investir dans l'intelligence

L'investissement change d'identité : l'automatisation et les progrès de l'informatique exigent davantage de recherche et de formation.

par JEAN SAINT-GEOURS (*)

L'investissement des entreprises industrielles a nettement repris en 1984. Ce mouvement se poursuivra cette année. Il rompt heureusement avec une tendance décennale au déclin dans l'industrie et le bâtiment : l'investissement commande en effet le développement des techniques nouvelles, les progrès de compétitivité et le retour à un taux de croissance économique suffisant. Mais est-il le seul à les commander, comme naguère ? D'autres facteurs importants ne sont-ils pas apparus depuis quelques années ? Sans aucun doute.

Le contenu concret de l'investissement « physique », selon le concept de la comptabilité nationale, a sensiblement changé au cours des dix dernières années. Bien plus, à côté de l'accroissement des biens d'équipement tangibles, des investissements d'un autre type, généralement immatériels et échappant aux statistiques, ont connu une grande expansion. Or ils sont tout aussi nécessaires pour moderniser, gagner en productivité, conquérir des marchés, assurer le développement économique, que les équipements classiques à base de béton et de machines. Dans la société de l'information, l'investissement change d'identité.

Aujourd'hui, on s'équipe beaucoup moins pour produire davantage que pour produire mieux, afin d'améliorer la rentabilité des unités de production. Moins d'un tiers des investissements matériels correspondent à des accroissements de capacité. L'heure est à l'automatisation et à de nouvelles organisations de la fabrication. Les progrès de l'informatique et de l'électronique permettent la mise en œuvre d'équipements particulièrement performants, économisant matières premières, énergie et main-d'œuvre. Une teneur croissante d'intelligence est incorporée dans les produits.

On peut trouver un premier indice du changement de nature de l'investissement « physique » dans la différenciation des taux de sa croissance selon les secteurs sur la période 1973-1983. Autour d'un niveau global moyen de 1,1 % an en volume, les taux sont respectivement de – 0,2 % et – 1,3 % dans l'industrie et dans le bâtiment, de + 1,2 % dans le commerce et dans les services (principalement les télécommunications et les services aux entreprises) et de + 6,6 % dans l'énergie. Dans l'ensemble des investissements de l'« industrie », ceux de la construction électrique et électronique croissent de 8,6 % par an sur la même période, et leur part dans l'ensemble passe de 13,2 % à 30,6 %. Ce dernier phénomène est évidemment fondamental.

A ces modifications structurales a certainement contribué le comportement prudent des entrepreneurs face à la réduction du taux de croissance économique. Ils se sont attachés à gérer strictement le capital, pour mieux utiliser les équipements disponibles, notamment par l'incorporation d'informatique (robotique, conception et production assistées par ordinateur, ateliers flexibles). Ces inflexions ont changé la composition de l'investissement en produits d'équipement.

En 1970, deux groupes de produits dominaient, le bâtiment-génie civil (38 %), les produits de la construction mécanique (près de 28 %). Depuis lors, cette structure a été sensiblement modifiée : la part en volume des produits de la construction électrique et électronique a été multipliée par 2,3 et atteint presque 25 %. La part du bâtiment s'abaisse à 26 % et celle de la construction mécanique à moins de 23 %. L'évolution des prix relatifs a favorisé ce phénomène. Au total, nous assistons à une véritable mutation des outils de production.

LA MONTÉE DES LOGICIELS

En % de l'« investissement immatériel »

100 %, 90, 80, 70, 60, 50, 40, 30, 20, 10, 0

1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983

Recherche et développement – Formation – Marketing – Logiciels

(*) Président du Crédit national.

Toutefois, l'évolution la plus significative touche à l'augmentation considérable des ressources consacrées par l'entreprise – à la charge du compte d'exploitation – à des actions de préparation, d'environnement ou d'écoulement de la production, prenant la forme d'investissement de type immatériel ou intellectuel : principalement les dépenses de recherche-développement, de formation professionnelle, de marketing et publicité, d'informatisation. Une étude du BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) évalue ces dépenses à 40 % des investissements dits matériels en 1982, mais prévoit pour les cinq années suivantes une croissance des premières quatre fois supérieure à celle de ces derniers.

La recherche-développement dépasse déjà 10 % de la formation globale de capital. Ce pourcentage est largement supérieur à 50 % dans les secteurs de pointe. Dans les grands groupes de l'aéronautique, de l'électronique-informatique, de la chimie fine, les dépenses de recherche-développement excèdent même celles d'investissement matériel. Et il est significatif de constater que, malgré la crise, les principales entreprises françaises ont dans l'ensemble accru leur effort, qui s'élève aujourd'hui sans doute au-dessus de 3 % de leur chiffre d'affaires

On peut penser que l'effort de recherche, élément déterminant dans la compétition industrielle, poursuivra sa croissance. Car il représente un facteur essentiel de la performance des entreprises, soutenues par la volonté des pouvoirs publics qui ont adopté en ce sens diverses mesures d'incitation (crédit d'impôt notamment).

La formation, dont le volume annuel est supérieur à 3 % de l'investissement physique, joue un rôle de plus en plus important dans la mise en œuvre du progrès technique et dans les progrès de productivité. Elle ne contribue pas seulement à l'acquisition des nouvelles connaissances proprement techniques ; elle vise aussi à procurer au personnel les qualifications nécessaires à l'exploitation des autres investissements intellectuels.

(Lire la suite page 20.)

Notes de lectures

par Alfred Sauvy

JEAN-JACQUES SALOMON
Prométhée empêtré.
La résistance au changement technique

Destructeur d'habitudes et parfois d'emplois, le progrès technique a, de tout temps, rencontré des résistances. C'est en vue de les réduire et d'en prévenir les effets défavorables que la Commission des Communautés européennes a prévu le programme FAST.

L'introduction débute par une judicieuse citation de Paul Valéry, qui reviendra en conclusion, et qui a dû être choisie, parmi tant d'autres, parce que s'y trouve le mot *européen*.

Plus sociologique que technique, l'ensemble évoque, contrairement à la profession de l'auteur (Arts et Métiers), A. Touraine plus que J. Fourastié.

Dans sa préface, M. Davignon, ancien vice-président de la Commission, présente l'objectif du programme FAST, soulignant la nécessité de tenir compte, dans l'interprétation, des besoins et des aspirations de la *société en mouvement. Cette notion et ce terme même de besoin*, trop souvent oubliés, auraient toutefois gagné à plus de pénétration.

D'autant plus vive que le progrès est plus rapide, la résistance à l'innovation prend deux formes : action *contre l'innovation elle-même* ou bien contre les conséquences qu'elle entraîne. Sont rappelées ici les violences contre la machine et ses inventeurs, au début du dix-neuvième siècle (luddisme notamment (1), violences auxquelles se joignaient d'ailleurs les anathèmes d'écrivains, de poètes, d'artistes, contre la machine dans son principe même (Goethe, Michelet, lord Byron etc.).

Bien que la querelle ait aujourd'hui changé de ton et de théâtre, il est étonnant de voir la faible place tenue ici par l'emploi. Bien en vue, par contre, les abus, dénoncés préventivement, de l'utilisation des progrès de la connaissance à la mise en fiche de chaque citoyen.

Où va le progrès technique ? Bien difficile la réponse, tant la fée est capricieuse. Mais que pense-t-il de tout cela, ce brave titan de *Prométhée ? Peut-être s'étonne-t-il* de voir que, tout en restant harcelé par le vautour vorace, il conserve la possibilité de poursuivre inlassablement son œuvre.

★ *Éditions Anthropos*, Paris 1984, 22 cm, 175 pages, 60 F.

(1) Organisation d'ouvriers anglais contre les machines, notamment dans la bonneterie, du nom d'un certain John Ludd.

CHRISTIAN SCHMIDT
La sémantique économique en question

C'est toute la méthode de la science, de la pensée économique qui est ici en question, tant pour savoir comment l'économie théorique peut suggérer des propositions pratiques que pour juger les effets des événe*ments sur la théorie, toujours inquiète toujours en* devenir. S'ajoute à cette préoccupation permanente l'aspect social, corps étranger ou facteur supplémentaire, qui moins que jamais doit donner lieu à une réaction de rejet.

Nous assistons d'abord à de curieux rajeunissements : c'est ainsi que Ricardo est revu par Sraffa et Walras par Debreu : en généralisant la formation de prix relatifs de divers produits et en remontant plus haut dans cette formation, le professeur italien de Cambridge pourrait nous faire regretter qu'une telle préoccupation n'aille pas jusqu'au temps de travail des diverses professions intéressées.

Selon le même jeu, Walras refait par Debreu (pourquoi pas aussi Dutot par Kholm ?) nous permet de nouvelles excursions dans l'économie de propriété privée. Il *resterait à inviter à ces exercices les laborieux spécia*listes des prix en Union soviétique, pour embrasser totalement sinon le domaine de l'économie du moins un secteur-clef.

La lecture de l'ouvrage, qui ne doit pas se faire sans quelques interruptions et réflexions, suggère l'étendue des progrès réalisés dans la façon de saisir comme aussi la distance qui sépare encore la science économique de sa finalité, la prévision, depuis si longtemps dépassée en science médicale.

Une petite réserve : en nous parlant d'un fourmillement d'exemples variés, la note en couverture met en évidence un singulier malentendu sur le mot *exemple*. Il ne s'agit plus seulement de sémantique, mais de banale terminologie. Une riche lecture.

★ *Calmann-Lévy*, Paris 1985, 21 cm, 257 pages, 125 F.

JEAN-YVES LE GALLOU
et le Club de l'Horloge.
La préférence nationale : réponse à l'immigration

L'utilisation nationale de travailleurs étrangers présente deux aspects : l'opportunité de l'appel et le statut des appelés ou accueillis. L'aspect économique doit normalement tenir une plus large place dans la première partie : mais, du coup, l'accueil est plus sujet à des réac*tions affectives. C'est le cas ici*, la question proprement économique étant quelque peu reléguée au second plan.

La réponse donnée est franchement négative. Sans doute cet état d'esprit résulte-t-il largement de l'abandon, souvent contesté, des dispositions qui avaient été adoptées en 1945, sur proposition de la CGT, et dans l'assentiment général. L'état d'esprit a, il est vrai, quelque peu changé lui-même, laissant plus de place à l'affectivité, en un sens ou l'autre, ce qui réduit les chances de solution « technique ». La parution de cet ouvrage confirme, à elle seule, ce qu'il faut bien appeler un recul.

Bien au fait de la législation du travail, dans ses détails les plus poussés, les auteurs proposent une série de mesures, toutes d'effet restrictif. On peut, toutefois, leur savoir gré de lier la question du retour des étrangers à *l'aide au développement, dans leur pays d'origine*.

Regrettons, par contre, la faible importance accordée non seulement à l'économie, mais aussi à la natalité française. Aucune mention, à ce propos, de l'efficacité remarquable de la politique récemment adoptée en RDA. Dès lors, il faut bien revenir à la question économique, et plus particulièrement à la façon dont seront payées les retraites, à partir de la fameuse année 2006 (qui a causé naguère un tel émoi à M. Bérégovoy), si les jeunes travailleurs étrangers quittent le pays.

Intéressantes annexes, notamment sur la situation de divers pays, Suisse, Belgique, Angleterre (le cas de l'Allemagne a été traité dans le corps du texte), et sur la position générale du libéralisme. Selon von Hayek, au libéralisme doit s'ajouter la tradition. Le problème n'est pas résolu pour autant. Courte bibliographie.

★ *Albin Michel*, *Paris 1985, 22,5 cm, 270 pages, 85 F.*

CHARLES ALBERT MICHALET
Les multinationales face à la crise

Excellent ouvrage du grand spécialiste français des multinationales, ouvrage révélateur, sinon ouvreur de solutions. C'est de l'après-guerre que date, non certes la naissance, mais l'essor des multinationales. Elles ont *eu longtemps mauvaise presse, prenant, dans l'esprit* populaire, la place des trusts, un peu démodés.

Tout en regrettant l'emploi du mot à tout faire « crise » (mais quel autre terme proposer ?), nous voyons les multinationales progresser, étendre encore leur action du fait même de l'incapacité de l'économie mondiale à retrouver le bon vieux temps de *l'« avant pétrole »*. Simpliste, certes, et contestable, le rappel pseudo-classique du passé, sous la forme : « loi d'airain » — Ford-Keynes. Il flatte certes le confort d'esprit, mais tel n'est pas l'objectif.

Plus pénétrante l'évolution au cours des *« années pétrole »* : loin de nuire aux multinationales, cette période a facilité leur éclosion par les échappées qu'elles permettaient. Ainsi se dégage une intéressante leçon sour forme d'opposition entre la crise des années 30 (blocage des échanges internationaux) et la mutation des années 1973 à 1980, du fait de l'extension de ces perce-frontières. Un obstacle cependant : le ferme désir des pays pauvres d'exploiter enfin eux-mêmes leurs matières premières.

Autre note favorable, en revanche, aux multis : leur horizon à long terme. A leur remorque, de ce fait, les Etats tenus de suivre. Viennent ensuite des considérations sur les multibancaires, moins connues, mais non moins agissantes.

A la critique, quelque peu facile, de l'action du FMI, auraient, semble-t-il, pu être préférées des vues sur l'insuffisance de la réponse de l'offre, au Nord comme au Sud.

★ *PUF et IRM (Institut de recherche et d'information sur les multinationales)*. Lausanne et Genève 1985, 17,5 cm, 81 pages, 25 F.

PIERRE NAVILLE
La maîtrise du salariat

Nous retrouvons avec plaisir, frais et dispos, un des derniers survivants des amis d'André Breton. Le chercheur du CNRS a suivi une voie bien différente de celle de Dali.

Il en a tellement entendu, le salariat, il a fait l'objet de telles condamnations, que sa suppression a quelque peu perdu de son actualité. Il n'est donc question ici que de le maîtriser, sa disparition restant, cependant, par décence, maintenue dans un horizon incertain.

Quelques vues jadis « avancées » se sont aujourd'hui révélées quelque peu désuètes. La notion de *classe ouvrière*, par exemple, a pris des rides, est-il dit, à s'en rapporter du moins aux vues de Négri et de Tronti. Quant aux doctrines avancées, le risque d'anachronisme est permanent. En revanche, nous trouvons ici une comparaison, pleine d'intérêt, des entreprises en France et en Hongrie.

Le chapitre le plus novateur « Temps, travail et loisir » porte, malgré ses racines lointaines, sur un sujet tout actuel. Laissons de côté la déjà démodée cliométrie pour nous attacher aux travaux de Ch. Baudelot, R. Establet et J. Toiser *(Qui travaille pour qui ?)* faisant suite à ceux de P. Magaud (INED), M. Hollard (Grenoble), A. Lechuga (Toulouse), P. Ranchon (Centre *d'études de l'emploi). Reste aujourd'hui, bien entendu*, la question du travail accumulé. Aux conclusions pessimistes de M. Hollard sur l'application pratique s'opposent les propositions de F. de Lagausie (l'appel protocolaire à Marx freine ici la solution plus qu'il ne la favorise), les travaux du Plan, lontemps rebelle, et les recherches de R. Teboul. Celui-ci aborde bien les temps hors travail, sans toutefois aller jusqu'à la notion de pertes sociales ni, semble-t-il, des besoins. En ce domaine, nous sommes des primitifs.

Suivent d'intéressantes considérations sur le socialisme soviétique, notamment sur les vues de l'économiste A. Sloutlov et sur le salariat à l'échelle mondiale. Un immense chantier.

★ *Editions Anthropos*, Paris, 1984, 22 cm, 155 pages, 60 F.

Investir dans l'intelligence

(Suite de la page 19.)

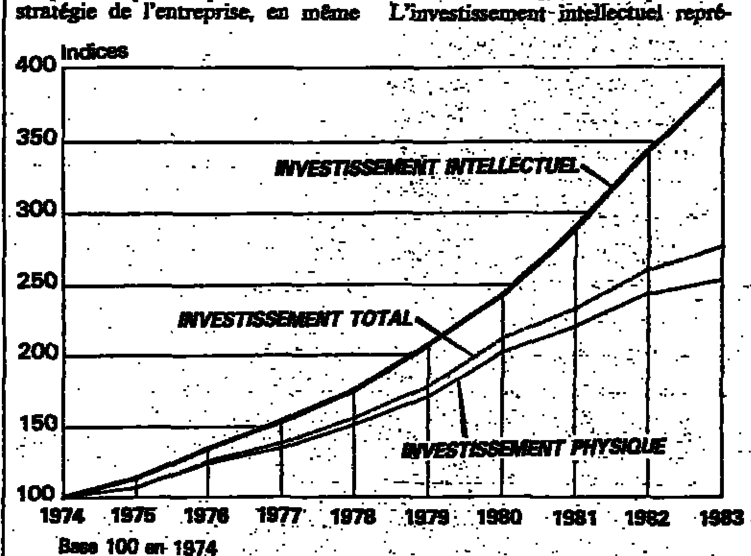
La qualification du personnel risque en effet de constituer à l'avenir le véritable goulet d'étranglement quant à l'amélioration de la productivité. Le large *développement* de l'informatique, de la bureautique et des automatismes dans les entreprises recouvre des enjeux fondamentaux pour l'industrie française, qui se doit d'accomplir un considérable effort de rattrapage face à ses principaux concurrents étrangers.

Dans le domaine du marketing – au sens large du terme, – les dépenses de publicité atteignent déjà le tiers de la formation de capital dans les secteurs de l'alimentation (BSN en tête) et de l'habillement. Elles tendent à jouer un rôle de plus en plus important dans la stratégie de l'entreprise, en même temps que le renforcement des réseaux de distribution à l'étranger. D'après une enquête du Crédit national, 65 % des entreprises classées « performantes » possèdent des filiales commerciales hors de France.

Il faut enfin mettre l'accent sur l'importance des dépenses de logiciel qui préparent et accompagnent la pénétration des matériels informatiques. Leur part dans le coût des systèmes serait comprise entre 50 et 65 %. La dépense informatique en France a quintuplé en francs courants depuis 1973, mais, à l'intérieur de cette évolution, les dépenses de personnel ont évolué beaucoup plus vite et représentent aujourd'hui près de deux fois les dépenses de matériel, alors qu'elles les égalaient il y a dix ans. Au cours de la période, les prestations extérieures ont été multipliées par 8,5 ; encore *les prestations* machines diminuent-elles fortement dans cet ensemble au profit des prestations intellectuelles.

D'ores et déjà, *la dépense du logiciel est supérieur de 25 % à celle du* matériel. Elle devrait continuer à connaître un développement très rapide. C'est ainsi que la dépense globale en logiciel a pu être estimée *à 120 milliards de francs en 1990* – dont 80 milliards réalisés de manière interne et 40 milliards acquis à l'extérieur, – soit le double environ de la dépense de matériel.

A ces *quatre catégories* d'investissement intellectuel à peu près bien recensées, on peut ajouter les dépenses en conseil, l'ingénierie, le coût de la fonction « *qualité* », les autres dépenses de marketing sur lesquelles il n'existe pas de données réellement utilisables. Si l'on s'en tient à la recherche-développement, à la formation, au marketing et au logiciel, leur total serait passé de 3,8 à 5 % de la valeur ajoutée de 1974 à 1983. Le ratio investissement intellectuel/investissement physique (FBCF) s'élèverait de 21,2 à 32,5 % au cours de la même période. L'investissement intellectuel représenterait le quart du total des deux formes d'investissement. Et ce total, par rapport à la valeur ajoutée, aurait à peine baissé.



Quelles leçons tirer de tous ces chiffres ? D'abord qu'il faut relativiser et qualifier les appréciations portées sur l'évolution de l'investissement physique à partir de bases anciennes. Ensuite qu'il convient de porter la plus grande attention au développement des investissements intellectuels : les entrepreneurs dans le choix de leur stratégie et dans l'allocation de leurs ressources, les responsables de la politique économique par leurs orientations et leurs aides, les économistes et les *statisticiens* à travers leurs concepts, les financiers, enfin, dans la répartition de leurs concours.

Il est probable qu'en ce domaine *les retards ne sont pas moins grands* par rapport à nos principaux concurrents qu'au titre des investissements matériels. Ainsi, la progression des investissements intellectuels et leur intime liaison avec la mise en œuvre des équipements proprement dits sont au cœur de la modernisation de l'économie française.

JEAN SAINT-GEOURS.

Matières premières

La défense des prix

Pays producteurs et pays consommateurs de matières premières se heurtent à propos du renouvellement des accords de Genève.

ADOPTÉ en octobre 1979, entré en vigueur en avril 1982, l'accord sur le *caoutchouc* sera renégocié, à partir du 22 avril, à Genève. Il comprend 33 pays membres, dont les États-Unis. Son principal instrument d'intervention est un stock régulateur qui a permis de défendre un prix plancher, mais qui a quelque peu perdu de son intérêt à la suite de la baisse des cours du caoutchouc, – au plus bas en mars 1985 – depuis 1981.

Aussi bien les trois pays (la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande), qui regroupent 80 % de la production mondiale, jugent-ils le niveau d'intervention du stock trop faible en période de dépression du marché et souhaitent-ils des mesures complémentaires. L'Indonésie s'est, au début de 1985, prononcée en faveur des mesures de *« rationnement »* de la production mondiale, autrement dit d'une limitation des exportations. Et la Malaisie a affirmé que les prix n'étaient pas rémunérateurs et se situaient 20 % en dessous de ses coûts de production.

Toutefois les pays consommateurs ne veulent apparemment pas que l'accord soit modifié. Cet accord prévoyait d'encourager la recherche et le développement, mais il n'en a pas été question jusqu'à maintenant, même si les producteurs asiatiques manifestent unité d'action et combativité.

Jute

Le second accord, signé le 1er octobre 1982, dans le cadre de la CNUCED est celui sur le *jute* et les articles de jute ; il est entré en vigueur, *« à titre provisoire »* le 9 janvier 1984. Les cinq principaux producteurs – le Bangladesh, l'Inde, la Thaïlande, le Népal et la Chine, – représentant 99 % des exportations mondiales, y ont adhéré. Mais seuls seize pays industrialisés l'avaient fait, ne comptant que pour 41 % des importations mondiales. Il en faudrait vingt au moins totalisant 65 % des importations pour que l'accord puisse démarrer effectivement. Les pays de l'Est font encore défaut. L'URSS (10 % des importations) est pourtant le plus important acheteur, après les Etats-Unis (23,4 %).

L'accord ne comporte pas de mécanisme de stabilisation, ce qui a facilité son acceptation par les pays consommateurs. Il contient seulement des dispositions dites de recherche-développement, pour améliorer la qualité des produits, réduire les coûts et promouvoir leur commercialisation. Tout compte fait, son but est, assure-t-on, de renforcer la compétitivité du jute et des produits en jute, par rapport aux synthétiques. Le secteur du jute présente un intérêt économique vital pour l'économie du Bangladesh (56 % des exportations mondiales, 78 % de ses ventes extérieures) et du Bengale-Occidentale en Inde.

Le dernier en date des accords de produits intervenu dans le cadre du Programme intégré est celui sur les *bois tropicaux*, signé en novembre 1983, après six années de travaux préparatoires. Il ne compte pas non plus de mécanisme de stabilisation qui, du reste, ne s'impose pas dans ce cas, mais des dispositions en vue seulement d'améliorer la gestion forestière, d'assurer une *« plus grande transparence des marchés »*, d'encourager la transformation des bois tropicaux dans les pays producteurs, la protection et la conservation des forêts tropicales et les activités de reboisement. Il s'appuie pour financer ces opérations sur le deuxième compte.

L'accord a, en relativement peu de temps, recueilli un nombre suffisant de ratifications pour entrer, provisoirement, en application le 1er avril 1985 : douze pays producteurs, comptant 55 % de la production mondiale, l'avaient ratifié ; le Libéria, le Gabon et l'Indonésie ayant été les premiers à le faire ; quinze pays consommateurs en avaient fait autant. L'accord sur les bois tropicaux bénéficie du soutien des opinions publiques parce qu'il touche aussi la protection de l'environnement..

Les efforts de la CNUCED en vue du renouvellement de l'accord sur le *sucre* ont échoué durant l'été 1984. Les discussions, à Genève, n'ont pas permis de répartir entre les pays producteurs – entre notamment la CEE (deuxième producteur et premier exportateur mondial, qui n'était pas partie au précédent accord de 1977), Cuba, le Brésil et l'Australie – les *« disponibilités exportables »*. Le mécanisme de stabilisation des prix contenu dans le précédent accord n'était plus efficace du fait de la présence d'une offre constamment excédentaire.

Depuis le début de 1985, il n'existe plus qu'un accord administratif offrant certes un cadre de consultation aux producteurs et aux consommateurs, mais ne régularisant pas le marché. L'organisation internationale du sucre, installée à Londres, est toutefois maintenue en activité. Après l'annonce de l'échec des négociations, les cours étaient tombés au niveau le plus bas depuis vingt ans ! *« Chacun devra payer la note de la situation telle qu'elle se présente, mais les PVD dépendant lourdement des recettes d'exportation de sucre souffriront davantage »*, a déclaré le président de la réunion, l'Argentin M. Zorreguieta.

Cacao

Enfin les soixante-dix pays exportateurs et consommateurs de *cacao* avaient repris en mars, à Genève, les négociations – qui s'étaient enlisées en mai 1984 – pour réaménager l'accord international de 1980, expirant le 30 septembre 1985 (après prorogation d'un an) et que n'ont signé ni les États-Unis, principal consommateur, ni la Côte-d'Ivoire, principal exportateur. Ces pays participent cette fois à la négociation d'un nouvel accord qui comprendrait la reconduction d'un stock régulateur de 250 000 tonnes (plus des montants additionnels).

La session de mars à la CNUCED a permis, assure-t-on, aux deux groupes de pays de s'entendre sur l'essentiel, sauf sur le niveau des prix d'intervention et leurs dispositions de révision. Les négociations reprendront au prochain conseil du cacao, à Londres, l'accord actuel pouvant de nouveau être prorogé d'un an.

G. V.

Stabiliser les cours

(Suite de la page 19.)

Les produits non transformés représentent encore 58 % des exportations de base vers les pays industrialisés. La position dominante de grosses comagnies et l'importance des investissements nécessaires pour les PVD qui voudraient quelque peu s'en affranchir, constituent de lourdes entraves à la participation des Etats producteurs au processus défini à Manille.

La CNUCED n'a donc pas la partie facile, singulièrement, lorsqu'elle s'avise de vouloir toucher aux agents économiques, à ceux qui comptent dans le commerce des matières premières. Toutefois on ne peut nier que beaucoup de chemin ait été parcouru depuis Manicille, en matière de connaissance des marchés des produits de base. L'impuissance relative de la CNUCED n'est, tout compte fait, que le reflet des rapports de forces dans l'économie de marché dominante.

L'organisation de Genève, qui se défend de vouloir lui porter atteinte, avance au contraire que ses propositions ne peuvent que la renforcer. Néanmoins son action n'est guère regardée d'un œil complaisant par certains pays développés, les Etats-Unis en tête, qui jugent sa démarche trop *« interventionniste »*, et trop *« politique »*... mais ceux-ci peuvent la soutenir lorsqu'ils y trouvent leur intérêt.

De leur côté, les PVD n'ont pas une attitude monolithique. Lorsqu'ils disposent d'une position avantageuse sur le marché, comme le Chili pour le cuivre, ou que la remontée des cours leur est favorable, ils préfèrent tirer profit de la spéculation que de souscrire à des mécanismes de stabilisation. Pour leur part les pays producteurs exportateurs associés à la CEE bénéficient du Stabex, tandis que d'autres pays non associés (Malaisie, Brésil...) s'efforcent de profiter au maximum des ressources des marchés.

La stabilisation des cours des matières premières est l'un des chevaux de bataille de la plupart des pays producteurs du tiers-monde. Mais ils préfèrent généralement des systèmes de quotas à des stocks régulateurs comme moyens d'intervention sur les prix. De plus, les organisations de producteurs (caoutchouc, coton, laine...) ne comportent pas tous les pays intéressés. Somme toute, la CNUCED n'a pas le monopole des négociations sur les produits de base (puisque celles sur le café, l'étain, le blé, lui échappent...), ce qui souligne les limites de son rôle, alors même que ses procédures sont particulièrement lourdes et laborieuses.

GÉRARD VIRATELLE.

Le cas du caoutchouc

Les Etats-Unis et la Communauté européenne font cause commune. Les pays asiatiques sont divisés.

LA Communauté européenne est favorable à la reconduction dans ses termes actuels de l'accord international sur le caoutchouc naturel, où elle est représentée en tant que telle. A l'instar des Etats-Unis, qui souhaitent conserver un accord qui, selon eux, a fait ses preuves, les responsables européens sont décidés à contrer les pays producteurs, surtout la Malaisie, dans leur intention de modifier substantiellement les dispositions en vigueur depuis 1980.

La volonté de Kuala-Lumpur d'augmenter sensiblement – plus de 20 % – la fourchette des prix – afin que le stock régulateur ne soit plus un simple mécanisme de défense des cours, mais bien un instrument permettant de relever les prix – est jugée irréaliste par Bruxelles. Pour leur part, les pays exportateurs estiment que les coûts de production ne permettent pas aux petits exploitants d'obtenir une rémunération suffisante sur les bases actuelles.

Toutefois, les divergences qui sont apparues au cours des travaux préparatoires entre la Malaisie et ses principaux partenaires du tiers-monde confortent les responsables européens dans leur position. Les Malais souhaitent introduire une nouvelle clause dans l'accord portant sur la limitation de la production si les conditions du marché le requièrent. L'Indonésie et la Thaïlande ne sont pas disposées à accepter une telle formule, ne possédant pas de moyens suffisants pour exercer un contrôle sur l'exploitation des plantations d'hévéas.

Se fondant sur l'évolution des cours de ces dernières années, les experts de la CEE optent pour une position très prudente en ce qui concerne la fixation des prix de déclenchement pour l'intervention du stock régulateur. Dans le but d'enrayer la chute des prix, des achats publics ont été effectués de novembre 1981 à février 1983. Les interventions, qui ont porté sur 270 000 tonnes, se sont chiffrées à 300 millions de dollars, mais sans que cela, souligne-t-on à Bruxelles, ait posé la moindre difficulté de financement. Depuis près d'un an maintenant, les cours ont amorcé une nouvelle baisse, flirtant aujourd'hui avec la branche inférieure de la fourchette de prix.

Déséquilibre

Les experts de la Commission sont convaincus que le stock régulateur va devoir reprendre ses opérations. Leur conviction est renforcée par les prévisions du marché américain des pneumatiques pour 1985 (+ 1,2 % contre 10,6 % en 1984) et par la stagnation de celui de la Communauté. Ils font valoir en outre l'aggravation du déséquilibre entre l'offre et la demande qui, longtemps stabilisée à 40 000 tonnes, s'est aggravé au cours de ces derniers mois. Les estimations portent sur 120 000 tonnes.

Aussi milite-t-on à Bruxelles pour la reconduction, à quelques détails près, d'*« un accord économiquement et financièrement viable »* qui a permis la stabilisation, de manière remarquable, du niveau des prix. On s'empresse d'ajouter qu'il s'agit d'un cas exemplaire, contrairement à ce qui se passe par exemple pour l'accord international sur l'étain, dont la gestion accuse un déficit de 100 millions de livres sterling.

A quelques mois de l'échéance de l'arrangement actuel, en octobre 1985, on exclut à Bruxelles que sa reconduction puisse aboutir en si peu de temps. Aussi, la position défendue par les instances communautaires est la prolongation pour deux ans – d'ailleurs prévue par l'accord de 1980 – des dispositions actuelles.

Le fait que les pourparlers vont s'entamer à une date aussi tardive – cette semaine à Genève – n'est pas pour déplaire visiblement à la Communauté, et d'une façon générale aux pays importateurs. Il leur aurait été en effet plus difficile de s'opposer aux revendications de la Malaisie, alors que les cours de marché étaient élevés, ce qui était le cas jusqu'à la mi-1984.

L'appui de la CEE, premier importateur mondial de caoutchouc naturel, aux Etats-Unis, qui la suivent de près pour le volume des achats – comme tout laisse à le penser – va peser d'un poids important dans les pourparlers de Genève. Il faut dire que les Dix ont dans cette affaire des intérêts commerciaux, alors que la Communauté n'a pas réellement développé sa coopération avec les principaux pays producteurs.

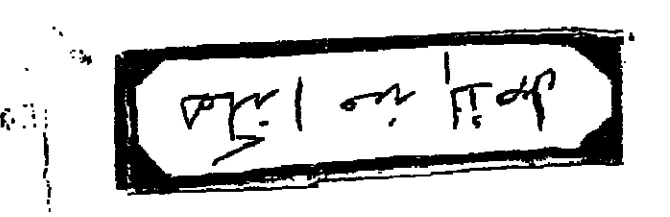
Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), associés à l'Europe dans le cadre de la convention de Lomé, n'assurent que 5 % de la production mondiale. Encore ne sont-ils pas tous signataires de l'accord international. Parmi les six pays producteurs, ACP (Cameroun, Libéria, Zaïre, Nigéria, Côte-d'Ivoire, Papouasie), seuls les trois derniers sont membres de l'organisation de Kuala-Lumpur.

Visiblement, la production de caoutchouc en Afrique n'est pas considérée comme un facteur de développement par la Communauté. Au cours de ces dix dernières années, l'aide européenne n'est d'ailleurs intervenue qu'une seule fois, et encore de manière très marginale, en accordant une assistance technique à la Côte-d'Ivoire (pour un montant de 90 000 francs).

Au niveau des importations des Dix, l'Afrique tient une place un peu plus honorable. Sur des achats de 630 000 tonnes en 1983 (343 000 tonnes pour les six premiers mois de 1984) les ACP assurent 14 % (soit 87 000 tonnes) (1) de l'approvisionnement de la CEE. La France absorbe près de la moitié des ventes africaines en s'adressant notamment à la Côte-d'Ivoire et au Cameroun.

MARCEL SCOTTO.

(1) Côte-d'Ivoire (24 200 t), Nigéria (21 800 t), Libéria (17 500 t), Cameroun (14 600 t), Zaïre (8 500 t), Papouasie-Nouvelle-Guinée (400 t).



La chronique de Paul Fabra

L'anti-marché du capital

LE *« pourquoi pas ? »* d'Edith Cresson en réponse au journaliste de *Libération* qui lui demandait si certaines dénationalisations étaient envisageables a joué le rôle de catalyseur. Aucun autre infléchissement du discours officiel, aucune autre décision du pouvoir — et Dieu sait si elles n'ont pas manqué dans ce sens — n'avaient encore déclenché cette brusque prise de conscience : quatre ans après les élections du 10 mai, les Français ont un des gouvernements les moins idéologiques qu'ils aient jamais connus. Ceux de l'ancienne majorité, il faut en convenir, l'étaient assez peu. Du moins, les élections approchant, se disaient-ils sinon « antisocialistes » (dans la France d'il y a quelques années, cela aurait mal passé), du moins opposés à la « socialisation ». Les socialistes au pouvoir d'aujourd'hui n'ont pas seulement cessé d'être « antilibéraux ». Peut-on encore affirmer qu'ils sont des adversaires de la « privatisation » ?

Des retours en arrière sont possibles ; il est probable qu'ils auront lieu, au cas où, par exemple, le président de la République, comme au mois de novembre avec les déclarations qu'il a faites à notre confrère *l'Expansion*, estimerait opportun de reprendre à son compte, le temps d'une interview, telle ou telle expression militante du « changement » promis par les auteurs du programme commun. Cependant, pour mesurer la portée de l'évolution en cours, il faudrait préalablement répondre aux deux questions suivantes, qui n'en font en réalité qu'une : cette évolution est-elle principalement déterminée par l'empire de la nécessité ou bien est-elle le résultat d'un choix tout à fait délibéré et pleinement assumé ? Autrement dit, assiste-t-on à la substitution, sous le couvert d'une attitude beaucoup plus ouverte, d'une idéologie à une autre ? Plusieurs déclarations récentes émanant d'hommes politiques et de chefs d'entreprise du secteur public aident sinon à répondre de façon catégorique à la question soulevée — celle-ci comporte sa part de métaphysique et, par conséquent, d'absence de réponse définitive, — du moins à déterminer les termes dans lesquels elle se pose concrètement.

POUR le Parti communiste, on ne s'en étonnera pas, la cause est entendue. Le président du groupe à l'Assemblée nationale, André Lajoinie, disait, le lundi 15 avril à l'antenne de France-Inter, que *« le virage à 180 degrés opéré, à partir de 1982, par le gouvernement et le parti socialiste par rapport à leurs propres engagements »* aboutissait à *« une sorte de Munich devant le capitalisme »*. Pour que nul n'ignore l'intention blessante contenue dans ces paroles à l'égard de l'ancien allié, *l'Humanité* de mardi les citait dans un titre de la première page. Une déclaration du bureau politique du lendemain, *reproduite par notre confrère*, revenait à la charge. Elle s'interrogeait sur le point de savoir si était *« fatale, l'alternative : ou bien un pouvoir socialiste allant plus loin que la droite ne l'a jamais pu, ou bien le retour au pouvoir de la droite alliée à l'extrême droite »*.

Ce qui caractérise cette façon de voir les choses est que, en dépit des apparences et de la croyance des marxistes dans la supériorité du socialisme, appelé, selon eux, à long terme à résorber les « contradictions » du capitalisme, elle établit une sorte de symétrie entre les deux régimes. Il y aurait en face l'un de l'autre deux corps constitués aux caractéristiques bien définies, d'un côté le capitalisme et de l'autre le socialisme, entre lesquels les membres du PS et avec eux tous les hommes de bonne volonté (à l'exception de ceux qui ont partie liée avec les « monopoles ») seraient sommés de choisir. Or cette affirmation est doublement hasardeuse.

Dans les bidonvilles de Hongkong, on peut voir des familles chinoises, disposant de quelques machines à coudre et parfois d'un capital encore plus rudimentaire, former une entreprise. C'est dans des « ateliers » aussi précaires, entassés dans les étages d'immeubles surpeuplés que sont agencés une bonne partie des bouquets de fleurs artificielles vendus dans le monde entier. Il suffit qu'existe dans une communauté la liberté d'échanger sa propre production pour que naissent spontanément des structures qu'on peut appeler « capitalistes », mais dont la caractéristique est d'être multiformes. Si notre entrepreneur au petit pied n'« exploite » aucune main-d'œuvre salariée, il est clair que la valeur des produits qu'il consommera (égale à son « salaire ») sera inférieure au prix de sa propre production qu'il offrira sur le marché, faute de quoi il n'aurait aucun motif d'être son propre employeur.

L'argumentation, faut-il le préciser, est ici présentée de façon très élémentaire. Il suffit de faire cette constatation, qui est, pour peu qu'on y réfléchisse quelques minutes, d'une immense portée : dans le monde tel qu'il existe réellement, pour ne pas vivre en régime d'économie de marché, il faut l'interdire. Et, si on l'interdit, on ne dispose pas d'une recette toute faite pour construire le socialisme. Celui-ci, à l'origine, procède d'un refus du marché, tenu *a priori* pour injuste. Tout socialisme est donc, dans son principe, un système de répartition autre que celui qui résulte du mécanisme des prix. Or il existe autant de clefs de répartition de la production qu'on le voudra, alors qu'il n'existe qu'un seul prix sur un marché qui fonctionne raisonnablement bien. Ce n'est peut-être pas tout à fait un hasard si le plus grand livre jamais écrit en faveur du socialisme s'appelle *le Capital*. Marx aurait été bien en peine de définir avec précision « le socialisme ».

Ces quelques considérations ne sont évidemment même pas suffisantes pour circonscrire le débat : à supposer que l'échange ne soit pas prohibé et qu'en conséquence il soit admis qu'on puisse faire des profits, il reste encore à apprécier quelle part du profit doit être prélevée par l'impôt. En outre, toutes les activités ne relèvent pas du marché, malgré la candeur ou l'ignorance des « néolibéraux », qui prétendent le contraire. Reste donc à déterminer, à chaque époque, le champ des activités marchandes et celui des activités non marchandes. Les « socio-démocrates » ont encore beaucoup de pain sur la planche, malgré la vogue actuelle du libéralisme, pour peu qu'ils consentent à chercher des réponses aux vrais problèmes qui se posent à la société.

EN présentant les comptes du groupe nationalisé Thomson, dont il est le président, Alain Gomez a déclaré : *« La dénationalisation ne doit pas être un sujet idéologique, mais de pure gestion. »* En termes pratiques, cela signifie que la dénationalisation, au *moins partielle, deviendrait utile si c'est* le meilleur moyen pour l'entreprise qui a besoin d'argent frais — laquelle n'en a pas besoin ? — de s'en procurer. C'est un fait que la logique des nationalisations a conduit à instaurer en France un véritable « antimarché » du capital. Devenu actionnaire unique d'un grand nombre de grands groupes industriels, l'Etat a été, pour des raisons politiques, amené à réserver ses plus grosses « dotations » non pas à celles de ses entreprises qui font des bénéfices, mais à celles qui subissent de lourdes pertes.

« Dans un marché boursier aussi actif que celui que nous connaissons, plusieurs grands groupes, s'ils étaient restés dans le domaine privé, auraient davantage fait appel à l'épargne du public », me dit un banquier d'un grand établissement nationalisé, qui a lui-même émis des « certificats d'investissement », la formule la plus proche de l'action classique qu'ait créée l'Etat socialiste pour contourner l'obstacle des nationalisations.

« Il ne me gênerait pas que Thomson, pour reconquérir un marché, ouvre une partie de son capital — ou celui de la filiale concernée — à un Japonais qui lui apporterait sa technologie en contrepartie », a déclaré François Doubin à notre confrère *les Echos*. Le président des radicaux de gauche va ainsi jusqu'au bout d'un raisonnement qui revient à prendre le contre-pied de l'argument mis en avant par François Mitterrand lui-même pour justifier naguère le programme de nationalisation : l'idée qu'il convenait par ce biais d'interdire aux intérêts étrangers l'accès au capital des secteurs industriels jugés « stratégiques ». Aucun expert du gouvernement ni aucun député socialiste, appartînt-il au CERES, n'ont, il est vrai, été capables de produire une définition claire de ce concept de « secteur stratégique » appliquée à l'industrie civile depuis un certain 28 octobre 1982, *date à laquelle a été déposé* devant le Parlement un projet de loi sur ce qu'il est convenu d'appeler la « respiration » du secteur public, mis au réfrigérateur depuis lors, bien qu'il soit impatiemment attendu par les dirigeants des entreprises nationalisées. Ce texte vise à leur donner le droit de vendre celles de leurs filiales qui n'exercent pas, sans autorisation législative, d'activité « stratégique ».



Les exportations imaginaires

Factures gonflées pour toucher plus de ristournes. Confection au lieu de tissé main.

LA compagnie exportatrice avait *déclaré* à *la douane* de Mersin, principal port turc sur la Méditerranée, qu'elle livrait à un client britannique des produits pour une valeur de 658 millions de livres turques (1). La « marchandise », transportée, scellée, dans les conteneurs de trois camions TIR, était composée, affirmait-on, de céramiques et d'articles de quincaillerie de première qualité, ainsi que de *vêtements tissés à la main*.

Les douaniers allaient vérifier et découvrir une tout autre *réalité* : la cargaison était composée de vêtements de confection et d'articles textiles de pacotille. Le tout d'une valeur de quelque 24 millions de livres turques, soit vingt-sept fois moins que celle indiquée dans le document d'exportation. A défaut de contrôle, la firme aurait pu toucher des ristournes de l'ordre de 20 %, soit quelque *130 millions de livres turques*. Et tout cela aux frais du contribuable.

Les tentations ne manquent pas. Ainsi, le mois dernier, on découvrait une autre affaire d'exportation « imaginaire », cette fois à la douane d'Edirne. Selon le quotidien *Hurryet*, un camion transportant — prétendument — des vêtements de cuir destinés à l'Allemagne pour une valeur de 500 millions de livres turques ne transportait en fait que des chutes de tissu et des chemises en lacet de cuir — le tout sous un emballage très sophistiqué, mais ne représentant que 2,5 millions de livres turques. Si les douaniers n'étaient pas intervenus, la firme aurait gentiment empoché, le moment venu, plus de 100 millions de ristourne.

La « tactique » des exportations fictives permet à des firmes sans scrupules d'obtenir des gains très élevés, sans gros risques, en raison même des lacunes du système officiel. Les exportateurs perçoivent, selon les produits, de 5 à 30 % de ristourne sur la valeur totale de la marchandise vendue à l'étranger. La mécanique est simple : après avoir obtenu l'approbation officielle, une firme a droit à des crédits à l'exportation payés en livres turques, mais dont le taux d'intérêt est nettement inférieur à ceux pratiqués pour les industriels.

Paravent

Les astucieux pourront utiliser ces crédits très avantageux afin de se procurer, notamment à l'étranger, des devises au marché noir. Il s'agit souvent d'une firme « paravent », n'existant que sur le papier, qui, associée avec la société exportatrice, se charge de trouver sur place des dollars ou des deutschemarks. Un dollar valant 500 livres turques, cette firme propose 505 livres, ce *qui est avantageux pour les ouvriers* turcs travaillant en Europe.

Qu'advient-il de la pacotille des exportations fictives qui a réussi à passer la douane turque ? Soit elle sera vendue sur place par des intermédiaires de la firme exportatrice à des prix imbattables, soit elle sera réexportée... vers la Turquie. En voici un exemple : une firme d'Istanbul avait exporté des serviettes de toilette vers la Grande-Bretagne, déclarant aux douanes une valeur de 60 dollars l'unité ; la firme devait par la suite toucher 20 % de ristourne, soit 12 dollars.

Les contrôleurs du ministère des finances jugèrent ensuite que ce prix de 60 dollars par serviette était un peu exagéré, même pour des articles de la meilleure qualité du monde. Ils s'adressèrent au client londonien, le priant d'envoyer des copies des factures : le prix des serviettes à l'unité y figurait pour 60 centimes... seulement !

Quant aux réexportations, à leur retour vers la Turquie, les produits sont détruits quelque part en Europe. Il en a été ainsi des vieux tapis usés ou de fabrication industrielle qui avaient réussi à franchir la *douane turque sous l'étiquette de* tapis turcs en soie de première qualité, ou encore de ce cargo d'huile d'olive pur qui était en fait plein de graisse mécanique. Les exportations imaginaires existent bien. Selon le quotidien *Dunya*, 15 % au moins des 7,1 milliards de dollars d'exportations turques en 1984 seraient fictifs, soit un milliard de dollars.

Pour les services officiels, ce chiffre est hautement exagéré. *« Au plus, il s'agirait de quelque 200 à 300 millions de dollars »*, affirment-ils. Toutefois, d'après des économistes sérieux, il est tout à fait possible que les exportations « imaginaires » turques aient représenté environ 8 % des exportations totales l'an passé, soit près de 600 millions de dollars.

Entrepôts

On pense que les exportations fictives sont dirigées notamment vers l'Allemagne fédérale et la Suisse, où il existe des entrepôts très faciles à louer. En effet, les statistiques turques des ventes à ces pays ne correspondent guère avec celles établies par Bonn et par Berne pour les produits « importés » d'Ankara, qui sont nettement inférieures. Il y a eu ainsi un décalage de quelque 175 millions de dollars entre la RFA et la Turquie en 1984.

Le secrétariat d'Etat au Trésor et au commerce extérieur conduit, depuis avril 1984, une enquête approfondie sur l'étendue des exportations imaginaires réalisées aux frais des contribuables turcs. De son côté, le premier ministre, M. Ozal, promet de rendre publics, dans quelques mois, les noms des fraudeurs. En attendant, il s'agit pour le chef du gouvernement d'actes isolés, dont il convient de ne pas exagérer l'importance. Surtout, il faut selon lui laisser tranquilles les firmes turques exportatrices, dont 98 % seraient en règle et qui font entrer des quantités considérables de devises.

Qu'adviendra-t-il, au moment de la publication du nom des coupables, des firmes prestigieuses ayant omis de vérifier les déclarations des petites sociétés qui s'étaient adressées à elles pour pouvoir bénéficier d'une ristourne supplémentaire de 10 %, moyennant 2 % de commission ? Trois grosses firmes risquent de se trouver sur la sellette, même si leurs dirigeants peuvent être considérés comme « au-dessus de tout soupçon ». Pour M. Mustafa Suzer, président de l'Association des exportateurs turcs, gros industriel lui-même, *« il faut supprimer les ristournes, afin d'éviter des exportations imaginaires, car les auteurs seront privés de l'intérêt qu'il y a à grossir la valeur réelle de leurs exportations »*. M. Suzer préconise l'institution de primes sélectives pour certains produits.

ARTUN UNSAL.

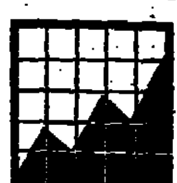
(1) 1 livre turque = 0,02 F.

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

NOUS RECHERCHONS UN

DIRECTEUR D'EDITION
DE HAUT NIVEAU

Il (elle) dirigera la conception/réalisation d'ouvrages d'auteurs mais aussi de beaux livres, d'œuvres de références, de livres pratiques, en prenant en compte le marché de l'édition et son évolution.

Il (elle) connait bien les problèmes d'illustration et les techniques graphiques (photogravure/impression).
Notre candidat(e) a le sens des contacts, est dynamique, créatif(ve) et souhaite s'intégrer à une importante maison d'édition.
Une réelle expérience de l'édition et/ou de la presse est indispensable.

Envoyer CV, photo et références précises sous réf. 9489 à
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CONTESSE

Au Cameroun
une direction marketing et commerciale

Il s'agit de créer dans une société à vocations commerciale et immobilière une structure destinée à développer la diffusion au Cameroun et dans les pays voisins UDEAC des productions d'une société métallurgique importante à trois départements, celui demandant le plus d'appui étant celui de matériels divers pour l'agriculture et les travaux publics : voilà le challenge proposé par un groupe international solidement implanté en Afrique Centrale.

Vous êtes prêt à saisir cette opportunité : diplômé d'une grande école de commerce, fluent in english, vos premières années d'expérience vous ont permis de maîtriser sur le terrain les techniques modernes de marketing et de vente appliquées aux biens d'équipement. Vous apprécierez dans ce poste l'exercice d'une fonction de direction globale totale avec une large délégation de la part du groupe, tant sur les aspects de gestion, d'animation des hommes que de diversification.

Vous connaissez déjà l'Afrique. Vous et votre épouse, vous l'aimez ainsi que le style de vie que l'on y mène. Les facilités matérielles dont on bénéficie compensent largement pour vous et les vôtres les difficultés rencontrées dans un environnement parfois hostile. Et vous n'êtes pas indifférent au fait de disposer, grâce à une rémunération motivante, d'une capacité d'épargne élevée. Aussi écrivez rapidement sous référence 8531 LM.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

La fonction personnel : technicité d'abord...

S'il est naturel de parler de développement des Ressources Humaines, de mise en valeur des potentiels, ..., il n'en demeure pas moins nécessaire de rester pragmatique en conservant toute sa place à l'

Administration du personnel

C'est bien là l'essence même, la raison d'être de ladite fonction. « Sortir » la paie (trè complexe et informatisée), effectuer les déclarations sociales, prendre en compte les problèmes de retraite et de prévoyance, établir et faire appliquer la réglementation interne, les procédures... Et tout cela, à la tête d'une petite équipe qui doit en permanence garder le sourire...
Nous sommes un Groupe Francais International (1900 personnes) de l'agro-alimentaire, en pleine expansion.

René DAGIRAL, notre Conseil, vous recevra dans un premier temps. Adressez-lui votre résumé de carrière, sous référence C/RD/APC/LM.

ARCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Groupe International
BIENS D'ÉQUIPEMENT
leader du marché recherche

Directeur Commercial
ESSEC SUP de Co

Vous avez environ 40 ans, une expérience réussie de plusieurs années à un poste similaire. Vous êtes attiré par la commercialisation de biens d'équipement de pointe. Vous avez du punch et pour vous STRATÉGIE n'est pas qu'un mot. Meneur d'hommes, gestionnaire, la technique vous est familière, votre anglais est parfait. Véritable patron, vous aurez à organiser, gérer, diriger, animer et motiver une équipe de 70 vendeurs. Ainsi que l'administration des ventes et les services Export et Marketing, l'ensemble de cette structure représente + de 100 personnes réparties sur le territoire national. C'est un challenge de haut niveau que nous proposons à un homme de haut niveau.

Le poste basé en Région Parisienne demande une certaine disponibilité pour effectuer de brefs déplacements en province et à l'étranger.

A la rémunération motivante s'ajoutent de nombreux avantages.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à notre Conseil chargé d'effectuer confidentiellement ce recrutement.

SANDERS - 3, rue Rennequin - 75017 PARIS

BLEU

Directeur général
Alpes Maritimes - 400.000 F

Matériel de forage - Un important groupe international recherche le directeur général de l'une de ses filiales françaises, située à proximité de Nice, dont la vocation est de fabriquer et de commercialiser du matériel de forage. Placé sous l'autorité immédiate d'un directeur de division basé à l'étranger, il assumera, avec l'assistance d'une équipe de direction composée de 5 personnes, l'ensemble des responsabilités que suppose une société de production-vente regroupant 100 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de 60 millions de francs. Ce poste de haut niveau s'adresse à un cadre supérieur confirmé âgé de 38 ans minimum, diplômé d'une grande école d'ingénieurs (ou pouvant justifier d'un niveau équivalent) et maîtrisant bien la langue anglaise. Il devra impérativement justifier d'une expérience de management d'une société de production, par exemple dans le domaine des composants mécaniques en grande ou moyenne série, et dans le contexte d'un groupe international. Il devra également faire état d'une bonne maîtrise des relations sociales. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 400.000 francs, sera assortie d'une voiture de fonction. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R9100M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur général
Sud-Ouest - 350.000 F

Produits phytosanitaires - Un important groupe international aux activités diversifiées recherche pour sa filiale française son directeur général. Cette filiale est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation en France, et en grande partie à l'export, de produits phytosanitaires renommés, destinés aux marchés agriculture et jardinage et réalise un chiffre d'affaires de 50 millions de francs français. Basé dans une ville universitaire du sud-ouest, et sous l'autorité de la maison mère, le directeur général prendra en charge la gestion générale, le développement commercial France et export, ainsi que le reporting au groupe. Ce poste s'adresse à un manager âgé de 35 ans minimum, de nationalité européenne, et ayant une formation supérieure. Bilingue français-anglais, il aura exercé avec succès des responsabilités de direction de centre de profit ou de direction commerciale, si possible dans un domaine d'activité proche (pesticides, engrais, etc...). La pratique de l'export et une sensibilisation aux problèmes de production seront très appréciées de même que l'habitude du reporting en vigueur dans les groupes anglo-saxons. Des qualités d'animateur, de gestionnaire et de commercial sont indispensables pour réussir dans ce poste. A la rémunération de l'ordre de 350.000 francs, fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu s'ajoutera une participation aux résultats ainsi qu'une voiture de fonction. Ecrire à H. MICHERON en précisant la référence A/R9101M



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

emplois régionaux

190/240.000 F LYON

SIBER HEGNER FRANCE
NEGOCIANT INTERNATIONAL
RECHERCHE POUR SON
DEPARTEMENT CHIMIE

CADRE
TECHNICO COMMERCIAL

Il négociera auprès d'entreprises utilisatrices la fourniture de matières premières chimiques en provenance essentiellement d'Asie, en s'appuyant sur le bureau d'achat japonais.
Il bénéficiera d'une large autonomie au sein d'un groupe de six personnes, conforté par la puissance financière d'une structure internationale.

Nous cherchons une forte personnalité à l'aise dans ses contacts, de formation BAC + 2 ou plus (D.U.T., B.T.S., Ecole d'ingénieur...) pouvant bénéficier d'une première expérience dans la Chimie et le négoce international.
Parfaitement bilingue anglais, il se déplace 40 % de son temps, il suit et développe une clientèle active et potentielle.

Ecrire lettre manus.
+ CV et photo à notre Conseil :
50, rue de la Grange 69009 LYON
Totale discrétion.

META conseil



Futur directeur financier

Paris - La filiale française d'un important groupe pharmaceutique d'origine américaine est spécialisée dans la distribution de produits médicaux à usage unique auprès de la clientèle hospitalière. Connaissant une expansion rapide, elle réalise un chiffre d'affaires de 60 millions de francs français et emploie une trentaine de personnes. La promotion du titulaire actuel du poste conduit la société à rechercher son futur directeur financier. Basé à Paris et sous l'autorité de la direction générale, il dirigera une équipe de 4 personnes dont un chef comptable et sera responsable de l'ensemble des questions financières, comptables, fiscales, administratives et informatiques (IBM 36) de la filiale. Il effectuera le reporting auprès des responsables financiers européens. Ce poste s'adresse à un candidat de 28 ans minimum de formation type école de gestion (DECS souhaité) et parlant couramment l'anglais. Le candidat recherché aura idéalement une expérience de 2 ans de l'audit dans un cabinet anglo-saxon et/ou une expérience opérationnelle soit de contrôleur de gestion soit d'adjoint à la direction financière. Il sera avant tout familiarisé avec l'esprit et les techniques de reporting en vigueur dans les groupes anglo-saxons. La rémunération de départ pourra atteindre 280.000 francs pour un candidat de valeur. Ce poste pourra évoluer vers des fonctions internationales au sein du groupe. Ecrire à H. MICHERON en précisant la référence A/R9102M

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Direction
relations humaines

Futur secrétaire général - Cet organisme à vocation sociale est l'un des tout premiers groupes d'institutions de retraite et prévoyance. Son siège et ses établissements régionaux représentent plus de 1.800 personnes. Le secrétaire général recherche son adjoint en vue de lui succéder. Il se verra déléguer progressivement l'ensemble des affaires sociales : gestion et administration du personnel, formation, relations sociales, législation... Il élargira par la suite ses attributions par des responsabilités administratives et juridiques (services généraux, immeubles, achats...). Ce poste très évolutif s'adresse à un candidat âgé d'au moins 35 ans, diplômé d'enseignement supérieur, possédant une solide expérience des relations humaines et la capacité de devenir secrétaire général. La rémunération annuelle, fonction de l'expérience, ne sera pas inférieure à 300.000 francs. Le siège de ce groupe est situé en grande banlieue ouest de Paris. Ecrire à J. MOUNIER en précisant la référence A/2614M

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Locafrance

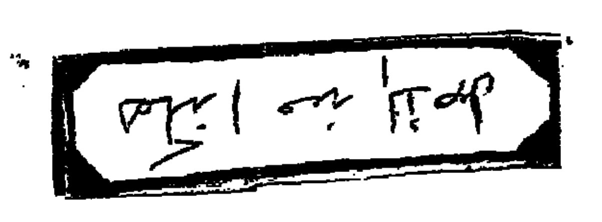
Leader du crédit-bail mobilier recherche
pour son agence de **MARSEILLE**

ATTACHE
COMMERCIAL

MISSION :
- Assurer au sein d'une équipe dynamique les relations avec les responsables d'entreprises en matière de financement des équipements industriels.
- Développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospections appropriées.

PROFIL :
- Formation commerciale supérieure. (ESCP, EDHEC...).
- Goût de la prospection et de la négociation commerciale et financière nécessaire.
- Première expérience professionnelle de quelques années dans une activité financière ou commerciale souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
LOCAFRANCE
Département Formation et Recrutement
43-47, avenue de la Grande Armée - 75016 Paris.





emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

COMPAGNIE MULTINATIONALE AFRICAINE
DES TRANSPORTS AÉRIENS
recrute

PERSONNEL NAVIGANT TECHNIQUE

- COMMANDANTS DE BORD
- OFFICIERS PILOTES
- OFFICIERS MÉCANICIENS NAVIGANTS

CONDITIONS DE RECRUTEMENT
- Etre titulaire brevets et licences conformes à la réglementation OACI.
- Posséder qualifications sur l'un des aéronefs suivants : B-747 – DC-10 – A-300 – DC-8 – B-727
- Etre dégagé de toute obligation militaire.
- Satisfaire aux examens :
  - de formation générale et technique
  - médicaux et tests psychotechniques
  - contrôle connaissance langue anglaise

CONSTITUTION DES DOSSIERS
- Demande d'emploi manuscrite, curriculum vitae détaillé, extrait casier judiciaire nº 3.
- Fiche individuelle état civil.
- Copies certifiées conformes des brevets, licences et relevés d'heures de vol.

LES CANDIDATURES SONT A ADRESSER
AVANT LE 31 MAI 1985 à



DIRECTION DU PERSONNEL
RECRUTEMENT PNT
01 – BP 3927
ABIDJAN 01 – COTE D'IVOIRE



CONSEILS EN DÉVELOPPEMENT
d'Organisations et d'Equipes Dirigeantes

Notre vocation est d'intervenir au niveau des directions pour favoriser l'efficacité de l'organisation. Nous contribuons à réaliser un équilibre optimal entre la Mission Stratégique de l'Entreprise, ses Systèmes et Structures Logistiques et l'Utilisation de ses Ressources Humaines.

Nos contacts s'établissent au niveau des directions générales soit aux Etats-Unis, soit en Europe. En Europe, nous avons une équipe de dix psychologues (Londres 4, Bruxelles 6) que nous désirons compléter avec un

CONSULTANT PSYCHOLOGUE
Maîtrise ou Doctorat — **Basé à Bruxelles**

Il sera chargé d'assumer, avec une large autonomie, mais un professionnalisme rigoureux, des Missions de Conseil dans une clientèle exigeante et à développer. Une réelle compréhension d'une entreprise est nécessaire. Le bilinguisme Anglais-Français s'impose pour pouvoir travailler dans plusieurs pays européens.

Une période d'intégration de deux ans permet la transition vers un système de partnership.

Merci d'écrire à Hugo Nys, Directeur
ROHRER, HIBLER & REPLOGLE INT'L
124, rue du Commerce, Bte 3, B-1040 BRUXELLES (Belgique)
Téléphone : 32-2-230-65-80.

OFFICE AUTOMATION CONSULTANCY
IN FINANCE, OIL & GAS, GOVERNMENT, MANUFACTURING

to 330,000 FF **Europe & Scandinavia**

PA is one of the world's leading consultancies in the field of Office Automation. We are involved in a wide range of exciting and challenging assignments, which have recently included: a new approach to branch operations for a Scandinavian Bank, a review of the marketing process of a European manufacturer, a strategic technical study for a French oil company, and the installation of a large O/A system for a major U.K. government department.

PA is seeking high-calibre individuals, with industry specific backgrounds, for its expanding International Office Automation Group. Candidates, aged 30-40, must have an excellent academic record and several years experience of one of the specific four industries listed above, in addition to a good knowledge of the technical aspects of office automation.

There are a number of positions which we wish to fill across Europe and Scandinavia. Each position will offer a chance to assist in extending PA's business in the local region and across PA's international fields of business.

To apply for these challenging posts with one of the world's major international management and technology groups, please telephone or write for an application form to Colin Leeson, the Director of PA's International Office Automation Division, quoting ref: A8043/LM, c/o PA Advertising, Hyde Park House, 60a Knightsbridge, London SW1X 7LE. Tel: 01-235 6060.

PA

PA consulting group—Management Consulting—Technology—Computers and Telecommunications—Personnel Services

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

20 millions CFA — **CAMEROUN**
Commerce et Industrie

Une Société, implantée au Cameroun (Effectif 107 personnes), filiale de l'un des tout premiers groupes industriels français, et spécialisée dans la distribution et le négoce de matériel électrique d'une part, et dans l'installation et la maintenance d'équipements téléphoniques et péri-téléphoniques d'autre part, recherche UN CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIF ET COMPTABLE. Dans un premier temps, il sera chargé de redresser et consolider une situation comptable difficile. Pour y parvenir, il devra redéfinir entièrement des procédures extrêmement précises et veiller à leur application. Il sera responsable de la comptabilité générale avec compte d'exploitation mensuel, du suivi des comptes Clients, de la trésorerie, des relations avec les banques, de l'élaboration de tableaux de bord de gestion, des déclarations sociales et fiscales et de la paye. Il sera chargé de la mise en place d'une comptabilité analytique pour la partie Entreprise. Il travaillera en liaison avec le Service Informatique. Il définira, coordonnera et contrôlera les activités d'une dizaine de personnes. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation type ESC, DECS,... et possédant impérativement une expérience de direction de services comptable et administratif, acquise dans une PME - PMI du secteur industriel. L'expérience de l'expatriation constituerait un atout supplémentaire. Ecrire sous référence 767/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 Paris. Discrétion assurée.

AFCOREM

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS D'AGRO-INDUSTRIE TROPICALE
recherche pour AFRIQUE NOIRE

CHEF DE PROJET
Pour création et développement plantation cultures tropicales.
- Formation financière niveau grandes écoles
- ou ingénieur agronome avec spécialisation en gestion financière
- expérience de plusieurs années sur le terrain
- bilingue français/anglais.

INGENIEUR MECANICIEN
Responsable de l'entretien général d'une plantation de cultures tropicales et direction usine de traitement.
- Formation grandes écoles,
- Bilingue français/anglais.

Adresser lettre manuscrite et CV, sous réf. 9718 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

La Dimension Africaine pour une carrière au sommet

Important groupe français de dimension internationale
crée au sein de sa filiale du Nigéria le poste de

Project manager

Avec une expérience d'environ 10 ans, vous savez parfaitement appréhender le montage, la réalisation et la gestion de projets industriels. Nous vous proposons de valoriser ces connaissances au sein de notre filiale basée à ***Lagos.***

Vous êtes ingénieur avec une formation d'économiste en plus. Agé de 35 ans minimum, vous avez acquis le recul et la maturité d'esprit nécessaires pour envisager un poste de très haut niveau.
De plus, une expérience de responsabilités dans des sociétés basées outre-mer serait appréciée.
Il est indispensable d'être parfaitement bilingue.
Rémunération attractive.
Avantages liés à l'expatriation.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. 5218 à Média-System 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris qui transmettra.



emplois régionaux

ENTREPRISE ORLÉANAISE
à vocation nationale et internationale, en pleine expansion
recherche :

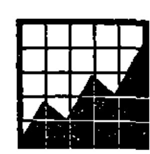
1 TECHNICO-COMMERCIAL STATIONS DE POMPAGE

et pour son département Automatismes :

1 INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNIQUE
1 DUT GÉNIE ÉLECTRIQUE
1 BTS ÉLECTROTECHNIQUE

Expérience exigée.

Ecrire HAVAS Orléans nº 203 388, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX qui transmettra.



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Directeur gestion et logistique
Rhône-Alpes 250 000 +

Votre mission
Améliorer les méthodes et la dynamique de gestion de notre entreprise (Distribution de produits volumineux à fortes variations de prix - 300 personnes - 9 dépôts) dans une période de rapide évolution de notre métier.

Vos responsabilités
Rapportant au Directeur Général (il s'agit d'une création de poste) vous supervisez l'ensemble des services Contrôle de gestion, Méthodes et Informatique (Systèmes IBM 36 + réseau Micros), Logistique (dépôts, transports) ainsi que le personnel et le contentieux, soit environ 50 personnes. Vous êtes l'interlocuteur et le conseiller des Responsables de départements pour l'ensemble des problèmes de gestion.

Votre profil
De formation supérieure économique, vous avez au minimum 10 ans d'expérience professionnelle : conception et mise en place de systèmes d'informations avec outil informatique, animation et contrôle (dans une entreprise en forte croissance ou en réorganisation). Excellentes capacités de communication et d'animation.

COFROR, notre conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Catherine MILLET sous référence SGL/035 (en indiquant votre rémunération actuelle)



Le Britannia, 20 Bd Eugène-Deruelle, 69432 Lyon Cedex 3.

SOURCES

Filiale d'**UNILEVER P.L.C.** exerçant des activités commerciales et industrielles dans 12 pays d'**Afrique noire francophone,** nous renforçons notre position de leader sur le marché des **textiles** et nous recherchons plusieurs

CHEFS DE PRODUIT
textile pour l'Afrique

après une période de formation, ils prendront la direction (approvisionnement, vente et gestion) du département textile d'une de nos Sociétés opérationnelles. Ils auront la responsabilité d'un chiffre d'affaires annuel pouvant aller de 2 à 12 milliards de C.F.A.
Les candidats retenus devront justifier d'un réel professionnalisme *dans les techniques de commercialisation des tissus* et si possible des imprimés africains.
La possession d'un diplôme d'enseignement supérieur orienté vers cette fonction serait souhaitée mais la personnalité sera déterminante.
Les possibilités d'évolution de carrière dans d'autres secteurs géographiques du Groupe requièrent
anglaise.
La rémunération et les avantages annexes sont liés au statut d'expatrié et correspondent à l'expérience exigée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. 655 à CURRICULUM, 4, Rue Tronchet 75008 PARIS.



Société études et recherches sous contrats
Secteur mécanique travaillant en collaboration avec des laboratoires universitaires de recherche
SARL de 40 personnes Ouest lyonnais

RECRUTE

UN(E) GÉRANT(E)
poste à pourvoir très rapidement.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo, salaire actuel et prétentions sous nº 303 953 M RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Auchan offre un poste de
CONTROLEUR DE GESTION
au sein de son hypermarché de Saint-Nazaire
et un poste de
CONTROLEUR DE GESTION
à un candidat *qui, après une période de formation* auprès de la Direction Régionale de Bordeaux, pourra accepter une affectation dans un hypermarché de l'Ouest de la France. Prêts à s'impliquer dans l'action commerciale du magasin, ils ne se contentent pas de mesurer les écarts mais analysent, anticipent et conseillent l'équipe de Direction à laquelle ils appartiennent. Responsables des chiffres, ils sont bien sûr garants des procédures comptables et administratives de tout l'hypermarché. Formation du type ESC, *DECS, Sciences Po, Eco Fi, complétée par une expérience similaire.*
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 33/21 à notre Conseil, **SDE BP 4 64201 BIARRITZ CEDEX, qui traitera confidentiellement votre candidature.**

SDE Conseil en recrutement



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Banque Populaire d'Armorique

LA BANQUE POPULAIRE D'ARMORIQUE (450 collaborateurs, 38 Agences) est implantée dans les Côtes du Nord et le Finistère-Nord. Elle met actuellement en place les moyens matériels et humains permettant de mener à bien un nouveau plan pluri-annuel ambitieux, comportant la rénovation totale de son réseau et la construction d'un nouveau siège. Dans ce contexte, elle crée trois postes nouveaux :

● **Responsable action commerciale** - Collaborateur du directeur des agences et du développement, et supervisant un animateur commercial, il veillera, par le suivi des objectifs, la formation, les campagnes spécifiques et une présence effective dans le réseau, à assurer un niveau commercial performant dans chaque agence. Ce poste offre à un cadre d'exploitation confirmé - directeur ou sous-directeur d'agence - l'opportunité d'accéder à des responsabilités au niveau d'une équipe de direction. Réf. A/1339M

● **Responsable marketing et communication** - Collaborateur du directeur des agences et du développement, il mènera toutes les études concernant les marchés, la clientèle, la concurrence, les produits nouveaux. Participant à l'élaboration du plan annuel de communication, il assurera sa réalisation en contact avec les agences de publicité. Ces fonctions permettent à une personne ayant acquis une expérience significative des domaines concernés, soit dans le secteur bancaire, soit dans la distribution, d'appliquer sur le terrain ses techniques professionnelles, et d'en apprécier les résultats concrets. Réf. A/1340M

● **Directeur-adjoint crédits** - Adjoint du directeur des crédits aux entreprises et aux particuliers, bénéficiant d'une délégation personnelle, il assurera l'encadrement et l'animation d'une équipe de 4 gradés, responsables de l'étude des dossiers, et sera chargé des contacts avec les organismes extérieurs intervenant dans son domaine (CEPME, SDR, SOCAMA...). Il participera à la réorganisation de la fonction Crédits (méthodes, procédures, tarification...). Ce poste peut constituer une excellente étape de carrière pour un exploitant souhaitant perfectionner sa pratique des crédits dans des fonctions de siège avant d'évoluer vers des responsabilités nouvelles au sein du réseau. Réf. A/1341M

Ces trois postes sont situés à Saint-Brieuc et offrent de réelles perspectives de progression au sein d'une nouvelle structure très évolutive. Ecrire à S. BAQUEDANO en rappelant la référence choisie.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

IMPORTANT ETABLISSEMENT DE CREDIT

recherche pour les

ALPES-MARITIMES

Responsable des études marketing

En relation avec le Chef du Service Marketing que vous assisterez, vous contribuerez à la préparation de nos choix politiques de développement, par votre connaissance des marchés, produits et types de clientèle. Vous participerez à la décision de mise en œuvre de toutes études, et en assurerez le suivi, la présentation et la diffusion éventuelle.

30 ans environ, de formation supérieure (Sciences-Eco, ESC...) vous avez une expérience confirmée du marketing bancaire. Vous saurez, par votre esprit d'analyse et de synthèse, faire preuve d'initiatives et d'une grande capacité de travail alliées à un souci constant d'efficacité.

Votre dynamisme et votre aptitude à animer et encadrer vous permettront d'évoluer vers des responsabilités plus étendues. Nous attendons votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) adressée sous référence 6133 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SECTEUR PUBLIC à ORLÉANS-LA-SOURCE

recherche

UN INGÉNIEUR ANALYSTE-PROGRAMMEUR

pour études et développements de logiciels graphiques, assistance informatique graphique auprès des ingénieurs et scientifiques.

Formation de type maîtrise DEA informatique ou ENSI électronique-informatique requise.

Expérience 5 ans minimum de travaux en traitement d'images et cartographie souhaitée.

Anglais indispensable.

Adr. lettre de candidature avec CV, réf. et prétentions sous réf. n° 4 282 à

EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

L'Equipe Boutique de Gestion de Caen recherche

CHARGÉ (E) DE MISSION

Formation supérieure + exp., motivé par aide à la création d'entreprises

Ecrire : 126, rue Caponière 14000 CAEN.

Société recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour développement Service automatismes

Ecrire s/réf. 27 890/M à :

HAVAS CONTACT
11, rue Président-Carnot
69002 LYON

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Nantes

JEUNE CHERCHEUR CHIMIE ORGANIQUE

Chimie appliquée

GEORGET est la filiale d'un puissant groupe industriel français, renommée pour ses encres hélio, offset et métal et possède donc une large gamme de clientèles industrielles. Le Directeur du Laboratoire de recherche fondamentale (résines), rattaché à la Direction Industrielle recherche son adjoint.

Ses missions sont variées : non seulement il pratique «la paillasse» pour répondre aux besoins spécifiques de chaque cas, mais il collabore en relation étroite tant avec l'atelier qui fabrique les résines qu'avec les laboratoires d'application des différents secteurs.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif un jeune diplômé de l'enseignement supérieur chimiste, ingénieur ou universitaire, débutant ou justifiant d'une toute première expérience. Son imagination et son sens pratique seront des atouts déterminants.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 7/796 C. à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.
ou
EGOR INDUSTRIE
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

Saône et Loire

JEUNES INGENIEURS DE PRODUCTION

Filiale de l'un des premiers groupes industriels français, cette société (3 000 personnes, 3 milliards de CA) propose aux industries de pointe une gamme variée de produits spéciaux.

Sa position au 2[e] rang mondial, son taux de développement, son évolution technologique, l'ont conduit à créer deux postes d'ingénieurs pour les ateliers préparation-traitement et de finition.

Rattachés aux chefs de service, ces adjoints auront pour mission : améliorer les machines et outillages, prendre en charge les études d'organisation, animer et gérer des effectifs importants hautement qualifiés.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs (Mines, A & M, ECL, ECAM, INSA...) ayant si possible une spécialisation en mécanique et ayant acquis de préférence une première expérience (2/3 ans) en fabrication, entretien, BE...

Les conditions offertes, les évolutions prévues à l'intérieur de la société ou du groupe sont de nature à intéresser des ingénieurs déterminés à construire une carrière variée et vivante.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 15477 AD. à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais - 129 rue Servient
69431 Lyon Cédex 3.

média-system



PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL



Coopérative agricole départementale région Bourgogne

Responsable productions animales

De formation vétérinaire ou agronome, vous souhaitez valoriser vos compétences et votre expérience dans le secteur des productions animales, au sein d'une fonction autonome et aux larges responsabilités.

Vous aurez pour mission, le développement technique et commercial de ce département et le suivi vétérinaire des élevages. Vous devrez également établir l'interface entre les producteurs et l'usine d'aliments du bétail, et assurer un rôle de conseil auprès des adhérents.

Excellent animateur, d'un tempérament dynamique, vous disposez de bonnes connaissances en alimentation et nutrition animales.

Une rémunération valorisante est prévue pour un profil de qualité.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 316 M à notre Conseil Agema, Roger Daulin, BP 121, 69300 Caluire.
Réponse et discrétion assurées.

AGEMA Conseil

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Modal analysis

Brüel & Kjaer is looking for engineers to undertake the marketing of our products in the field of dynamic structural analysis.

The products, include both hardware and software : transducers, vibration exciters, FFT analyzers, etc. and are marketed on a world-wide basis. You must therefore be prepared to travel widely.

A large part of the work will involve consultancy activities and the training of customers in the use of our instruments, thus good teaching skills are essential as is fluency in English. Knowledge of any other languages would be considered as an additional advantage.

In the daily work you will be relatively independent. The work will be full of challenges and you will be part of an extremely motivated and inspired team.

If you are interested in joining us and already have a good knowledge of vibration measurements or modal analysis, we would very much like to hear from you.

Brüel & Kjaer is a 100 % Danish owned company situated in Naerum, north of Copenhagen. We currently employ over 2000 people and are renowned for development, production and sale of sophisticated measuring equipment within the fields of acoustics, vibration and diagnostic ultrasound.

For further details, please contact Niels Thrane, the Vibration Market Group, or send your written application with curriculum vitae to the Personnel Department marked "The Sales Dept.".
BRUEL & KJAER - Linde Alle - DK 2850 NAERUM (Danemark).

Organisation et Publicité

Brüel & Kjaer DANEMARK

LYON

Notre société, qui fait partie des Entreprises à Technologies Avancées, tient une place prépondérante dans l'étude et la fabrication d'équipements de mesures et de conduite de procédé, tant en France qu'à l'Etranger (50 %). Notre croissance est continue, c'est pourquoi nous recherchons

jeune ingénieur électronicien

réf ICS 4

Vous avez une formation Grandes Ecoles et une première expérience de développement de produits industriels mettant en œuvre de l'électronique analogique.

Vous cherchez à prendre la responsabilité d'une équipe technique qui participe à la fabrication de produits à hautes performances.

Nous vous proposons de prendre la direction d'une Section Développement

jeune ingénieur études & recherche

réf IER 4

Vous avez une formation de généraliste, orientée vers la mécanique et les matériaux. Vous êtes débutant ou presque. Nous vous proposons d'intégrer l'équipe chargée de trouver à partir de la compréhension de phénomènes physiques, des solutions industrielles aux problèmes posés par les clients.

Vous désirez travailler dans une entreprise indépendante, de taille moyenne et de grand avenir, parce que située dans un marché nouveau et porteur.

Envoyez rapidement votre CV, photo et prétentions à :



BERNARD MIGNOT CONSEIL
145, Chemin de Choulans - 69005 LYON

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL AGRO-ALIMENTAIRE

distribuant des produits de confiserie, chocolaterie de haut de gamme

recherche pour la RÉGION RHONE-ALPES

JEUNE CHEF DE SERVICES ACHATS

Membre du Comité de Direction, responsable devant le Directeur général d'un budget annuel d'achat de 50 millions de francs, environ, il sera particulièrement chargé d'élaborer une stratégie d'achat des matières premières spéculatives (sève et cacao, sucre, fruits secs...), de rechercher en liaison avec le service développement de nouvelles matières premières et produits alimentaires innovants, de prendre la fonction parking en liaison avec le Directeur Commercial et Marketing.

Le poste s'adresse à un candidat de formation supérieure Agro-Alimentaire ayant acquis une première expérience dans une fonction similaire où il aura éprouvé ses qualités d'organisateur, de ferme négociateur et de curiosité. D'une intégrité absolue, rigoureux et concret, il aura un sens aigu du service et saura créer aves ses différents interlocuteurs internes des relations constructives.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

La rémunération sera motivante et dépendra directement de la valeur du candidat retenu, de réelles perspectives d'élargissement de fonctions à très courts termes seront proposées à un candidat de grande valeur.

Prière envoyer lettre manuscrite, c.v. à ANNONCES SERVICES, 45, rue Carnot, 78000 VERSAILLES s/réf. 5 508 qui trans.

INGENIEUR, CERTES, MAIS AUSSI HOMME DE COMMUNICATION

Fabricant Français, SPECIALISTE MONDIAL de la CHALEUR DIRIGEE, nous distribuons nos produits destinés à l'INDUSTRIE et à l'ELEVAGE INTENSIF, à travers 5 filiales et 30 agents export.

Ainsi, nous créons le poste de

DIRECTEUR DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

dans notre filiale en Allemagne

Généraliste d'excellent niveau, numéro deux dans cette filiale, vous êtes un homme efficace et brillant, prêt à vivre à KARLSRUHE (80 km de Strasbourg).

Jouant un ROLE DETERMINANT dans notre développement et dans la satisfaction clients, vous serez RESPONSABLE de :
- la mise en œuvre de notre technologie et du service après vente,
- la formation technique de nos vendeurs et de nos poseurs agréés,
- l'information orale et écrite des prescripteurs importants, des organismes officiels, de la presse et des leaders d'opinion.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et salaire actuel sous Réf. 1808.
La déontologie de notre profession garantit toute discrétion.

RESULTATS
CONSEIL EN RECRUTEMENT
7 place Darcy - BP 1388 - 21051 DIJON Cedex

Compagnie implantée dans la fabrication de composants pour l'Automobile (Filiale d'une multinationale américaine), recherche pour son Unité de production de Moto-Réducteurs dans le Calvados.

CHEF COMPTABLE (H ou F)

sous la responsabilité du Contrôleur de Gestion, il devra tenir la comptabilité générale et participer au maintien de la comptabilité analytique.

Ce poste s'adresse à un D.E.C.S. ou équivalent, 5 ans d'expérience, connaissance de la comptabilité anglo-saxonne et de l'anglais souhaitée.

Expérience du travail en P.M.E. au sein d'une petite équipe.

Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo et prétentions s/n° 7.167 *le Monde* Pub. Service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens – 75009 PARIS.



Le CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES VOSGES recherche pour EPINAL un

Chargé d'études Marketing H/F

qui participera à la définition et à la mise en place de notre politique de développement par les différentes études qu'il mènera, tant sur le marché que sur nos produits et notre clientèle.

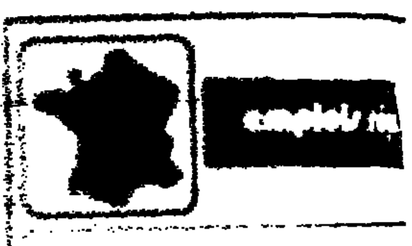
Diplômé de l'enseignement supérieur, type **ESC, IEP, DESS, Maîtrise d'économie option entreprise...**, vous saurez, par votre personnalité affirmée, faire preuve de motivation, de créativité et de rigueur.

Capable d'être rapidement opérationnel au sein d'une équipe dynamique, vous pourrez dans un avenir proche devenir le responsable d'une unité de notre entreprise.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) au Service du Personnel - CRCAM des Vosges - B.P. 84 88003 EPINAL

CREDIT AGRICOLE DES VOSGES

Organisation et Publicité





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

directeur marketing ventes

safim

«Une Entreprise est en premier lieu ce qu'elle a imaginé et voulu être».

La Société Anonyme de la Foire Internationale de MARSEILLE gère le PARC des EXPOSITIONS, assure la conception et la réalisation de Foires Internationales, Multibranches, de Salons Professionnels, Grand Public, de Congrès... Le DIRECTEUR du MARKETING et des VENTES, en prise directe avec le P.D.G. devra approfondir la réflexion Marketing, élaborer et proposer la meilleure stratégie commerciale. Il s'appuiera sur l'équipe en place dont il dirigera et coordonnera l'ensemble des activités.

Il définira et surveillera les budgets des Manifestations en faisant preuve de rigueur pour atteindre les objectifs sur lesquels il s'engagera.

Ces responsabilités s'adressent à un Cadre de 35 ans, de Formation Supérieure, qui doit impérativement avoir à son actif une expérience de 5 à 10 ans, à la fois Marketing et Commerciale. Homme d'action, à l'esprit «d'entreprise», il a la rigueur et l'enthousiasme qui lui ont déjà permis de gérer et de motiver une équipe.

La rémunération est composée d'un fixe et d'une partie proportionnelle au CA à contrôler.

Ce poste est à créer et il est évolutif.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Nº M 5041 à Marie-Françoise LAUTREC LEPY, " Service Recrutement ", 35 rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE.

marie-françoise lautrec lepy
Conseiller d'Entreprise. Toulouse

responsable technique
de haut niveau scientifique

étienne LACROIX tous artifices s.a Implantée à MURET (31), cette Entreprise conçoit, fabrique, commercialise des Produits d'ARMEMENT et de PYROTECHNIE CIVILE.

Dans le cadre du développement de la Division CONTRE MESURES, elle recrute un RESPONSABLE TECHNIQUE de Haut Niveau Scientifique. Près du DIRECTEUR de la DIVISION:

• compte tenu de sa compétence scientifique, mathématique, chimique, pyrotechnique... il implique sa responsabilité au niveau de l'innovation, de l'amélioration des performances, du savoir-faire industriel et opérationnel, de la qualité économique, dans le but de développer de nouveaux concepts ou de nouveaux produits de Leurrage ou de Masquage de Cibles, et ce, en synergie avec les propositions de conseillers universitaires ou d'experts scientifiques.

• en tant que Responsable Technique, il est chargé de conduire les Programmes d'Etudes en coordonnant les actions du BE (8 personnes), des Ingénieurs d'Etudes (4), de l'Atelier des PROTOTYPES (7), placés sous son autorité.

• il aide et conseille les Responsables de Projets et les Ingénieurs d'Affaires...

Ce poste s'adresse à un Cadre diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, qui est confronté depuis plusieurs années à des problèmes d'amélioration de la connaissance scientifique et de propositions de solutions techniques... La maîtrise de l'Informatique et de l'Anglais est indispensable.

Votre dossier sera traité très confidentiellement, lorque vous ferez parvenir un courrier manuscrit avec CV détaillé, photo et salaire souhaité, sous réf. M 5021, à Marie-Françoise LAUTREC LEPY, " Service Recrutement ", 35 rue des Couteliers 31000 TOULOUSE.

marie-françoise lautrec lepy
Conseiller d'Entreprise. Toulouse

Dans le cadre du

CONTROLE DE GESTION,

importante société d'ingénierie recherche pour son établissement

d'AIX EN PROVENCE un jeune cadre

Responsabilités :
- *intervention auprès des ingénieurs pour la préparation des devis, le suivi de la réalisation des affaires,*
- *élaboration des budgets annuels.*

Profil :
- *formation supérieure et première expérience dans ces fonctions souhaitables.*

Envoyer C.V. et prétentions, sous réf. 3621, à

PIERRE LICHAU S.A. - BP 220
75063 PARIS Cedex 02
qui transmettra.





Parlez-vous l'informatique avec l'accent toulousain ?

Société en forte croissance : 150 millions de F. de CA (dont 40 % à l'exportation) recherche pour sa nouvelle agence de Toulouse le

Chef d'agence réf. CA/M

Ingénieur de formation et informaticien confirmé, ayant une expérience de plusieurs années. Il prendra la responsabilité commerciale et technique du développement de cette agence. Il s'occupera des études et des réalisations d'applications de gestion transactionnelle, des réseaux de télécommunications, des réseaux locaux,

Ingénieur commercial réf. IC/M
pour le grand Sud-Ouest

Il sera chargé de la promotion et de la vente de terminaux graphiques RADIANCE 320, 2000 et 8000.

Adresser en précisant la réf. choisie, CV, photo et prétentions à GIXI, Service du Personnel, BP 110, 91944 Les Ulys Cédex.



Société d'aménagement de la Côte d'Or recherche pour **DIJON**

Responsable promotion économique
Immobilier industriel

Pour le compte des collectivités locales du département, ce cadre prendra en charge des opérations d'aménagement urbain et de développement économique en relation avec des promoteurs et investisseurs publics et privés.
Il devra avoir une formation de type HEC ou Sciences Po. et une expérience de 3 à 5 ans de promotion ou de montage d'opérations similaires.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris en précisant la réf. 5219 sur l'enveloppe.

SERS Société des Electrodes et Réfractaires Savoie

Société des Electrodes et Réfractaires de Savoie
3 usines en France
Filiales à l'étranger : Espagne, Belgique, Japon, etc...



Recherche pour son usine de Chedde (Haute-Savoie)
au Centre de Recherches du Graphite
et en Production

Ingénieurs développement/recherche appliquée

Orientation en physico-chimie des matériaux. Formation Mines, PC, IDN ou équivalent, Doctorat de spécialité ou d'ingénieur.

La Laboratoire met en œuvre d'importants moyens de recherche et de réalisation pilote et travaille en liaison avec les clients et les usines d'une part, d'autres centres de recherche dont ceux du Groupe PECHINEY d'autre part. Vous pourrez, dans la Société et le Groupe, trouver des compétences et des moyens d'investigation de tout premier plan, les perspectives d'avenir professionnel auxquelles vous aspirez. Vos qualités d'adaptation, de créativité et de dynamisme vous permettront d'évoluer vers un poste de Direction en France ou à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite et CV détaillé à la Direction des Relations Sociales de la SERS, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 PARIS LA DEFENSE 2, en indiquant la réf. 310 sur l'enveloppe.

Attaché Commercial

Attaquons ensemble un nouveau marché

Nous sommes une jeune Société, filiale d'un Grand Groupe leader sur le marché des produits alimentaires dans le circuit traditionnel. Notre objectif étant aujourd'hui de nous implanter auprès de la Grande Distribution, nous recherchons un **ATTACHE COMMERCIAL EST/SUD EST.**

Mission :
Intégré au sein de l'équipe que nous constituons en étroite collaboration avec la Direction de la Société, vous participez à la définition et à l'application de notre politique commerciale.
Vous êtes responsable de la gestion de votre secteur et du développement de nos ventes auprès des Hypers et Supermarchés.

Profil :
Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation BAC + 2 avec une expérience minimum de 2 ans dans une fonction similaire.
La connaissance du réseau de grande distribution serait appréciée.
Une grande disponibilité, des qualités de dynamisme, d'initiatives et d'autonomie permettront à nos Attachés Commerciaux d'évoluer vers des fonctions de Chef de Zone.
Résidence souhaitée (Lyon et environs).
Merci d'adresser, C.V., sous la référence 4/85 F M à notre Conseil Sieglinde BOCH, Centi Profile, 128 rue de Rennes 75006 Paris.



Conseil en Recrutement Informatique



LAON

CONTRIBUEZ A NOS PERFORMANCES...

Responsable des services comptables et du contrôle de gestion

Notre usine est l'une des plus importantes du Groupe ; notre productivité est due à la qualité des hommes qui mettent en œuvre un outil industriel très moderne.
Nous vous confierons la mission de produire, d'analyser et d'expliquer les chiffres utiles à notre gestion : comptabilités générale et analytique, facturation, contrôle budgétaire, en exploitant un outil informatique en développement.
Nous offrons ce poste à un jeune ESC (finances-comptabilité) ayant si possible le DECS et une première expérience qui l'a familiarisé avec la comptabilité industrielle.
Une évolution de carrière est inévitable dans le Groupe pour un candidat de valeur.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + prétentions) à notre Conseil s/réf. 25 M 130, CPA - 3, rue de Liège, 75009 Paris.

CPA

Membre de SYNTEC

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 208.10.65



L'Etablissement Public d'Aménagement des Rives de l'Etang de Berre à caractère industriel et commercial recherche un(e)

chargé HF d'affaires économiques

Rattaché(e) au Service Etudes et Programmes, la personne sera chargée avec l'appui d'équipes techniques et commerciales en place, de piloter des missions d'études, de réalisation et suivi de projets. Elle aura plus particulièrement sous sa responsabilité les relations avec les entreprises, les ministères (DATAR), la Région et les instances économiques locales.

Le poste sera confié à une personne de formation supérieure ayant acquis sur le terrain des expériences polyvalentes (économiques, financières, techniques de l'aménagement), possédant des qualités de négociateur et d'autonomie.



Merci d'adresser C.V. + photo + prétentions sous réf. 315 / 85 à IS CONSEIL 34, cours Gouffé 13286 MARSEILLE Cedex 6

PARIS - LYON - MARSEILLE



Auvergne et Corrèze

RECHERCHE POUR LES ASSOCIER A SON DÉVELOPPEMENT :

ADJOINTS (H OU F) A DIRECTEURS D'AGENCES IMPORTANTES

LOCALISATION : LE PUY (HAUTE-LOIRE)
TULLE (CORRÈZE)

CES POSTES PRÉPARENT A DES FONCTIONS DE
DIRECTEUR D'AGENCE
DANS LA CIRCONSCRIPTION DE LA BANQUE

PROFIL : APTITUDES COMMERCIALES

EXPÉRIENCE BANCAIRE ACQUISE AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE D'ENTREPRISE ET (OU) DE PARTICULIERS

CANDIDATURES MANUSCRITES ACCOMPAGNÉES D'UN C.V. DÉTAILLÉ, PHOTO, RÉMUNÉRATION ACTUELLE ET PRÉTENTIONS A ADRESSER A LA DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES

BANQUE POPULAIRE DE L'AUVERGNE ET DE LA CORRÈZE
18, BD JEAN-MOULIN, 63002 CLERMONT-FERRAND CEDEX





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

De l'électronique... aux sciences de la vie

INGENIEUR MECANICIEN

Par son centre de recherche, ses divers centres de production et de commercialisation, la Société KONTRON étudie, fabrique et commercialise des équipements destinés aux sciences de la vie et aux professions de la santé.

Ses produits répondent aux disciplines et technologies les plus évoluées telles que la chromatographie, la spectrophotométrie, l'échotomographie, l'informatique et l'imagerie médicale. Pour assurer le développement des produits, elle recherche un ingénieur mécanicien.

Répondant au chef des projets et agissant avec autonomie au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il a la pleine responsabilité de la conception et de la réalisation de l'ensemble des nouveaux mécanismes et de leur environnement (outillage, documentation technique...).

Sa fonction inclut les aspects économiques de planification et de coordination avec les autres services de l'entreprise, les fabricants et sous-traitants.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur diplômé (AM, INSA...) de 30 à 35 ans, ayant une expérience confirmée de la réalisation des mécanismes de mouvements acquise dans les secteurs de la robotique, automatique, machines spéciales, mécanique de précision.

Une pratique de la plasturgie est un plus.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.
Le poste est basé à Montigny, proche région parisienne et offre au-delà d'une rémunération motivante, de réelles possibilités d'évolution.

Pour recevoir informations complémentaires, merci d'écrire sous réf. M 5/080 AV, à :

EGOR INDUSTRIE
8, rue de Berri 75008 Paris

média system

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

COGEMA
GROUPE CEA

9.300 personnes dont 930 cadres, première société industrielle mondiale dans son secteur d'activité : le cycle complet du combustible nucléaire, premier exportateur au Japon, recherche un

ingénieur responsable du contrôle matières

dont la mission sera :
- Le contrôle physique des matières nucléaires aux différents stades du cycle.
- Le contrôle de la conformité des stocks et encours avec les documents comptables.
- La liaison avec l'Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire dans le cadre des inventaires.
- La mise en œuvre de contrôles complémentaires et d'analyses spécifiques si besoin.

Cette fonction qui s'appuie sur une gestion informatisée s'exercera sur le terrain et exigera donc de nombreux déplacements en province. La pratique des documents administratifs sera considérée comme un plus, de même qu'une expérience de la fonction contrôle qualité.
Ce poste basé à Vélizy-Villacoublay devrait attirer un **ingénieur diplômé, ayant une compétence particulière en chimie ou une expérience de l'industrie chimique de 2 à 6 ans environ.** Une formation complémentaire en gestion (type IAE) ou en comptabilité est souhaitable.

Les candidatures sont à adresser avec C.V. complet, photo et rémunération souhaitée sous la référence GMB 446 M à COGEMA DRS/GPC - B.P. 4 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

COMPAGNIE GENERALE DES MATIERES NUCLEAIRES

Organisation et Publicité

En constante mutation pour pouvoir étudier et animer de nouveaux projets concernant aussi bien l'organisation des services centraux que la production, les sinistres et la comptabilité ou la création et l'implantation de nouveaux services,

le département **ORGANISATION** d'une importante Société d'Assurance à vocation nationale recherche pour **PARIS**

- JEUNES INGENIEURS débutants

intéressés par un premier poste en relation avec les services informatiques, acceptant que la télématique et la bureautique fassent partie de leur environnement.

- INGENIEURS EN ORGANISATION confirmés

justifiant d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans, ayant une bonne connaissance des techniques informatiques, rompus au travail d'équipe, et aptes à prendre pleinement en charge des projets.

Diplômés d'une Grande Ecole ou de Formation Universitaire, tous les candidats retenus conduiront ou participeront à des missions d'importance diverse, se situant dans les différents secteurs d'activité de la Société et en liaison étroite dans la plupart des cas avec les services informatiques.

Adressez votre CV accompagné d'une photo et d'une lettre manuscrite mentionnant le salaire souhaité sous réf. I.O. à Lévi Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.



emplois régionaux

GROUPE DE RENOMMEE INTERNATIONALE recherchons pour l'une de nos unités de production :

INGENIEURS

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

(Réf. 324 UN)

Généraliste technique, vous interviendrez en étude de développement Produits ; assurerez la faisabilité industrielle de nouvelles gammes, en concevant et instaurant des conditions optimum de productivité (choix de nouvelles technologies, modes de fabrication, process).

INGENIEUR FABRICATION

(Réf. 325 UN)

Maîtrisant parfaitement les problèmes de méthodes et d'organisation liés aux productions en grandes séries, vous mettrez en œuvre et potentialiserez l'ensemble des moyens, techniques et humains, en visant la réduction des délais, des coûts, l'optimisation de la qualité.
Pour ces postes, basés en proche région lilloise, nous attendons les candidatures de jeunes ingénieurs A.M., I.D.N., INSA, ENSI ou équivalent, expérimentés par 2/3 années de responsabilités de direction technique ou de production, acquises de préférence dans un secteur manufacturier (maroquinerie, habillement, par exemple).

Merci d'adresser votre candidature (C.V. + photo) ss réf. choisie à
ORSEIL 1, rue du Dyck 59140 DUNKERQUE,
qui vous garantit toute discrétion.

CONTESSE

Ingénieur responsable industrialisation

Mettre en place la politique industrielle définie par la direction. Coordonner l'activité d'équipes opérationnelles et les animer. Étudier, proposer et mettre en place les nouveaux outils (robotisation, commandes numériques...).
Développer et améliorer les applications actuelles, prendre en charge en liaison avec les directions opérationnelles des usines l'aspect production et industrialisation.
C'est la mission que vous propose cette très performante société à vocation internationale, leader sur son secteur.
De formation ingénieur (Centrale Lyon, CESTI, AM...), vous disposez d'une expérience réussie d'au moins 10 ans à un poste de commandement dans le domaine de la production ou des méthodes.
Le poste est basé dans une grande ville agréable du Centre Ouest. Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.
Les conditions offertes et notamment la rémunération et les perspectives de carrière concrètes sont de nature à intéresser un candidat de grande valeur.

Merci d'adresser, CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 688 A à Christian Hollevoet, OC Conseil 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

AFCOREM

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE dans un domaine de HAUTE TECHNOLOGIE recherche pour sa division électronique SON

« COST-CONTROLLER »

Rattaché à la Direction, il participera à la mise en place et à l'exploitation du contrôle de gestion informatisé.
Formation gestion.
Expérience nécessaire dans la fonction.
Age souhaité minimum 30 ans.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Envoyer c.v., prétentions, lettre manuscrite sous référence n° 34 631 sur enveloppe à JEAN RÉGNIER PUBLICITÉ 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui transmettra.

Organisme formation ch. PROFESSEUR D'ANGLAIS pr dépt 93, 94. T. 226-62-30.

Sté Promotions Immobilières & Constructions, recherche RESPONS. S. ADMINISTRATIF ayant expérience MONTAGES

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Conn. comptables et fiscales. Notions informatique. Libre rap. Adresser c.v. + photo et prétentions à APPUICOM réf. 790. 10, av. Th.-Gautier, Paris-16e.

ÉCOLE SOUS CONTRAT recherche d'urgence

INSTITUTRICE SUPPLÉANTE C.P. EXPÉRIMENTÉE

jusqu'à fin juin

Envoyer c.v. Ecole MERKAZ 16, avenue Maurice, 93250 VILLEMOMBLE.

---

2 POSTES DISPONIBLES pour

INGÉNIEURS LOGICIELS

spécialisés sur MINI 6
Libres de suite. 784-74-62.

MULTINATIONALE recherche

INFORMATICIEN RÉDACTEUR

Spécial. de la documentation. TRÈS URGENT - 784-74-62.

Construct. Internat. recherche

INGÉNIEUR LOGICIEL

Diplômé débutant accepté Libre de suite. 784-74-62.

Ressources Humaines - Paris

RESPONSABLE «LOGISTIQUE ET TABLEAUX DE BORD»

Constituée d'une trentaine de sociétés indépendantes, de taille et de nature différentes, cette division de l'un des premiers groupes industriels européens emploie 11 000 personnes dont 2 000 cadres.
La direction des ressources humaines de la division fixe parmi ses priorités d'améliorer la gestion du personnel. Aussi, elle crée aujourd'hui le poste de Responsable logistique et tableaux de bord.
Directement rattaché au directeur des ressources humaines, il définit, organise et met en œuvre les procédures, tableaux de bord et autres données nécessaires à la gestion du personnel dans la division.
Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, de type DESS gestion de personnel, grande école de gestion ou maîtrise de sciences économiques.
Une première expérience professionnelle est souhaitée : acquise dans l'analyse et le traitement de l'information, elle constituerait un atout supplémentaire.
Ce poste représente un véritable tremplin pour accéder à des fonctions plus opérationnelles à l'intérieur de la division ou du groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, et rémunération actuelle, sous réf. M 28/668 L, à :

EGOR S.A
8, rue de Berri 75008 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

Région Parisienne

JEUNE INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Un important groupe français, spécialisé dans la filtration, leader sur son marché, crée pour renforcer son service étude, la fonction recherche et développement.

Rattaché au directeur technique, le titulaire du poste prend en charge le développement des produits fabriqués en série, mais également de l'ensemble des principes de filtrations et l'étude des média filtrants. Sur le plan de la recherche, il étudie les fonctions annexes et complémentaires du filtre ainsi que les nouvelles matières. Il analyse la concurrence et en relation avec le commercial, il agit en support technique auprès des constructeurs automobiles.

Ce poste formateur et à responsabilités doit évoluer vers d'autres fonctions à l'intérieur de l'entreprise. Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur diplômé, de formation généraliste. Il est débutant ou titulaire d'une courte expérience.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence M 19/431 K à :

EGOR INDUSTRIE
8, rue de Berri 75008 Paris.

média system

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

Paris

RESPONSABLE PRODUCTION INFORMATIQUE

300.000 F +

Cette société de 2.000 personnes, filiale d'un important groupe nationalisé, connaît, avec un chiffre d'affaires de 750 millions de francs, un taux de croissance annuel de l'ordre de 30 %. Face à son développement, elle crée, au sein de son département Applications Informatiques et Télématique, le poste de Responsable Production.

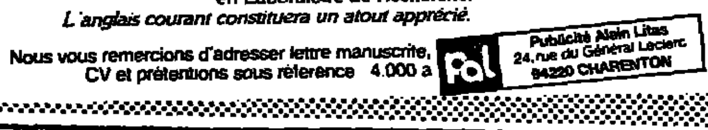
Rattaché au Directeur du Département, et en autorité sur une quinzaine de personnes, réparties en quatre services, il aura pour tâches principales la planification, la gestion, la surveillance et l'optimisation des traitements informatiques (préparation et lancement des travaux, rationalisation de l'exploitation, recherche, développement et mise en place d'outils, écriture de JCL, assistance technique, etc...) tout en assurant les relations technico-commerciales avec les utilisateurs.

Ce poste doit motiver un spécialiste des Méthodes Informatiques, âgé de 32 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur (Ingénieur ou universitaire), et pouvant justifier d'une expérience de plusieurs années, acquise de préférence dans un environnement d'exploitation IBM/ MVS. Une première approche de la gestion de production automatisée constituerait un atout. La lecture de l'anglais technique est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 23/1304 M, à :

EGOR INFORMATIQUE
19, rue de Berri 75008 Paris.

média system



Société Chimie Fine Pharmaceutique

filiale de RHÔNE-POULENC *(proche banlieue Nord Paris)* recherche

un Jeune Ingénieur Chimiste recherche en synthèse organique

Au sein d'une Equipe de Recherche de 35 personnes, ce poste est axé sur la synthèse de molécules nouvelles à visée thérapeutique
Il conviendra à un(e) Jeune Ingénieur titulaire d'un diplôme ENSC complété par une thèse de Docteur Ingénieur, ou ayant acquis une première expérience en Laboratoire de Recherche.
L'anglais courant constituera un atout apprécié.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 4.000 à PAL Publicité Alain Litas 24, rue du Général Leclerc 94220 CHARENTON

L'Informatique, c'est l'image de technologies de pointe, mais avant tout la marque d'hommes et de femmes de valeur.

JEUNE RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

ayant acquis une première expérience de 3/5 ans minimum dans la fonction personnel d'un centre industriel.

Votre mission : gérer un secteur industriel de 1000 personnes de toutes qualifications aux compétences et technologies diversifiées, conseiller et former l'encadrement aux lois sociales et aux politiques de personnel de la société.

Votre profil : de formation supérieure de type DESS Sciences Humaines ou Droit du Travail..., des qualités d'action, de négociation et de finesse d'analyse.

Plus qu'une opportunité, c'est une carrière dans un créneau d'avenir qui s'offre à vous. Faisons rapidement connaissance par téléphone dès le 23 avril de 8h à 12h30, nous conviendrons ensemble de la suite à donner à votre candidature.

R. EGLIN
Tél. en PCV au
16(84)22.82.00 poste 4789
Bull Périphériques
6, avenue des Usines
90001 BELFORT



LEVI TOURNAY / ASSCOM



Dans le cadre du développement rapide de son activité « nouveaux médias et communication, e.a.o... », la CEGOS complète son équipe chargée de

Créer et vendre de nouveaux outils de communication

A TRAVERS LA CONCEPTION DE SYSTEMES DE FORMATION ET D'INFORMATION AUTONOMES EN LIBRE SERVICE PERMETTANT A DES NON INITIES d'apprendre, comprendre et assimiler de nouvelles technologies, des phénomènes à caractère complexe, de nouveaux concepts, des méthodes de traitement, des modes d'utilisation, de nouveaux produits...

Jeunes Concepteurs/Réalisateurs

Ils réaliseront ou auront à faire réaliser dans le cadre d'un projet global les différents outils de communication, d'information, de formation. Ces postes conviennent à des candidats de formation supérieure, créatifs, empathiques, ayant le sens de l'image, la maîtrise d'un ou de plusieurs médias en conception, réalisation, manipulation (informatique, télématique, vidéo, imprimerie...).
Adresser lettre manuscrite CV détaillé et photo, sous référence 73774/M, à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE.

Publival



Dans le cadre du développement rapide de son activité « nouveaux médias et communication, e.a.o... », la CEGOS complète son équipe chargée de

Créer et vendre de nouveaux outils de communication

A TRAVERS LA CONCEPTION DE SYSTEMES DE FORMATION ET D'INFORMATION AUTONOMES EN LIBRE SERVICE PERMETTANT A DES NON INITIES d'apprendre, comprendre et assimiler de nouvelles technologies, des phénomènes à caractère complexe, de nouveaux concepts, des méthodes de traitement, des modes d'utilisation, de nouveaux produits...

Des chefs de projet « ingénierie de la communication »

Pour prendre en charge la conduite de projets importants depuis l'analyse des besoins, la conception des systèmes, la coordination de la réalisation jusqu'à la recette. Ils seront amenés, en fonction, soit de leur expérience, soit de leurs orientations, aptitudes et motivations personnelles dans ce domaine, à prendre part à la réalisation de certains outils (informatique, télématique, vidéo, imprimerie...). Nous recherchons des candidats jeunes, de formation supérieure, ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle. Très au fait des technologies et de leur évolution, ils auront compris que la compétitivité des entreprises passe par de nouveaux modes d'acquisition du savoir et un changement des mentalités.
Adresser lettre manuscrite CV détaillé et photo, sous référence 73775/M, à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE.

Publival

Très importante société de négoce international de matières premières souhaite renforcer son équipe informatique - 10 personnes - IBM 34 et/ou IBM 36 et évolution possible sur 38 - en créant le poste de :

Responsable des études & développement

Il devra, dans un premier temps, participer à l'élaboration d'un plan informatique de la société. Il aura la responsabilité de le mettre en place.
Travaillant en liaison étroite avec les services utilisateurs, il fera évoluer les applications existantes, concevra et développera de nouvelles applications, contribuera d'une manière active à mettre en place une méthodologie et des standards de conception et de réalisation. Il sera garant du respect des objectifs. Il conduira et animera la cellule d'analyse-programmation. Ce poste convient à un candidat de formation supérieure : ingénieur ou universitaire (MIAGE) ayant une expérience de 4 à 5 ans dans la responsabilité de projet de gestion acquise dans une SSII, une société à caractère commerciale. Une bonne connaissance du matériel IBM 36 et/ou 38 est indispensable.
Lieu de travail : PARIS Ouest.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo sous réf. 73769/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX.

Publival

sélé CEGOS INFORMATIQUE

Nous sommes

L'UN DES PREMIERS CABINETS D'AUDIT
correspondant en France d'un des "Big Eight"

Nous recherchons pour nos :

BUREAUX DE PARIS et LYON

Auditeurs Chefs de mission

Diplômé d'une grande école Commerciale, possédant de bonnes connaissances de l'anglais, vous avez 3 à 4 ans d'expérience de la révision comptable en cabinet où vous avez assuré des responsabilités d'encadrement chez des clients.

Nous vous offrons :
- une formation complémentaire aux techniques d'Audit les plus avancées,
- à terme, des possibilités diversifiées de carrière (fiscalité, conseil en organisation) dans un cabinet en pleine expansion.

Auditeurs Assistants

Diplômé d'une grande école Commerciale (Paris ou Province) maîtrise de gestion ou MSTCF

Vous avez le niveau certificat supérieur du DECS et une première expérience d'un ou 2 ans dans un cabinet d'expertise comptable. Vous souhaitez faire évoluer votre carrière au sein d'un grand cabinet.

Vous pouvez bénéficier :
- d'une formation intensive à notre méthodologie d'Audit,
- d'une intégration dans des équipes variées intervenant dans des *entreprises de toutes tailles et de différents secteurs d'activité,*
- de réelles possibilités de développement de carrière en assumant rapidement des responsabilités d'encadrement sur les missions.

Des déplacements sont à prévoir.

Envoyer C.V. et prétentions à
G. Guffiet et Cie
56, rue de Ponthieu - 75008 Paris.

COMPTAGE IMMOBILIER

Département du Groupe Schlumberger, Secteur Mesure et Régulation, nous offrons à une large palette de clientèle des services concernant la vie pratique : pose et relevés de compteurs d'eau, répartition de frais de chauffage, entretien de robinetterie...
Pour en optimiser la qualité, nous nous sommes équipés d'outils performants et c'est ainsi que dans le cadre de notre **développement informatique** nous créons un poste d'

Analyste

Il s'agit en premier lieu de participer à l'aboutissement de notre actuel plan informatique, et de prendre notamment en charge plusieurs applications (*gestion des relevés informatiques, quittancement...*).
Prochainement équipés d'ordinateurs **IBM 36** vous veillerez à leur installation et vous vous consacrerez à en tirer les meilleures performances. Agé de 28/30 ans environ, créatif, vous serez appelé à mettre au point de «nouveaux produits». Travaillant parfois seul, vous n'en reporterez pas moins au patron du service (10 personnes environ, toutes très impliquées et souvent confrontées à des tâches exigeant une relative polyvalence). Pour bien tenir ce poste, une formation de base sérieuse (Bac + 3 mini), confortée par une expérience significative dans des fonctions analogues est indispensable. A terme, une évolution de carrière est à envisager au sein du Groupe Schlumberger. La connaissance de l'anglais vous y aidera.
Poste basé à Montrouge, impliquant quelques déplacements en province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 1541 à Claude SORRET, **CIS**, 12 Place des Etats-Unis, 92541 MONTROUGE Cédex.

CIS Schlumberger



JOUVEINAL, groupe français de sociétés pharmaceutiques et chimiques en très forte expansion (25 % annuels) tant en France qu'à l'étranger, au C.A. de 500 MF, pour un effectif de plus de 700 personnes, vous propose :

une mission de confiance

Diriger les services comptables

Collaborateur DIRECT et AUTONOME du Directeur administratif et financier, vous aurez à mettre en œuvre un système informatisé de comptabilité analytique, véritable mission de confiance, compte tenu de notre fort développement.

Dans un esprit de dialogue, vous veillerez au respect des procédures comptables. Vous animerez une équipe d'une vingtaine de personnes dans les aspects classiques de la fonction (comptabilité générale, production des états périodiques, trésorerie, consolidation) pour nos diverses sociétés françaises et étrangères.

Cinq ans au moins d'expérience acquise en milieu industriel, vous ont donné la maîtrise des systèmes analytiques, familiarisé avec l'utilisation de l'informatique et permis une bonne connaissance de la fiscalité.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence S/AB/CCJ/LM, à notre Conseil, Alain BONY, qui le traitera en toute discrétion.

MEDIA PA

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Groupe International, très décentralisé, recherche pour la Société Mère (Paris 8ème)

Un jeune cadre personnel

L'homme
Maîtrise droit ou équivalent, vous avez acquis une formation complémentaire en gestion du personnel.
Débutant ou presque, vous vous intéressez aux aspects juridiques et administratifs de la fonction.

Le poste
Vous seconderez notre responsable gestion administrative pour les questions juridiques, informatiques et paie qui se posent à une entreprise de 10 000 personnes.

Rapidement, vous gérerez les 150 collaborateurs du Siège Social.

Adressez votre dossier de candidature sous réf. 1887 M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra

GEO Ca prima Femme Actuelle

En quelques années, notre groupe est devenu le symbole de la réussite dans l'univers de la presse magazine, grâce au succès commercial de ses titres et à la qualité de ses méthodes de gestion.

Pour faire face à la croissance de nos activités et assurer une gestion dynamique de notre personnel (250 personnes), nous créons le poste de :

Responsable de la gestion du personnel — Paris

Rendant compte au directeur administratif, en charge de la politique des relations humaines, vous aurez pour missions principales :
— d'animer et superviser un service d'administration du personnel déjà en place (6 personnes) ;
— d'organiser le recrutement et la formation ;
— de conseiller les responsables opérationnels dans l'application des lois sociales et des règles spécifiques à la profession ;
— de mettre en place des procédures internes et des outils de gestion du personnel (budgets, statistiques, études...).

Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (juridique ou de gestion), vous justifiez d'une expérience réussie de la fonction au sein d'une société prestataire de services. Votre sens du dialogue, votre ouverture d'esprit, votre rigueur, votre diplomatie vous permettent d'intervenir à tous les niveaux de la hiérarchie. L'anglais ou l'allemand courant est indispensable.
Gilbert RAYNAUD, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature en précisant votre salaire actuel. Il la traite confidentiellement sous la référence 5133 LM.

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS - Tél. : (1) 227.96.49
PARIS - LILLE - MONTREAL

COMMUNICO

Ingénieurs commerciaux de haut niveau

Participez à l'Expansion de steria

Mondialement connu, leader de l'INGENIERIE INFORMATIQUE en France et à l'étranger, à la pointe technologique des activités temps réel, et qui développe son Département INGENIERIE.

VOUS AVEZ : Quelques années de Vente en Ingénierie Informatique après une formation Grande Ecole de Commerce ou Grande Ecole d'Ingénieur.
Votre mission : promouvoir les VENTES de SYSTEMES INFORMATIQUES CLES EN MAIN et de SERVICES auprès d'une clientèle publique et privée.

VOUS AUREZ : Une possibilité de FAIRE CARRIERE dans une Entreprise performante par ses Ressources Humaines et Technologiques.
Des conditions de travail très motivantes basées sur l'autonomie et les responsabilités (salaire attractif).

Du TALENT, alors rencontrons nous ! en adressant CV photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 PARIS, sous la référence 46 834 portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

La micro informatique c'est l'avenir. Un avenir passionnant et prometteur résolument tourné vers le monde de demain. Vous aussi, partagez nos ambitions. Nous recherchons aujourd'hui un

JEUNE FINANCIER

ATTACHE A LA DIRECTION DU SUPPORT TECHNIQUE

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (Option Finances-Compta) ou d'une maîtrise de gestion, vous avez déjà une première expérience dans un service comptable ou financier, de préférence dans une société anglo-saxonne.
En interface avec la direction financière et plus précisément avec le contrôleur central, vous assisterez le Support Technique pour tous ces problèmes juridiques, administratifs et financiers du service. Nous vous confierons la responsabilité, l'élaboration et le suivi des éléments de planification (budgets plans à 3 ans) et du reporting interne.
Vous participerez à la micro informatisation de l'ensemble du département avec des outils de pointe. Il vous appartiendra de suivre et de maintenir notre contrôle de gestion, contrôle des facturations, stocks, recouvrement. C'est ainsi que vous nous permettrez d'optimiser nos actions.

Si vous êtes motivé, prêt à apporter votre collaboration à une équipe jeune mais déjà performante, adressez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf. 707 M à notre Conseil. **ALPHA CDI**, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

UNITEL BYLITIS

VIDÉO ET VIDÉOTEX

1 – INGÉNIEURS COMMERCIAUX

POUR VENTE DE PRODUITS ET SERVICES TÉLÉMATIQUES EN

- Vidéotex français et allemand
- Télétex (ANTIOPE)
  (de la source d'édition au centre serveur)

2 – INGÉNIEURS COMMERCIAUX

POUR VENTE DE MATÉRIEL VIDÉO

- Synthétiseur d'écriture et d'effets graphiques
- Palette graphique

- FORMATION SUPÉRIEURE COMMERCIALE OU TECHNIQUE
- 2 ANNÉES D'EXPÉRIENCE MINIMUM EN INFORMATIQUE OU VIDÉO
- RÉMUNÉRATION MOTIVANTE SUSCEPTIBLE. D'INTÉRESSER DES CANDIDATS DE VALEUR.

Envoyer CV + lettre manuscrite à
UNITEL SA
9-15, avenue Paul-Doumer, 92508 Rueil-Malmaison.

herman miller

Coordinateur Informatique

Assurer l'interface entre l'informatique de la maison mère anglaise (IBM 4381 - CICS - DL1) et les utilisateurs français, adapter les packages, participer à l'installation de l'informatique en France, c'est l'opportunité que nous vous proposons.
Filiale française du leader mondial des systèmes d'aménagement de bureau; nous connaissons une très forte expansion qui nous amène à créer ce poste.
Agé d'au minimum 25 ans, vous avez une expérience dans le domaine de l'administration commerciale ou de la gestion des stocks et/ou de production.
Vous êtes habitués à évoluer dans un environnement informatisé et vous avez de ce fait l'aptitude à assurer l'interface entre utilisateurs et informaticiens.
Pour réussir dans ce poste, il n'est pas utile de savoir programmer.
La connaissance de l'Anglais est indispensable.
Le poste basé en banlieue Est nécessite de fréquents séjours en Angleterre.
Le développement de l'Entreprise offre de réelles perspectives de carrière.

Les dossiers de candidature parviendront à notre Conseil sous référence 455 M.



Mutte, Kernevez & Ass. s.c.m.
27. rue du Général Foy 75008 PARIS

LEVI TOURNAY / ASSCOM



SEIMELEC

Nous sommes une PME performante de 17 personnes, spécialisée dans les équipements d'automatisme électronique et distributeur exclusif en France des produits ROBERT BOSCH. Nous recherchons un

Ingénieur de vente
automatismes industriels
210000 +

VOUS AVEZ :
- une bonne connaissance des applications industrielles des asservissements de vitesse,
- une certaine maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand,
- une bonne expérience commerciale et/ou technique dans ce domaine.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- un poste varié, autonome et évolutif au sein d'une petite équipe animée d'un esprit de conseil et de savoir-faire technique,
- des contacts avec une clientèle variée,
- une mise en valeur de votre personnalité dans un cadre propice à la réussite individuelle,
- une rémunération motivante : fixe + prime + voiture.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75008 PARIS s/réf. 43 807 précisée sur enveloppe et lettre.

IBM France : de nouveaux emplois en 1985.

DES CHIFFRES QUI PARLENT

Le saviez-vous ? Nous avons créé 903 EMPLOIS NOUVEAUX en France en 1984, soit 4,2 % de notre effectif total à la fin de 1983.

EN 1985 NOUS CONTINUONS A RECRUTER

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX ET DES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Parmi les jeunes diplômé(e)s des Grandes Écoles Scientifiques, de Commerce et Gestion (Bac + 4).

- Si vous êtes attiré(e) par un métier qui nécessite le goût de l'action, le sens de la négociation, la possibilité d'évoluer sur les plans personnel et professionnel, des connaissances sans cesse renouvelées,

- Si vous avez une bonne expérience de l'anglais, éventuellement 2 à 3 ans d'expérience professionnelle,

- Si vous acceptez le principe de la mobilité géographique,

- Si vous êtes intéressé(e) nous serons heureux de recevoir votre candidature et votre C.V. à : IBM France 2, rue de Marengo 75001 Paris sous la référence IC/TC-M 23/4.

Nous la traiterons avec la discrétion qui s'impose, et nous vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.



MASH

Créer animer notre contrôle de gestion

Après quelques années d'audit chez un Big Eight, vous avez acquis une expérience opérationnelle.

Vous parlez anglais.

Nous sommes un groupe textile (tissage, confection, haute couture) en pleine expansion. Nous souhaitons préparer les structures de notre développement.

Vous aurez la responsabilité complète de l'organisation de tous les circuits administratifs et de la gestion financière.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement envoyez votre CV sous la réf. 74002 à notre Conseil

ONOMA 26 rue de Berri 75008 Paris.

Cabinet FRANCO-AMÉRICAIN
de Conseils juridiques
recherche

2 juristes bilingues

4 à 6 ans d'expérience, dont l'un fiscaliste et l'autre généraliste avec expérience du contentieux.
Ecrire sous n° 7 169 *le Monde* Pub
service annonces classées
5, rue des Italiens 75009 PARIS.

Bio-technologies :

Notre société, PMI en forte expansion, conçoit et réalise des équipements de haute technologie (fermenteurs) destinés aux industries pharmaceutiques, agro-alimentaires et aux centres de recherche. Premiers en France, nous exportons dans le monde entier les 2/3 de notre production. Nous complétons notre structure commerciale et recherchons un

Ingénieur commercial Export

Il sera chargé de développer et animer notre réseau de distributeurs et de lui apporter une assistance technique et commerciale. Il participera également aux négociations de contrats importants.
De formation scientifique supérieure, il a une expérience en bio-technologie et une bonne connaissance des utilisateurs du milieu pharmaceutique ou agro-alimentaire. Son expérience à l'export lui a donné une solide pratique de la langue anglaise.
Notre société est basée en proche banlieue de Paris.
Pour convenir d'un RV, merci d'écrire avec CV + photo sous réf. 5022 aux consultants de Cinoren.

cinoren *69 rue Lafayette 75009 Paris.*

SOURCES

IMPORTANT GROUPE MUTUALISTE

PARIS-9e

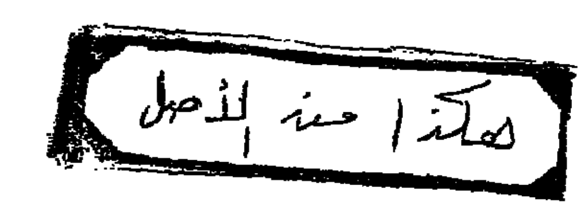
Recherche pour son **SECTEUR ASSURANCES PAR CAPITALISATION EN DÉVELOPPEMENT.**

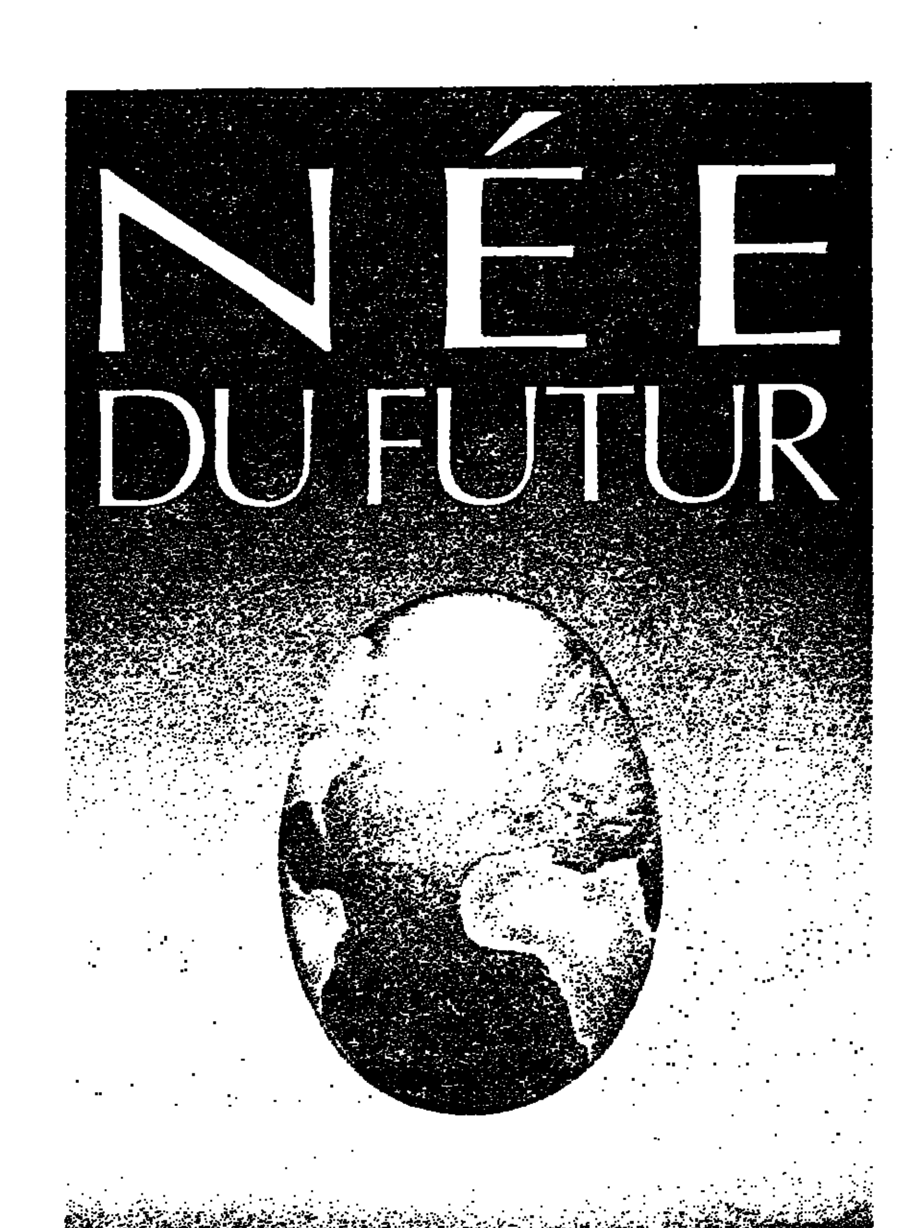
COLLABORATEUR(TRICE) EXPERIMENTE(E)

PROFIL :
Gestionnaire, expérience de l'assurance par capitalisation, goût de l'animation d'une équipe.

MISSION :
Après une période d'environ 6 mois de familiarisation avec le groupe (mission ponctuelle), le candidat devra assumer progressivement la responsabilité de la gestion administrative et technique du secteur.

ENVOYER C.V., PHOTO ET PRÉTENTIONS A :
U.N.I.M.S.
DIRECTION DE LA PRODUCTION.
22, RUE D'AUMALE, 75009 PARIS.





Pour travailler à l'indépendance énergétique de la France : FRAMATOME.
D'un projet ambitieux, elle a fait une grande réalité technique et économique. Elle a su mettre en œuvre tous les talents, toutes les compétences.
Symbole français des techniques d'avant-garde, mondialement présente et reconnue, elle affirme sa triple vocation : évoluer, s'adapter, générer l'innovation.
Tous les managers d'hommes et d'idées, ingénieurs généralistes ou spécialisés, gestionnaires, financiers, appartiennent à la mosaïque des métiers de FRAMATOME, née du futur.
FRAMATOME - Service des Ressources Humaines - Direction des Affaires Sociales - Tour FIAT CEDEX 16, 92084 PARIS-LA DÉFENSE.

FRAMATOME

INVENTER ET GÉRER L'ÉNERGIE

HAVAS CONTACT

Maintenir et développer notre avance technologique

Directeur Scientifique et Technique de cette société, filiale d'un grand groupe, spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes sophistiqués d'alarme et de télésurveillance, vous serez le moteur de la progression technologique des produits et des hommes.

- Pour mettre en forme les réponses technologiques aux besoins du marché, vous assurerez en permanence la surveillance du marché mondial des produits électroniques de sécurité et vous animerez un bureau d'études étoffé.
- Vous organiserez à tous les niveaux la diffusion de l'information sur les nouveaux produits.
- Dans la conception et la réalisation des installations les plus complexes, vous serez l'expert. Vous assiterez «le terrain» pour les problèmes les plus délicats. Soucieux de la qualité, vous inciterez et aiderez les agences d'exploitation à améliorer le niveau technique de leurs équipes.
- Au niveau de la Direction, vous participerez à l'élaboration des stragégies, vous serez au coeur des décisions produits/marché.

Ingénieur d'une grande école ayant de solides connaissances en électronique ou dans les télécoms, vous êtes en plus bilingue Anglais. Votre intérêt pour les produits électroniques nouveaux, de plus en plus à base de microprocesseur, vous rendra indispensable dans cette société de 200 personnes, située à Paris, réalisant actuellement un C.A. de 70 MF, filiale d'un très grand groupe français. Si cette offre vous intéresse, veuillez écrire sous référence 8528 LM aux consultants du Cabinet CLEAS.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

JEUNE INFORMATICIEN

Nous vous proposons de rejoindre à la **Chambre Syndicale des Banques Populaires** notre équipe

AUDIT INFORMATIQUE

qui assiste nos inspecteurs dans leur mission d'audit général des établissements de notre Groupe.
Vous aurez à définir, organiser et réaliser des travaux informatiques avec nos outils et méthodes.
Après une formation progressive, vous évoluerez vers un poste d'audit informatique qui vous permettra de participer à l'analyse de la SECURITE, de la FIABILITE et de l'EFFICACITE de nos 25 centres informatiques.
- Vous avez un diplôme MIAGE (ou équivalent),
- Vous êtes débutant ou avec une première expérience,
- Vous êtes rapidement opérationnel en analyse programmation sur grands systèmes IBM (MVS) ou BULL (G COS 8),
- Vous êtes motivé pour faire de fréquents déplacements en province et avoir des interlocuteurs variés.

Alors écrivez à Claude Castets sous réf. AI en joignant CV, photo et indication de la rémunération souhaitée.

Banque Populaire

131, avenue de Wagram 75847 PARIS CEDEX 17.

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

EPS conçoit, développe et fabrique des systèmes de haute technologie destinés à la recherche pétrolière.

Dans le cadre de l'amélioration constante des performances de nos produits, nous souhaitons intégrer dans notre équipe Technologie de Production un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

de formation Grande Ecole, débutant **passionné**, ou confirmé **spécialiste** en

SEMI-CONDUCTEURS
COMPOSANTS DISCRETS, HYBRIDES, VLSI

Vous acceptez le challenge : étude du comportement des composants actifs **à haute température**

Vous analyserez les critères de caractérisation des composants et définirez les tests.

Vous étudierez les défauts constatés en fabrication et en analyserez les causes afin de déterminer les actions à mener.

Vous aurez, de plus, la responsabilité de développer la recherche des fournisseurs potentiels et de promouvoir la standardisation en matière de composants.

Les perspectives d'évolution à EPS et dans le Groupe SCHLUMBERGER doivent intéresser des candidats à fort potentiel, capables de s'exprimer en anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo et prétentions sous référence IE à ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER 26, rue de la Cavée - 92140 Clamart

Schlumberger

Cadre spécialiste service documentation

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
PARIS

Un Groupe Français de dimension internationale désire renforcer son Service Documentation (12 personnes) qui a pour mission de fournir l'information sur les produits du Groupe et de la concurrence au Siège et aux Filiales étrangères.

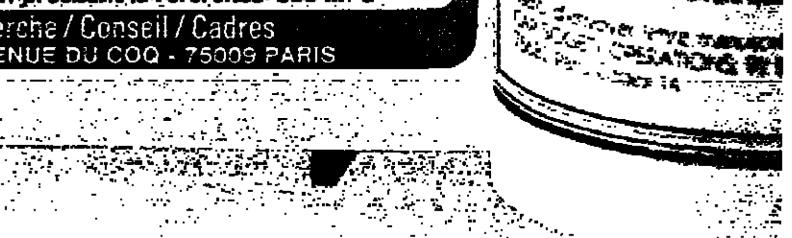
Il aura à gérer le fonds documentaire informatisé, améliorer ou créer les outils adaptés, traiter les recherches biographiques. Il sera notamment responsable de l'utilisation du logiciel et de son évolution.

Ce poste peut intéresser une personnalité (30 ans minimum) de formation Pharmaceutique, Médicale ou éventuellement scientifique, ayant la pratique de l'anglais.

L'expérience, le goût de la documentation médicale, l'aisance dans la pratique de l'informatique documentaire ainsi que la volonté de faire progresser les choses sont des atouts majeurs de réussite.

Adressez au **Cabinet R.C.C.** lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle, en précisant la référence **539-M**. à

Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS





ETUDES ET BANQUES DE DONNEES

Importante société d'études économiques (Groupe Caisse des Dépôts - Développement) recrute pour la banque de données

MERCATIS

chargés d'études

MISSIONS :
- suivi régulier de la clientèle de la banque de données,
- assistance technique aux utilisateurs,
- mise au point d'utilisations personnalisées.

QUALITÉS REQUISES :
- goût du contact, sens de la formation,
- intérêt pour les méthodes modernes d'information,
- formation HEC, ESSEC, ESCP,
- 1 à 2 ans d'expérience, de préférence dans les études de marchés ou les études économiques.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. et photo à SEDES - 15, rue Blene - 75009 Paris.

Axial Publicité

Responsable développement international

Presse et édition - Un important groupe de communication français, employant 2.000 personnes, réalisant un chiffre d'affaires de plus de 800 millions de francs hors taxes et éditant notamment plus d'une vingtaine de publications, souhaite développer ses activités internationales et en recherche le responsable. Il aura pour mission d'analyser, concevoir et proposer de nouveaux projets et d'imaginer de nouvelles formes d'activités éditoriales. Il devra donc évaluer le potentiel des différents marchés, rechercher des partenaires locaux et négocier avec ces derniers des modes de collaboration adaptés. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, disposant d'une solide expérience des négociations internationales, familiarisé avec la démarche marketing grand public et capable de défricher, imaginer et créer. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Une bonne connaissance de l'espagnol ou de l'allemand est nécessaire. La rémunération, essentiellement fonction de l'expérience du candidat, correspond à un poste de responsabilité et d'autonomie. Ecrire à J.A. DENNINGER en précisant la référence S/8011M

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Contrôleur de gestion junior

170.000 F

Dans le cadre d'une stratégie globale de renforcement du contrôle de gestion, un des premiers équipementiers automobiles recherche un contrôleur de gestion junior pour son siège parisien. Intégré à une jeune équipe de «controllers», où le rôle de chacun est défini sans être figé, il participera activement au travail collectif. Son poste, axé principalement sur les analyses de rentabilité, comprend le suivi de la progression des marges mensuelles, l'établissement d'états de rentabilité par produit et par client et les commentaires sur l'évolution constatée. Il regroupe également le contrôle des devis pour tous les nouveaux produits ainsi que le suivi des projets et de leur réalisation par rapport aux prévisions. De plus, le contrôleur junior assurera le contrôle budgétaire au niveau du siège et sera alors l'interlocuteur des différentes directions pour l'appréciation des écarts. Jeune diplômé d'une grande école de commerce, le candidat retenu devra posséder une expérience d'un ou deux ans en contrôle de gestion ou en audit. La rémunération annuelle, fonction des compétences, pourra atteindre 170.000 francs. Ecrire à A. DAVID en précisant la référence A/2665M

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

AUDIT INTERNE

Diplômés Grandes Ecoles, DECS...

Vous êtes actuellement, depuis 2 à 4 ans, dans un Cabinet d'Audit à vocation internationale, d'expertise comptable ou dans une grande société...
Vous souhaitez valoriser et enrichir votre expérience dans une entreprise qui vous permettra d'évoluer.

Votre profil nous intéresse !

Nous vous proposons, à l'issue d'une période de formation à l'assurance et à nos procédures, de prendre en charge d'une façon autonome des missions d'audit dans les différentes Sociétés et Filiales de notre Groupe, tant en France qu'à l'Etranger.
Ces missions concernent essentiellement l'audit comptable, mais aussi l'audit opérationnel in situ des grandes fonctions de l'entreprise.
Outre la conaissance indispensable de l'Anglais, la maîtrise de la langue Espagnole ou Allemande serait appréciée.
Merci d'adresser C.V. et prétentions à : Jacques Le Fillattre, Service de l'Emploi, Tour Assur 34 F - 92083 Paris-La Défense Cédex 14.
Totale discrétion assurée.

UAP
L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

AUDITEUR INTERNE : UNE ÉTAPE VERS DES POSTES DE DIRECTION

Votre expérience de l'audit vous amène aujourd'hui à vouloir exercer des responsabilités plus opérationnelles pour évoluer d'ici deux ou trois ans vers des postes de Direction.

*Notre Groupe est très largement décentralisé : 200 unités en France et à l'étranger réparties en cinq branches opérationnelles : **Grand Public, Industries et Ingénierie, Équipements et Systèmes, Composants Électroniques, Équipements Médicaux** (C.A. consolidé 57 Mds F – 112.000 personnes, dont 18.000 Ingénieurs et Cadres).*

Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Grande École ou Université avec option Finance Comptabilité). Vous avez acquis une expérience de 2 à 4 ans en Cabinet ou dans une entreprise industrielle. Vous maîtrisez bien l'anglais ou l'allemand.

Dans notre équipe composée de professionnels jeunes et de haut niveau, vous effectuerez de nombreuses missions d'audit opérationnel et des missions classiques de révision et de contrôle. Des responsabilités d'encadrement pourront vous être confiées.

Vos aptitudes à évoluer vers des postes de Direction nous conduisent à vouloir vous rencontrer.

Adresser votre dossier de candidature en précisant votre rémunération à Havas-Contact, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS sous référence 90377/M, qui transmettra.

THOMSON GROUPE

HAVAS CONTACT

GIBCO LIFE TECHNOLOGIES — BRL BETHESDA RESEARCH LABORATORIES

recherche
pour sa gamme de produits
BIOLOGIE MOLÉCULAIRE BRL

un Ingénieur
Technico-commercial
chargé des ventes

POUR
- Promouvoir ses produits BRL par des visites et démonstrations.
- Assurer un soutien technique.
- Etre responsable de sa clientèle.

IL (ELLE) DEVRA
- Posséder une maîtrise de biochimie, génétique ou équivalent, option biologie moléculaire.
- Avoir une exp. de laboratoire en biologie moléculaire.
- Avoir le sens du contact.

ET/OU
- Avoir une exp. de la vente de ce type de produit.

IL (ELLE) BÉNÉFICIERA
- Un bon salaire.
- Une prime sur objectifs.
- Frais professionnels.
- Une voiture de fonction.

CE POSTE EST ÉVOLUTIF
Ad. les candidatures avec CV et photo à : GIBCO/BRL Sarl, 3, r. R.-Cassin, BP 49. 95220 HERBLAY.

Cerci

Ingénieurs Informaticiens

vous avez 2 à 5 ans d'expérience en informatique industrielle mini micro temps réel.
CERCI COMMUNICATION
vous propose d'exploiter au mieux vos capacités.
Tél. à Nicole Viaud les 24,25,26 avril 85 de 9h à 19h au 877.51.33
CERCI - Direction du Personnel - 56 rue Roger-Salengro 94126 Fontenay sous Bois Cedex.

AXIAL publicité

CAP GEMINI SOGETI

premier groupe européen de services informatiques

Réalisez votre carrière dans l'informatique !

Nous sommes leader européen de prestations intellectuelles en informatique. Nous proposons à de

Jeunes ingénieurs

d'évoluer avec nous

Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez environ 24 ans.
Nous vous proposons une formation aux techniques actuelles de l'informatique (début de session juin 85).
Vous serez ensuite intégré dans une équipe opérationnelle pour compléter, mettre en pratique votre formation... et poursuivre votre carrière en prenant des responsabilités dans divers domaines techniques.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo à Françoise Doutriaux, CAP SOGETI OPERATIONS, 92 Boulevard du Montparnasse, 75682 Paris Cédex 14.

média-system

COGEDOC Conseil en organisation

Jeune équipe de consultants, d'ingénieurs informaticiens et documentalistes performants dans les nouvelles technologies liées à la bureautique, souhaite intégrer

Ingénieurs conseil en organisation

Basés sur Paris

- Pour assister les entreprises dans l'analyse de leurs besoins en organisation générale ou spécifique (circuits administratifs, flux d'informations, gestion de documentations, ergonomie...).
- Leur proposer des méthodologies et des technologies répondant à leurs besoins par l'adaptation de systèmes informatiques et bureautiques (micrographie, infographie, numérisation, D.O.N. ...).

Ingénieurs diplômés, vous avez 3 à 5 ans d'expérience en organisation et de solides connaissances en informatique et bureautique.

Envoyer CV + prétentions sous réf. AR 1 à notre Conseil AJCR

ajc 44, La Canebière, 13001 Marseille.

média-system

scac

Nous sommes une Société de prestation de services et de négoce, Société Mère d'un Groupe national et international de 15 000 personnes, réalisant un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards de francs H.T., diversifié dans ses activités :
- Transport International.
- Loisirs et distribution : chaîne de magasins de bricolage BRICORAMA-BRICOGEM et agences de voyages FRIEDLAND.
- Négoce : matériaux de construction et combustibles solides et liquides.

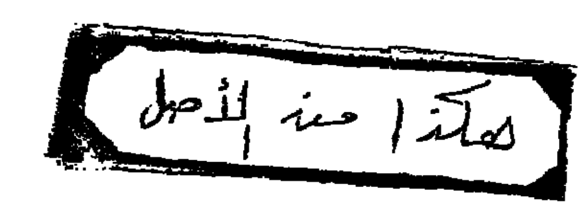
Nous recrutons, au sein de la Direction Juridique et Fiscale, notre

FISCALISTE D'ENTREPRISE
H/F

qui sera en charge, pour la Société et ses filiales :
- du suivi administratif vis-à-vis des administrations fiscales,
- du traitement des questions fiscales : études et applications de la fiscalité française et étrangère,
- de l'animation de réunions de formation et d'information fiscales.

Si vous êtes :
- de formation fiscale avec de bonnes notions de comptabilité, complétée par une expérience professionnelle de quelques années dans la fiscalité,
- doté de facultés d'initiative et d'organisation,
- ouvert au contact et au dialogue,
- prêt à vous intégrer dans une équipe dynamique et à vous déplacer pour de courtes périodes en province et à l'étranger.

Adressez-nous votre candidature, accompagnée de C.V., photo et lettre manuscrite à **SCAC** - Direction Juridique et Fiscale 30, Quai de Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex



هكذا صدر الأصل

LE NOUVEL ESPACE INFORMATIQUE



C'est celui dans lequel le marketing exige l'alliance permanente de l'innovation dans les technologies, la production et l'action commerciale.

MANAGERS DE PRODUITS NOUVEAUX

Vous concevrez et gèrerez ces produits de A à Z, soit dans la micro-informatique (matériel et logiciel), soit dans les applications sur mini haut de gamme : exploration du marché en France et au niveau international, évaluation des nouvelles perspectives technologiques et des besoins, élaboration du compte d'exploitation des produits, de leur développement à leur commercialisation.

Vous valoriserez :
- votre formation supérieure (ingénieur grande école ou universitaire),
- votre excellente connaissance du milieu informatique acquise au cours d'une expérience de 5 à 10 ans (maîtrise de projets avec ouverture sur le marketing ou le développement d'affaires),
- vos capacités à mettre en place des moyens et à faire preuve du sens de décision nécessaire pour être un « patron » à part entière.

LA DIMENSION MARKETING
MICRO, MINI, APPLICATIONS

Gagnez du temps en appelant du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le (1) 296.15.16 (précisez la réf. 323/LM) ou écrivez à Catherine de VERDIERE - OUTSIDER - 18-20, place de la Madeleine - 75008 PARIS (sous la réf. 854/LM).

(1) 296.15.16

MATRA DATASYSTEME



GROUPE SYSECA

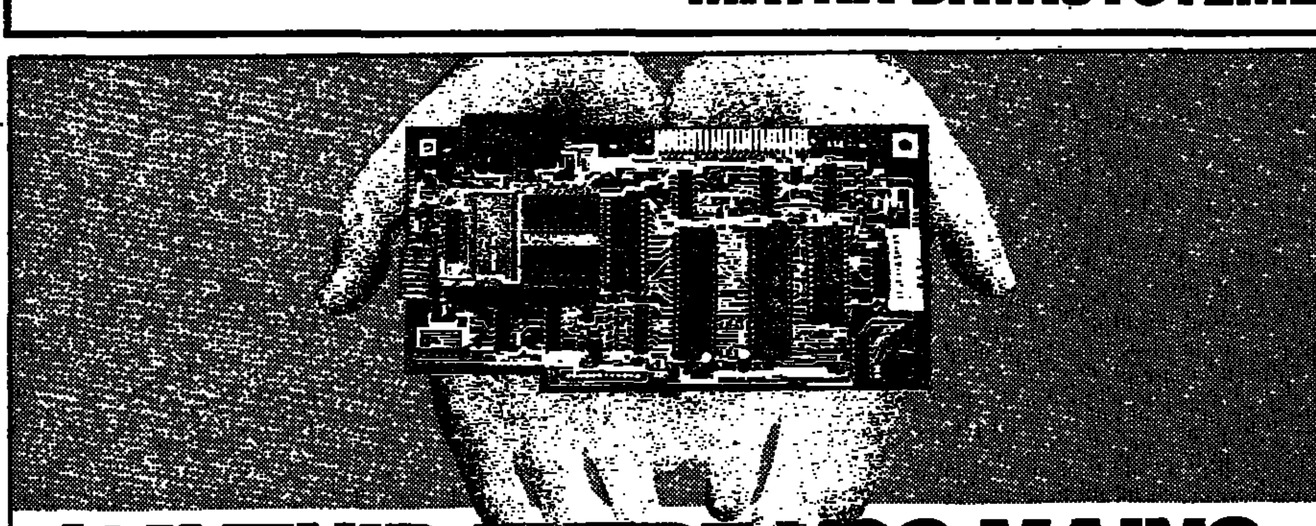
Vous êtes issus d'une grande école, titulaires d'un Doctorat, d'un DEA, ou d'une maîtrise. Vous êtes débutants ou vous avez 5 ans d'expérience. SYSECA vous propose, dans le cadre de sa stratégie d'expansion, de devenir

ingénieurs informaticiens

Vous exercerez votre activité dans les domaines suivants : systèmes temps réel – informatique industrielle – logiciel de base – systèmes de gestion – systèmes de communication – systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, *CV, photo et prétentions sous réf.* M234 à GROUPE SYSECA - Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

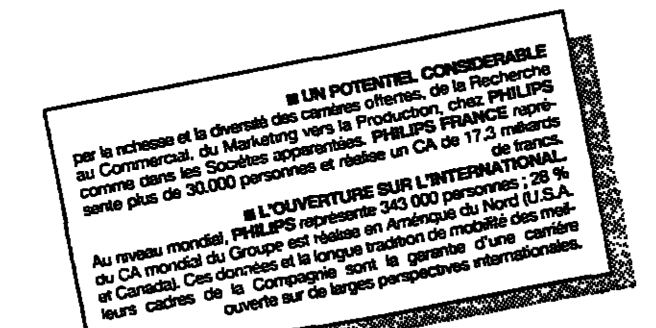
SYSECA (280 MF de C.A., 800 personnes) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.



L'AVENIR ENTRE VOS MAINS

LE CENTRE DE TECHNOLOGIES INFORMATIQUES

Entre le Centre d'Etudes et de Développement de Fontenay aux Roses et l'unité de production située à Rambouillet, 460 personnes dont 180 ingénieurs et techniciens de haut niveau assurent la conception, le développement puis la fabrication des produits • mini-ordinateurs temps réel et contrôleurs de terminaux, réseaux de communications • terminaux et cartes à mémoire • informatique familiale • développement et support microélectronique • nouvelles architectures de systèmes et nouvelles applications.



■ UN POTENTIEL CONSIDERABLE
par la richesse et la diversité des carrières offertes, de la Recherche au Commercial, du Marketing vers la Production, chez PHILIPS comme dans les Sociétés apparentées. PHILIPS FRANCE représente plus de 30.000 personnes et réalise un CA de 17,3 milliards de francs.

■ L'OUVERTURE SUR L'INTERNATIONAL
Au niveau mondial, PHILIPS représente 343 000 personnes ; 28 % du CA mondial du Groupe est réalisé en Amérique du Nord (U.S.A. et Canada). Ces données et la longue tradition de mobilité des meilleurs cadres de la Compagnie sont la garantie d'une carrière ouverte sur de larges perspectives internationales.

ingénieurs informaticiens

Si vous êtes intéressés pas les nouveaux concepts de développement ou de production assistés par ordinateur nous vous invitons : • à un projet de C.A.O. pour circuits intégrés VLSI en collaboration avec les communautés européennes, • - un projet d'automatisation de l'ensemble des fonctions de notre centre industriel.
Vos atouts : vous êtes ingénieur Grandes Ecoles, vous êtes débutant ou possédez 2 années d'expérience dans les domaines de l'informatique électronique automatique, vous êtes motivé, vous avez le sens de la communication et vous maîtrisez l'anglais.

ingénieurs systèmes

Votre rôle : • étendre notre centre de calcul (VAX-IBM-RESEAU LOCAL) • assurer la mise en service, l'exploitation, le support et l'évolution des systèmes et des logiciels d'application, • participer à des comités internationaux.
Vos atouts : • vous êtes ingénieur grandes écoles, • vous avez acquis une première expérience informatique dans les systèmes, le temps réel ou les réseaux, • vous avez la volonté d'entreprendre, un esprit rigoureux et vous maîtrisez l'anglais.

Envoyer CV et photo au Service du Personnel, C.T.I.
4 à 16, av. du Gal Leclerc 92260 Fontenay-aux-Roses

PHILIPS



LEADER DANS LE DOMAINE DU PAIEMENT ELECTRONIQUE
nous élargissons notre gamme.

LANCER UN NOUVEAU PRODUIT MONETIQUE

sera la responsabilité du Cadre que nous recherchons. HOMME-PRODUIT, il aura pour mission d'assurer le marketing, les ventes et l'interface usine.

csee

Complément de formation assuré. Ecole d'ingénieur ou équivalent. Anglais courant. Poste basé à Paris au Siège Social.

Merci d'adresser CV et prétentions sous réf. AB465 à CSEE Service Emploi et Développement. 17, Place Etienne Pernet - 75738 Paris Cedex 15.



BARCLAYS BANK S.A.

recherche pour sa Direction des Grandes Entreprises à Paris

EXPLOITANT H/F

28 ans minimum.

De formation supérieure et ayant une expérience bancaire d'au moins 4 ans, le candidat devra posséder une excellente connaissance des produits bancaires et internationaux, le sens du risque et maîtriser parfaitement l'anglais.

Prière d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Mme Michèle SEVAUX - Direction du Personnel *33, rue du 4 Septembre - 75002 PARIS.

Auditeur interne à la SEITA

Société nationale employant 8 500 personnes et réalisant 6 milliards de F. de CA HT, nous sommes leader du marché des cigarettes en France. Nous recherchons pour le Département de Contrôle Interne rattaché à la Direction Financière un professionnel de l'audit interne.

Nous lui confierons la mission de participer à la vie et à l'évolution de ce département de création récente dans notre structure. Au sein d'une équipe, il appréciera, sous l'angle comptable et financier, la qualité et le respect des procédures internes, la fiabilité du système d'information, la juste application de la législation et des instructions données par les directions et examinera la sauvegarde des actifs de la Société.

Pour ce poste très évolutif, nous souhaitons rencontrer des professionnels du contrôle interne. Une formation commerciale supérieure ou de gestion, complétée par un DECS devra être valorisée par 5 à 8 années d'expérience en audit interne. De plus, nous apprécierions une expérience dans le conseil en organisation. Les nombreuses missions opérationnelles exigent à ce poste, basé à Paris, mobilité et disponibilité auprès de nos établissements dans toute la France.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 649/1M, 24 rue Eugène Flachat, 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Important établissement financier - Paris

Au sein de la Direction Organisation et Informatique, le

chargé d'études organisation

que nous cherchons, assurera, dans le cadre d'une large autonomie, ses missions auprès des différentes directions de l'établissement.

Homme ou femme, 25 ans minimum, de formation supérieure (Ecole de Gestion ou Université), il ou elle aura une première expérience de 2 à 3 ans minimum, acquise de préférence dans le secteur tertiaire. Il ou elle devra avoir un excellent sens des contacts, savoir rédiger et posséder suffisamment de connaissances en informatique de gestion pour pouvoir dialoguer avec les spécialistes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 408, à Catherine de la Roche - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.



Grand Groupe International, notre DIRECTION DU PERSONNEL EUROPE désire s'attacher à Paris la collaboration d'un

personnel systems and projects analyst

Diplômé, formation supérieure longue en informatique de gestion, très bonne connaissance et pratique de l'anglais, avec une expérience de quelques années dans le développement ou la direction de projets informatiques d'envergure.
Connaissances de VM, APL, MVS.
Indispensable d'avoir une bonne expérience des règles et pratiques dans la gestion du personnel.

Votre candidature sous référence IE sera étudiée par notre Conseil

SCRIBE 4, avenue Hoche 75008 PARIS



responsable reporting et contrôle de gestion

REGION PARISIENNE

RCA est un des leaders mondiaux de la communication. Sa filiale française (CA : 400 MF) a pour activités le disque, les vidéo-jeux et les composants électroniques.
Nous recherchons le (ou la) responsable de notre service reporting et contrôle de gestion qui compte 3 personnes. Sous l'autorité du directeur financier, vous préparez le **budget** et en assurez le suivi, vous effectuez le **reporting mensuel** et **annuel** (bilan, compte d'exploitation, etc.) et établissez les rapports de gestion.
Vous avez une expérience minimum de 2 à 3 ans acquise en cabinet d'audit ou dans une société américaine ou internationale, et vous avez la pratique de la **comptabilité anglo-saxonne**. Votre personnalité affirmée vous conduira à réussir et donc à évoluer au sein de notre société.
La **connaissance** *de l'***anglais est impérative.**

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence RC 11 à notre Conseil, qui étudiera votre dossier confidentiellement

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



INFORMATIQUE
INTERTECHNIQUE

chiffre d'affaires HT : plus de 1 milliard de francs, résultat net après impôt : 5 % du CA-HT.

LE GRAND CONSTRUCTEUR FRANÇAIS D'ORDINATEURS DE GESTION,

INTERTECHNIQUE

recherche :

1. Pour sa Direction des Études, à PLAISIR :

• INGÉNIEURS DE FORMATION GRANDES ÉCOLES, DEA INFORMATIQUE

ayant une expérience de 2 ans au minimum dans le ou les domaines suivants :

a) Logiciel systèmes de gestion - (RÉF. M/DE-42).

- Bureautique (messagerie, traitement de texte...).
- Systèmes d'exploitation.
- Systèmes de télécommunications.
- Systèmes de gestion de bases de données.
- Techniques de compilation.

b) Système VAX/VMS - (RÉF. M/DE-43)

- Logiciels de développement sous VMS.

• INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN (RÉF M/DE-58).

ayant si possible 2 à 3 années d'expérience en micro-informatique appliquée à la mesure.

2) Pour sa Direction Commerciale, à PLAISIR :

• INGÉNIEURS COMMERCIAUX

ayant une expérience en informatique pour assurer les ventes dans la région parisienne :

- banques, compagnies d'assurances - (RÉF M/DCI-57).
- entreprises du secteur privé - (RÉF M/DCI-58).

• INGÉNIEUR ou CADRE pour la promotion des ventes - (RÉF. M/DCI-59).

Ayant 3 ou 4 années d'expérience dans le même domaine:

Il sera en particulier chargé de promouvoir des contacts commerciaux par filières et de contrôler les manifestations extérieures.

• INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX.

Ayant une expérience en mini-informatique pour assurer les fonctions suivantes :

- Activité "clés en main" - (REF M/DCI-60).
- Support et assistance logiciel - (REF M/DCI-61)
- Formation clients - (RÉF. M/DCI-62)
- Présentation de nos matériels en avant-vente - (RÉF M/DCI-63)

3. Pour son département Informatique, à PLAISIR :

• INGÉNIEUR INFORMATICIEN ou UNIVERSITAIRE (MIAGE ou équivalent) - (REF M/DI-64)

Débutant ou confirmé.

Au sein de l'équipe de documentation, il sera chargé, en liaison avec les services techniques et commerciaux de la conception de la documentation technico-commerciale en utilisant un système informatique.

De réelles compétences techniques et pedagogiques sont requises pour ce poste à responsabilités qui constitue à la fois un très bon complément de formation aux produits informatiques, et un tremplin vers d'autres fonctions dans la société.

Connaissances du système d'exploitation RÉALITÉ et de la langue anglaise particulièrement appréciées.

4. Pour sa Direction de Production, à PLAISIR :

• INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN - (RÉF. M/DPI-44).

Débutant ou ayant acquis une première expérience en informatique.

Le poste à pourvoir couvre la mise en production de produits nouveaux et la conduite d'opérations d'expertise sur matériels en production.

Ce poste pourra évoluer vers des responsabilités de commandement en fonction de la personnalité du titulaire.

• AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (BTS ou DUT) - (RÉF. M/DPI-45).

Débutants ou ayant une première expérience pour assurer des tâches d'essai et de mise au point de systèmes informatiques.

• AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (BTS ou DUT) - (RÉF. M/DPI-65)

Débutants ou ayant une première expérience pour assurer des tâches d'intégration et de mise au point de systèmes d'instrumentation scientifique informatisés.

• AGENT TECHNIQUE ÉLECTROMÉCANICIEN ou ÉLECTROTECHNICIEN - (RÉF. M/DPI-86).

Ayant 2 ou 3 années d'expérience pour assurer le soudage et nettoyage de cartes et participer à la mise en place de nouvelles machines consécutives à l'évolution technique de nos produits.

• GESTIONNAIRE - (RÉF. M/DPI-87)

de magasin général de composants électroniques, pièces mécaniques et périphériques de systèmes informatiques.

Il sera chargé :
– d'assurer le fonctionnement du magasin, la formation et l'animation de l'équipe en place,
– de participer à l'étude et à la mise en application d'une nouvelle organisation nécessitée par une forte expansion.

En fonction de ses capacités et résultats, l'ensemble des approvisionnements pourra lui être confié.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE, B.P. n° 1, 78374 PLAISIR CEDEX.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
NOTRE EXPANSION NOUS AMENE A CREER DES POSTES POUR

4 Ingénieurs

Pour notre Laboratoire «colles industrielles»

1 INGENIEUR CHIMISTE ENSI, INSA...

- Pour participer au lancement de nouveaux produits en liaison avec les départements ventes et marketing dans le but d'assister techniquement notre clientèle.
- Pour développer de nouvelles technologies.
- Pour assurer la formation de nos vendeurs et distributeurs.

1 INGENIEUR CHIMISTE OU SCIENCES DES MATERIAUX ENSI, INSA, UTC...

Pour un de nos principaux marchés industriels en Europe, il aura la responsabilité de :
- développer de nouvelles applications pour nos colles,
- définir et suivre les nouveaux produits nécessaires aux besoins futurs de ces marchés.

Ceci en étroite collaboration avec, d'une part nos clients, et d'autre part notre laboratoire central aux U.S.A.

Pour l'une de nos unités de production

2 INGENIEURS ENSI, INSA, UTC (CQI)...

Au sein de cette usine de 350 personnes, ils auront la responsabilité de créer et optimiser :
- l'ensemble des méthodes de contrôle et de métrologie,
- les techniques d'analyses de données,
- le système d'information et de gestion des coûts de qualité.

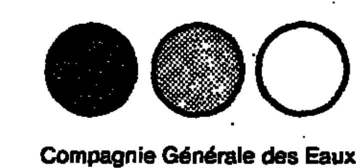
De plus, ils participeront à l'élaboration du système de qualité de nouveaux produits et assureront la formation qualité au sein de l'usine.
Pour ce, ils disposent d'un vif intérêt pour l'application de leurs connaissances en mesures, statistiques, micro-informatique, chimie-macro et mécanique.

Ces créations de postes s'adressent à de jeunes diplômés ou ayant une premiere experience industrielle.
La pratique de l'anglais est nécessaire; pour le poste «sciences des matériaux», celle de la langue allemande sera souhaitée.

Adresser C.V. manuscrit et photo (retournée) à : 3 M FRANCE, A. BOUREAU Avenue Boulé 95250 BEAUCHAMP.

3M

média-system



Compagnie Générale des Eaux

X, MINES, CENTRALE, PONTS...

Peut-être êtes-vous débutant, peut-être est-ce votre première expérience professionnelle qui vous en a convaincu, mais en tout état de cause vous souhaitez avoir rapidement des responsabilités complètes recouvrant le technique, la gestion, le commercial et le personnel. C'est donc que vous avez l'étoffe nécessaire et que vous pouvez devenir

CHEF D'ENTREPRISE A 30 ANS

et vous souhaitez trouver une société qui vous en offre la possibilité.

Après quelques années, en second, **à PARIS, à LYON, à NICE, à ANGERS...** pour bien connaître notre métier, nous vous confierons l'animation de l'une de nos unités.

Nous sommes un des **premiers groupes industriels français.** Chez nous, les ingénieurs de talent font des carrières passionnantes.

Merci de nous adresser votre candidature s/réf. 2204 au Service Relations et Ressources Humaines, 52, rue d'Anjou — 75008 Paris.

DESSEIN

INGENIEURS DEBUTANTS

ECOLE D'INGENIEURS ou 3ème CYCLE D'ETUDES SUPERIEURES SCIENTIFIQUES

UNILOG Groupe indépendant de sociétés de services et d'ingénierie informatique — 8 sociétés, 480 ingénieurs - s'est doté d'une organisation décentralisée privilégiant des équipes de dimension humaine capables de s'adapter rapidement aux nouvelles techniques.

UNILOG Systèmes se renforce et recrute pour **le 3 juin 1985** des ingénieurs débutants.

Ils reçoivent dès leur entrée une formation théorique et pratique de 6 mois, considérée comme l'une des plus solides du secteur. Ensuite, au sein d'équipes opérationnelles, ils interviennent chez nos clients équipés de grands et moyens systèmes IBM pour participer à des projets de conception, réalisation - génie logiciel - systèmes de gestion de bases de données. Leur évolution ultérieure leur permettra d'actualiser en permanence leurs connaissances et de se diriger vers la conduite de projets.

Adressez dès maintenant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 453 à :

UNILOG Systèmes
9 rue Alfred de Vigny
75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC Informatique

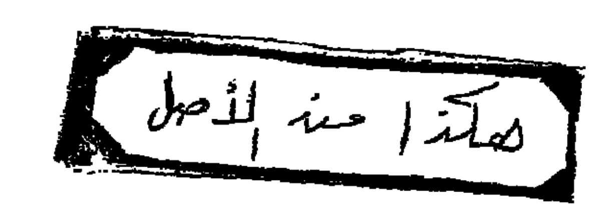
DESSEIN

Ingénieur Réseau avec Expérience Système HP 3000

Dans notre branche, les cosmétiques, nous sommes parmi les tous premiers au plan mondial, tant pour le volume de nos productions que pour notre rentabilité. Notre exigence permanente d'améliorer la qualité du service aux utilisateurs requiert des solutions informatiques toujours plus performantes sur moyens systèmes temps réel, décentralisés et interconnectés.
Dans le cadre de la mise en place de notre futur système de communication basé sur une vingtaine de systèmes en France, et en relation avec une vingtaine de sites à l'étranger, nous recherchons un Responsable Réseau.
Rattaché à la Direction Organisation et Informatique de la Division basee à Paris, vous aurez pour mission la définition, la mise en place puis le support des moyens matériels et logiciels des différents éléments du reseau.
Les installations comprennent, pour l'essentiel, des matériels HP 3000 et les liaisons entre machines sont prevues sous X 25 et par TRANSPAC.
De solide formation de base, vous avez une expérience d'au moins deux années d'homme système HP 3000, le goût de la technique et de la prospective, des qualités d'animation pour assister et faire évoluer, sur le plan technique, les différents sites.
Ce poste évolutif implique, par ailleurs, de nombreux contacts avec les différents fournisseurs et les responsables informatiques des divers sites européens.
Pour recevoir des informations complémentaires, merci de téléphoner ou d'écrire sous réference 85 9701 M à François CORNEVIN.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72



هكذا صدر الأصل

Le Directeur Financier d'un très important groupe du secteur tertiaire (effectif > 5.000 p.) recrute pour son siège, situé en *Banlieue Ouest de Paris*, deux collaborateurs directs :

Chef de Service Comptabilité

Dans cette entreprise à établissements multiples, le cadre recherché assure, avec l'assistance de sept collaborateurs et dans un environnement entièrement informatisé, l'ensemble de la comptabilité générale de la maison mère. En équipe avec le responsable de la comptabilité générale des filiales, il participe à la consolidation des résultats de celles-ci.
Ce poste, ouvrant des perspectives intéressantes dans un ensemble en forte expansion, conviendrait à un cadre ayant au *minimum le niveau DECS, et, de préférence, des connaissances* en comptabilité anglo-saxonne. (Réf. 1157)

Jeune Chef de Service Financier

Dans ce poste en création, il anime quatre personnes et assume un rôle de coordination et de consolidation dans les domaines : gestion de la trésorerie, engagements à moyen et long terme (impliquant des relations constantes avec les organismes financiers); contentieux et recouvrement. Il sera, de plus, personnellement chargé des analyses financières. Ce poste, ouvre à un collaborateur performant la perspective à terme d'une D.A.F. au sein du groupe. Il conviendrait à un jeune diplômé d'Ecole de Commerce, ayant une première expérience professionnelle (2 ans minimum) en entreprise ou en milieu bancaire. (Réf. 1158)

Envoyer votre CV accompagné d'une lettre manuscrite en précisant la réf. du poste choisi aux Consultants chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.
PLEIN CADRE 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

plein cadre

Contrôleur de Gestion
dans une grande Entreprise de Travaux

Nous comptons parmi les leaders français dans le secteur des TRAVAUX ELECTRIQUES ET INDUSTRIELS (6.000 personnes - CA : 2,6 Milliards de Francs).
Un contrôle de gestion rigoureux fait partie de nos impératifs quotidiens. En plus de la conception et du suivi de l'information chiffrée, cette fonction comporte des interventions permanentes auprès des nombreuses unités régionales et filiales pour : • assister la direction générale et les directeurs d'unités dans la maîtrise de leur gestion • effectuer l'Audit de Gestion et apprécier les performances des différentes fonctions • apporter aux unités et filiales des conseils nécessaires à l'amélioration de leur performances • participer activement aux études d'acquisitions.
Ce poste basé dans les Yvelines conviendrait à un Contrôleur de Gestion d'environ 30 ans, de formation supérieure, connaissant si possible le monde de l'*Entreprise de Travaux et ayant une conception très opérationnelle du* contrôle de gestion. S'il réussit dans cette fonction, il pourra évoluer sous 3 ans environ vers la Direction Administrative et Financière d'une Filiale.

Envoyez votre CV sous réf. 1159 aux Consultants chargés de cette recherche
Discrétion absolue et réponse assurée.
PLEIN CADRE 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

plein cadre

Futures connexions



Ingénieur commercial confirmé

Avec une expérience réussie de 3 ans dans la vente de *systèmes informatiques* en Environnement Mini chez un constructeur ou dans une SSII, vous souhaitez maintenant étendre vos compétences à l'univers des télécommunications informatiques.
Nous vous proposons de commercialiser dans les grands comptes nos systèmes d'informatique distribuée ITT 3480.
Architecturés autour d'un réseau local, ces systèmes sont les seuls sur le marché à intégrer dans une même application les fonctions locales et télécom.
Votre mission sera de vendre auprès d'interlocuteurs de haut niveau une organisation et une solution d'ensemble basées sur l'ITT 3480.
En vous faisant partager son savoir-faire en Télécommunication informatique, ITT Data Systems vous permettra de valoriser votre professionnalisme et de donner une autre dimension à votre carrière, grâce à vos compétences personnelles.

Pour vous associer à notre réussite au sein d'une équipe très motivée, adressez votre candidature à **Didier Vandamme, 545.67.05.,**
ITT Data Systems, Tour Maine-Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris Cédex 15.

ITT Data Systems ITT

Entre vous et nous : Le dialogue.

Ingénieurs informaticiens
+ 26 ans, INSA Lyon, ENSIMAG, MIAGE

Vous êtes passionnés par les problèmes méthodologiques. Votre expérience pratique (entreprise ou SII) de la mise en place de méthodes de conception de systèmes d'information (MERISE, AXIAL, etc.), vous donne aujourd'hui le désir de jouer un rôle moteur au sein d'une équipe dynamique.
Entreprise industrielle, implantée dans un agréable cadre de verdure, à 30 km au Nord-Ouest de Paris, nous créons le poste de :

Responsable des méthodes informatiques

Ce poste implique, dans un premier temps, de mettre en place (sur matériel BULL DPS 8), un dictionnaire de données sur lequel s'appuiera la méthode de conception.
Dans un second temps, il implique de « vendre » la méthode aux utilisateurs internes et d'assurer leur formation.
C'est la raison pour laquelle ce poste conviendrait à un jeune **INGENIEUR**, motivé, créatif, ouvert et dont les qualités relationnelles seront un atout supplémentaire, voire décisif.
La rémunération sera négociée en fonction du profil et de l'expérience du candidat retenu.
Merci d'adresser votre candidature, **(C.V., photo et prétentions)**, sous la référence SI/851/LM, à Bernard G. Allen, qui étudiera avec une totale discrétion, toutes les candidatures qui lui seront adressées au



CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles - 78400 CHATOU

MEDIA PA



FICHET-BAUCHE

Groupe français de dimension internationale leader sur le marché de la sécurité recherche son

Chef du service juridique H/F

Rattaché à la Direction Administrative et Financière, il aura la responsabilité des différentes activités du Service (droit social, brevets et marques, contentieux clients, secrétariat juridique des sociétés du groupe, assurances) aidé par une petite équipe de collaborateurs.
Il prendra également en charge et développera l'assistance juridique et le conseil auprès des 15 filiales étrangères.
De formation supérieure, il justifiera d'une expérience confirmée de juriste d'entreprise dans un poste similaire.
Anglais nécessaire, 2ème langue étrangère appréciée.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions s/réf. M 22
à la Direction des Relations Humaines
15/17 avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY.

Des technologies de pointe au management : tout le punch d'un jeune ingénieur.

Nous avons créé il y a 3 ans un Département Techniques Avancées pour aider les grands groupes à concevoir et réaliser les logiciels de nouveaux systèmes informatiques (réseaux de communications multiservices, XAO, logiciels de base, I.A,...). Notre succès et notre croissance nous amènent aujourd'hui à rechercher celui (ou celle) qui prendra en charge, et développera, une partie de notre activité.
X, Centrale, Telecom ou Supelec... vous possédez déjà une première expérience d'environ 4 ans dans un environnement de haute technologie. Vous savez travailler en équipe et vous vous sentez capable de gérer un portefeuille de clientèle.
Alors rejoignez-nous ! Pleinement autonome sur votre secteur, vous devrez :
- définir les besoins de vos clients et proposer les solutions adaptées, tant en hommes qu'en progiciels,
- manager les jeunes ingénieurs que vous recruterez pour ces projets.

Libre à vous de prospecter d'autres domaines, de proposer d'autres produits, et d'étendre ainsi vos responsabilités : c'est le challenge que nous vous proposons.
Faites-nous part rapidement de vos motivations, en adressant votre dossier de candidature sous référence DTA 18 à François Phulpin,
6 rue Paul Baudry - 75008 Paris.



AVOIR LES MEILLEURS POUR DONNER LE MEILLEUR

SOURCES



SOCIETE D'INGENIERIE EXERCANT SON ACTIVITE DANS LA CONSTRUCTION DE GRANDS ENSEMBLES DU SECTEUR DU CYCLE DU COMBUSTIBLE NUCLEAIRE RECHERCHE POUR SA **DIVISION GENIE-CIVIL**

INGENIEUR GENIE-CIVIL H/F

Jeune ingénieur (2-3 ans expérience), de formation Grande Ecole T.P., Ponts et *Chaussées, vous possédez une réelle connaissance :*
- des calculs d'exécution d'ouvrages industriels en béton armé,
- de l'emploi des moyens informatiques.

Si possible une expérience en charpente métallique.
Au sein de la *Division* vous participerez aux études d'avant-projets sommaires et détaillés, au lancement des appels d'offres et à la sélection des entreprises, à la gestion des études d'exécution et des marchés, à la surveillance des travaux.
Ce poste exige le sens du dialogue et du travail en équipe.
Lieu de travail : Bagneux.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel,
USSI, 116, avenue Aristide Briand, Boîte Postale 72,
92223 Bagneux. Discrétion assurée.

INGENIEURS COMMERCIAUX ET DE SUPPORT TECHNIQUE - PARIS

si vous pensez être en mesure de vous passionner au sein d'un nouveau département d'une IMPORTANTE SOCIETE FORTEMENT ENGAGEE DANS LE DEVELOPPEMENT D'UNE GAMME FRANCAISE DE

STATIONS DE TRAVAIL CAO - IAO

METTANT EN JEU DES TECHNIQUES DE POINTE : ECRANS GRAPHIQUES HAUTE DEFINITION, ARCHITECTURE MULTIPROCESSEURS SM 90. PROCESSEUR 16 et 32 BITS, UNIX SYSTEME + EXTENSION BERKELEY 4.2, NOYAUX GRAPHIQUES CORE ET GKS, CONNEXION ETHERNET... destinées aux applications suivantes : CAO et IAO en Electronique jusqu'au VLS 1, Mécanique, Infographie, Imagerie et Calcui scientifique.

Quelques années d'expérience de la vente, connaissance de l'anglais et aptitude à la négociation à haut niveau technique.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature sous réf. AB 9601 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CONTESSE

Notre Société mondialement implantée et spécialisée dans les services au Commerce International recherche pour son importante filiale française à PARIS.

JURISTE d'ENTREPRISE H/F

Il (elle) exercera des fonctions de Conseils des responsables de la société pour les contrats, protocoles, prix de participation et éventuels litiges, sous la responsabilité directe du Secrétaire Général.

Le poste implique que l'on soit familier de la gestion et de l'organisation des entreprises et apte à mener des contacts à haut niveau.

Ecrire avec curriculum-vitae, prétentions à :
PARFRANCE ANNONCES
4 rue ROBERT ESTIENNE 75008 PARIS





BETEL INGENIERIE

recherche pour son département

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
(systèmes embarqués, avionique, imagerie, logiciels de base...)

- **INGENIEURS GRANDES ECOLES**
  (MINES, ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEEIHT...)
  (Option Informatique ou Automatique)
- **INGENIEURS INFORMATICIENS**
  (INSA, ENSI option Informatique, Automatique...)

Débutants à 3 ans d'expérience

Merci d'adresser votre candidature et date de disponibilité à :
BETEL INGENIERIE (s. réf. BO4)
23, rue de la Paix - 75002 Paris



BETEL
GROUPE MORIA



recherche pour PARIS

AUDIT

pour compléter l'équipe chargée du contrôle de l'ensemble du fonctionnement des caisses de retraite des cadres. Nous souhaitons rencontrer un candidat d'environ 30/35 ans, titulaire du DECS ayant si possible poursuivi des études de droit ou science Eco. Quelques années d'expérience d'Audit en cabinet ou en entreprise sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec prétentions et photo (qui vous sera retournée) à
Hervé Lemoine
AGIRC 4, rue Leroux 75116 PARIS

deb'a

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

atlantic

Centrale, AM, ENSERG...
De quoi vous passionner, aujourd'hui, en Vendée.

Le groupe ATLANTIC, c'est d'abord 900 personnes qui rassemblent leurs compétences pour assurer l'expansion de l'entreprise et réalisent aujourd'hui un CA de 800 millions de F dans l'industrie et le négoce. Leur savoir-faire touche 3 domaines : le chauffage individuel et collectif - convecteurs et chauffe-eau électriques, chaudières gaz à condensation -, la robotique, l'électronique.

De quoi intéresser de jeunes ingénieurs, débutants ou première expérience, qui souhaite trouver un environnement formateur et se voir confier, très vite, de vraies responsabilités. Ici, pas de tourisme, ni de stage d'observation. Mais des missions précises, qui ont pour objectif l'adaptation permanente de l'outil de production aux impératifs majeurs de compétitivité et de qualité. Quelques principes d'action : automatisation, flexibilité, participation de tous et à tous niveaux notamment à travers les cercles de qualité.

Lors de notre premier entretien, nous vous préciserons les postes qui vous sont proposés, à la Roche-sur-Yon. Nous vous parlerons aussi de ce que vous pourrez faire ensuite, après réussite dans votre première affectation. En attendant, une première lettre sous référence 361 550 M aux consultants du cabinet Sirca.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Adjoint de notre Directeur Financier

Eure **280 000 F +**

Division pharmaceutique d'un groupe international chimique de renom, la fabrication et la distribution de nos produits occupent en France 5 filiales qui représentent 400 MF et 360 personnes.
En votre qualité d'Adjoint du Directeur Financier des filiales et dans le respect des systèmes et procédures bien rôdés, vous devez diriger une équipe de 16 collaborateurs, organiser et contrôler l'ensemble des comptabilités générale, industrielle, clients, assurer le reporting pour la maison mère, élaborer les documents fiscaux, assurer la gestion de trésorerie, garantir la fiabilité du contrôle budgétaire.
Ce rôle de coordinateur et d'homme de terrain sera confié à un candidat de formation supérieure Sup de Co + DECS, ayant une expérience d'au moins 5 ans dans l'un des grands de l'audit international ou au sein d'une société internationale. La maîtrise de la comptabilité, de la fiscalité anglo-saxonne en milieu industriel ainsi que des talents d'animateur sont essentiels à votre réussite.

Merci d'adresser lettre de candidature. CV détaillé, photo et salaire actuel sous réf. M 39104 à Rudolph von Raesfeldt TEG, 18, place Henri Bergson - 75008 Paris.

The Executive Group (France) – division de SYSTEMA – Management

DESSEIN

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
devenez
CHEF DE PRODUIT
dans le domaine de l'aéronautique et du spatial

Vous assurerez le développement des **enregistreurs magnétiques péri-informatiques**, sous la responsabilité du Directeur du Marketing.
Votre écoute permanente du marché et des évolutions technologiques vous conduira à proposer et réaliser une politique-produit.
Votre première expérience — Etudes ou Commercial — dans le domaine des périphériques informatiques — de préférence, stockage de données —, votre sens du dialogue avec les hommes des Etudes et de la Vente et votre goût de la négociation seront les garants de votre réussite.
Les perspectives d'évolution dans le Groupe **Schlumberger** doivent intéresser des candidats à fort potentiel, capables de s'exprimer en anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Marie-Hélène Pontneau sous réf. CP 8535.
ENERTEC - 1, rue Nieuport - 78141 Vélizy Villacoublay Cedex.

ENERTEC
Schlumberger



recherche

JEUNE INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE DÉBUTANT OU PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Création d'un poste d'ingénieur d'études organisation au sein d'une équipe dirigeante, il sera le moteur des évolutions techniques et méthodologiques dans tous les domaines.

ACTIVITÉ POLYVALENTE :

Elaboration de cahiers des charges, négociations techniques, suivi des réalisations, implantation des outils et méthodes modernisées.
Le premier chantier portera au stade de l'implantation sur un système informatique décentralisé de suivi d'activités opérationnelles.
Poste à pourvoir rapidement en proche banlieue sud de Paris, avec déplacements courts dans toute la France.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo, prétentions à T.A.T. EXPRESS, service du personnel, boîte postale 0237, 37002 TOURS Cedex.

LEP – LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE

travaillant en coopération avec l'ensemble des Laboratoires de Recherche **PHILIPS.**
recrute

INGENIEURS GRANDES ECOLES (ENST, ESE)

débutants ou quelques années d'expérience pour participer à des études dans le domaine du codage, de l'enregistrement et du traitement numérique des signaux et des images.

Ecrire avec C.V. au Service du Personnel, 3, avenue Descartes, B.P. 15, 94450 Limeil Brevannes.

CONTRIBUE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 356.10.65

air marrel
division de BENNES MARREL S.A.

notre terrain : les aéroports...
votre zone : le monde...

Votre formation de Technicien (D.U.T. ou B.T.S. de Génie Mécanique, Maintenance ou équivalent), une première expérience réussie de 2 ans minimum dans un secteur mettant en oeuvre la mécanique, l'hydraulique et l'électricité, **votre parfait bilinguisme en ANGLAIS,** votre volonté de faire partie d'une équipe gagnante, travailleuse et dynamique, une forte personnalité et des aptitudes pour convaincre : telles sont les qualités que nous exigeons de notre futur jeune

Inspecteur S.A.V. International

Effectuer la mise en place des matériels livrés dans les aéroports du monde entier, former les utilisateurs et le personnel d'entretien sur place, promouvoir les pièces de rechange, dépanner lorsque c'est nécessaire, conseiller les clients sur des problèmes techniques, cela exige une très bonne mobilité (70 % de déplacements de courte et moyenne durée), de l'adaptabilité et une véritable ardeur au travail. Votre port d'attache : PARIS.

Ecrivez -en anglais- la lettre d'accompagnement de votre C.V., et indiquez votre niveau de rémunération actuelle, sous réf. M 423 (les entretiens seront en partie menés en ANGLAIS).
Assistance Internationale en Recrutement : 132 Av. de Villiers 75017 Paris.

VOUS TERMINEZ VOS ETUDES SUPERIEURES

dans une école ou une université à dominante
COMMERCE, CONSTRUCTION, BATIMENT-TP



vous propose un 1er emploi

Nous vous offrons, après un temps de formation spécifique, des postes de
CHEF DE PRODUITS

Nous sommes un groupe de PME performantes, implantées en grande couronne parisienne, spécialisées dans la distribution de matériaux de construction et de décoration.
Nous vous confierons l'un des secteurs suivants : CONSTRUCTION - FERMETURES - AGENCEMENT INTERIEUR ET DECORATION - CONFORT TECHNIQUE - ENVIRONNEMENT EXTERIEUR - CARRELAGE, CUISINE, SALLE DE BAIN.

Notre politique : le dialogue, la responsabilité, l'ouverture.
Nous apprécions : le dynamisme, l'enthousiasme, le goût de l'effort en commun.
Nous proposons : un plan de carrière personnalisé, une rémunération stimulante dans un groupe où il fait bon travailler.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence JDV à COREP - Tour Défense 2000 - 92800 PUTEAUX



Organisation et Publicité

Un bon junior pour assister notre contrôleur de gestion

D'accord, vous n'avez pas encore beaucoup de métier : une première expérience, voire quelques stages. Vous vous sentez en revanche bien armé(e) grâce à votre formation supérieure en gestion et vous ne manquez ni d'enthousiasme, ni d'idées.

Le travail ne vous fait pas peur. Impatient de confronter vos connaissances toutes fraîches aux réalités de l'entreprise, vous souhaitez plonger sans attendre dans le vif du sujet : mécanismes budgétaires, analyse des coûts, tableaux de bord, outils de contrôle... Cet énoncé un peu sec ne rend pas compte de la variété des applications et de la richesse des contacts avec tous les opérationnels, de l'usine aux services commerciaux. Bien sûr, l'informatique est pour vous un air connu et pianoter sur un IBM PC vous séduit plutôt.

Cet environnement exigeant et formateur, vous pouvez le trouver chez nous. Entreprise de 1 700 personnes, filiale d'un puissant groupe français, nous réalisons 700 millions de francs de chiffre d'affaires dont 40% à l'export dans des produits destinés à l'équipement de la maison. Merci d'exprimer votre intérêt sous référence 360 512 M à notre conseil SIRCA et joignez si possible une photo. Le poste est situé au siège à Paris-La Défense et comporte des déplacements en province.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

L'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

recherche pour ses programmes
d'OCEANOGRAPHIE SPATIALE

CHEF DE PROJET

chargé de mettre en place au niveau national un centre d'archivage, de diffusion et de traitement de données d'océanographie (obtenues par des moyens satellitaires).
• Vous êtes Ingénieur grande école ou équivalent • Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans un centre de données (gros systèmes) • Vous parlez anglais • Vous avez, si possible, des connaissances dans les domaines spatiaux et/ou de l'océanographie.
...Rencontrons nous !
Merci d'adresser lettre man., C.V., photo et prétentions à IFREMER
Service du Personnel - 66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

IFREMER

Organisation et Publicité

BRONZAVIA AERONAUTIQUE

Groupe THOMSON-LUCAS, Branche Equipements & Systèmes

Ingénieur d'Etudes Electro-Mécanicien

Paris. Le taux d'expansion annuelle de la branche Equipements et Systèmes de Thomson-CSF dépasse 20% depuis 10 ans. La Société BRONZAVIA qui en fait partie participe à tous les programmes aéronautiques nationaux et multinationaux, civils et militaires. Ses produits, des systèmes complets carburant, hydraulique, pneumatique et électromécanique font intervenir des techniques très diverses et très avancées. Au sein de notre unité de production de Courbevoie (800 personnes), nous recherchons un ingénieur électro-mécanicien débutant ou ayant acquis 2 ans d'expérience qui, après une période de formation, prendra en charge les calculs des machines électriques et composants électromécaniques, la conception de modules électroniques simples à intégrer dans les équipements et le suivi de prototypes. Enfin, il sera appelé à examiner les appels d'offres et à effectuer les propositions techniques correspondantes. Notre groupe offre d'intéressantes perspectives d'évolution à un candidat de valeur.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser un dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 504359 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

























Groupe international de négoce

attachée de direction du personnel

Cette collaboratrice remplira deux types de mission :

— **MISSION TECHNIQUE** : la responsabilité d'un système informatique autonome au service du personnel (HP 3000 série 30, langages Fortran / Cobol / ASK). Formation fournie par HP si nécessaire.

— **MISSION GESTION** : études ponctuelles, suivi des dossiers individuels (environ 400), des régimes de retraite complementaire et de prévoyance (dont expatriés), des déclarations sociales, fiscales, etc... **contacts avec les intéressés.**

Formation juridique ou DUT Gestion du Personnel + 2 ou 3 ans d'expérience d'administration du personnel + ouverture à l'informatique.

Perspective d'avenir pour candidate de valeur.

Quartier Etoile

Cabinet Leconte

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS réf. 50192

WANG

La Bureau ma tique et les six technologies

- Dans le monde un C.A. de plus de 2 Milliards de $ - 30.000 personnes
- En France un C.A. de 500 Millions de Francs. 500 personnes. Plus de 3.000 systèmes installés.
- Une croissance de 40% ces-dernières années.

Afin d'assister **le Directeur des Services Comptables**, recherche un :

RESPONSABLE DES OPÉRATIONS COMPTABLES

qui :

- prendra en charge les opérations de contrôle des enregistrements comptables permettant la sortie de rapports financiers.
- supervisera les services de trésorerie, comptabilité clients et fournisseurs.
- assurera les déclarations fiscales courantes.

Les candidats, professionnels de la fonction, auront une formation supérieure (DECS, +), maîtriseront parfaitement l'anglais, feront preuve de qualités d'organisation et d'animation d'équipe.

Si une activité motivante avec de larges perspectives de développement personnel vous intéresse, adressez votre C.V. sous référence ROC à Christian REVERT Service du Personnel WANG FRANCE S.A - 78/80, Avenue Galliéni - 93174 BAGNOLET CEDEX

BLEU

UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER PRIVE PARIS 8e

souhaite accueillir dans son département CONTENTIEUX

Gestionnaire de recouvrement

HF

Formation Maîtrise de Droit

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 82393 à JONCTION 34, boulevard Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

Société de Services, jeune et dynamique, en pleine expansion, filiale d'un Groupe d'Etudes de renommée mondiale.

Dans le cadre d'une activité nouvelle dont l'objet est d'analyser et de comparer les performances de gestion de Sociétés clientes, nous recherchons pour le poste de CONSEIL un

jeune expert comptable

ou mémorialiste, ou CSR en cours

Il animera une équipe d'Audit, et présentera aux clients les résultats des études qu'il aura dirigées à l'aide d'une méthode nouvelle d'investigation. Il participera en outre au développement et à la gestion interne de la Société.

Poste basé à PARIS, avec 50 % de déplacements. Merci d'écrire avec CV, photo et prétentions sous réf. N172 à Michel HAREL,

PAJ Conseil, 8, av. de Camoëns, 75016 PARIS

Lion Publicité

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

CRÉDIT AGRICOLE

Pour son service **Presse Information** la Fédération Nationale du Crédit Agricole recherche

UN JEUNE JOURNALISTE

Au fait des techniques modernes de communication, il participera à la politique d'image de l'entreprise auprès des médias, il réalisera des articles et des reportages pour notre revue nationale. Dans ces missions il assistera le responsable du service.

La communication vous passionne! nous aussi. Vous avez une formation de journaliste, de solides bases économiques – une première expérience serait un atout supplémentaire – contactez notre conseil "Synercau"...

Envoyer lettre manuscrite CV + photo à J.-P MAURY Réf M85/4 Discrétion assurée

synercau 51 rue Le Peletier 75009 Paris

Nous sommes une société française de biens de consommation durables avec un CA supérieur à 3 milliards. Premier exportateur sur notre marché, nous sommes présents dans plus de 100 pays à travers filiales ou importateurs. Une réorganisation interne nous amène à rechercher un

Responsable de zone Amérique du Sud

200 KF + HF

Intégré à Paris au sein de notre service export, il aura la pleine responsabilité du suivi commercial de nos distributeurs locaux. Pour ce poste nous souhaitons rencontrer des candidats de formation BTS International, Ecole de Commerce (ou assimilé). Ils devront justifier d'une première expérience professionnelle. Couramment bilingue en espagnol, ils posséderont en outre soit l'anglais, soit (et) l'allemand. Très disponibles pour des déplacements fréquents (tiers du temps environ), nous demandons l'autonomie et le pragmatisme nécessaires à ce type de fonction.

Prière d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 115 LM à notre Conseil :



Claude Géron

5 rue Lincoln 75008 Paris. Confidentialité de rigueur.

PARIS - NIMES - CANNES.

média-system

SYSIN S.A.

Société d'Informatique Spécialisée dans les systèmes temps réel, le controle de process et les télétransmissions recherche

Ingénieur logiciel

De formation supérieure, vous avez déjà travaillé sur mini ou micro-ordinateurs. Vos connaissances de la gestion vous permettront de l'intégrer au milieu industriel.

Une expérience d'au moins 2 ans est indispensable. Vous avez une grande faculté d'adaptation et le goût des contacts.

La fonction vous amènera à assumer la responsabilité totale de projets.

Adresser votre dossier complet de candidature C.V., prét. + lettre manuscrite à l'attention de Monsieur POST - SYSIN B.P. 43 78370 PLAISIR - Tél. (3) 055.72.72.

Spécialiste en financement des entreprises

160 000 +

Société spécialisée dans la caution de grands marchés export, nous souhaitons intégrer, pour renforcer notre équipe d'analystes, un jeune cadre financier.

Etudier les dossiers qui vous seront confiés dans leurs aspects juridiques et financiers, mettre en place les cautions, suivre vos clients en termes à la fois d'évolution de leurs chantiers et de relations commerciales, voici les axes principaux de la mission qui vous sera confiée.

De formation supérieure commerciale ou technique, vous avez la trentaine et parlez bien l'anglais (allemand ou espagnol, un plus). Votre expérience a été l'analyse financière ou les études de crédit dans une banque, un organisme financier ou une grande entreprise. Si vous connaissez déjà les contrats internationaux en ingénierie ou TP, ce sera pour votre candidature un réel atout.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 2177 M, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Le Centre de Recherches Français de **Schlumberger** recherche un

Ingénieur propriété industrielle

possédant une solide formation en électronique ou en physique et quelques années de pratique.

CEIPI et mandataire européen des brevets appréciés.

L'activité est centrée sur la protection des inventions du Centre de Recherches et des Divisions du Groupe pour lesquelles il travaille.

Elle comporte aussi un rôle de conseil auprès des directions de ces Divisions notamment en matière de contrats, contrefaçons, validité, protection des marques et des logiciels.

Déplacements occasionnels à prévoir en France et à l'étranger (G.B., U.S.A...)

Une bonne maîtrise de **l'anglais** est indispensable pour **ce poste situé en région parisienne.**

Adresser dossier de candidature (CV, photo et prétentions) au Service du personnel, GIERS, 12 Place des Etats-Unis 92120 Montrouge.

GIERS Schlumberger

Constructeur français de pompes industrielles spéciales, **PARIS**, *attend un nouveau :*

TECHNICO-COMMERCIAL

pour s'insérer dans son équipe de vente

NOUS DEMANDONS

- Une formation technique BTS mécanique, hydraulique, maintenance,
- une expérience de quelques années dans la vente technique de biens d'équipement,
- une capacité à résoudre les problèmes clients,
- une expérience des contacts avec ingénieries, usines chimiques et agro-alimentaires,
- une connaissance de la langue anglaise parlée/écrite *(notions d'allemand appréciées)*.

NOUS OFFRONS

- Une formation au produit,
- un travail motivant,
- une activité allant de la clientèle France aux ingénieries et au réseau de vente externe,
- un poste évolutif au candidat dont l'ambition sera justifiée par la compétence et l'ardeur au travail.

Adresser CV détaillé sous référence 7164, *le Monde* Pub. Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens – 75009 PARIS.

SESA

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE, INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

Une implantation nationale et internationale, 1200 personnes, C.A. doublé en 2 ans, des réalisations dans plus de 50 pays, des références prestigieuses : Transpac, Annuaire Electronique, Grands Systèmes temps réel dans les domaines de la Défense, de l'Aérospatiale, de l'Industrie.

Recherche pour développer ses activités en **GÉNIE LOGICIEL** (conception et développement d'ateliers, assurance qualité, participation au programme Européen ESPRIT...)

DES INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS ET CHEFS DE PROJETS

de trois à cinq ans d'expérience en génie logiciel, logiciels de base ou applications temps réel.

Ayant le goût des méthodes, ils participeront aux actions de recherche et de développement lancées par SESA en génie logiciel ainsi qu'au support opérationnel des projets en cours dans l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature à

SESA

Direction des Ressources Humaines 30, quai de Dion Bouton, 92806 PUTEAUX Cedex. Bien préciser sur l'enveloppe la réf. 30 LM.

Important organisme de garantie financière recherche pour son siège Parisien

UN ANALYSTE FINANCIER

MISSION : Rattaché au service études et analyses, il a la responsabilité d'apprécier en permanence le risque présenté par un ensemble d'entreprises garanties dont la surveillance lui est confiée.

LE CANDIDAT : Débutant ou ayant une première expérience, il a acquis au cours de ses études supérieures de solides connaissances en comptabilité et en analyse de bilans, et une certaine ouverture aux problèmes juridiques.

Adresser CV + photo + prétentions nº M 87362 BLEU 17, rue Lebel 94307 Vincennes cedex qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour missions longue durée

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Expérience 2 à 3 ans sur mini-ordinateur industriel TR. Anglais technique exigé. Permis VL. Disponible de suite.

Merci d'écrire avec CV, photo et prét. s/réf. 9155 à Contesse-Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01.

SOCIÉTÉ RECHERCHE FORMATEUR ANGLAIS

Temps partiel. Appeler Corinne GAHAGNON au 886-08-80.

RECHERCHE BONS VENDEURS

Pour mon stand Foire Paris Vins Bourgogne. F. CHAUVEAU 11, rue Poste 21200 Beaune.

Société de négoce international, spécialisée dans des affaires de compensation, nous sommes à la recherche de notre

Chef Comptable

Ce poste implique une bonne formation théorique (DECS), une expérience minimum de 5 ans de la comptabilité et de son traitement informatique, une bonne connaissance de la fiscalité et du Droit social courant, des notions certaines d'anglais. Notre affaire est en expansion et notre équipe composée de spécialistes, nous voulons que vous soyez l'un d'entre eux.

Envoyez CV et prétentions sous réf. 3619 à RSCG CARRIERES 48, rue Saint Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

L'ORSTOM

Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération recherche

UN DIRECTEUR ADJOINT INFORMATIQUE H/F

FONCTIONS :

- schéma directeur ;
- promotion des applicat. scientif. de l'informatique ;
- relations avec les st. informat. de l'institut (prép. du budget, suivi des dépenses, soutien technique) ;
- coordination de la conception et du suivi de projets informatiques importants.

FORMATION :

- diplôme 3e cycle en informat. avec spécialisations appr. dans dom. suivants :
  - systèmes de gestion de base de données ;
  - intelligence artificielle ;
  - reconn. des formes ;
  - systèmes experts ;
  - statistiques ;
  - analyse de données.

ÉLÉMENTS DE PROFIL :

- expérience de 3 ans au moins dans la conduite et la réal. de projets informatiques à usage scientifique ;
- excellente qualités de relations humaines ;
- aptit. à tenir un empl. évolutif de hte responsabilité.

Adres. CV détaillé à ORSTOM Bureau I.T.A 24, rue Bayard 75008 PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES *recherche*

ASSISTANT JEUNE DIPLOMÉ (H/F) PSYCHO-MARKETING

Intéressé (e) par études de motivations études commerciales

Adresser CV à SYNAPSE 66, bd de Sébastopol 75003 Paris.

SIEMENS

dans le cadre de notre politique de développement de systèmes d'automatisation de process, nous recherchons

Jeunes Ingénieurs Technico-Commerciaux

réf. 998 M

débutants ou ayant une première expérience.

Après une période de formation en R.F.A., ils seront chargés de la commercialisation de nos équipements d'automatisation, en particulier de nos systèmes de régulation numérique (Téléperm M)

Ingénieurs et Techniciens pour support technique

réf. 970 M

ayant une première expérience, pour

- l'étude, la réalisation et la configuration de systèmes d'automatisation.
- la formation technique de la clientèle
- l'assistance technique.

Pour ces postes, basés à PARIS, des déplacements sur la France entière sont prévus. De bonnes connaissances en allemand sont nécessaires.

Les candidats intéressés adresseront leur dossier avec C.V. détaillé et prétentions, en précisant la référence du poste, à :

Département du Personnel B.P. 122 - 93204 St Denis cedex 1

Siemens S.A.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Responsable planification

180 000 +

Telle est la mission que nous vous confierons au sein d'un organisme financier de grande notoriété.

Rattaché au département développement-marketing, vous agissez en conseil auprès de notre réseau pour l'assister dans l'établissement de ses plans pluriannuels. Faire admettre à vos correspondants ce concept de plans, les aider à les concevoir et à les établir, les rendre cohérents et les appliquer avec eux... votre responsabilité est large et donc très motivante.

28 ans environ, diplômé de l'enseignement commercial supérieur, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans le secteur tertiaire, un organisme de crédit ou de banque. Homme (ou femme) d'écoute et de dialogue, vous êtes diplomate mais savez aussi convaincre et emporter l'adhésion de vos interlocuteurs. Réaliste et proche du terrain, vous êtes cependant capable de recul et de hauteur de vue ; cette qualité vous permettra d'évoluer dans notre organisation. Le poste est basé à Paris.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 1178 M, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

NEGOCIER

PARIS

AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

au bénéfice d'une ENTREPRISE INTERNATIONALE importante.

D'EXCELLENTES INTRODUCTIONS sont nécessaires pour faciliter ce rôle majeur.

SITUATION DE PREMIER ORDRE, à temps complet ou partiel.

Vous serez reçu par un Collaborateur de l'Entreprise, mais veuillez envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, en indiquant sur l'enveloppe la réf. 5173, à MAZET, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

SIEMENS

Nos produits sont en constante évolution et à la pointe du progrès.
Notre chiffre d'affaires en progression renforce notre position de leader sur un marché où nos clients apprécient la qualité et la compétence de nos services commerciaux.
Notre division Composants pour conforter sa position recherche

des Ingénieurs Technico-Commerciaux Confirmés

Vous avez une formation en électronique complétée par une bonne connaissance de l'allemand ou de l'anglais ainsi que quelques années d'expérience dans la vente de produits similaires.
Vous souhaitez donner à votre carrière une autre dimension, et mettre à profit votre sens de l'initiative et celui des contacts.
Nous sommes prêts à vous confier la prospection et le suivi de notre clientèle tant sur la région parisienne qu'en province.
Pour un premier contact, adressez votre candidature complète, sous référence M721 à :
Département du Personnel
BP 122 - 93204 SAINT-DENIS CEDEX 1

Siemens S.A.

Ingénieur Electrotechnicien rapidement évolutif

180.000 F

Paris. Notre Société réalise des équipements spéciaux de haute technologie et d'excellente notoriété -moteurs d'axe et d'asservissement destinés à l'industrie (robots et machines-outils) ainsi qu'à l'Armement. Pour renforcer le service Technique de l'établissement de Paris, nous souhaitons confier à un jeune ingénieur (ESIEE, ENSIEG, ENSEEIHT + 2 à 3 ans d'expérience) les missions suivantes : réalisation d'études d'application sur les produits existants, participation à la conception de produits nouveaux, rôle d'interface entre les Méthodes, les Achats, les services Commerciaux et la Fabrication. Ce poste polyvalent, qui nécessite une personnalité affirmée et de bonnes facultés d'adaptation, présente de réelles perspectives d'évolution à court terme.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser un dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 504 373 M

35, rue du Rocher 75008 Paris



APCOREM

INGENIEURS
TELECOMMUNICATIONS

CGEE ALSTHOM recherche pour son Groupe Transport d'Energie Ingénieurs Télécommunications pour assurer des fonctions de :

CHEF DE PROJET
ARABIE SAOUDITE
Vous avez 5 ans minimum d'expérience en tant que Responsable d'Affaires et avez une bonne pratique des chantiers.

INGENIEUR ETUDES DE RESEAUX TELECOMMUNICATIONS
REGION PARISIENNE
Une première expérience de 2-5 ans dans une fonction similaire est souhaitée.

Pour ces postes, une formation **Ingénieur** avec une **spécialisation Télécommunications** est exigée. Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser lettre man. et C.V. à Mlle GAILLARD - GROUPE ERET - 13, rue Antonin-Raynaud - 92300 LEVALLOIS.

CGEE ALSTHOM

MEDIA BA

Nous recherchons pour notre DEPARTEMENT DOCUMENTATION

RESPONSABLE SERVICE DOCUMENTATION

Domaines scientifiques (informatique, électronique, robotique, optique) possédant licence physique-chimie ou mathématiques.
Parfaitement bilingue (anglais).
Envoyer CV, photo et prétentions
29, rue Delizy - 93500 PANTIN.



CONTESSE

BERTIN & Cie

recherche pour département ERGONOMIE intervenant dans les secteurs
TELECOM, NUCLEAIRE, AERONAUTIQUE, INFORMATIQUE, TELEMATIQUE

ERGONOME

pour réaliser, gérer et prospecter des **ETUDES** et **APPLICATIONS** dans le domaine du **DIALOGUE HOMMES - MACHINES** (langage de commandes, aides au travail, aménagement architectural, formation...).

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée au Service des Relations Sociales

BERTIN et Cie
BP Nº 3 - 78373 PLAISIR Cédex

Importante Société Industrielle recherche pour deux de ses divisions,
- l'une en région Nord-Ouest de Paris
- l'autre en Bretagne - Côtes du Nord

PROGRAMMEURS MICRAL 90-50 WANG et DPS 4

1 an d'expérience minimum
Les candidats libérés de leurs obligations militaires, seront titulaires du BTS ou DUT informatique.
Des connaissances en Telecomm et Automates seront très appréciées.
Envoyer CV, lettre manuscrite et photo s/réf. 53820 à PROJETS
12 rue des Pyramides 75001
PARIS, qui transmettra.

Pour développer sa structure commerciale le Nº 1 Français (CA 84 : 512.00.000 F, progression : + 28,5 %, 13.000 clients) propose un stage de formation.
Si vous souhaitez devenir l'un de nos **COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H ou F)**
Tél. pour banlieue sud au 660-52-52, poste 38 et pour Paris et banlieue ouest au 500-24-03 poste 42.

Ménage seul (réceptions occasionnelles), rég. Chantilly, ch. couple seul, sér. et consciencieux, 50 ans minimum. Lui jardinier qualifié (ppté 4 000 m² avec arbres, pelouse, massifs...), possédant permis VL, elle agent de maison (ménage, linge, cuisine). Logement : maison, sise dans propriété, meublée, éclairée, chauffée. Ecr. s/nº 7 181 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Ingénieurs

confirmés ou 1 à 3 ans d'expérience.
Si vous êtes intéressés par l'un des domaines :
- SYSTEME TEMPS REEL,
- PROCESS INDUSTRIEL,
- TELE-INFORMATIQUE,
- TRAITEMENT D'IMAGES,
- CAO.

nous vous proposons de vous intégrer dans notre équipe d'INGENIEURS SPECIALISES.
Merci d'adresser C.V. et prétentions à :



9, boulevard Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE.

Publival

MAISONS SPRINT

pour PARIS recherche

VENDEURS

de haut niveau

Maîtrise parfaite de la vente
Ambitieux et disponible pour clientèle de standing.

Envoyer C.V., rémunération actuelle à :
MAISONS SPRINT
Direction générale
1, bd Pèbre - BP 182
13268 MARSEILLE CEDEX 8
Discrétion et réponse assurées.

Cabinet d'expertise comptable recrute

COLLABORATEUR (TRICE)

Ayant expérience révision comptable bilan.

Adr. CV et prétentions sous nº303352 M - RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy 75007 Paris.

JEUNES EXPERTS COMPTABLES ASSOCIÉS PARISIENS D'UN GROUPE DE DIMENSION NATIONALE recherche pour leur Service expertise comptable,

ASSISTANT (E) CONFIRMÉ (E)

- 2 ans d'expérience en cabinet ;
- DECS plus éventuellement un certificat supérieur.

Le poste à pourvoir conviendrait à des personnes prêtes à relever leurs manches et non allergiques à quelques heures supplémentaires. (Un test technique sera proposé aux candidats).

Écrire à RÉGIE-PRESSE sous nº 30397 M.
7, rue de Monttessuy 75007 Paris.

LE LABORATOIRE GÉOLOGIE D'UNE COMPAGNIE PÉTROLIÈRE recherche

UN GÉOLOGUE

de langue maternelle anglaise (impératif) pour traduction à domicile de rapports géologiques de français en anglais de façon intermittente.
Veuillez écrire ou contacter Mme CASTILLON, TOTAL Cie Française des Pétroles 218 à 228, avenue du Haut-Lévêque, 33605 PESSAC CEDEX. Tél. : (56) 07-18-00.

IMPORTANTE Sté recherche :

CCIAUX (H. ou F.)

Niveau bac 2, dynamique, ambitieux, excellente présentation pour contacts clientèle haut niveau, rémunération pouvant être très importante. Tél. Mme BOVA 260-39-62.

SSII

recherche

INGÉNIEURS

GDES ÉCOLES DÉBUTANTS

option informatique

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

Connaissant Assembleur 8086 pour concept. de logiciels et réal. de logic. sur banc d'essai.

Env. candidat. et prétent. au CJN 2, rue de Lancry 75010 PARIS ou tél. au 208-56-27 pour R.V.

VILLE DE ST-DENIS

(93200) recrute

PUÉRICULTRICE D.E.

Pour seconder Directrice Crèche collective
Salaire net début : 5.100 F.

Adr. candidature et CV à :
MONSIEUR LE MAIRE
2, place Victor-Hugo.

Vous êtes fortement motivé par les problèmes monétaires internationaux actuels, et donc vous pouvez agir efficacement dans ce secteur :

un des premiers
Etablissements Financiers mondiaux
vous ouvre une carrière qui vous conduira vers le domaine du
change,
dans lequel votre compétence et votre dynamisme pourront s'exprimer.

Voulez-vous tenter ce challenge avec nous?
Nous avons des opportunités à vous offrir.

Adresser CV, photo, et prétentions sous référence 0428 à L.T./Asscom
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
(qui transmettra)

secrétaires secrétaires secrétaires

La secrétaire du président
d'un important groupe industriel à vocation internationale

VERITABLE OPPORTUNITE de carrière pour une secrétaire confirmée qui recherche des responsabilités à la mesure de ses ambitions.

Exigences du poste :
- se sentir à l'aise et efficace auprès d'un Dirigeant d'entreprise
- bien maîtriser dans le cadre du secrétariat la langue anglaise — la connaissance de l'arabe constituerait un atout
- être suffisamment motivée pour faire passer l'intérêt du travail au détriment quelquefois des horaires
- lieu de travail : LA DEFENSE.

Si vous vous sentez motivée pour remplir ce type de fonctions, ALORS n'hésitez pas à adresser votre C.V. + rémunération, sous référence 295 à :



dica sélection
69, rue Lecourbe - 75015 PARIS

MEDIA BA

Les Congés Spectacles

QUARTIER OPERA - Notre organisme est chargé de gérer les congés des professionnels du spectacle. Nous recrutons une

Assistante de Direction

Collaboratrice immédiate du Directeur, vous le seconderez pour l'ensemble des contacts avec ses différents interlocuteurs.

Vous serez notamment chargée d'organiser les diverses réunions (préparation des dossiers, ordre du jour, convocations...) et d'en assurer les comptes rendus définitifs (synthèse et remise en forme de la version sténotypique, frappe et envoi aux participants).

De formation supérieure (BTSS, école des Secrétaires de Direction...), vous possédez une expérience d'au moins quatre ans dans une fonction similaire où vous avez acquis les techniques de base du secrétariat (sténo, dactylo) ainsi qu'une réelle aisance rédactionnelle (clarté, précision, concision).

Ce poste de confiance, de statut cadre, nécessite bien entendu des qualités d'organisation, de disponibilité et de diplomatie.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 3502 à Média P.A. - 9, boulevard des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

HOLDING FINANCIER

Quartier ÉTOILE recherche

SECRÉTAIRE ANGLAIS/ALLEMAND

Pour SERVICES TECHNIQUES

- Horaires flexibles ;
- Restaurant d'entreprise ;
- 13e mois ;
- Congés 85 assurés.

Adres. CV + photo Nº 9319 à PARFRANCE ANNONCES, 4, rue Robert-Estienne 75008 Paris q. t.

FRANCE TERRE D'ASILE
Association loi 1901
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- Collaborateur (trice) directe du Directeur ;
- BTS ou équivalent ;
- Expérience professionnelle nécessaire ;
- Connaissance milieu associatif souhaitée ;
- Rémunération mensuelle : brut 6.768 F x 12.

Adres. lettre manus. + CV à :
F.T.D.A.
29, rue St-Amand 75015 Paris.

travaux à façon

Artisane effectue ts travaux de traitement de texte et dactylographie. Tél. 461-14-22.

travail à domicile

Secrétaire quadrilingue à son compte exécute travaux de dactylo avec Logiciel traitement de texte Wordstar en français, allemand, anglais, danois. Tél. 969-84-88, de 15 à 21 h.

représentation offres

MEDIATEL TÉLÉMATIQUE

Propose à des

ÉTUDIANT (E)S

COMMERCE, PUBLICITÉ, COMMUNICATION de travailler à la vacation pour vendre des services liés à ce domaine.
Tél. au 265-23-22.

STAGES-FORMATION PROFESSIONNELLE STAGES-FORMATION PROFESSIONNELLE

MAITRES EN DROIT DES AFFAIRES

EXERCEZ rapidement votre profession dans les secteurs :

JURISTE d'entreprise ou **CONSEIL** en Droit des Affaires

Le Centre de Formation professionnelle de l'entreprise

CENFOP

Vous propose des stages de
FORMATION PRATIQUE INTENSIVE de 2 mois.

Prêts personnels d'études facilités.
ASSISTANCE SERIEUSE AU RECRUTEMENT (2/3 en 1984).

Pour tous renseignements
Tél. CENFOP Madame LECLERCQ (1) 758.13.20 poste 341.
2 bis, rue de Villiers - 92309 LEVALLOIS PERRET Cedex.

L'Inst. du Travail et le SUNFOREP (Serv. de Form. Continue de l'Université de Bordeaux 1) organisent, du 17 au 21 juin 1985, un stage dest. à la form. juridique des membres des comités d'entrepr. Pour tous rens., adressez-vous à L'Inst. du Travail, Faculté de Droit Université de Bordeaux 1 Av. Léon-Duguit, 33604 Pessac T. : (56) 80-61-50, p. 343-345.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon — 75429 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

ECOLE PERCEVAL PEDAGOGIE RUDOLF STEINER 5, AV. D'EPPREMESNIL 78400 CHATOU dispose 1 ou 2 places terminales A et D. Rentrée SEPTEMBRE 1985 Envoyer lettre avec C.V.

PARTICULIER vend cause double emploi aquarium en verre collé de 500 l, 1,60 m × 0,50 × 0,70 haut, tout équipé. 2 lampes Grolux de 65 W, 1 lampe true-light de 40 W, 1 pompe filtre Eheim 2.000 l/heure, neuve, sous garantie. 4.000 F à débattre Téléphone : 367-07-80.

deux-roues

A vendre Honda 125 MTX, année 1983, 3.000 km, excellent état. Prix : 10.000 F. Tél. à partir de 19 h au 889-60-19.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

LE GROUPE B.T.E. VA FORMER DES INFORMATICIENS

Spécialisés en gestion de production

Qualification : Analyste-Programmeur
Niveau requis : BAC + 3 ou équivalent
Public : Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 3mois.
Durée : 32 semaines dont
- *Travaux pratiques à mi-temps sur IBM 4361 (VM, DOS/VSE, COBOL, CICS, DL1)*
- *Stage en entreprise.*

Adresser votre CV à B.T.E. «Stage Analystes-Programmeurs»
TOULOUSE : 55, avenue Louis Bréguet 31400 Toulouse - Tél. (61) 20.05.17
NANCY : 108, rue Stanislas 54000 Nancy - Tél. (8) 330.26.12

bte

DEMANDES D'EMPLOIS

STAGIAIRES (DEMANDEURS D'EMPLOI) déjà **RÉMUNÉRÉS** en cours de formation d'

ANALYSTES PROGRAMMEURS

(langage BASIC sur matériel utilisant le système PICK) recherchent Stages en entreprise (SSII ou PME) pour mai-juin 85

S'adresser F.E.P., 159, avenue Malakoff, 75116 PARIS.

Téléphone : (1) 500-79-02 ou 278-10-86 a.m.

Titulaire du DESS de droit des affaires et fiscalité + diplôme juriste, conseil d'entreprise, nationalité marocaine, offre service Cabinet international, entreprise exportatrice, langues français, arabe, anglais. Ecr. s/nº 2.304 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune ARCHITECTE franç. dipl. polytechn. Zurich-Allem./Angl./Grec. Ch. empl. en GRÈCE. T. : 357-12-15 (h. b.).

JF, 32 ans, études supérieures littéraires et linguistiques, 8 ans d'expérience, recherche poste D'ATTACHÉE DE DIRECTION trilingue. Intérêt pour secteurs presse et édition — relations presse, bonne rédaction, excellente présentation. Tél. : 245-06-09. Ecr. s/nº 2.297 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dactylo expér. frappe ts textes, travail rapide, soigné. Prix compétitifs. (54) 82-71-79/82-76-94.

J.F. 36 ans, docteur en économie, chimiste, quadrilingue, expér., chargé d'étude commerciale, étudie ttes propos. Ecrire sous le nº 079.963 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Secrétaire commerciale dactylo, 17 ans d'expér. dont 7 dans petite PME. Notions comptable rech. poste stable (tenu livres compt., paye, trésorerie, etc.). Libre de suite. Ecrire sous le nº 079.957 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.F. 27 ans, BTS, sec. dir. 6 ans expér., motiv. littéraire, relations humaines, cherche poste resp. 104.000 F par an. Ecrire sous le nº 079.962 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.F. 29 ans, 7 ans expérience. Exc. dactylo, sachant rédiger, méthodique, sens des relations extérieures, cherche secrétariat varié 8 h/jour. Tél. : 358-79-37.

CADRE FRANÇAIS EXPATRIÉ DEPUIS 8 ANS

33 ans I.S.G., expérience : responsable marketing, gestion de filiales à l'étranger et coordination actions de distributeurs sur le Benelux, la Scandinavie et la RFA. Acquise au sein de 2 groupes parmi les plus créatifs pour leurs produits de luxe et de grande consommation. Parfaite connaissance en allemand, anglais, néerlandais + portugais, espagnol.

Recherche poste de direction filiale à l'étranger ou direction export/marketing international au sein d'un siège social. Libre de suite.

Ecr. : Patrick Mougeolle, 33, place Georges-Brugmann, 1060 Bruxelles — Belgique. Tél. : 32-2.344-21-43.

D.E.C.S. complet Chef comptable, sce adm. et financier, contrôle de gestion. Entreprises installées au CAMEROUN Jean Njantou, 21, rue Ramus 75020 PARIS.

Retraité 66 ans cherche activité bénévole dans 15ᵉ arr. Paris. Anglais courant. Tél. jusqu'à 20 h 533-53-37.

J. Femme 37 ans, bonne présentation, 5 ans de formation en sciences sociales, pratique su niveau qualitatif + expér. secrétariat, dactylo, accueil, étudie ttes propos. pour emploi sérieux. Tél. : (1) 293-05-94.

GÉNÉRALISTE COMMERCIAL punch et créativité avec concepts act. de prod. et serv., off. son dyn. à firme 1ᵉʳ ordre. Ecrire à PUBLICITÉ ORBIS-FG 28, av. Fr.-Roosevelt 75008 Paris.

Franco-Américain, 28, bilingue + russe. Goût du travail, ambitieux. Etudes sup. USA/France. Exp. langues, gestion, traduction, ch. poste motivant, évolutif. Etudie toutes propositions. Ecrire à M. Trufanow, 19, r. Bastanier, 75014 PARIS.

Jeune 25 ans, diplômé ESC, parlant anglais, espagnol, rech. emploi dans import-export, banques. Tél. : 288-90-88.

ING. GESTIONNAIRE

Hme 45 ans, grande expérience PMI et PME ventes, organisation et développement, gestion, juridique, personnel, sens relation cherche direction d'exploitation, D.G., S.G., ou consultant. Ecr. s/nº 6.748 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 35 ans, 8 ans d'expérience recherche hôtel en gérance libre, 50 à 70 chambres, à Paris ou région parisienne Téléphoner au 883-84-97 ou écrire Mᵐᵉ CART, 89, rue de Reuilly, bât. 9, 75012 PARIS.

Jeune femme 35 ans **SECRÉTAIRE COMPTABLE** recherche poste durée déterminée sur Paris ou proche Vincennes. CAP comptable 10 ans expérience Ecr. s/nº 6.745 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme expérimentée, polyvalente, ch. poste responsable cadre administratif et commercial, gestion commandes, suivi relations fournisseurs et clients. Dynamique, sens des contacts, bonnes notions comptabilité, gestion, libre de suite. Tél. : 287-04-42 poste 7.

L'immobilier

appartements ventes

4ᵉ arrdt

MATIMO 272-33-25
SÉLECTION RÉNOVATIONS
Studios neufs : 21, 34, 45 m²
2 P. neufs : 38, 49, 58 m²
3 P. neufs : 70, 80, 140 m²
4 P. neufs : 82, 90, 185 m²
+ surfaces à rénover Paris.

5ᵉ arrdt

PROX. PANTHÉON
125 m², vue soleil. 703-32-31.

NEUF JARDIN DES PLANTES
1, et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
Reste 1 appt de 5 p., 116 m²
Vis. témoin ts jours, 14/19 h. sauf mercredi et dimanche.

6ᵉ arrdt

SEINE BEAUX-ARTS
Duplex, soleil, 7 P. 703-32-44.

13ᵉ arrdt

DUPLEX
Urgent, part. vd de bon 13ᵉ 3 P., 83 m², cuis., s. de bns, cave. Boxe fermé. Terrasse, 20 m², plein sud. Imm. stand., 7ᵉ ét. et dernier ét., asc., chauf. individuel au gaz. 1.150.000 F. Téléphone : 367-07-80.

14ᵉ arrdt

Montparnasse, 4 P. 703-32-31
TERRASSES

Prox. MOUTON-DUVERNET Bel imm. pierre de taille
3-4 P., CFT. 1.000.000
Chf. indiv., cave. 542-40-90.

15ᵉ arrdt

VENTE PAR NOTAIRE
proximité Champ-de-Mars, beau 3 p., cft, 6ᵉ ét., asc. 935.000 F., ce jour, 23/4, de 14 h à 16 h. 7, SQUARE DESAIX.

Mᵒ VAUGIRARD
bel imm. sur square, tt cft, liv. dble + 3 chbres, cft, 140 m² + service, soleil. Tél. matin : 544-21-97.

18ᵉ arrdt

AVENUE JUNOT (PRÈS) très beau séj. dble + chbre 7ᵉ ét., asc., pl. soleil, vue GARBI. 567-22-68.

BUTTE MONTMARTRE
EXCEPT., GD DUPLEX + TERRASSE, 75 m²
Très calme. Exclusivité.
EMBASSY. 562-16-40.

Province

CANNES
Quartier résidentiel dans petite Résidence luxe, gd cft, vue mer. BEAUX 2 P., 76 m² habitables + TERRASSE Téléphone : (93) 39-90-88 ou (1) 742-08-00.

appartements achats

Recherche 1 à 3 Poss préfère rive gauche avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

ACHÈTE COMPTANT
toutes surfaces même à rénover Paris ou Portes 252-01-82, même le soir.

GROUPE BORESSAY
3, rue Vieux-Colombier-6ᵉ rech. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE APPTS HAUT DE GAMME et HOTEL PARTIC., ACHAT ou LOCATION. 624-93-33.

INTERMÉDIAIRE rech. d'urgence pour client sérieux, appt à Paris, 8ᵉ, 9ᵉ, 16ᵉ, 17ᵉ, Neuilly Levallois, 120 m²/150 m², même occupé, sauf Loi 48. PAIE COMPTANT ATTIAS. 757-46-41.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS
Pour clientèle française étrangère et diplomates APPTS HAUT DE GAMME et Hôtels Particuliers
562-16-40.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-Banlieue 707-22-05 CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard Paris-5ᵉ Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour directeurs et employés mutés Paris, important groupe bancaire européen rech. appts 2 à 8 P. Villas, studios Paris proche banl. Px indifférent. Téléphone : 504-01-34.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Tél. 889-89-68 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STANDING pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES Téléphone : 562-78-99.

terrains

Votre terrain particulier DE 5.000 m²
POUR 498 F PAR MOIS
au bord de la Loire dans un cadre de verdure RENS. : (86) 61-56-43.

villas

Vends PERPIGNAN P.O. villas 4 faces, 3 niveaux, surface totale 270 m², terrain 1.130 m². Tél. (68) 50-61-62.

immeubles

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet, 15ᵉ. 566-00-75 Paie comptant, 15ᵉ, 7ᵉ arrdts IMMEUBLES même occupés.

pavillons

Rég. de Seine-et-Marne à Lésigny 77330 — Résid. Ville, Jardin A VENDRE Pav., tt conf., mitoyen d'un côté, avec : Rez-de-chaussée : ent., beau séjour doub. avec baie vit., cuisine, w.-c., débar. + garage. A l'ét. : 3 chbs. + pl. + s.d.b., + 2 ter. + bal. sr b. jard. 380 m²
PRIX : 480 000 F
Contacter : M. S. ALCINDOR 36, rue de la Forêt-de-Jouy 77330 LESIGNY Tél. 002-32-26.

15' Pte de BERCY VILLECRESNES, RER Boissy-St-Léger, pavillon 1973, 180 m² habitables, ss-sol, garage, 900 m² jardin, 5/6 pces, cuisine, tt cft, exceptionnel. 1.175.000 F. MAS IMMOBILIER 348-88-83

viagers

5ᵉ, Val-de-Grâce, 2/3 p., cpt 210.000 + 1.850 F. occupé femme 77 ans. Cruz. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

Siège social RUE ST-HONORÉ Constitution stés, télex secrétariat, tous services PARIS-ILE-DE-FRANCE INITIATIVES. 260-91-63.

DOMICILIATION 16ᵉ CHAMPS-ÉLYSÉES
OU AVENUE VICTOR-HUGO 150 A 340 F PAR MOIS SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX
CIDES - 500-64-32

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** locat. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS ou créat. toutes entreprises
ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTIONS (sans frais honoraires)
AGECO - 294-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL bureau ou domiciliation BUSINESS BURO. (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de Société démarches, secrétariat, etc.
ACTE S.A. 359-77-55

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

ÉTOILE BUREAUX
MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU
SALLE DE RÉUNIONS SHOW-ROOM SECRÉTARIAT TÉLEX
Tél. (1) 727-15-59

Propriétaire loue directement à Asnières, 600 m² sur 2 niveaux plus 200 m² activités, état neuf, bon standing, ascenseur, parkings, archives. Téléphone : 260-59-40.

fonds de commerce

Ventes

RÉGION AURAY
Fonds de boulangerie - pâtisserie, alimentation générale Tél. (97) 63-15-06, le matin.

sports

AUTOMOBILISME

Ayrton Senna sauvé des eaux

Le Brésilien Ayrton Senna a connu la consécration le 21 avril sur le circuit d'Estoril en remportant le grand prix du Portugal de formule 1, disputé sous une pluie battante.

Partie en « pole position », la Lotus-Renault qui est préparée par Gérard Ducarouge et « chaussée » de pneumatiques Goodyear, a devancé, grâce au pilotage en finesse du Brésilien, de plus d'une minute la Ferrari de l'Italien Michele Alboreto et d'un tour la Renault du Français Patrick Tambay. L'écurie Lotus n'avait plus connu la victoire depuis le grand prix d'Autriche d'août 1982.

Ce succès a mis un terme à la série de huit victoires de l'écurie McLaren : le Français Alain Prost est sorti de la piste au trente et unième tour alors qu'il était en deuxième position ; l'Autrichien Niki Lauda a abandonné au quarante-neuvième tour, victime d'ennuis de moteur.

En raison des mauvaises conditions atmosphériques, neuf pilotes seulement ont pu rallier l'arrivée jugée au terme de deux heures de course. En l'occurrence, les mécaniques de la régie Renault ont fait merveille puisque ses moteurs équipaient trois des quatre premières monoplaces à l'arrivée.

Les « télé-reporters » latino-américains en ont perdu la voix. 17 h 30 sur le circuit d'Estoril : un Brésilien va franchir en tête la ligne d'arrivée du grand prix du Portugal de formule 1.

Bras levé, poing fermé, Ayrton Senna, l'un des pilotes les plus froids du petit monde des monoplaces, n'a pas pu contenir sa joie en voyant s'abaisser le drapeau à damiers. Il venait de remporter la première victoire de sa carrière en Grand Prix. Un an après avoir reçu son premier volant. Vingt quatre heures après avoir obtenu sa première « pole position ». Un exploit. D'autant que pendant près de trois cents kilomètres, sous une pluie battante, les risques étaient multipliés par dix. C'était un véritable tour de force de tenir la voiture sur la piste, de maîtriser la puissance du moteur. Ayrton Senna avait déjà montré une facette de son talent dans des conditions analogues. C'était le 3 juin 1984 à Monaco. Dans des gerbes d'eau, il avait failli créer la surprise. Le Brésilien était sur le point de passer Alain Prost quand le directeur de la course, Jacky Ickx, avait décidé d'arrêter les bolides. *« Sous la pluie, je ne prends aucun risque superflu. J'aime la pluie non pas à cause du danger, mais parce qu'elle constitue un facteur d'égalité. La qualité du matériel est nettement moins importante. Et l'on voit le pilotage »*, avait-il alors expliqué.

Eh bien, on a vu dimanche. Mais cette fois Ayrton Senna s'est tout de même fait un peu peur : *« C'était pire qu'à Monaco »*, a-t-il déclaré une fois le drapeau abaissé. *« Quand la pluie a redoublé, les conditions se sont beaucoup dégradées. J'ai fait signe à mon stand afin qu'ils demandent l'interruption de la course. Il était de plus en plus difficile de conserver la voiture sur la piste. Heureusement elle était réglée parfaitement. J'ai surtout eu peur quand j'ai doublé Nigel Mansell. J'ai dû attendre pour y parvenir. Je n'y voyais rien et je craignais que Michele Alboreto ne rattrapât son retard. Je ne savais pas si je devais faire le forcing ou bien me montrer prudent. »*

Les temps de passage ont montré qu'en dépit de cette peur avouée, le Brésilien n'a pas levé le pied de l'accélérateur. Ce fut même une véritable démonstration puisqu'il a terminé avec plus d'une minute d'avance sur la Ferrari d'Alboreto. *« Un superchampion vient de naître »*, a commenté Gérard Ducarouge, l'ingénieur français qui prépare les Lotus-Renault. Au terme d'une très longue gestation. C'est en effet à l'âge de quatre ans que le petit Ayrton a commencé à piloter. Son père, qui possédait alors un atelier de mécanique à Sao-Paulo, lui avait fait construire un petit karting propulsé par un moteur de 1 cheval. A huit ans il recevait son premier vrai karting. Huit ans plus tard, il devenait vice-champion du monde juniors de la spécialité et, à dix-neuf ans, il se classait sixième des championnats du monde seniors. Pour aller encore plus vite il a rejoint en 1981 un compatriote en Angleterre pour écumer les formules de promotion. 1981 : douze victoires sur dix-huit courses en formule Ford. 1982 : vingt-deux victoires sur vingt-huit courses en formule super-Ford. 1983 : treize victoires et le titre britannique de formule 3.

Les écuries de formule 1 ont alors commencé à s'intéresser à lui. Williams, Brabham, MacLaren lui font faire des essais. Ce fut Toleman, une équipe de second plan, qui les transforma. Il est entré plusieurs fois dans les points du championnat du monde 1984. On a commencé à le comparer à Alain Prost pour la qualité de ses trajectoires. Lui ne vit que pour la course. Quand Lotus a sonné à sa porte il n'a donc pas hésité. Mais sa prise de contact avec les monoplaces de Norwich est retardée par une brutale et inexpliquée paralysie faciale. Plusieurs semaines d'angoisse. Il a presque complètement récupéré à Rio pour le premier Grand Prix de la saison. Et il n'a pas déçu ses supporters. Il a occupé la troisième place jusqu'à ce que l'électronique de son moteur soit tombée en panne.

A Estoril, Ayrton Senna avait annoncé qu'il voulait réussir une grande performance. L'an passé, lors du dernier Grand Prix de la saison, il était troisième sur la grille de départ et il était encore troisième à l'arrivée. Cette saison, pour le deuxième Grand Prix, il a exploité au maximum sa connaissance d'un circuit qui lui convient particulièrement bien pour confirmer que ses moyens sont à la hauteur de ses ambitions : être le meilleur.

ATHLÉTISME

Carlos Lopes et Ingrid Kristiansen au Panthéon du marathon

Les meilleures performances mondiales masculine et féminine du marathon ont été améliorées au cours du week-end : le 20 avril, à Rotterdam, le Portugais Carlos Lopes, champion olympique de la distance à Los Angeles, a couru les 42,195 kilomètres en 2 heures 7 minutes 11 secondes, soit 54 secondes de moins que le Gallois Steve Jones le 21 octobre dernier à Chicago ; le 21 avril à Londres, la Norvégienne Ingrid Kristiansen a battu de 1 minute 32 secondes l'ancien record de la championne olympique américaine Joan Benoit en terminant en 2 heures 21 minutes 6 secondes. Lopes et Kristiansen ont chacun reçu 50 000 dollars pour leur exploit qui a été suivi aux Pays-Bas comme en Angleterre par des centaines de milliers de spectateurs massés sur les deux parcours.

C'est au terme d'une course très régulière où il a accompli les 22 derniers kilomètres seul, que le Portugais Carlos Lopes a amélioré de près d'une minute la meilleure performance mondiale sur le marathon. Mais en franchissant la ligne d'arrivée en 2 heures 7 minutes 11 secondes, le champion olympique de la distance est passé à côté d'un exploit encore plus retentissant, attendu par tous les marathoniens du monde : courir à la moyenne de 3 minutes au kilomètre, c'est-à-dire à 20 kilomètres à l'heure. Il s'en est fallu de 36 secondes exactement puisqu'il faudrait mettre 2 heures 6 minutes 35 secondes pour boucler les 42,195 kilomètres à cette moyenne.

Ce n'est sans doute que partie remise pour le triple champion du monde de cross-country qui, à trente-huit ans, semble avoir trouvé dans le marathon sa distance idéale. Jusqu'alors, il avait en effet été handicapé par son manque de vitesse terminale.

Champion du monde de cross-country pour la première fois en 1976, il avait subi, cette anné-là, la loi du Finlandais Lasse Viren dans le 10000 mètres des Jeux olympique de Montréal après avoir longtemps assuré le train. Ecarté ensuite de la piste par une grave tandinite, il avait fait un retour brillant à la compétition en établissant un nouveau record d'Europe du 10000 mètres en juin 1982 à Oslo, mais quelques semaines plus tard il se retrouvait à la quatrième place des Championnats d'Europe d'Athènes encore battu dans les derniers hectomètres. La même mésaventure se reproduisit l'année suivante dans le 10000 mètres des premiers championnats du monde à Helsinki où il ne se classa que sixième. Toutefois, entre ces deux événements, il avait participé à son premier marathon à Rotterdam. Le résultat avait été prodigieux ; il avait été battu au sprint de deux secondes seulement par l'Austalien Rob de Castella, futur champion du monde, et chronométré en 2 heures 8 minutes 39 secondes. Jamais un débutant n'avait fait mieux.

C'était le tournant décisif dans la carrière de l'élève de Moniz Pereira. Certes, en 1984, après être devenu une deuxième fois champion du monde de cross-country à New-York, il avait abandonné, en raison de crampes, pour sa seconde participation au marathon de Rotterdam. Mais malgré la chaleur, la pollution de l'air et une formidable concurrence, Lopes allait devenir champion olympique à Los Angeles dans le temps de 2 heures 9 minutes 21 secondes pour sa troisième tentative sur la distance. Pour la quatrième, à Chicago, le 21 octobre dernier, il était chronométré en 2 heures 9 minutes 6 secondes, mais il était battu par un coureur peu connu, le Gallois Steve Jones, qui établissait une nouvelle meilleure performance mondiale à la surprise générale en 2 heures 8 minutes 5 secondes. Et samedi 20 avril, un mois après avoir obtenu à Lisbonne un troisième titre mondial de course à travers champs, Lopes a irrésistiblement dépassé Jones. Dimanche 21, en effet, le Gallois n'a pas été en mesure de reprendre son bien sur le parcours très rapide de Londres où il a néanmoins été chronométré en 2 heures 8 minutes 16 secondes soit seulement 11 secondes de plus que sa meilleure performance.

Mais le macadam londonien a eu aussi sa part de gloire puisque la Norvégienne Ingrid Kristiansen y a détrôné l'Américaine Joan Benoit en réalisant 2 heures 21 minutes 6 secondes. Elle aussi est passée à côté d'un exploit plus grand encore ; son ambition initiale était en effet de devenir la première femme à couvrir la distance en moins de 2 heures 20 minutes. Quand elle a constaté qu'elle n'y parviendrait pas encore cette fois elle a nettement ralenti son allure dans les derniers kilomètres. Mais cet objectif est assurément dans les possibilités de cette ancienne championne de ski nordique (elle a été quinzième sur 5 et 17 kilomètres aux championnats du monde de 1978) qui détient le record du monde des 5000 mètres et qui a terminé quatrième aux Jeux olympiques de Los Angeles.

Chercheur en médecine, âgée de vingt-neuf ans, Kristiansen s'était révélée l'an passé en gagnant le marathon de Houston et en battant par la même occasion sa compatriote Grete Waitz, championne du monde de la spécialité. Quelques semaines après, elle avait remporté pour la première fois le marathon de Londres en réalisant la deuxième meilleure performance de tous les temps.

Pour arriver à passer sous les 2 heures 20 minutes, la Norvégienne s'entraîne trois heures par jour. Un entraînement qu'elle n'a pas interrompu pendant qu'elle attendait son fils, Gaute. Enceinte de trois mois, elle termina deuxième des championnats du monde de cross-country, courut jusqu'au huitième mois et fit ensuite de la bicyclette deux fois par jour avant de cesser toute activité une semaine avant l'accouchement.

A. G.

VOILE

Le grand retour des 6 mètres JI en baie de Cannes

De notre envoyé spécial

Cannes. – Depuis le pont de sa huitième merveille des mers, le « maxi » bleu nuit, liseré d'or, *Gitana VIII*, le baron Edmond de Rothschild saluait très sportivement, samedi 20 avril, la victoire du Suisse Philippe Durr dans la cinquième Ccoupe du monde des 6 mètres JI, l'épreuve reine des régates Hennessy qui célèbrent cette année le cent vingt-cinquième anniversaire de l'organisation de régates en baie de Cannes. Propriétaire d'un chantier de construction navale à Versois, le vainqueur, déjà champion du monde des 5,50 mètres, avait certes superbement manœuvré pour coiffer sur le fil, avec moins de 2 mètres d'avance dans l'ultime régate, l'Américain Thomas Blackaller, le rival malheureux, avec *Defender*, de Dennis Conner dans la dernière coupe de l'America.

Le baron, déçu par le comportement de son *Gitana Senior* dans cette Coupe du monde, avait quelques bonnes raisons de faire contre mauvaise fortune bon cœur : *Junior*, le bateau de Philippe Durr, n'était autre que son ancien *Gitana VII*, racheté par l'artisan versois après un accident de convoyage. Il pouvait surtout se réjouir de la réussite de cette coupe du monde qui devrait contribuer au renouveau en France des six mètres J 1, une série à laquelle il est très attaché.

Par la beauté et la finesse de leurs lignes, leurs carènes conçues pour naviguer avec 30° de gite, leurs voiles élancées comme des flèches de cathédrale, les six mètres J I ont de tout temps constitué le plus sûr bastion de la voile de prestige et de tradition.

Leur retrait du programme olympique dans les années 50, au profit des Dragons, la concurrence de bateaux polyvalents pour la course et la croisière comme les half-tonners, avaient peu à peu restreint la pratique du 6 mètres J1 à quelques zones géographiques (Etats-Unis, pays scandinaves et Suisse sur le lac Leman). La création en 1973 d'une Coupe du monde par des propriétaires de la région de Seattle (Etat de Washington), la Puget Sound Six meter association, a permis un nouveau départ.

Dès 1980, le Yacht-Club de Cannes avait renoué avec une vieille tradition en relancant ces royales régates pour faire revenir les 6 mètres J I en Méditerranée. Avec la participation d'une dizaine de grands syndicats américains, comme le Saint-Francis, engagé dans la reconquête de la coupe de l'America, avec Thomas Blackaller, des architectes navals comme Pelle Petterson, qui avait dessiné pour *Irene*, son nouveau bateau. Une quille à ailette inspirée de celle d'*Australia 2*, la cinquième Coupe du monde des 6 mètres J I a, semble-t-il, occasionné un regain d'intérêt pour cette série qui rappelle le plus les prestigieux 12 mètres JI de la coupe de l'America. Pour briguer le trophée, certains syndicats américains ont en effet dû débourser plus de 10 000 dollars de frais de transport et de séjour à Cannes.

Parmi les trente-neuf bateaux engagés, les sept Français ont dû se contenter de suivre, le plus souvent à distance, cette bataille triangulaire entre Américains, Suisses et Suédois. Il est vrai que s'ils avaient toujours fière allure, certains 6 mètres JI français accusaient le poids des ans. C'était le cas, par exemple, de *Namoussa*, construit en 1939 par Louis Breguet.

Véritable miraculé, il avait été repéré en triste état en 1981, à Cannes, par Monique Gerber, une Alsacienne, éditrice et créatrice de collections d'objets en bronze. *« J'ai eu un coup de foudre*, dit-elle, *comme pour une œuvre d'art. »* A 20 000 francs, c'était presque donné, mais le bateau faisait eau de toute part, y compris par la coque. *« A chacune de nos sorties, nous devions souquer une tonne d'eau »*, raconte-t-elle. Depuis, *Namoussa* a reçu une nouvelle coque extérieure en bois moulé, puis un nouveau mât et un nouveau pont réalisé par Philippe Durr, et enfin, pour la Coupe du monde, une nouvelle voile coupée par son barreur Denis Bonaveau. Les frais se sont élevés à plus de 180 000 francs, mais *Namoussa*, mené par les cinq moniteurs de voile cannois qui l'entretiennent à l'année, a laissé derrière lui quelques concurrents beaucoup plus jeunes.

Demain, *Namoussa* se sentira peut-être moins isolé à Cannes. Dès la fin de l'épreuve, plusieurs 6 mètres JI, dont *Miss Crockodile*, vainqueur de la deuxième et de la dernière régates avec Paul Cayard, un Américain de père français, ont été mis en vente par leurs propriétaires soucieux d'économiser les frais de rapatriement. Cela pourrait aussi contribuer à la relance de cette série en France, où aucun 6 mètres JI n'a plus été construit depuis une trentaine d'années.

GERARD ALBOUY.

CYCLISME

Argentin enlève la Doyenne

On l'appelle la Doyenne. Liège-Bastogne-Liège, créée en 1892, est en effet la plus ancienne des épreuves belges. C'est aussi l'une des plus classiques en raison de son parcours difficile mais équilibré à travers les Ardennes. Elle s'adresse aux routiers complets ainsi qu'aux attaquants car les dix rampes de fort pourcentage réparties sur les 250 kilomètres provoquent en général une sélection sans appel, et l'on ne connaît guère d'exception à la règle.

La victoire obtenue, dimanche 21 avril, par l'Italien Moreno Argentin, s'inscrit dans ce schéma traditionnel. L'ancien animateur du Giro a battu au sprint le champion du monde Claude Criquielion et Stephen Roche, avec lesquels il s'était détaché dans la côte de la Redoute, à 29 kilomètres de l'arrivée. Sans jamais creuser un écart supérieur à quelques centaines de mètres, les trois hommes de tête sont parvenus à repousser la contre-offensive déclenchée par Kelly, Fignon et Anderson en vue du sommet de la côte des Forges, une quinzaine de kilomètres plus loin, tandis que Marc Madiot et Bernard Hinault figuraient au sein d'un troisième groupe.

Le résultat de Liège-Bastogne-Liège confirme celui de la Flèche wallonne, une épreuve comparable, disputée quatre jours auparavant. En la circonstance, Criquielion avait devancé Argentin. Servi par sa redoutable pointe de vitesse, celui-ci a pris une revanche d'autant plus spectaculaire qu'elle contribue à sa consécration internationale. Après Preciozi en 1965 et Contini en 1982, Moreno Argentin est le troisième Italien figurant au palmarès de Liège-Bastogne-Liège, que n'ont gagnée ni Coppi ni Gimondi et pas davantage Francesco Moser.

J. A.

KARATÉ

Ruggiero et Pinda en vedette à Coubertin

Les Français (trois victoires), les Japonais (deux victoires), les Suisses (une victoire), ont largement dominé la deuxième édition des Internationaux de France de karaté, qui a ont lieu les 18 et 19 avril, au stade Pierre-de-Courbertin de Paris.

Décevants lors des derniers championnats du monde, les Japonais aspiraient à Paris à une éclatante réhabilitation. Il ont surtout réussi un festival en finale des légers avec Yuichi Suziki. Le récent vainqueur de la Coupe du monde a fait une démonstration, grâce à sa technique, sa vivacité et son agilité de félin, face à son compatriote Shinishi Hazagawa. Les Japonais se sont également imposés en mi-moyens avec Seigi Nichimura.

Les Français se sont adjugé la victoire en mi-lourds avec Jacques Tapol, en lourds avec Emmanuel Pinda, champion du monde, et enfin, dans la catégorie très convoitée des super-champions (toutes catégories), avec Patrice Ruggiero, déjà vainqueur en 1983.

Le public, très connaisseur, a particulièrement apprécié les succès des deux idoles du karaté national, Patrice Ruggiero et Emmanuel Pinda, deux lourds, aux personnalités très contrastées. D'un côté, Ruggiero l'« ancien » âgé de vingt-neuf ans, d'origine métropolitaine, quarante-cinq fois international, ne compte plus ses médailles. C'est un garçon réservé et d'une grande régularité en compétition. De l'autre, Pinda, un Antillais au style un peu dégingandé, a une personnalité d'homme public mais est un combattant irrégulier dans ses performances ne pouvant se motiver que pour les grandes occasions.

« Quand l'un des deux n'est pas au mieux, on peut compter sur l'autre », *affirme Guy Sauvin, directeur national, satisfait à l'issue de ces Internationaux :* « Comme il n'y avait pas de titre en jeu, nous avions demandé à nos garçons de soigner le style. C'est ce qu'ils ont fait. Cela a permis de voir qu'ils avaient progressé. » *Cette compétition a aussi montré que les Français disposaient encore d'une marge de progression. C'est encourageant en vue des championnats d'Europe, qui se dérouleront début mai à Oslo.*

P. De.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DU PORTUGAL de formule 1

1. Senna (Bré/Lotus-Renault), les 291,450 kilomètres en 2 h 0 mn 28 sec; 2. Alboreto (Ita/Ferrari), à 1 mn 2 sec; 3. Tambay (Fra/Renault-Elf), à 1 tour; 4. De Angelis (Ita/Lotus renault), à 1 tour; 5. Mansell (G.-B./Williams Honda), à 2 tours; 6. Bellof (RFA/Tyrrell Ford, à 2 tours; 7. Warwick (G.-B./Renault-Elf), à 2 tours; 8. Johansson (Sué/Ferrari), à 5 tours; 9. Ghinzani (Ita/Osella Alfa-Romeo), à 6 tours.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS (après deux Grands Prix)

1. Alboreto (Ita.), 12 points; 2. Prost (Fra.), Senna (Bré.), 9; 4. De Angelis (Ita.), 7; 5. Tambay (Fra.).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE *(dernière journée)*

*Orthez b. Le Mans, 109-95; *Limoges b. Monaco, 88-81; *Saint-Etienne b. Tours, 121-87; *Vichy b. Mulhouse, 117-92; *Avignon et Villeurbanne, 85-85; *Antibes b. Challans, 76-71; Stade-Français b. *Caen, 109-95.

Classement final. – 1. Limoges, 72 points; 2. Villeurbanne, 70; 3. Antibes, 66; 4. Stade Français, 60; 5. Orthez, 57; 6. Challans, 53; 7. Vichy, 52; 8. Avignon, Caen, 47; 10. Le Mans, 44; 11. Monaco, 42; 12. Saint-Etienne, Tours, 40; 14. Mulhouse, 38.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE Deuxième division *(Trente et unième journée)*

Groupe A

Le Havre bat *Châteauroux	1-0
*Mulhouse b. Besançon	2-1
*Rennes b. Reims	2-0
*Sedan b. Angers	3-0
*Amiens et Caen	0-0
*Dunkerque et Guingamp	2-2
*Orléans b. Stade français	1-0
*Valenciennes b. Red Star	1-0
*Quimper b. Abbeville	3-0

Classement. – 1. Le Havre, 46 pts; 2. Mulhouse, 45; 3. Rennes, 41; 4. Orléans, 40, etc.

Groupe B

Nîmes b. *Limoges	4-0
Lyon b. *Nice	3-1
*Saint-Etienne b. Martigues	4-1
*Montpellier et Le Puy	2-2
Thonon b. *Alès	1-0
Cuiseaux b. *Valence	5-2
*La Roche b. Grenoble	1-0
*Gueugnon b. Sète	3-1
*Béziers et Cannes	1-1

Classement. – 1. Saint-Etienne, Nice, 44 pts; 3. Nîmes, 41; 4. Montpellier, 38, etc.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

Dans le dernier match du Tournoi des Cinq nations 1985, gagné par l'Irlande, le Pays de Galles a battu l'Angleterre 24 à 15, samedi 20 avril à Cardiff. Le classement final du tournoi s'établit ainsi : 1. Irlande, 7 pts; 2. France, 6; 3. Pays de Galles, 4; 4. Angleterre, 3; 5. Ecosse, 0.

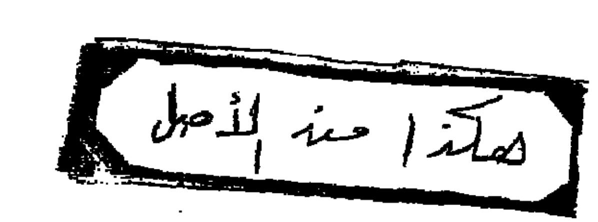
CHAMPIONNAT DE FRANCE *(Seizièmes de finale)*

A Biarritz : Tyrosse b. Dax	3-0
A Dax : Bayonne b. Oloron	15-10
A Auch : Mont-de-Marsan b. Graulhet	18-12
A Nîmes : Grenoble b. Perpignan	22-13
A Marmande : Brive b. Le Boucau	17-9
A Châteaurenard : La Voulte b. Hyères	14-9
A Béziers : Bourgoin b. Tarbes	19-9
A Rodez : Aurillac b. Montauban	21-7

Sports équestres

COUPE DU MONDE *(Finale à Berlin-Ouest)*

1. Conrad Homfeld (E-U), *Abdullah*, 3 pts (3 + 0 + 0); 2. Nick Skelton (G-B), *Everest St James*, 4 pts (0 + 0 + 4); 3. Pierre Durand (Fra), *Jappeloup*, 8,5 pts (4,5 + 0 + 4); 4. Malcolm Pyrah (G-B), *Towerlands Anglezarke*, (9,5 + 4 + 4); 5. Hugo Simon (Aut), *The Freak*, 10 pts (2 + 4 + 4); (...) 14. Philippe Rozier (Fra), *Jiva*, 26,5 pts (14,5 + 4 + 8).



société

LES CENTRES FRANÇAIS DE FÉCONDATION « IN VITRO » VEULENT SE GROUPER EN FÉDÉRATION

L'avenir des « berceaux artificiels »

Les centres français de fécondation *in vitro* vont se grouper en fédération nationale sur le modèle des centres d'étude et de conservation du sperme humain (CECOS). Telle est l'une des conclusions de la première rencontre à Reims des médecins spécialisés dans la fécondation *in vitro* et le transfert d'embryons humains. Cette réunion, marquée par les propos de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, sur les méthodes de procréation artificielle (*le Monde* daté 21-22 avril), a permis d'établir le premier bilan de la fécondation *in vitro* en France (deux cent « bébés éprouvette » depuis février 1981). L'équipe de l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart a, d'autre part, annoncé à cette occasion qu'elle avait depuis quelques semaines commencé à implanter sur des femmes des embryons humains jusqu'alors conservés par congélation.

De notre envoyé spécial

Reims. – *« le mari travaille en Arabie saoudite. Sa femme est restée en France. Ils veulent un enfant. Est-ce que je peux accepter de conserver le sperme par congélation pour pratiquer, le moment voulu, une insémination artificielle ? »*

« Non ! Il faut être cohérent avec nous-mêmes, cela c'est de la convenance, pas de la thérapie. Or, l'insémination artificielle doit rester le traitement, la réponse médicale à la stérilité. Un mari absent, cela ne regarde pas la médecine. Tant que nous n'aurons pas la main forcée, nous devrons rester cohérents », disent les représentants des CECOS.

Les débats de la réunion de Reims l'ont amplement démontré. En l'absence de toute disposition législative, douze ans après leur création les CECOS demeurent, envers et contre tout, fidèles à leurs principes de base : gratuité des dons de sperme, anonymat des donneurs, insémination artificielle pratiquée comme une méthode thérapeutique de la stérilité d'un couple (et non d'un individu).

C'est ce modèle unique au monde que les centres français de fécondation *in vitro* ont décidé d'adopter. Si l'insémination artificielle avec donneur est une réponse thérapeutique de la stérilité masculine, la fécondation *in vitro* est, elle, une thérapeutique des stérilités féminines, en particulier des stérilités dites « tubaires », le plus souvent conséquence des maladies sexuellement transmissibles. A la différence de l'insémination artificielle, la fécondation *in vitro* est une technique lourde. Elle impose la récolte des ovules chez la femme sous anesthésie, leur fécondation *in vitro* puis le transfert de l'embryon obtenu dans l'utérus. On insiste actuellement à la multiplication des équipes médicales désireuses de proposer cette technique par ailleurs de plus en plus demandée par les couples stériles : en France, une vingtaine d'équipes sont actuellement opérationnelles, dont quatorze en milieu hospitalo-universitaire et les autres dans des établissements privés (Paris-III ; Lyon ; Toulouse ; Bordeaux).

Deux cents bébés « in vitro »

Depuis le 24 février 1982 (date de la naissance d'Amandine), près de deux cents enfants (ou « bébés-éprouvette ») ont vu le jour en France après fécondation *in vitro*, dont une centaine pour la seule année 1984. Tout, pourtant, n'est pas rose. D'une part, les spécialistes sont frappés par le nombre des grossesses extra-utérines survenant après implantation de l'embryon. D'autre part, si certaines équipes (comme celle de l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart) obtiennent des taux de succès de l'ordre de 15 %, d'autres en sont encore fort loin (1). C'est notamment pour tenter, en échangeant les informations dont ils disposent, d'améliorer les taux de réussite que les centres ont décidés de se constituer en fédération, sur le modèle des CECOS. Dans un premier temps, un partage sera fait entre les centres « à part entière » (reconnus pour la quantité et la qualité de leurs travaux) et ceux qui devront observer une période probatoire. Il est clair, que si une telle fédération parvient à fonctionner à l'image de celle des CECOS, la France disposera d'un mode unique au monde de données épidémiologiques sur la fécondation *in vitro*. Une telle organisation rend encore plus urgente la décision annoncée à Reims par M. Hervé de procéder par voie législative à un agrément des centres habilités à proposer ces thérapeutiques.

Pour l'heure, diverses questions techniques et éthiques n'ont pas encore trouvé de réponse : la fécondation *in vitro* peut-elle être une thérapeutique dans tous les cas de stérilité masculine (insuffisance notable de spermatozoïdes) ? Peut-on proposer la fécondation *in vitro* à des couples qui ont déjà eu des enfants ou la réserver à ceux qui n'en ont jamais eu ? Peut-on la proposer lorsque la femme a plus de quarante ans ? Un problème éthique devra, en toute hypothèse, être rapidement réglé : celui des tests dits de « fécondation croisée ». Ces tests consistent à étudier la capacité fécondante des spermatozoïdes. C'est ainsi qu'on met un ovule de la femme en présence de spermatozoïdes de son mari et un autre ovule en présence de spermatozoïdes d'un tiers. Et il arrive que, lorsque le premier embryon ne peut être obtenu, on propose au couple le second alors qu'il est le véritable produit d'un « adultère biologique ». Une telle proposition est-elle légitime ? Dans le cas contraire, que fait-on du second embryon ? Le détruit-on ? L'utilise-t-on à des fins de « recherche » et si oui, lesquelles ? Une autre interrogation éthique vient également d'être posée avec les travaux de l'équipe de l'hôpital Antoine-Béclère (professeurs René Frydman et Jacques Testart), qui depuis quelques semaines a commencé à *implanter chez les femmes* des embryons humains jusqu'alors conservés par congélation.

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce pourcentage correspond aux chances pour une femme d'être enceinte à partir d'un prélèvement d'ovule. Pour la seule année 1984, près de 3 000 prélèvements d'ovules ont été effectués en France et seulement une centaine de grossesses obtenues.

Dons de sperme et SIDA

De notre envoyé spécial

Reims. – L'extension de l'épidémie de SIDA et la notion bien connue d'une possible transmission du virus par le sperme ont conduit les responsables de la Fédération des centres d'études et de conservation du sperme (CECOS) ECOS à adopter une démarche préventive originale. C'est ainsi que chaque centre devra dorénavant se mettre en rapport avec un centre de transfusion sanguine pour faire une rechercher dans le sang des donneurs de sperme, la présence éventuelle d'anticorps anti-SIDA.

« Nous adoptons cette démarche à titre préventif, explique-t-on à la Fédération des CECOS. *Il faut néanmoins remarquer qu'il y a peu de risques que nous soyons concernés par le problème : nos donneurs de sperme sont mariés et déjà pères. Ils ne font donc pas partie a priori des groupes à risque pour le SIDA. »*

Quoi qu'il en soit, une telle décision résume parfaitement l'état d'esprit et les possibilités médicales offertes par le réseau des CECOS. Il reste à savoir si les structures privées qui fonctionnent en parallèle (ou les quelques gynécologues parisiens qui réalisent des inséminations artificielles avec du sperme « frais » à leur cabinet) feront de même.

J.-Y. N.

LE CARDINAL LUSTIGER CRITIQUE LES THÈSES DE MM. BADINTER ET HERVÉ SUR LA PROCRÉATION ARTIFICIELLE

Les thèses libérales de MM. Robert Badinter et Edmont Hervé en matière de procréation artificielle (*le Monde* daté 21-22 avril) n'ont pas manqué de faire réagir le cardinal Jean-Marie Lustiger. Dans une interview publiée lundi 22 avril dans *le Matin*, l'archevêque de Paris estime que *« la manière dont on parle, aussi bien dans les déclarations du ministre de la justice que dans les propos du secrétaire d'État à la santé, du droit de l'homme sur son corps est aussi abstraite et irréelle que la manière dont on parlait des droits civiques au lendemain de la Révolution française en méconnaissant les droits économiques. Moi, je pose la question : A-t-on assez réfléchi à ces questions ? »*

Le cardinal Lustiger dénie à l'État le droit de légiférer en ce domaine : *« Je ne vois pas comment il appartiendrait, je ne dis pas à un ministre, mais à l'État de déterminer ce qu'est un l'homme. »*

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉTUDIANTS DE L'EUROPE

Pour une harmonisation des diplômes

Depuis une semaine, quelque trois cents étudiants venus de différents pays participent à Paris au premier congrès des Etats généraux des étudiants de l'Europe (*le Monde* du 17 avril). Une soixantaine d'Allemands, cinquante Italiens, trente Hollandais, des Anglais, des Belges, des Luxembourgeois et des élèves des grandes écoles et d'universités parisiennes échangent leurs points de vue sur la communauté. Ils souhaitent être les pionniers d'une construction *« dynamique et convaincue de l'Europe »*.

Nadia, la jeune Romaine, est ravie de ces premiers Etats généraux des étudiants de l'Europe. *« Cette rencontre m'a permis de mieux prendre conscience de l'importance de notre communauté »*, explique-t-elle. Elève en langues étrangères d'une université de la capitale italienne et future interprète, Nadia a rencontré d'autres étudiants européens qui, comme elle, souhaitent l'avènement *d'« une Europe unie »*. Avec eux, elle a participé à des séminaires traitant des problèmes de culture, d'environnement, de défense, de coopération technologique, d'industrie ou de rapports avec le tiers-monde. Elle a écouté des conférenciers : journalistes, universitaires, fonctionnaires européens ou responsables politiques qui ont présenté les différentes questions qui se posent à la communauté. Elle a participé aux débats avec les autres étudiants pour essayer de dégager des positions communes et mettre en avant *« les aspirations et les espoirs de la jeunesse européenne »*.

La tâche n'a pas été toujours facile. Comme le souligne Joachim, un étudiant en droit de Munich, *« il existe déjà des divergences entre les jeunes de chaque pays, alors, lorsque l'on se rencontre entre nationalités différentes, les possibilités d'affrontement augmentent »*. Mais les motivations unitaires l'ont emporté chez la plupart des participants. *« Nous sommes là pour foncer, pour insister sur ce qui nous unit »*, explique Ingé, une jeune Hollandaise de vingt ans. Elle croit en l'Europe et espère que ces Etats généraux seront le premier signe d'un mouvement puissant et unitaire. *« D'ici doit jaillir une volonté qui bouscule un peu la passivité des adultes »*, assure-t-elle. Les désaccords entre congressistes sur la politique de défense ou sur la stratégie par rapport à l'Europe de l'Est ne lui paraissent pas forcément importants, car tout cela doit être *« possible à dépasser »*.

Munich, l'an prochain

« Nous sommes la génération de l'Europe », annonce Joachim, en précisant que, pour les étudiants d'aujourd'hui, il n'existe plus d'obstacles linguistiques ou même de frontières entre *« des Etats où nous nous rendons fréquemment »*. Comme Giuseppe, futur juriste italien, il se prépare à travailler dans un pays d'Europe, lequel, il ne saurait pas le dire. Il souhaite d'ailleurs que l'harmonisation entre les différents diplômes délivrés dans chaque université s'accélère. *« Les problèmes agricoles semblent mobiliser toute l'énergie des responsables européens »*, regrette Joachim. Lui, il estime que les différents gouvernements *« n'avancent pas assez vite de façon commune dans les domaines technologique et industriel »*.

Samedi tous les participants français et étrangers étaient réunis dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. A M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat chargé des universités, comme à M. Peter Sutherland, membre de la Commission des communautés européennes, ils ont rappelé leur souhait. *« Nous nous sentons capables d'insister pour influer sur la politique communautaire en matière d'éducation »*, a rappelé Bertrand, l'un des vice-présidents des Etats généraux. Le ministre français a reconnu que le mot éducation ne figure pas dans le traité de Rome, mais, depuis une dizaine d'années, beaucoup de choses ont été faites pour *« intensifier plus encore les échanges d'étudiants et d'enseignants du supérieur »*. Selon M. Schwartzenberg, *« pour l'affermissement de la solidarité européenne, la libre circulation des hommes importe plus encore que la libre circulation des produits »*.

Comme le dit Emilie, élève de l'ESSEC et responsable de ce congrès, *« notre projet un peu fou au départ semble en passe de réussir »*. Elle espère que le *« dépassement des nationalismes »* va se produire et que les générations *« qui nous suivent vont prendre le relais pour construire une Europe dynamique »*. Nadia et Giuseppe sont d'accord, ils repartent pour l'Italie, décidés à préparer les deuxièmes Etats généraux l'an prochain à Munich.

SERGE BOLLOCH.

La mission de M. Bertrand Schwartz auprès des jeunes en difficulté

Une victoire par l'exaspération

• Les présidents des missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes se réunissent lundi 22 avril à Paris, en présence de MM. Laurent Fabius, premier ministre, et Michel Delebarre, ministre du travail. Cette réunion sera l'occasion pour M. Bertrand Schwartz, délégué interministériel à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, de présenter – avant son prochain départ – le bilan de l'action des missions locales créées à la suite du rapport qu'il a remis au premier ministre en 1982. Depuis cette date, cent missions locales ont été mises en place à l'initiative de l'Etat et des collectivités locales. Elles ont accueilli et suivi deux cent mille jeunes de seize à vingt-cinq ans.

Il y a des artistes qui ne savent pas partir en pleine gloire. M. Bertrand Schwartz, lui, s'il n'est pas l'homme des succès tonitruants, s'en va (*le Monde* du 19 avril), auréolé d'une réussite que peu lui promettaient.

Chargé de la délégation interministérielle à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, il n'en fait pas une sinécure. C'est que, depuis longtemps, et bien avant son fameux rapport, ce statisticien espiègle de soixante-six ans, à la frêle silhouette bondissante, s'était pris de passion pour une cause : celle des jeunes laissés pour compte par la vie, par l'école, puis par le travail. Dès lors, qu'il soit investi ou non d'une mission officielle, il ne cessait de jouer les mouches du coche.

Des couloirs d'un ministère aux esposés dans un quartier perdu, il défendait ses idées avec fougue, toujours virevoltant, prêt à la repartie cinglante. *« Il n'y a que Bertrand pour pouvoir dire ça »*, s'émerveillaient ceux qui devenaient ses amis, entraînés par son activité débordante. Si son discours ne laissait pas insensible, c'est dans l'incrédulité quasi générale qu'il est parvenu à imposer ses vues. Il y a maintenant cent missions locales sur tout le territoire, implantées dans les sites urbains les plus déshérités, et deux cent mille jeunes de seize à vingt-cinq ans, la plupart sans diplôme, y ont été accueillis, informés, orientés.

27 000 « TUC »

Toujours en dérangeant, M. Bertrand Schwartz s'est retrouvé au centre de bien des initiatives. Il y a eu le dispositif seize-dix-huit ans, qui cherchait à offrir un début de qualification à ceux qui n'avaient pu obtenir un CAP. *« Il fallait leur éviter le retour à l'école, lieu de leur échec »*, dit-il. Autour de lui, avec lui, l'imagination fusait pour tenter de cerner les contours d'une marginalité à la fois riche de possibilités et préoccupante.

La plus belle définition d'une mission locale, il l'emprunte à une utilisatrice qui disait : *« C'est un endroit dont on sort en pensant qu'on a plus de chances qu'en entrant. »* Et il se plaît à faire observer que, dans ce genre d'actions aidées par l'Etat, *« on met six mois pour dépenser 50 millions de francs quand des mesures de 2 milliards de francs, ailleurs, se volatilisent en six jours »*.

Son bilan représente la victoire par l'exaspération. La volonté, opposée aux habitudes, a triomphé de la mauvaise conscience. Plus le délégué interministériel lassait, mieux ses idées étaient reprises puis relayées par la puissance publique. Une prise de conscience s'est produite, y compris dans les rouages de l'Etat, et l'on admet aujourd'hui que toute une génération se trouvait en péril, malmenée par la crise, mise au rencart dès la sortie de l'école.

Bien des mesures gouvernementales doivent à l'esprit plus qu'à la lettre des propositions de M. Bertrand Schwartz. Comme ce qui est fait pour la formation professionnelle ou l'insertion des jeunes et surtout les fameux TUC, les travaux d'utilité collective. *« Les TUC, Fabius dit que c'est lui ; Delebarre pense que c'est lui ; moi, je crois que c'est nous »*, plaisante M. Schwartz. Les missions locales, qui ont mis sur pied *« vingt-sept mille TUC en activité et en qualité »*, démontrent que le travail d'utilité collective peut ne pas être *« bidon »*. *« Le problème des jeunes, il est dans le regard que portent les adultes*, martèle M. Schwartz. *Il faut qu'ils voient que ce qu'ils font est utile. »*

Enthousiaste, M. Bertrand Schwartz s'apprête à peine à quitter « sa » délégation que, déjà, il s'enflamme pour d'autres causes. Ne parle-t-il pas de réhabiliter le CAP, par exemple ?

ALAIN LEBAUBE.

FAITS DIVERS

La France n'a pas de leçon à recevoir en matière de lutte contre le terrorisme

estime M. Joxe

« Nous n'avons pas de leçon à recevoir des pays voisins en matière de lutte antiterroriste », a déclaré, dimanche 21 avril au « Club de la presse » d'Europe I, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

M. Joxe s'est félicité de la *« qualité de la police française, qui ne connaît pas de problèmes de structures comme ceux qui se posent dans plusieurs pays européens »*. Il a rappelé que ses projets de modernisation de la police française allaient dans le sens de la *« professionnalisation avec un meilleur équipement, une formation plus approfondie et une meilleure coordination »*.

Se référant aux méthodes de travail des polices allemande et italienne dans la lutte antiterroriste, le ministre de l'intérieur a souligné, concernant la *« super-informatisation »* de la police allemande, que *« les fichiers informatisés ne sont pas suffisants, la meilleure preuve en étant que le BKA* [police fédérale] *s'est trouvé obligé de placarder dans le pays à des milliers d'exemplaires des affichettes portant les noms et les photos de présumés terroristes de la Fraction armée rouge »*. A une question sur le phénomène des « repentis » italiens, M. Joxe a répondu que *« l'utilisation de la délation dans les techniques de police ne fait pas partie de la tradition démocratique et morale de la République française »*.

Enfin, concernant l'acquittement récent par la justice espagnole de deux des trois militants basques extradés de France au mois de novembre dernier, M. Joxe a estimé que cette décision des tribunaux espagnols était *« la meilleure preuve qu'il y avait une garantie de justice en Espagne »*.

● *Commissaire Ambrosi : pétition et manifestation à Annonay.* – L'incarcération du commissaire Gilbert Ambrosi, inculpé pour s'être livré à des sévices au cours de « l'interrogatoire » d'un jeune algérien (*le Monde* du 20 avril), suscite une certaine effervescence à Annonay (Ardèche).

Samedi 20 avril, une pétition circulait dans la ville, *« attestant »* que M. Ambrosi *« est un homme (...) qui a déployé une activité courageuse au service du maintien de l'ordre public sur la place d'Annonay »*. D'autre part, une manifestation a rassemblé, le même jour, trois cents personnes environ pour protester contre la torture et le racisme ; Harlem Désir, responsable de l'association SOS racisme, était présent.

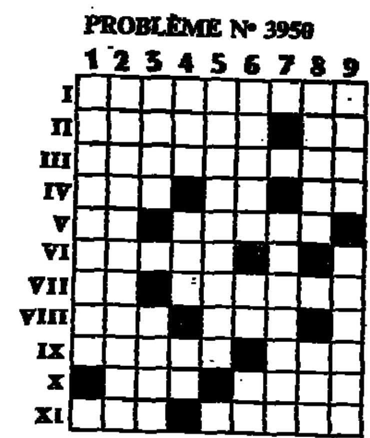
La nuit précédente, la vitrine de l'agence locale du journal *le Dauphiné libéré* avait été brisée par des inconnus qui avaient inscrit *« Ambrosi »* sur le trottoir.



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3950



HORIZONTALEMENT

I. Administrateur des relations publiques. – II. En anatomie comme en astronomie, elle est destinée à tourner autour d'un globe. Participe passé. – III. Un contestataire peut la briser. – IV. Un tel gendarme ne peut présenter qu'une note salée. Négation. Note. – V. Ne font « impression » qu'au début. Donna du mordant. – VI. Epouse de sire ou patronne d'une fabrique de cire. – VII. Souvent distrait par une coquette. Edifier ou magnifier. – VIII. Permission de sortie de moins en moins accordée. Accusateur. – IX. S'agite beaucoup en parlant. Système économique. – X. Fut, pendant un temps, seul maître à bord après Dieu. Celui de Bordeaux est très apprécié. – XI. Bouche-trous. La stupidité est parfois leur raison d'être.

VERTICALEMENT

1. Permet aux caves d'avoir parfois des traits de lumière. – 2. Attribuent une décoration. – 3. Ombrée. Clameur antique. – 4. Elément de base d'un chantier naval. Opine rarement du bonnet. Note. – 5. L'éclat qui rend l'idée lumineuse. – 6. Un héros y mata un roi. Participe passé. Démonstratif. – 7. Faire son lit à même le sol. – 8. Plus royaliste que le roi. Réserve de grains. – 9. Poussée de masse. On les arrose avant qu'elles ne flambent.

Solution du problème nº 3949

Horizontalement

I. Saxophoniste. OP. – II. Ciel. Ozone. Pré. – III. Urnes. Monaco. – IV. Aar. Ti. T.V.A. – V. Poplité. Bis ! Più. – VI. Tchin-tchin. Rond. – VII. Os. Ruades. Ua. – VIII. Urbanisme. Serin. – IX. Egotiste. Urge. – X. Eliot. T-shirt. – XI. Roc. Ionesco. ET. – XII. Idée. NSRC (CNRS). Unité. – XIII. Carte. Sacrent. – XIV. Ignares. Lido. En. – XV. Née. Steeple. Est.

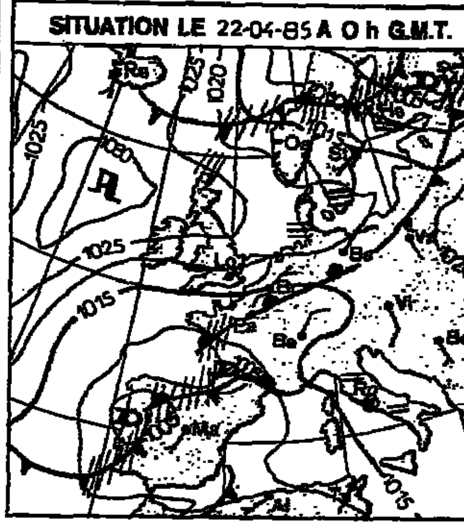
Verticalement

1. Sculpteur. Ricin. – 2. Air. Oc. Rodage. – 3. Xénophobe. Cerné. – 4. Olé. Lisage. Eta. – 5. Sain. Noli. Ers. – 6. Ho ! Attribution. Et. – 7. Oz. (cf. « once »). Récusions. Se. – 8. Nom. Hamsters. – 9. Ino. Bidet. Scalp. – 10. Sentine. Etc. Cil. – 11. Ais. SS. Sourde. – 12. Euh ! Néo. – 13. Pot-pourri. In. – 14. Or. Vinaigrettes. – 15. Penaud. Nette. Ut.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22-04-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23.04.85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 avril à 0 heure et le mardi 23 avril à 24 heures.

La France restera sous l'influence de masses d'air instables et humides donnant une couverture nuageuse importante et des orages locaux parfois violents.

Mardi : temps le plus souvent couvert dès le matin. Des bancs de brume ou de brouillard vont se former au lever du jour de la Bretagne et des pays de Loire au Bassin parisien et à la Champagne.

En toutes régions des averses surtout fréquentes et fortes sur la moitié Sud-Ouest.

Dans l'après-midi des orages assez violents de la Méditerranée aux Alpes et au Massif Central. Des nuages abondants sur toutes les régions, les espoirs d'éclaircies sont faibles. Les températures le matin presque partout voisines de 10 degrés et proches de 15 degrés près de la Méditerranée atteindront l'après-midi 15 à 20 degrés du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le lundi 22 avril, à 8 heures, de 1 012,1 millibars, soit 759,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 avril ; le second, le minimum dans la nuit du 21 au 22 avril) : Ajaccio, 20 et 9 degrés ; Biarritz, 12 et 9 ; Bordeaux, 11 et 9 ; Bourges, 21 et 10 ; Brest, 7 et 4 ; Caen, 9 et 8 ; Cherbourg, 7 et 7 ; Clermont-Ferrand, 19 et 8 ; Dijon, 21 et 8 ; Grenoble-St-M.-H., 18 et 6 ; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 6 ; Lille, 13 et 7 ; Lyon, 18 et 7 ; Marseille-Marignane, 20 et 12 ; Nancy, 23 et 11 ; Nantes, 10 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 15 ; Paris-Montsouris, 18 et 11 ; Paris-Orly, 17 et 11 ; Pau, 13 et 8 ; Perpignan, 15 et 10 ; Rennes, 9 et 8 ; Strasbourg, 22 et 11 ; Tours, 13 et 10 ; Toulouse, 13 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

PRÉVISIONS POUR LE 23 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 11 ; Amsterdam, 13 et 7 ; Athènes, 18 et 8 ; Berlin, 17 et 5 ; Bonn, 20 et 5 ; Bruxelles, 14 et 5 ; Le Caire, 30 et 15 ; îles Canaries, 23 et 14 ; Copenhague, 11 et 1 ; Dakar, 22 et 17 ; Djerba, 22 et 14 ; Genève, 18 et 7 ; Istanbul, 12 et 8 ; Jérusalem, 22 et 9 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 11 et 5 ; Luxembourg, 19 et 11 ; Madrid, 11 et 8 ; Montréal, 16 et 8 ; Moscou, 16 et 8 ; Nairobi, 21 et 16 ; New-York, 23 et 11 ; Palma-de-Majorque, 19 et 11 ; Rio-de-Janeiro, 27 et 21 ; Rome, 20 et 10 ; Stockholm, 4 et –1 ; Tozeur, 30 et 17 ; Tunis, 19 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du dimanche 21 avril :

DES DÉCRETS

● Portant publication de l'accord sur la préservation du caractère confidentiel des données relatives aux sites faisant l'objet d'une demande dans les grands fonds marins, fait à Genève le 17 décembre 1984.

● Portant publication de la lettre française en date du 17 décembre 1984 de dénonciation de l'accord de financement collectif des stations océaniques de l'Atlantique nord (accord NAOS), signé à Genève le 15 novembre 1974.

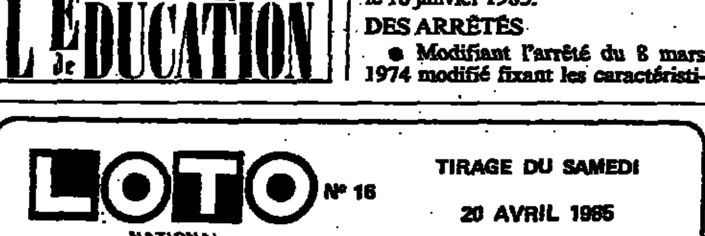
● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada relatif à la promotion de projets de coproduction cinématographique ou audiovisuelle dans le domaine de l'animation, fait à Paris le 10 janvier 1985.

DES ARRÊTÉS

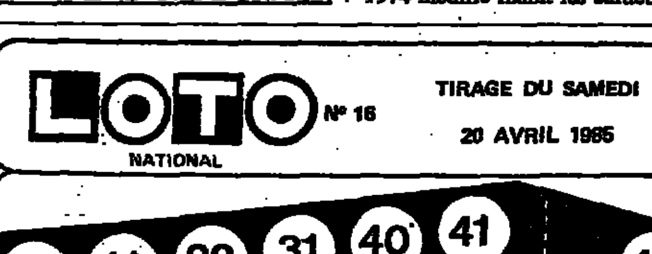
● Modifiant l'arrêté du 8 mars 1974 modifié fixant les caractéristiques techniques et de prix de revient des habitations à loyer modéré à usage locatif.

● Relatif aux prêts accordés aux organismes d'habitations à loyer modéré pour les opérations locatives.

● Modifiant l'arrêté du 5 février 1975 modifié relatif aux opérations d'accession à la propriété dans le cadre de la législation sur les habitations à loyer modéré.



TIRAGE DU SAMEDI 20 AVRIL 1985



PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 24 AVRIL 1985 ET SAMEDI 27 AVRIL 1985

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	13	628 890,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	41	93 055,00 F
5 BONS Nos	1 948	6 155,00 F
4 BONS Nos	98 724	120,00 F
3 BONS Nos	1 774 126	9,00 F

BONUS DU SAMEDI 125 077

3 BONS Nos + COMPLÉMENTAIRE : 9,00 F x 2 = 18,00 F

EN BREF

GUIDE

LES MYSTÈRES DE SAINT-OUEN. – Treize cents boutiques dispersées sur cinquante hectares, un million de visiteurs par an, 50 millions de chiffre d'affaires annoncé (et sans doute bien davantage), tel est le marché aux Puces de Saint-Ouen, au nord de Paris. Mais comment s'y reconnaître dans ce labyrinthe, comment retrouver un stand, les éditions Olimp viennent de publier un plan du marché ou plutôt des sept marchés qui composent les Puces de Saint-Ouen et un index des boutiques par spécialité.

★ *Les Puces de Saint-Ouen, plan guide*, 7 F. Editions Olimp, 151, rue Montmartre, 75002 Paris. Tél. : 567-49-57.

HIER ET AUJOURD'HUI

ANNUAIRE DU MODÉLISME. – Deux chapitres – les associations d'une part, les points de vente, revues et musées d'autre part – font de l'*Annuaire des loisirs techniques* un inventaire méticuleux des activités miniaturisées de reconstruction du passé : modélisme naval, chemins de fer, figurines et jouets, voitures anciennes, avions et architecture. Trois mille adresses, 176 pages, 49 francs. C'est une réalisation du ministère de la jeunesse et des sports.

VIE CULTURELLE

HISTOIRE D'ORGUE. – L'Académie de l'Orgue de Saint-Dié organise du 8 au 21 juillet 1985, un stage pour organistes avancés. Cette formation comporte des cours théoriques, des analyses d'œuvres, des conférences et des cours sur les instruments, ainsi que la visite d'orgues historiques et restaurés à Belfort, et des concerts. Les stagiaires ont également la possibilité de promenades dans la forêt vosgienne, à moins qu'ils ne souhaitent visiter l'Alsace toute proche.

★ Académie de l'Orgue, 16, rue du Maréchal-Foch, 88100 Saint-Dié. Tél. : (29) 56-13-05. Le prix de 2 500 F comprend : le logement, la pension, les cours et les sorties.

SÉMINAIRE

VOYAGE D'ÉTUDES MULTIMÉDIAS DU CESTA AUX ÉTATS-UNIS

Le Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA) organise, dans le cadre de son séminaire multimédias 1984-1985 – rassemblant des responsables d'entreprises ou du secteur public, – un voyage d'études aux Etats-Unis, du 30 mai au 12 juin. La participation à ce voyage est ouverte à des personnes ne fréquentant pas le séminaire (1).

Le programme, qui comporte des visites et des entretiens à Washington, New-York, Los Angeles et San-Francisco, portera sur l'industrie du câble, la production audiovisuelle, les images de synthèse, les groupes de communication, les télécommunications, l'informatique, les centres de recherche. Parmi les organismes ou entreprises visités : la FCC (Commission fédérale des communications), Home Box Office, Digital Productions, New York Institute of Technology, *Times Mirror*, Warner-Amex, les grands « networks », le *New York Times*, ATT, Apple, IBM, Stanford University, Institute for the Future...

Les frais de participation s'élèvent à 36 000 F (HT) ; ils peuvent être pris en charge par le 1 % formation.

★ CESTA, séminaire multimédias, 1, rue Descartes, 75005 Paris, tél. : 634-36-32. Responsable : Mme Hélène Monnet.

(1) La promotion effectue au Japon un autre voyage d'études, du 4 au 16 mai, ouvert lui aussi à des personnes extérieures.

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Jean-Patrick ESTÈVE
Jean-Marie, Jean-Baptiste, Jean-Noël,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Camille
et Jean-Thomas,

à Paris le 16 avril 1985.

1, rue Pernelle, 75004 Paris.

– Jérôme est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Laurence,

à Colombes, le 4 avril 1985.

Sylvie et Bernard MICHOUX,
92, avenue du Président-Wilson,
92800 Puteaux.

– Son arrière-grand-mère,
Ses grands-parents,
Ses oncles et tantes,
Isabelle RIPOUTEAU,
Claude BOUCHER,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Léa,

le 17 avril 1985 à Rennes.

Décès

– M. et Mme Jean Bourmaud
et leur fille,
Mme Lambert
et ses enfants,
font part du décès de leur neveu et cousin,

Jean-Claude BOURMAUD,
chef de cabine Air France,

survenu le 12 avril 1985, à Paris, 119, rue des Pyrénées, dans sa quarantième année.

Selon sa volonté, il sera incinéré à Paris le 25 avril, à 14 h 45, au cimetière du Père-Lachaise, où l'urne funéraire sera déposée.

– On annonce le décès de

Antoinette BRICE,
née Boris,

à Bruxelles, le 18 avril 1985.

Inhumation au cimetière des Essarts-le-Roi (78), mardi 23 avril, à 14 heures.

De la part de
Christiane Lyon-Caen.

13, rue Thouin,
75005 Paris.

– Le professeur
et Mme Claude Jasmin
et leurs enfants,
M. et Mme Nathan Massey
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Serge Drylewicz
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Joël Drylewicz
et leurs enfants,
Les familles Hutner, Levy, Drylewicz, Joffe,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges DRYLEWICZ,

leur père, grand-père, frère et oncle,

survenu le 19 avril 1985, à l'âge de soixante-treize ans, en son domicile, 65, avenue Parmentier à Paris-11e.

Les obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont eu lieu dans l'intimité.

– Mme Jacques Croizette-Desnoyers
et ses fils François et Bernard,
M. et Mme Jean-Claude Latil
et leurs fils Eric et Marc,
Mme Lucy Debret-Delpin,
M. et Mme Paul Delpin
et leurs enfants,
M. Henri Lorenzy,
Le docteur Jeanne Latil,
Mme Pierre Maurel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel LATIL,
née Paule Delpin,

survenu à Paris le 17 avril, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 23 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 27, rue de Dantzig, 75015 Paris.

4, rue de Dantzig, 75015 Paris.
35, rue Savier, 92240 Malakoff.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice NARDEUX,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Tours, le 20 avril 1985, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 23 avril, à 15 h 30, en l'église Saint-Antoine à Loches (37).

De la part de
Son épouse,
Ses enfants
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants.

72, rue Saint-Jacques,
37600 Loches.

– Nous avons le regret d'annoncer le décès de

Bruno PELLETIER,
coordonnateur
du secteur Perfectionnement industriel
et technologie éducative
au Centre international de l'OIT
de Turin (Italie),

dont les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au Mans.

Mme Bruno Pelletier,
15, via San-Felice,
10100 Pino-Torines, Torino.

– Le conseil d'administration,
Le président
Et la direction générale de la Compagnie des signaux et d'entreprises électriques
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Henri Richard RIGOLI,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur de la Compagnie
et son ancien directeur général adjoint,

survenu le 19 avril 1985, à son domicile de Sainte-Maxime.

Les obsèques auront lieu en l'église de Sainte-Maxime (83), le mardi 23 avril, à 11 heures.

– Auch.

M. Henri Tuarou
et sa fille Sophie,
M. et Mme Bernard Lopez de Heredia,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri TUAROU,
née Madeleine Lopez de Heredia,

survenu à Auch le 20 avril 1985, à l'âge de cinquante et un ans.

Ses obsèques ont lieu à Auch le 22 avril.

10, rue Henri-IV,
32000 Auch.

– On nous prie d'annoncer le décès survenu le 16 avril, dans sa soixante-douzième année, de

M. Olivier WORMSER,
membre de l'Institut
Académie des sciences morales
et politiques,
ambassadeur de France,
gouverneur honoraire
de la Banque de France,
grand officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance.

De la part de
Mme Olivier Wormser,
M. et Mme Vincent Wormser,
M. et Mme Julien Wormser
et leurs enfants.

Les obsèques ont eu lieu le 19 avril 1985 dans la plus stricte intimité.

– Le président
Et les membres du conseil d'administration de Shell française
s'associent à la douleur de la famille de

M. Olivier WORMSER,
administrateur de Shell française,

décédé le 16 avril 1985.

29, rue de Berri,
75397 Paris Cedex 08.

(Le Monde *a publié une biographie d'Olivier Wormser dans son numéro daté 19 avril.*)

Anniversaires

– Pour le troisième anniversaire de la disparition du

docteur Gilbert ABOULKER,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le troisième anniversaire du décès de

Marcel LOICHOT,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le premier anniversaire de la mort de

Jacques MARETTE,
député de Paris,
adjoint au maire de Paris,
ancien ministre,

une messe sera célébrée le jeudi 25 avril 1985, à 19 heures, en l'église Notre-Dame de Nazareth, 351, rue Lecourbe à Paris-15e.

On y associera le souvenir de son fils

Nicolas,

décédé le 22 mai 1981.

– Ses enfants rappellent à tous ses amis le souvenir de leur mère

Mahi WEISSELBERG,

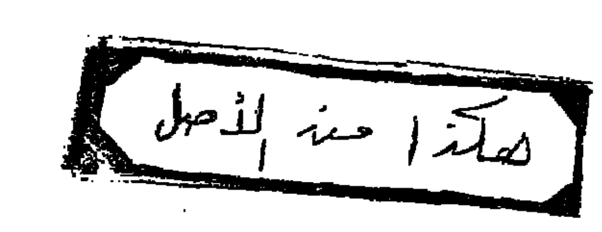
ravie brutalement à leur affection, le 22 avril 1983,
et de leur père

Oscar WEISSELBERG,

décédé le 15 août 1974.

Avis de messes

– Cérémonie de prière pour le Liban. – Mgr Felici, nonce apostolique, présidera la messe concélébrée de rite maronite qui aura lieu, à l'initiative de l'Œuvre d'Orient, dimanche 28 avril, à 15 heures, en la cathédrale Notre-Dame de Paris ; l'homélie sera prononcée par Mgr Sfeir, envoyé du cardinal-patriarche des maronites.



هكذا منذ الأزل

"12.950 f.* Sacré apricot!"



On peut être intelligent. Avec une mémoire centrale de 256 K Octets extensible à 768 K Octets. Une disquette de 720 K Octets de mémoire de masse en standard. Et un disque dur externe de 10 Méga-Octets en option.

Être professionnel avec un clavier de 92 touches à liaison infrarouge ou par fibres optiques. Et une souris en option.

Être puissant en fonctionnant au sein d'un réseau local où l'on peut connecter jusqu'à 32 *FI*.

Être concret en proposant 4 logiciels en standard. TEXTOR (traitement de texte français). SKETCH (logiciel de dessin). DIARY (agenda). ASYNC (logiciel de communication).

Être ouvert sur la plus vaste bibliothèque de logiciels avec MS/DOS.

Être sympathique en possédant la couleur et même 16 couleurs d'avance quand les autres n'ont que le gris.

Être beau parce qu'il est important d'être beau quand on appartient au quotidien.

On peut être tout cela – un vrai 16 Bits (8086) – pour 12.950 f*. Quand on est le *FI* d'Apricot.

*Prix public H.T. conseillé du *FI*, sans moniteur, au 1er Avril 1985.

Pour recevoir une documentation sur le *FI* d'Apricot, renvoyez-nous vite ce coupon-réponse.

Mme, M. : ______________________

Fonction : ______________ Société : ______________

Adresse : ______________________

______________ Tél. : ______________



Applied Computer Techniques France S.A. 4, avenue Hoche - 75008 Paris.

REPÈR

Dollar : st

Nickel : la
sociétés

Transports
de paque

LOGEMENT

à partir de
3.290 F
aller-retour
CELANDAIR
c'est
NEW YORK
ASHINGTON
aux
eilleurs prix



renseignements et inscriptions
CELANDAIR

LE MARCHÉ INTERN

TAUX DES E



économie

REPÈRES

Dollar : stable à 9,10 F

Le dollar semblait se stabiliser, lundi 22 avril, après son vif recul de la semaine précédente. Il valait, à Paris, 9,10 F, contre 9,09 F à la veille du week-end, et, à Francfort, 2,98 DM, contre 2,97 DM. Au cours de la matinée, il s'est même élevé à 2,99 DM et 9,14 F. Les opérateurs ont racheté une partie des dollars qu'ils avaient vendus, mais la tendance reste orientée à la baisse.

Nickel : la SLN se scinde en deux sociétés distinctes

La société Le Nickel (SLN), qui exploite plusieurs mines de nickel en Nouvelle-Calédonie – dont celle de Thio, – a décidé de se scinder en deux sociétés distinctes. La première gérera les activités minières et métallurgiques en Nouvelle-Calédonie et sera filiale de la seconde, laquelle aura la responsabilité du raffinage du métal exploité à l'usine de Sandouville (Seine-Maritime), ainsi que de la commercialisation et de l'assistance technique. En 1984, la SLN a subi une perte de 209,2 millions de francs, mais, *« sauf aggravation de la situation en Calédonie, les résultats du début de l'année 1985 devraient confirmer le retour à l'équilibre »*, estime la société.

Transports : trois commandes de paquebots

Trois commandes de paquebots viennent d'être passées à des chantiers ouest-allemands, finlandais et japonais, selon les renseignements parvenus aux services maritimes des Lloyds, à Londres. La compagnie sud-africaine Safmarine a commandé, aux chantiers ouest-allemands Howaldtswerke Deutsche Werft, de Kiel, un paquebot-croisière de luxe pour 200 millions de deutschemarks (600 millions de francs). Il pourra emporter six cent cinquante passagers pour des voyages principalement entre l'Afrique du Sud et l'Europe. La Jahre Line d'Oslo va, de son côté, faire construire un ferry de 24 000 tonnes dans le chantier finlandais Wärtsila pour 45,5 millions de dollars (420 millions de francs). Ce bâtiment est destiné à la liaison Norvège-Allemagne fédérale. La troisième commande, d'une valeur de 50 millions de dollars (460 millions de francs) et portant sur un ferry de 31 000 tonnes, émane de la compagnie néerlandaise Nedlloyd, qui a fait appel au constructeur japonais Nippon Kokan KK, après que le chantier hollandais Van der Giessen-de Noord eut été contraint de dénoncer le contrat qu'il avait conclu avec elle. – *(AFP.)*

LOGEMENT

Les accédants à la propriété pourront s'assurer contre le chômage

Protéger les accédants à la propriété contre les risques de chômage, tel est l'objectif des mesures annoncées par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, à la fois dans son discours de clôture du deuxième congrès de l'Union nationale des constructeurs de maisons individuelles, à Nice, *vendredi 19 avril*, et lors de l'inauguration des nouveaux locaux du Crédit foncier, à Montpellier, le 22 avril.

Les AGF et l'UAP, les deux premiers groupes publics français d'assurances, partenaires du Crédit foncier pour les prêts à l'accession à la propriété (PAP), ont signé un accord permettant dès le 1er juillet aux accédants actuels aussi bien qu'aux nouveaux acquéreurs de s'assurer contre les risques de chômage.

Cette assurance, qui ne sera pas obligatoire (contrairement à l'assurance sur la vie et l'invalidité), pourra donc intéresser environ deux millions de familles, dont les revenus vont de 6 000 F à 11 000 F par mois (plafonds d'obtention d'un PAP, selon la composition de la famille). Il leur en coûtera 50 F par mois environ.

En cas de chômage et trois mois après la perte d'emploi, les mensualités de remboursement des prêts seront réglées par l'assurance. La totalité de l'assurance couvre six annuités de remboursement, avec une interruption obligatoire de trois mois au bout de trois ans.

FINANCES

LA CHASE MANHATTAN BANK RACHÈTE DEUX CAISSES D'ÉPARGNE DE L'OHIO

La banque new-yorkaise Chase Manhattan Bank a été autorisée par la Réserve fédérale à racheter deux caisses d'épargne – la Mentor Savings Bank, dont le siège est à Mentor, et la Federated Savings Bank, de Cincinnati, – figurant dans la liste des quelque soixante-dix institutions de l'État de l'Ohio qui avaient dû provisoirement fermer leurs portes en mars dernier à la suite de la faillite de la Home State Savings Bank, directement liée aux déboires d'un établissement financier de Floride (*le Monde* du 12 avril 1985).

Cette opération, qui porte sur un total de 7,4 millions de dollars pour les deux établissements concernés, s'est effectuée sous les auspices des autorités bancaires en dépit des protestations émanant de plusieurs banques locales. Jusqu'à présent, en effet, la législation interdisait à des banques implantées hors d'un État d'y exercer une quelconque activité. Mais la grave crise de confiance qui a suivi l'épisode des caisses d'épargne de l'Ohio a contraint les autorités à autoriser le rachat de certains établissements par des banques situées hors de l'État.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,0700	9,0800	+ 160	+ 175	+ 305	+ 335	+ 720	+ 820
$ can.	6,7111	6,7234	+ 29	+ 50	+ 72	+ 108	+ 164	+ 262
Yen (100)	3,6669	3,6739	+ 130	+ 141	+ 256	+ 276	+ 737	+ 787
DM	3,0487	3,0542	+ 121	+ 131	+ 243	+ 259	+ 682	+ 728
Florin	2,6938	2,6992	+ 80	+ 88	+ 165	+ 179	+ 483	+ 522
F.B. (100)	15,0915	15,1182	+ 90	+ 140	+ 156	+ 255	+ 417	+ 733
F.S.	3,6661	3,6746	+ 160	+ 175	+ 328	+ 350	+ 929	+ 996
L (1 000)	4,7649	4,7752	– 123	– 98	– 263	– 224	– 875	– 779
£	11,7593	11,7813	– 211	– 173	– 396	– 340	– 730	– 567

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16
DM	5 3/8	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16	5 7/8	6
Florin	6 1/2	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 11/16	6 13/16	6 11/16	6 13/16
F.B. (100)	9 1/2	10	9 11/16	9 7/8	9 3/4	10	9 3/4	10
F.S.	3/4	1 1/4	5	5 1/8	5 1/16	5 3/16	5 1/4	5 3/8
L (1 000)	13 7/8	13 5/8	13	13 1/2	13 3/8	13 7/8	14	14 3/8
£	13	13 1/4	12 11/16	12 13/16	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F. franç.	10 3/8	10 5/8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

UN ENTRETIEN AVEC M. JEAN AUROUX, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX TRANSPORTS

La SNCF devra équilibrer ses comptes en 1989

L'État et la SNCF signeront, le 26 avril, un contrat de plan couvrant la période de 1985 à 1989. Le comité central d'entreprise de la société nationale en débattra le 23 avril et le conseil d'administration le 24.

Grande dévoreuse de crédits publics, la SNCF s'engage à équilibrer, en 1989, ses comptes et à stabiliser son endettement. Ces objectifs semblent réalisables même s'ils restent à la merci d'une demande de transport médiocre ou d'un refus du gouvernement d'honorer ses promesses en matière de tarifs ou de contributions annuelles.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jean Auroux, secrétaire d'État chargé des transports, décrit les grandes lignes du contrat de plan et pronostique qu'en 1989 la SNCF sera devenue une véritable entreprise tournée vers sa clientèle, vers les régions et vers l'étranger.

« Le contrat de plan arrive avec seize mois de retard. Certains semblaient même ne plus en vouloir. Pourquoi avez-vous décidé de conclure néanmoins ?

– Les travaux préparatoires de ce contrat de plan se trouvaient au point mort depuis la fin de 1983. Lorsque je suis arrivé au secrétariat d'État aux transports, j'ai constaté, avec le ministre, M. Paul Quilès, un profond septicisme à l'égard de cette démarche, qui devait pourtant clarifier les droits et les devoirs réciproques de l'État et de la société nationale. J'avais déjà eu la chance de préparer le contrat de plan d'EDF et je connaissais les vertus de cet acte qui fonde la liberté et la responsabilité de chacun des partenaires. Nous en avons fait une priorité pour la SNCF. Il aura fallu neuf mois pour établir cette règle du jeu, indispensable dans un monde économiquement troublé. J'espère que les cheminots apprécieront à sa juste valeur ce plan de redressement, de modernisation et de développement.

– Une évolution du trafic voyageurs augmentant d'environ 2 % par an tout comme la consommation des ménages, un trafic marchandises portant en cinq ans la part de marché de la SNCF de 41 à 42 % : ne trouvez-vous pas le volontarisme de ce plan peu probant ?

– La priorité des priorités était de mener à bien le redressement de l'entreprise. Notre obectif est de la tirer à moyen terme du déficit chronique qui la démoralise.

» Certains jugeront que nos objectifs de trafic ne sont pas assez ambitieux et d'autres qu'ils le sont trop. Il s'agit pourtant d'hypothèses réalistes qui peuvent être atteintes, voire dépassées. Il est effectivement prévu d'améliorer d'un point, pendant la durée du contrat, la part de la SNCF dans le marché du transport de marchandises. Cela représente un renversement de tendance pour la société nationale, qui a perdu dix points de part de marché depuis 1974. L'objectif de faire évoluer au même rythme que la croissance de la consommation des ménages le trafic voyageurs est infiniment plus volontariste qu'il n'y paraît. Il correspond à une prolongation des effets du TGV, alors que celui le TGV Sud-Est aura bientôt engrangé le maximum de sa clientèle. Le TGV Atlantique n'entrera en service qu'en octobre 1989 et n'aura donc que peu d'effet sour le résultat final.

45,6 milliards de francs d'investissements

– La réalisation de ces objectifs suppose donc une politique commerciale dynamique. La SNCF en aura-t-elle les moyens ?

– Il va lui falloir se battre sur tous les fronts, de l'accueil jusqu'à la restauration. La SNCF devra rechercher des marchés nouveaux, développer des transports combinés avec la route, proposer des services plus complets et plus personnalisés. Le contrat stipule qu'elle fixera librement ses tarifs marchandises tout en respectant les règles de la concurrence loyale avec les autres modes de transport.

– Quel sens donnez-vous au terme « concurrence loyale » ?

– Je ne veux pas que la SNCF provoque une déréglementation tarifaire qui déstabilise les autres modes de transport. Je plaide pour une coopération accrue en amont et en aval de l'acheminement par fer.

– Avez-vous les moyens de contrôler cette « loyauté » ?

– Absolument. Les administrations procèdent aux vérifications nécessaires sur tous les modes, afin que soient respectés la vérité économique et l'intérêt du consommateur. Nous demandons à la société nationale de baisser ses coûts, de 1985 à 1989, de 2 % par an en francs constants.

– Pour parvenir à cette amélioration de la productivité, qu'avez-vous prévu en terme d'investissements et d'effectifs ?

– En cinq ans, 45,6 milliards de francs 1985 seront investis, ce qui maintiendra la SNCF parmi les premiers investisseurs nationaux. Le programme prévoit, *grosso modo*, de dépenser, chaque année, 5,8 milliards de francs pour le programme de base et les électrifications du réseau breton et du réseau du Massif Central (Rennes / Saint- Brieuc et Moret- les- Sablons / Saint-Germain- des- Fossés, en première étape), 2 milliards en moyenne pour le TGV Atlantique et plus d'1 milliard pour l'amélioration du réseau de la banlieue parisienne.

» Il n'est pas de la compétence du gouvernement d'aller plus avant dans le détail des investissements. Il n'a pas plus à dire combien il faut de chefs de gare ou d'agents de conduite. C'est à l'entreprise de définir les effectifs qui lui sont nécessaires.

» Je serai franc. Deux cent cinquante mille cheminots actifs forment une masse tout à fait considérable, qui appelle une adaptation qualitative et quantitative. Je ne peux pas garantir que la SNCF remplacera homme pour homme tous les partants, mais il n'y aura aucun licenciement. Par ailleurs, ces évolutions seront d'autant plus faciles à gérer que le groupe SNCF sera mobilisé par la politique de développement que nous préconisons. Selon toute vraisemblance, il lui faudra conforter en hommes les secteurs de croissance – l'action commerciale et notamment les régions – et alléger les effectifs centraux.

La syndicalisation

– Le contrat de plan prévoit que le déficit de la SNCF passera graduellement de 4,6 milliards de francs en 1985 à zéro en 1989. Pourquoi ne fait-il aucune mention de la dette énorme de 73 milliards de francs, qui handicape la société nationale?

– Je suis frappé par le fait que l'on parle plus de la dette de la SNCF que de celle de l'EDF qui lui est pourtant deux fois supérieure.

» Nous allons commencer par éviter d'alourdir cet endettement par une accumulation des déficits. L'entreprise réalisera les gains de 2 % de productivité dont nous avons parlé. L'État s'engage à autoriser une évolution de la moyenne des prix réels voyageurs identique à celle des prix à la consommation et à garantir la liberté des tarifs marchandises. Les concours publics (retraites des cheminots, tarifs sociaux, services d'intérêt régional, charges d'infrastructures) seront actualisés de manière que leurs sommes restent constantes en moyenne (à partir du niveau atteint en 1985 : 35 milliards de francs). Il est précieux pour une entreprise, dans la période économique difficile que nous traversons, d'obtenir de telles garanties de ressources. Les cheminots actifs ou retraités doivent en avoir conscience.

– La dette de la SNCF continuera à croître pour atteindre en 1989 la somme de 87 milliards de francs en 1985. Essaierez-vous de diminuer ce fardeau ?

– L'État va enfin se comporter en actionnaire responsable. Il apportera pendant la durée du contrat 16,6 milliards de francs dénommés *« concours exceptionnel », afin d'alléger la charge de l'endettement résultant de l'absence de fonds propres de l'ancienne SNCF. Cet effort, conjugué avec l'action commerciale et l'effort de gestion de la dette, permettra d'amorcer la décrue à partir de 1990.*

» N'oublions pas que l'on revient de très loin. Je rappellerai que en 1980, la SNCF disposait d'un capital social de 14 millions de francs. C'était totalement surréaliste ! Nous avons augmenté, en deux dotations, ce capital jusqu'à 4 milliards de francs.

– Pensez-vous que son fort taux de syndicalisation soit à l'origine des contre- performances de la SNCF, comme le déclarent certains hommes politiques ?

– Tout d'abord, comparée aux autres réseaux européens, la SNCF a des performances plus qu'honorables à tous égards. Ensuite, ses difficultés ne tiennent pas à un excès de syndicalisation. On peut, certes, critiquer tel ou tel comportement syndical, mais pas la syndicalisation en elle-même. Elle constitue une démarche collective responsable qui prend en compte le devenir de l'entreprise. Loin d'entraver la vie économique, le syndicat incite les dirigeants à mieux fonder leurs projets, et en l'occurrence à bien préparer le « plan d'entreprise »

– Une commission sénatoriale d'enquête n'étudie-t-elle pas la « gabegie » et le « laxisme » qu'elle constate dans la gestion de la société nationale ?

– Je lui ai déclaré que ce sont ces mêmes élus qui critiquent la prétendue gabegie ferroviaire, qui me couvrent de lettres pour obtenir l'aménagement de leur gare ou la réouverture d'une ligne. En cela, ils se comportent comme beaucoup de Français qui souhaiteraient le meilleur service, le billet à un prix très modique et sans concours financier de l'État, bien sûr. Je veux voir dans cette attitude la preuve d'un attachement profond aux chemins de fer auxquels on s'est accoutumé à demander l'impossible.

– Ne pensez-vous pas qu'une partie des problèmes de la SNCF tienne à son repli sur elle-même et à la rigidité des « fonctions » et des filières ?

– Je tiens beaucoup à ce que soit décloisonnée cette entreprise. Quand on pense qu'il y existe vingt-trois filières professionnelles entre lesquelles il est difficile de circuler! Les services de l'équipement ignorent souvent ce que préparent les services commerciaux. Pourquoi un agent du service électrique, doué pour les relations humaines, ne pourrait-il, après formation, prendre place derrière un guichet, ou devenir un démarcheur commercial?

» L'article 18 du contrat de plan donnera peut-être des états d'âme à certains : *« La mise en valeur des compétences et la reconnaissance des résultats personnels seront développés par un recours marqué au critère du mérite dans le déroulement des carrières. »* Il faut que les cheminots comprennent davantage que leur tâche consiste d'abord à satisfaire le client, et que, dans une entreprise moderne et dynamique, on ne peut pas se satisfaire de la seule promotion à l'ancienneté.

» Quand je regarde les sociétés ferroviaires britannique, allemande ou japonaise, je peux vous assurer que la SNCF ne me donne aucun complexe d'infériorité. Mais j'aimerais qu'au terme du contrat que nous signerons avec elle, le 26 avril, elle ne soit plus du tout une « administration du chemin de fer », mais une grande entreprise plus ouverte, extravertie, tournée vers la clientèle, vers les régions et vers l'étranger. Bref, un nouveau « look » à l'image du TGV.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

Les voies du redressement

Le préambule du contrat de plan fixe le but à atteindre : *« La période 1985-1989 sera celle du retour progressif à l'équilibre de l'exploitation. Elle s'achèvera sur une stabilisation en francs constants de l'endettement qui devrait régresser dès 1990. »*

En termes comptables, cet objectif signifie que les résultats de la SNCF seront déficitaires en 1985 (– 4,6 milliards de francs), en 1986 (– 3,8 milliards de francs), en 1987 (– 2,2 milliards de francs), en 1988 (– 1,2 milliard de francs). Les comptes s'équilibreront en 1989 au sein de la maison mère comme au SERNAM ou à l'armement naval de la Manche. A l'issue du plan, la société nationale sera capable d'autofinancer la moitié de ses investissements.

Le trafic voyageur passera, en cinq ans, de 46,85 milliards de voyageurs-kilomètres à 49,32 milliards, soit une progression correspondant à l'évolution de la consommation des ménages (dépenses de santé exclues). Les tarifs seront majorés chaque année avant le 30 avril de façon à augmenter au même rythme que les prix à la consommation.

Le trafic marchandise passera de 54,8 milliards de tonnes-kilomètres à 56,2 milliards. La SNCF fixera librement ses tarifs en la matière tout en respectant les règles d'une concurrence « loyale ».

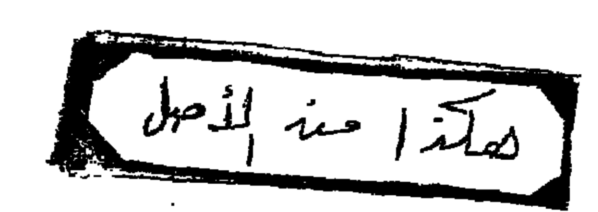
La société nationale s'engage à diminuer de 2 % par an en francs constants ses coûts. Elle investira 45,6 milliards de francs (valeur 1985), dont 10 milliards pour le TGV Atlantique.

De son côté, l'État prend un certain nombre d'engagements :

– il compensera financièrement les augmentations tarifaires qu'il serait amené à refuser ;

– il acquittera une contribution pour équilibrer les comptes des charges de retraite (14 milliards de francs en 1985), une contribution, indexée aux tarifs sociaux voyageurs (1,4 milliard de francs), une contribution indexée, aux services d'intérêt régional (3,1 milliards de francs), une contribution indexée aux charges d'infrastructure (10,6 milliards de francs) ;

– l'État versera un concours exceptionnel à l'assainissement financier de la SNCF : 3,250 milliards de francs en 1985, 3 milliards en 1986, et 3,450 milliards en 1987, 1988 et 1989.



AFFAIRES

La SAFT, filiale de la CGE céderait son secteur «piles grand public» à Bernard Tapie

Sauf incident de dernière minute, la SAFT, filiale de la CGE, spécialisée dans la fabrication de piles et accumulateurs, devrait céder à la société Wonder, rachetée en septembre dernier par M. Bernard Tapie, son département « piles grand public » (Mazda Cipel), qui emploie mille huit cents personnes et réalise 800 millions de francs de chiffre d'affaires.

Le nouvel ensemble, dirigé vraisemblablement par un cadre supérieur originaire de la SAFT, couvrirait 70 % du marché français des piles grand public, avec trois mille personnes et 1,2 milliard de chiffre d'affaires. L'opération s'effectuerait sous l'égide de la Banque Worms, chef de file d'un groupe d'investisseurs qui fournirait les capitaux nécessaires à l'achat (plusieurs centaines de millions).

Elle constituerait un rebondissement assez piquant dans le conflit *qui a opposé M. Bernard Tapie* à la banque Worms à l'automne dernier, lorsqu'il lui disputait le contrôle des piles Wonder après avoir racheté 37 % de son capital aux familles fondatrices.

Le 8 novembre dernier, le tribunal de commerce de Paris avait donné la préférence au plan de redressement de Wonder présenté par M. Tapie, qui l'emportait ainsi sur la Banque Worms, dont le plan prévoyait le recours à la société danoise Hellessens. Ce rebondissement pouvait, toutefois, être prévu dans la mesure où un accord entre la SAFT et Wonder obéissait à une logique industrielle. Les deux producteurs de piles étaient déjà associés au sein du GIE GIFAL, et leurs intérêts propres les poussaient à rechercher une solution définitive.

Trouver un partenaire

Pour la SAFT, il s'agit de se débarrasser d'une activité qui lui a coûté 80 millions en 1981 et 1982 avant son retour à l'équilibre, et représente moins de 25 % de son chiffre d'affaires, pour se concentrer *sur ses activités dans les piles* accumulateurs à usage professionnel et industriel, où elle tient 20 % du marché mondial, contre 2 % pour les piles grand public. En 1985, la SAFT (six mille personnes), réalisera 2,5 milliards de chiffre d'affaires, dont 60 % à l'étranger ou à l'exportation, notamment aux Etats-Unis, dans des secteurs « nobles » et porteurs d'avenir : accumulateurs au nickel-cadmium, à l'argent-zinc, piles au lithium, fournitures à l'aéronautique, aux industries spatiales, ferroviaires et pétrolières.

Pour Wonder et M. Bernard Tapie, qui avait déjà déclaré en septembre dernier : « *Quitte à négocier, il me semble plus astucieux de le faire avec le groupe CGE qu'avec les Danois* », il est vital de trouver un partenaire. Le pari engagé en reprenant Wonder, lourdement déficitaire et profondément endettée, rendait indispensable une association avec un partenaire qui avait achevé sa réorganisation dans le secteur difficile des piles grand public, peu porteur et soumis à une offensive de grand style menée par les Américains Union Carbide (UCAR) et Dart and Kraft (Duracell).

De toute façon, l'opération de regroupement entre Saft et Wonder qui est en cours de négociation et pourrait être caduc dans les prochaines semaines, ne serait pas la seule. En Europe, les producteurs de piles grand public (Eveready en Grande-Bretagne, Varta en Allemagne, Hellessens au Danemark, Cegasa et Tudor en Espagne, plus les Américains présents partout dans le secteur nouveau des piles alcalines) sont trop nombreux pour des marges trop maigres ou souvent négatives.

FRANÇOIS RENARD.

Mme CRESSON DÉMENT TOUTE PRIVATISATION DES HOLDINGS NATIONALISÉS A 100 %

Les holdings : non. Les filiales : oui. C'est en résumé la position du gouvernement dans le débat sur les dénationalisations telle que l'a exposée Mme Cresson le 21 avril à « Midi-Presse », sur TF1. « *Il n'est pas question que le gouvernement renonce à sa participation de 100 %* » dans les entreprises nationalisées en 1982. En revanche, les filiales pourront faire appel aux marchés financiers privés comme la Bourse, a indiqué le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

Cette position, qui était attendue (*le Monde* daté 21-22 avril), n'est pas nouvelle puisque telle a été la pratique depuis 1982. Une pratique discrète toutefois, qui est donc officialisée et même encouragée par le gouvernement de M. Fabius.

MOULINEX VA CÉDER 20 % DE SON CAPITAL AU GROUPE AMÉRICAIN SCOVILL

M. Jean Mantelet, PDG et actionnaire majoritaire de Moulinex, va céder 20 % du capital de la société au groupe américain Scovill, dont la *division Hamilton Beach est* l'un des principaux fabricants de petit matériel électroménager aux Etat-Unis.

Cette cession accompagnant un accord avec Scovill comportant un contrat de fourniture de pièces détachées et de composants, exportés par Moulinex à partir de ses usines françaises. Par ailleurs, Hamilton Beach commercialisera aux Etats-Unis, sous la marque Moulinex, des produits français de haut de gamme,

Ces projets ont nécessité la cession, par Moulinex, de sa participation dans la société américaine Moulinex-Regal.

Enfin, Moulinex a arrêté le principe d'un appel au marché financier dans le courant de l'année.

Les accords et cet appel ont pour objet d'alléger l'endettement de la société, qui a très lourdement investi ces dernières années (plus de 400 millions de francs en deux ans pour un chiffre d'affaires de 3,3 milliards en 1984), notamment dans les produits du haut de gamme (fours à micro-ondes notamment, en très forte expansion).

Son bilan 1984 en porte la trace, avec une marge brute en hausse certes, de 11 % à 229 millions de francs, mais avec un bénéfice en baisse (61 millions de francs contre *68,8 millions de francs*).

Le bénéfice de la maison mère est même revenu de 82,2 millions de francs à 46,7 millions de francs, et le dividende net est ramené de 4 F à 3 F. Moulinex, qui exporte 67,8 % de sa production, veut accroître ses ventes aux Etats-Unis, d'où l'accord avec Scovill.

● **American Motors annonce 29 millions de dollars de pertes au premier trimestre.** – American Motors, dont la Régie Renault détient 46,5 % du capital, a annoncé, le 20 avril, une perte nette de 29 millions de dollars pour le premier trimestre de 1985. Au cours des trois premiers mois de 1984, AMC avait dégagé 5 millions de dollars de bénéfice. Selon le président d'AMC, cette perte est due à la baisse de popularité des petites cylindrées aux États-Unis. – (*AFP.*)

SOCIAL

Négociations séparées pour l'intérim

Une manière détournée de traiter la flexibilité de l'emploi

Une manœuvre peut toujours en cacher une autre. Tandis que le dossier des CFR (contrats de formation recherche d'emploi) occupe le devant de la scène, avec les rebondissements à peine croyables que provoquent les procédures d'approche, voilà que, en coulisse, des événements se préparent dans le domaine du travail temporaire.

A l'occasion de sa troisième réunion, prévue pour le 24 avril, la commission mixte – qui regroupe des représentants des fédérations syndicales, les organisations professionnelles PROMATT et UNETT ainsi que les pouvoirs publics – pourrait aller plus loin que le simple ordre du jour annoncé (la classification des *permanents syndicaux* et le bilan, paritaire, d'une politique contractuelle rendue nécessaire par l'application de l'ordonnance du 5 février 1982). Des contacts bilatéraux, menés en grand secret depuis des semaines, entre l'UNETT et le PROMATT, d'une part, et la plupart des fédérations syndicales, de l'autre, permettent de penser que de nouveaux pas pourraient être franchis. Et ce, avec la bienveillante attention du ministère du travail, très intéressé par cette évolution. Mieux, le CNPF aurait décidé de fermer les yeux sur une tentative de négociation séparée et l'encouragerait même de son silence protecteur.

Pour comprendre ce qui se passe et l'enjeu que de telles ouvertures représentent, un retour en arrière s'impose.

Le sort commun

Assujettie à l'ordonnance de 1982 qui la mettait sous surveillance pendant une période probatoire de trois ans, la profession d'intérim avait été amenée, pour se moraliser et gagner une reconnaissance officielle, à engager une série de négociations avec les organisations syndicales. Cela avait abouti à la signature de plusieurs accords, entérinés aussi bien par la CGT que par FO, la CFTC, la CGC et la CFDT. Le dernier en date, celui de décembre, sur les droits syndicaux, clôturait un chapitre.

Reconnaissant les efforts réalisés et le succès de la politique contractuelle menée par des partenaires sociaux qui avaient su se montrer responsables, le gouvernement pouvait proposer au Parlement, en janvier dernier, de tranformer ce qui n'était qu'une liberté surveillée en statut définitif. Poussant un soupir de soulagement, la profession commença par fêter dignement l'événement. Puis elle en profita pour régler ses comptes, et c'est ainsi que Manpower, l'une des premières entreprises du secteur, décida de quitter son syndicat, le Promatt, alors que son rival de toujours, Ecco, acceptait d'y revenir.

Toutes les difficultés de l'intérim, aux yeux du patronat, n'étaient pas pour autant réglées. L'ordonnance de 1982 limitait l'exercice de la profession, notamment pour les droits de recours à l'intérim, les délais de renouvellement ou de durée d'une mission et les affectations à l'étranger. Il fallait donc se remettre au travail et, fort de la nouvelle confiance des syndicats, obtenir un *accord sur de nouveaux aménagements.*

Chapitre par chapitre

A l'époque, cela paraissait bien *impossible. Les assouplissements* souhaités par les deux syndicats patronaux du travail temporaire avaient été intégrés dans le catalogue, très fourni, des exigences du CNPF, qui venait de négocier sur le thème de la flexibilité, en cinq chapitres. Ils faisaient partie du « travail différencié », au même titre que le travail à temps partiel et les contrats à durée déterminée, par exemple.

Au milieu des autres demandes patronales, les propositions sur le travail temporaire semblaient condamnées à subir le sort commun, marqué par la confusion, et l'échec finalement.

Pourtant, une seconde chance s'offrit aux partenaires sociaux du travail temporaire. Puisque la flexibilité ne pouvait être définie en bloc, pourquoi ne le serait-elle pas par morceaux, en commençant par les plus faciles ?

Sur ce schéma, on découvrit à quoi pouvaient bien servir les colloques. Lors de celui des *Echos* et du PROMATT, le 7 février, M. Michel Delebarre, ministre du travail, appela publiquement les partenaires sociaux à établir un bilan de l'ordonnance sur l'intérim, en se montrant ouverts à toutes les propositions. Il vient de renouveler ses promesses dans un entretien que publie la revue de l'UNETT, *Opinions*, dans son numéro d'avril.

Le nouveau décor était planté, d'autant que, déjà, les contacts pris avec les organisations syndicales montraient que celles-ci étaient prêtes à quelques gestes significatifs. L'intérim ne leur paraissait plus un sujet tabou. L'occasion leur paraissait bonne de renouer l'un des fils cassés de la négociation sur la flexibilité.

Fidèle à son pragmatisme affiché, le CNPF ne pouvait qu'accepter le cheminement proposé par deux de ses membres ; on pouvait ainsi espérer réintroduire de la souplesse là où la flexibilité était refusée.

Ainsi, de proche en proche, la manœuvre s'est organisée, avec l'assentiment ou la complicité de tous, et a conduit à la réunion du 24 avril.

Ce mode de traitement du dossier flexibilité – qui permet d'en réduire le champ de discussion – semble satisfaire l'ensemble des partenaires sociaux à l'exception de la CGT.

Le « travail différencié », l'un des chapitres de la négociation sur la flexibilité, a par ailleurs été particulièrement *vidé de sa substance par* les pouvoirs publics. En effet, le gouvernement, en conseil des ministres, a arrêté les décisions qui pouvaient faire l'objet d'un décret, sans pour autant provoquer de réactions négatives. C'est ainsi qu'on put voir régler une partie des demandes à propos du travail à temps partiel puis, un peu plus tard, celles qui concernaient les contrats de travail à durée déterminée. C'est ainsi, encore, qu'un décret a été publié pour réaménager le chômage total partiel et que, par voie de conséquence, le CNPF a finalement accepté de rouvrir le 30 avril, une négociation pour revaloriser l'indemnisation minimale du chômage partiel, bloquée depuis octobre 1983.

Mais tout le chapitre du « travail différencié » ne pouvait se traiter par décret. Les négociations séparées sur l'intérim, si elles débouchent sur un accord, devraient faire l'objet d'une mesure législative complétant l'ordonnance, devenue loi, qui pourrait être soumise au Parlement avant la fin de la session de printemps.

A partir de là, on peut également imaginer qu'une manœuvre du même genre soit entreprise sur l'aménagement du temps de travail. M. Dominique Taddeï, député PS du Vaucluse, à qui une mission par*lementaire a été confiée sur ce sujet*, pourrait s'y employer. Ses propositions, originales, ont été bien reçues, semble-t-il, et par les syndicats et par le vice-président du CNPF, M. Yvon Chotard. Son rapport, qu'il doit remettre à la fin de l'été, pourrait dédramatiser la réduction du temps de travail et faire accepter une utilisation prolongée des équipements industriels.

Ensuite ? Il ne resterait plus entre les partenaires sociaux que trois chapitres de la flexibilité, dont l'un, celui consacré aux licenciements, pourrait aisément se relier à une négociation sur les CFR comme le laisse entendre M. André Bergeron.

Dès lors, la boucle serait presque bouclée, sachant que le patronat n'a jamais accordé beaucoup d'intérêt aux mutations technologiques qui tiennent tellement à cœur aux organisations syndicales.

A. Le.

● **Accord de salaires dans la marine marchande.** – Les syndicats de marins et d'officiers ont conclu avec le Comité central des armateurs de France (CCAF) des accords de principe sur les augmentations de salaires en 1985. Ces accords, concernant quelque vingt mille personnes, prévoient une hausse de 2 % à compter du 1er avril et de 2,5 % au 1er octobre, ainsi que le versement d'une prime unique, fin mai, de 750 F pour les officiers et de 600 F pour les marins.








ans escale
x U.S.A.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉTABLISSEMENTS ANDRÉ ROUDIÈRE ET CIE

Le conseil d'administration, réuni le 19 avril, a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice 1984 qui confirment le redressement amorcé au cours du deuxième semestre 1983.

Après dotation aux amortissements d'une somme de 18,4 MF le résultat de la société est bénéficiaire de 6,6 MF (au lieu d'une perte de 26,2 MF en 1983, après 23,4 MF d'amortissements incluant ceux des activités coton arrêtées ou filialisées depuis lors).

Pour conforter la situation de la société il sera proposé à l'assemblée de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1984.

En consolidé, le tableau comparatif ci-dessous résume l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats du groupe Roudière par rapport à l'exercice précédent :

En milliers de francs	Rappel 1983	1984
Chiffre d'affaires HT		
France	600 011	719 201
Etranger	557 132	686 075
	1 157 143	1 405 276
Résultat net		
hors plus-values (part du groupe)	(– 24 053)	+ 12 474
Plus-values nettes (part du groupe)	+ 1 646	+ 792
Résultat net		
après plus-values (part du groupe)	(– 22 407)	+ 13 266
Cash flow	11 079	44 878

Ces données prennent en compte les opérations de restructuration intervenues au cours des deux années ; ont eu une incidence sur le périmètre de consolidation :

- l'arrêt de l'activité tissus coton teint ;
- l'apport partiel d'actif par Textilia de son activité filature « peigné » ;
- la prise en location-gérance, puis l'achat de la branche d'activité tissage de l'ancienne société TSR.

Sur la base du niveau d'activité du groupe au cours du premier trimestre (+ 17,6 %) l'exercice 1985 devrait se traduire par une nouvelle progression du résultat.

Le conseil a arrêté le projet d'une augmentation de capital destinée à renforcer les fonds propres de la société d'un montant de 40 MF, et à lui permettre de poursuivre la politique de renouvellement des moyens de production et de développement des activités du groupe.

Ce projet d'augmentation de capital sera soumis aux actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle, le 29 mai 1985.

Le conseil a, d'autre part, arrêté le principe d'une filialisation de l'activité industrielle et commerciale de la société qui deviendra ainsi exclusivement holding et prendra la dénomination de Compagnie financière Roudière.

Cette filialisation, qui parachèvera la réorganisation du groupe, sera soumise aux actionnaires avant la clôture de l'exercice en cours.

ACCOR

Le conseil d'administration Accor, réuni le 18 avril 1985, a arrêté les comptes de l'exercice 1984.

Au niveau consolidé, le volume d'affaires du groupe s'établit à 9 861 millions de francs, en progression de 21,3 % sur 1983.

Les activités internationales ont progressé de 32,3 %, alors que les activités en France ont eu une croissance de 12,7 %. La croissance de l'hôtellerie a été de 22 %, celle des autres activités de 20,5 %.

Le bénéfice net consolidé après impôts, part du groupe, s'élève à 142 millions de francs, et se compare au bénéfice de 92,4 millions de francs réalisé en 1983 hors éléments exceptionnels. L'augmentation est donc de 53,8 %. Compte tenu de l'augmentation de capital réalisée en janvier 1984, la croissance du bénéfice net par action est de 20,6 %.

Au niveau de la société mère Accor, le chiffre d'affaires hors taxes atteint 790 millions de francs et le bénéfice net comptable s'établit à 71,1 millions.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, convoquée le 28 mai 1985, la distribution d'un dividende net de 4,90 F par action (assorti d'un avoir fiscal de 2,45 F, soit un revenu global de 7,35 F). Ce dividende est en progression de 16,7 % sur celui payé au titre de 1983. Il sera payé sur un capital augmenté de 27,5 % au cours de l'exercice 1984.

S'agissant du volume d'affaires et des résultats, les performances de Accor en 1984 ont été supérieures aux objectifs, notamment grâce à l'augmentation du taux d'occupation et de la productivité des hôtels en France.

1985 s'annonce favorablement :

En hôtellerie, plus de 40 hôtels seront ouverts, parmi lesquels : Paris-Les Halles, Göteborg, Lisbonne, Munich, Bangui, Lambaréné, Djeddah, Atlanta, Toledo, Toronto. Parallèlement, un nombre sensiblement équivalent d'hôtels seront mis en chantier, notamment en Asie-Pacifique.

Dans le domaine du ticket restaurant, après les démarrages récents au Portugal et en Suède, Accor vient de prendre une position importante sur le marché britannique.

Par ailleurs, la récente prise de participation de Accor dans le groupe Gaston Lenôtre ouvrira des horizons nouveaux dans les domaines de la restauration.

Enfin, l'ouverture effective de l'académie Accor du premier trimestre permet au groupe d'affirmer sa politique humaine, gage de professionnalisme et de qualité.

Les objectifs de résultats pour l'année 1985 prévoient une croissance du bénéfice net par action de 19 %. Le début de l'année est conforme à ces objectifs.

Le conseil d'administration Accor.

DOCKS DE FRANCE

Le conseil d'administration des DOCKS DE FRANCE, réuni le 16 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1984 qui seront soumis à l'assemblée générale du 11 juin prochain.

Ces comptes ont été établis conformément aux dispositions du nouveau plan comptable et les données relatives à l'exercice 1983 ont été retraitées en conséquence.

Les chiffres consolidés essentiels figurent dans le tableau ci-dessous :

	1983	1984	Variations
Chiffre d'affaires TTC (MF)	16 846	17 858	+ 6,0 %
Bénéfice de l'exercice (MF)	128,6	116,5	N. S.
dont plus-value nette à long terme (MF)	25,1	2,4	N. S.
Bénéfice courant			
• avant impôt (MF)	222,6	230,9	+ 3,7 %
• après impôt (MF)	112,8	121	+ 7,3 %
soit en % du chiffre d'affaires TTC	0,67	0,68	
Bénéfice courant après impôt, Part du Groupe (MF)	93,7	104,8	+ 11,9 %
• par action (F)	103	115	+ 11,9 %
• dilué, par titre (F)	95	105	+ 10,5 %
Capacité d'autofinancement (MF)	297,5	337	+ 13,3 %
soit en % du chiffre d'affaires TTC	1,77	1,89	

La Société mère DOCKS DE FRANCE réalise quant à elle un bénéfice courant :
- avant impôt de 76,6 MF, en progression de 38,2 % sur 1983 ;
- après impôt de 60 MF, en progression de 32,7 %.

Le bénéfice de l'exercice est de 60,5 MF, contre 59,9 MF en 1983.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de fixer le dividende à F 36 par action (soit un revenu global de F 54), contre F 34,50 versés au titre de 1983 : cette proposition prend en compte les recommandations énoncées par les pouvoirs publics en la matière.

BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Le conseil d'administration de la B.N.P. « INTERCONTINENTALE », lors de sa réunion du 11 avril 1985, a adressé le bilan de l'exercice 1984, ainsi que le compte de résultats du groupe.

Groupe B.N.P. « INTERCONTINENTALE »

L'année 1984 a été favorable à l'ensemble du groupe, et notamment à ses filiales (BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE-MER ROUGE). Celles-ci ont, en effet, développé leurs opérations dans de bonnes conditions et enregistré une hausse sensible de leurs résultats.

Le total du bilan consolidé s'élève à 16 797 millions de francs, contre 16 216 millions à la fin de 1983.

Les résultats nets consolidés s'inscrivent en hausse de 23 % à 115,5 millions de francs.

B.N.P. « INTERCONTINENTALE »

Au 31 décembre 1984, le bilan de la banque totalise 8 566 millions de francs contre 8 314 millions à la fin de 1983.

Le bénéfice net de l'exercice, après amortissements, provisions et impôts, s'élève à 82,9 millions de francs au lieu de 71,6 millions l'année précédente, soit une augmentation de 15,7 %.

Ce bénéfice traduit le niveau satisfaisant des activités déployées par les sièges de la banque, en dépit d'un environnement économique et local parfois difficile, comme au Liban. Il provient également de l'encaissement des dividendes servis sur les titres de filiales et de participation figurant dans le portefeuille de la banque.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire de verser à chacune des 2.500.000 actions de 50 F, un dividende net de 8,20 F, soit, avec l'avoir fiscal de 4,10 F, une rémunération globale de 12,30 F par titre,

Il est précisé, toutefois, que ce dividende, identique à celui de 1983, s'appliquera à un capital social augmenté en 1984 de 100 à 125 millions de francs, ce qui entraînera un accroissement de 25 % de la distribution, soit 20,5 millions de francs contre 16,4 millions.

Il sera demandé également à l'assemblée générale, après dotation à la réserve légale, de prélever sur le reliquat un montant de 63,5 millions de francs, de manière à porter l'ensemble des réserves à 377 millions de francs.

Les fonds propres, après répartition du bénéfice, qui atteindront 623,2 millions de francs, représentent 7,3 % du total du bilan de la B.N.P. « INTERCONTINENTALE ».

UNION DE BANQUES POUR FAVORISER LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LOCABANQUE

11/13, avenue de Friedland, PARIS (8e)

Le conseil d'administration de cette SICOMI s'est réuni le 15 avril 1985 pour examiner les comptes de l'exercice 1984.

Les produits se sont élevés à 42 297 682 F contre 37 899 138 F en 1983.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 13 389 303 F contre 12 989 376 F.

Après dotation de 1 669 465 F aux réserves et report à nouveau de 540 463 F, le dividende proposé à l'assemblée générale sera de 19,50 F par action, contre 18,70 F en 1983.

B.I.M.P

BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIÈRE PRIVÉE

Le conseil d'administration s'est réuni le 16 avril 1985, sous la présidence de M. Pascal Gendreau, pour arrêter les comptes de l'exercice 1984.

Le total du bilan s'élève à 2,541 milliards de francs contre 2,134 milliards de francs au 31 décembre 1983, en progression de 19 %.

Le produit net bancaire, qui atteint 153,1 millions de francs, marque une croissance de 12 % sous l'effet d'un accroissement des produits d'intérêt et d'une forte progression des commissions pour prestations de service.

En effet, les activités financières de la banque se sont encore sensiblement développées, en matière de gestion de valeurs mobilières, de SICAV et de FCP, et également par la constitution de tours de table pour renforcer les fonds propres d'entreprises petites et moyennes en croissance, dans la perspective d'introductions en Bourse ultérieures.

La hausse des dépenses d'exploitation a été cantonnée à 6,5 %, de sorte que le résultat brut d'exploitation, avant amortissements, provisions, charges et produits exceptionnels est en progression de 26 % sur celui de l'exercice 1983.

Les dotations nettes aux provisions pour créances douteuses s'élèvent à 31,6 millions de francs contre 25,9 millions de francs en 1983.

Les titres participatifs émis au début de 1984 bénéficient d'une rémunération de 84,10 F par titre, correspondant à un taux annuel de 9,75 %.

Le bénéfice net progresse de 8,5 % et atteint 5,75 millions de francs contre 5,3 millions de francs en 1983.

Pour la première fois, des comptes consolidés ont été établis, et le bénéfice net consolidé s'élève à 7,48 millions de francs.

PERRIER

Aux termes d'un accord qui vient d'être signé, le groupe Perrier a pris une participation de 50 % dans le capital de la société Sogeres.

La société Sogeres, créée en 1934, est spécialisée dans la restauration collective de haute qualité, elle distribue cinquante mille repas par jour, touche plus particulièrement les sièges des grandes entreprises et s'oriente actuellement sur la restauration scolaire.

Son chiffre d'affaires prévisionnel est évalué à 320 millions de francs pour l'exercice en cours, contre 225 millions pour l'exercice précédent.

ENERGIA

SICAV

Energia est la seule SICAV spécialisée dans les valeurs mobilières liées aux secteurs de l'énergie, des métaux précieux et des autres ressources naturelles.

Ainsi, au 29 mars 1985, la répartition économique de son actif net était la suivante :

Energie	43,74 %
(dont pétrole et gaz natur. 24,66 %)	
Or et autres métaux précieux	18,47 %
Autr. ressources naturelles et divers	9,51 %
Obligations et liquidités	28,28 %
	100,00 %

A la même date, son actif net s'élevait à 214,43 millions de francs et sa performance, coupon inclus, s'établissait à :

+ 107,20 % depuis l'origine (30 juin 1979) ;
+ 27,60 % en 1983 ;
+ 0,50 % en 1984 ;
+ 5,23 % entre le 28 décembre 1984 et le 29 mars 1985.

Les demandes de souscription et de rachat sont reçues au siège et aux guichets des établissements suivants :

Banque pour l'industrie française, 26, rue Laffitte, 75009 Paris, tél. 247-53-34 ;

Banque de la Mutuelle industrielle, 55, rue La Boétie, 75008 Paris, tél. 563-11-78 ;

Société générale, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, tél. 298-20-00 ;

Banque Worms, 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris, tél. 266-90-10.



SAFT

Le conseil d'administration s'est réuni le 11 avril 1985 pour examiner les comptes de l'exercice 1984.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1,9 milliard de francs et tient compte des activités piles et énergie des filiales GIPELEC et RSI prises en location-gérance.

Par rapport à 1983, à structure comparable, la progression ressort à environ 6 %.

En consolidé, les ventes de SAFT et de ses filiales françaises et étrangères se sont établies à près de 2,9 milliards de francs contre 2,4 milliards en 1983.

Les ventes réalisées à l'étranger ont représenté 50,8 % du chiffre d'affaires consolidé international contre 46,2 % en 1983.

Le résultat net s'élève à 20,1 millions de francs contre 5,7 millions de francs en 1983.

Le résultat net global de SAFT et de ses filiales GIPELEC et RSI, comparable d'un exercice sur l'autre, ressort, après élimination des opérations sur titres correspondantes, à 27,4 millions de francs en 1984 contre 15,1 millions en 1983.

Compte tenu des recommandations gouvernementales sur l'évolution des dividendes, le conseil proposera à l'assemblée générale convoquée pour le 20 juin 1985 à 15 h de procéder à une répartition correspondant, pour les actionnaires ayant droit à l'avoir fiscal, à un revenu global par action de 19,5 F, soit 13 F pour le dividende distribué et 6,50 F pour l'impôt déjà payé au Trésor, contre 15 F au titre de l'exercice 1983, soit 10 F pour le dividende distribué et 5 F pour l'impôt déjà payé au Trésor.

Schlumberger

Le bénéfice net de Schlumberger pour le premier trimestre est de 304 millions de dollars comparé à 274 millions de dollars l'année dernière, soit une augmentation de 11 %. Le bénéfice net par action est de 1,01 dollar, il était de 0,95 dollar l'an dernier. Le chiffre d'affaires pour le premier trimestre est de 1,69 milliard de dollars, en progression de 14 %.

Les acquisitions de 50 % des activités de Dowell en Amérique du Nord au cours du deuxième trimestre de 1984, et de SEDCO en décembre 1984, ont eu pour effet d'augmenter le chiffre d'affaires du premier trimestre de 179 millions de dollars. L'acquisition de 50 % de Dowell n'a eu qu'un impact mineur sur le bénéfice net. L'acquisition de SEDCO, compte tenu des frais financiers liés à cette acquisition, de divers ajustements comptables et de l'amortissement des actifs intangibles, a réduit le bénéfice net de 2 millions de dollars. Ce montant, auquel s'ajoute l'émission de 13 millions d'actions supplémentaires, a diminué le bénéfice net par action de 6 cents.

Jean Riboud, président-directeur général, a souligné les faits saillants du trimestre écoulé. L'activité pétrolière en Amérique du Nord a légèrement augmenté par rapport à l'année dernière : la progression offshore a compensé la réduction sur terre. Hors de l'Amérique du Nord, l'activité a été plus soutenue, excepté au Moyen-Orient. Les résultats de mesure et régulation ont progressé. Ceux de Fairchild se sont dégradés du fait de la forte crise qui frappe l'industrie des semi-conducteurs.

البنك العربي الافريقي الدولي
arab african international bank

Bilan au 31 décembre 1984

BILAN CONSOLIDÉ

	1984 U.S. $	1983 U.S. $
ACTIF		
En caisse et banques		
Disponible bancaire	339.250	434.236
Dépôts à terme et certificats de dépôts	1.308.867	1.370.187
	1.648.117	1.804.423
Investissements	230.696	152.440
Prêts et avances	2.419.509	2.339.279
Intérêt cumulé à recevoir et autres actifs	102.893	96.751
Immobilisations	43.703	43.208
Total de l'actif avant hors-bilan	4.444.918	4.436.101
Débiteurs par lettres de crédit et lettres de garantie (selon compte d'ordres)	737.616	912.245
	5.182.534	5.348.346
PASSIF		
Comptes courants et de dépôts de la clientèle	983.375	1.017.486
Banques		
Dépôts à terme et fixes	2.765.873	2.719.210
Crédits bancaires (facilités)	92.264	156.569
	2.858.137	2.875.779
Certificats de dépôt	40.000	40.000
Crédits des actionnaires	11.737	—
Dividendes proposés	7.375	14.575
Intérêt cumulé, provisions et autres passifs	229.449	166.503
Intérêts minoritaires	67.315	80.178
Total du passif	4.197.388	4.194.521
FONDS PROPRES DES ACTIONNAIRES		
Capital par actions	150.000	140.000
Réserves	98.510	98.954
Bénéfices non distribués	941	2.626
Réévaluation du capital des agences	(1.921)	—
Total fonds propres des actionnaires	247.530	241.580
Total passif et fonds propres des actionnaires Fonds propres avant hors-bilan	4.444.918	4.436.101
Débits du groupe par lettres de crédit et lettres de garantie (selon compte d'ordres)	737.616	912.245
	5.182.534	5.348.346

Mohamed El Sayoumi, Membre du conseil d'administration — Ebrahim Al Ebrahim, Président-directeur général

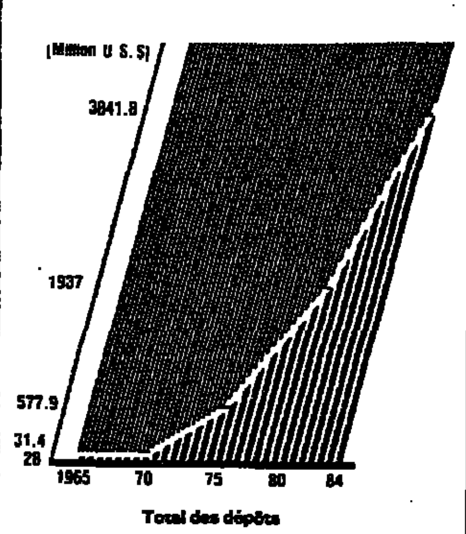
Auditeurs

Dr. Abdel Aziz Hegazy & Co., Experts-comptables (Le Caire) — Zaki Hassan, Hazem Hassan & Co., Experts-comptables (Le Caire)

Peat, Marwick, Mitchell & Co., Experts-comptables agréés (Londres)

(Million U.S. $) 4.445 — 2.218 — 816.3 — 65.5 — 38.9 — 1965 70 75 80 84

Actif total



Total des dépôts

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 11 avril
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	424 410
dont :	
Or	258 912
Disponibilités à vue à l'étranger	76 245
ECU	72 880
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 371
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	26 533
dont :	
Concours au Trésor public	19 520
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	170 970
dont :	
Effets escomptés	87 342
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 455
5) DIVERS	8 761
Total	705 131
PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	198 663
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	15 012
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	6 964
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	95 501
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	20 775
5) ECU A LIVRER AU FECOM	72 880
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	301 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	11 744
Total	705 131

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	12 avril	19 avril
Valeurs franç. à revenu variable	112,7	115
Valeurs industrielles	117,3	114,2
Valeurs étrangères	108	104,8
Pétroles-Energie	110,2	107,5
Chimie	118,2	113,9
Métallurgie, mécanique	145,4	143,7
Electricité, électronique	127,2	123,5
Bâtiment et matériaux	123,9	122,1
Ind. de consommation non-alimentaire	116,5	111,6
Agro-alimentaire	105,7	103,4
Distribution	108	113,2
Transports, loisirs, services	115,9	113,6
Assurances	115,2	116,5
Crédit bancaire	126,1	123,7
Sicomi	110,5	110,4
Immobilier et foncier	120,4	119,5
Investissement et portefeuille	122,1	118,4
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	102,7	103
Emprunts d'Etat	102,3	102,5
Emprunts garantis et assimilés	103	103,4
Sociétés	102,2	102,6
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1780,3	1796,3
Valeurs étrangères	3412,8	3311,8
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	254	259,2
Valeurs étrangères	461	448
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	112,8	113,1
Emprunt d'Etat	112,6	112,8
Emprunts garantis et assimilés	112,8	113,3
Sociétés	113,5	113,9
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	220	214,8
Produits de base	191,4	186,4
Construction	148,7	147,5
Biens d'équipement	228,4	222,2
Biens de consom. durables	215,6	213,9
Biens de consom. non durables	296,5	283,4
Biens de consom. alimentaires	255,1	249,9
Services	185,9	182,1
Sociétés financières	282,9	277,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	201	188,3
Valeurs industrielles	217,8	212,5
BOURSES REGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	190,2	189,9

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BONGRAIN. – Le groupe fromager annonce, pour l'exercice 1984, un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 213,3 millions de francs, en hausse de 6 % sur l'année précédente sur un chiffre d'affaires (hors taxes) passé de 4,47 à 5,1 milliards de francs, soit une augmentation de plus de 14 %. La part du chiffre d'affaires réalisée en France, 2,61 milliards de francs, a marqué une progression de 11,5 % d'un exercice à l'autre, la contrevaleur en francs des marchés étrangers représentant 2,49 milliards de francs, soit une hausse de 17,4 %. Sur le chapitre de l'exportation, les Etats-Unis sont devenus le premier marché de la firme qui réalise sur place 47,8 % de son activité à l'étranger. En revanche, la filiale australienne de Bongrain a connu une année très difficile en 1984. En 1984, la firme, qui va distribuer un dividende net de 35,50 F par action (contre 33 F au titre de 1983), a réalisé un programme d'investissements industriels de 234 millions de francs, en hausse de 54 % sur le précédent exercice. Cette année, les investissements devraient avoisiner les 300 millions de francs.

MOTEURS LEROY SOMER. – Le groupe prévoit *« une amélioration significative »* de ses résultats cette année, après un exercice 1984 qui a été marqué par un repli sensible de ses bénéfices dû aux opérations de restructuration et aux difficultés éprouvées par certains clients. A la fin de mars 1985, la progression des commandes de la société mère était supérieure de 12 % au montant de l'année précédente à la même époque. Le bénéfice net 1984 retraité (après provisions, amortissements et impôts sur les sociétés) a été ramené à 25,2 millions de francs, contre 42,1 millions l'année précédente. Cette diminution résulte essentiellement des provisions constituées pour frais de restructuration (23 millions de francs), de risques de change (9 millions), d'exploitation sur le stock de pompes à chaleur (10 millions) et de créances jugées « irrécouvrables » (20 millions). La société va ramener à 15 F par action le dividende net 1984, contre 20 F pour le précédent exercice. Le bénéfice net consolidé (part du groupe) a régressé à 37,5 millions de francs, contre 50,5 millions en 1983.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	18 avril	19 avril
Valeurs françaises	115,2	114
Valeurs étrangères	106,6	104,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 avril	19 avril
Indice général	216,6	214,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 avril .... 10,5 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 avril	22 avril
1 dollar (en yens)	246,85	247,50

BOURSE DE PARIS – Comptant – 19 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 19/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1680	4,5 % 1973	1730	1720	1720	– 0 57	540	Esso S.A.F.	537	532	533	– 0 74
3970	C.N.E. 3 %	4165	4155	4155	– 0 24	1230	Eurafrance	1240	1240	1245	+ 0 40
1468	Electricité T.P.	1470	1453	1468	– 0 13	950	Euromarché	1000	1000	1000	....
[illegible]											

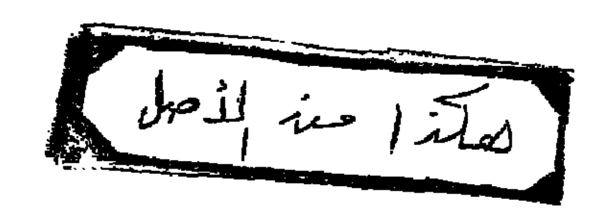
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
127	Gencor	[illegible]	147	146 50	– 2 26
315	Gén. Belgique	299	292	292 10	– 2 30
645	Gén. Electr.	589	569	568	– 3 56
766	Gen. Motors	714	678	693	– 2 94
62	Goldfields	70 20	70	70	– 0 28
35	Gd Metropolitain	36 60	35 50	35 50	– 3
154	Harmony	160 90	156 50	158	– 1 80
35	Hitachi	31	30 90	30 70	– 0 96
685	Hoechst Akt.	670	674	674	+ 0 59
94	Imp. Chemical	96 50	99	98	– 0 51
134	Inco. Limited	136	133	132 80	– 2 35
1340	IBM	1250	1219	1216	– 2 72
1780	Siemens A.G.	1737	1731	1728	– 0 51
187	Sony	162	161 10	162	....
240	T.D.K.	207	207 50	208 10	+ 0 53
16 50	Toshiba Corp.	15 30	14 85	14 90	– 2 61
980	Unilever	995	975	960	– 3 51
410	Unit. Techn.	383	368	367 10	– 4 15
980	Vaal Reefs	990	975	990	....
400	West Deep	458	457 90	458	....
325	West Hold.	350	344	345	– 1 42
445	Xerox Corp.	453	441 10	440	– 2 86
2 07	Zambia Corp.	2 11	2 05	2 06	– 2 36

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/4	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 293	9 096	8 750	9 400
ECU	6 830	6 831	....	....
Allemagne (100 DM)	305 300	305 450	294	314
Belgique (100 F)	15 142	15 149	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	269 950	269 700	260	280
Danemark (100 krd)	84 690	84 670	80	88
Norvège (100 k)	105 490	104 580	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 792	11 755	11 350	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 008	6 960	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 771	4 771	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	366 150	367 100	3 555	3 725
Suède (100 krs)	104 650	103 680	102	109
Autriche (100 sch)	43 410	43 460	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 472	5 467	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 420	5 380	5 300	6 100
Canada ($ can 1)	6 850	6 740	6 500	6 950
Japon (100 yens)	3 720	3 677	3 540	3 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

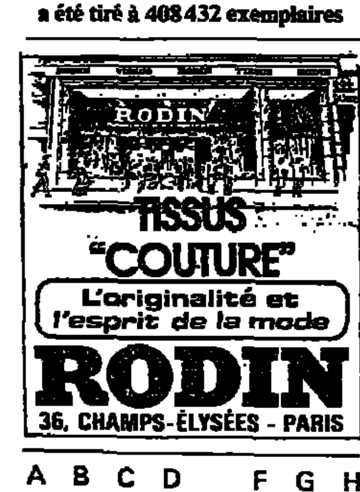
MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/4
Or fin (kilo en barre)	97600	96200
Or fin (en lingot)	97800	95800
Pièce française (20 fr)	580	580
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	569	564
Pièce latine (20 fr)	562	562
Souverain	714	706
Pièce de 20 dollars	4025	4025
Pièce de 10 dollars	2030	2020
Pièce de 5 dollars	1525	.....
Pièce de 50 pesos	3646	3580
Pièce de 10 florins	585	572



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21-22 avril 1985 a été tiré à 408 432 exemplaires



A B C D F G H

LE DROIT DE VOTE DES IMMIGRÉS EN EUROPE

Les étrangers participent depuis 1975 aux élections communales en Suède

De notre correspondant

Stockholm. – Personne n'a bronché en Suède lorsque le Parlement décida en 1975, à l'unanimité, d'accorder aux immigrés ayant résidé plus de trois ans dans le pays le droit de vote pour les élections aux conseils municipaux et généraux. Mais il y a lieu de se demander si cette réforme a vraiment été un succès car le taux de participation aux scrutins est resté relativement faible : 60 % à la consultation de 1976, 53 % en 1979, 53 % également au référendum de 1980 sur l'avenir de l'énergie nucléaire, un peu plus de 51 % en 1982, en dépit de nombreuses campagnes d'information à la télévision. Aux dernières municipales, 242 000 étrangers, soit 3,6 % du corps électoral, étaient inscrits sur les listes.

La chute de la participation électorale, qui est ici toujours supérieure à 80 %, s'explique en partie par le fait que les divers scrutins nationaux et locaux sont regroupés le même jour en Suède, et que l'intérêt est naturellement concentré sur les législatives. On observe que, parmi les immigrés, les femmes votent plus que les hommes, sans doute parce que la plupart d'entre elles comptent s'établir définitivement en Scandinavie, tandis que leurs époux ou parents rêvent toujours du « retour au pays ».

Les immigrés sont également éligibles. *En 1979, 173 des 19 870* conseillers municipaux élus (moins de 1 %) et 25 des 4 065 membres des conseils généraux étaient des étrangers. Ils figuraient sur les listes des formations politiques suédoises traditionnelles qui, en les insérant de cette façon, ont évité la création de « partis d'immigrés ». Selon M. Tomas Hammar, de l'université de Stockholm, la réforme de la loi électorale a obligé les partis suédois à s'intéresser davantage aux problèmes des immigrés, notamment dans le domaine de la scolarisation et de la vie culturelle. En revanche, les étrangers ne s'engagent pas *plus* qu'avant dans la vie politique locale. L'étude qu'il a réalisée indique que les travailleurs finlandais, yougoslaves et turcs ont voté, dans une plus large proportion (entre 76 % et 92 %) que leurs collègues suédois, pour les sociaux-démocrates et les communistes. Le parti social-démocrate de M. Olof Palme avait envisagé l'année dernière de donner le droit de vote aux immigrés aux législatives, mais ce projet, qui se heurtait à une très forte opposition des conservateurs, centristes et libéraux est maintenant pratiquement abandonné.

ALAIN DEBOVE.

[Dans les pays dits d'émigration aucune participation des immigrés à la vie politique n'est prévue, mais cela s'explique car leur but est l'assimilation, c'est-à-dire l'obtention de la nationalité du pays choisi. Il faut trois ans de résidence permanente au Canada pour obtenir la nationalité canadienne, trois ans également pour obtenir la nationalité néo-zélandaise et entre deux ans et demi et trois ans pour la nationalité australienne. Pour les Etats-Unis le délai est de cinq ans après l'obtention du statut de résident. Il va de soi que le « tri » est alors effectué dès la demande de visa d'entrée dans ces pays.]

M. PASTRE CRAINT « L'EMBRASEMENT » DES PRISONS

Dans une déclaration qu'il vient de rendre publique, M. Aimé Pastre, président de la Fédération nationale des personnels pénitentiaires (ex-CGT), estime que *« la surpopulation pénale, des équipements vétustes avec des réformes appliquées sans dotation budgétaire, risquent de provoquer rapidement l'embrasement général »*.

M. Pastre souligne que *« les récents incidents survenus dans un certain nombre d'établissements avec rébellions, tentatives d'évasions, agressions contre le personnel, prennent leurs véritables dimensions aux prisons de Lyon, où une situation anarchique est créée »*.

DEUX CENT CINQUANTE MILITANTS DU PSU REJOIGNENT LE PS

Les responsables du courant animé par M. Jacques Salvator, ancien porte-parole adjoint du PSU, se sont réunis à Paris les 21 et 22 avril. Les participants, au nombre d'une trentaine, représentaient environ huit cents militants de ce courant, qui avait réuni 24,26 % des voix au congrès de Bourges, en décembre dernier, et 16,6 % lors de la dernière réunion de la direction politique (*le Monde* du 29 mars). Les deux tiers d'entre eux ont décidé de quitter le PSU et, sur ce nombre, la moitié de ceux-ci environ (soit deux cent cinquante militants) vont rejoindre le Parti socialiste.

Le bureau exécutif du PS avait admis, le 11 avril, le principe d'une adhésion collective de ces militants. Toutefois, le PS étant entré lui-même en période de congrès, M. Salvator et ses amis ne devraient avoir qu'un statut d'observateur au comité directeur et dans les instances correspondantes des fédérations où ils représentent un apport de forces.

M. Salvator avait participé, au PSU, à la préparation du colloque sur les inégalités, prévu pour les 18 et 19 mai à Paris, et dans l'organisation duquel le courant AGIRS (« néo-rocardien ») du PS joue un rôle important. Il a précisé, néanmoins, *que ses amis et lui-même* adhèrent au Parti socialiste, et non à l'un de ses courants, et qu'ils participeront aux débats du congrès sans idées préconçues.

En Nouvelle-Calédonie

ARRESTATION DU MEURTRIER PRÉSUMÉ DE SIMONE HEURTAUX

(De notre correspondant.)

Nouméa. – Le meurtrier présumé de Simone Heurtaux, l'enseignante de Poindimié (Côte est) tuée le 8 avril dernier d'un jet de pierre, s'est livré le lundi 22 avril à la brigade de gendarmerie de Houaïlou. Cette reddition résulte d'une décision des autorités coutumières de la tribu de Nédivin, où a été tuée Simone Heurtaux, qui ont convaincu celui-ci, un jeune homme de dix-neuf ans, de se rendre aux gendarmes.

Ce n'est pas la première fois qu'une coopération s'instaure entre la gendarmerie et les instances coutumières régissant la vie des tribus. Le meurtre du major Lecomte, le 8 mars dernier, avait donné lieu à un processus analogue. Les gendarmes territoriaux ont, dans les deux cas, mené leurs enquêtes *« en suivant les sentiers coutumiers »*, comme le précise leur chef, le colonel Marchasson. Dans le cas du meurtre du major Lecomte, il avait fallu plusieurs heures de palabres entre les Mélanésiens et les autorités judiciaires. Ce fut plus simple et plus rapide pour l'affaire de Nédivin, les anciens des tribus ayant *rapidement* fait connaître leur condamnation sans appel des agressions commises par les jeunes.

F. F.

Sur le vif

Du plomb dans l'aile

Ça va, vous ? Moi, non, pas du tout. Je me sens bizarre. Ma cervelle, c'est du porridge. Je perds la mémoire. Je suis complètement abrutie. J'ouvre un canard, je comprends rien à ce que je lis. Je patine, je dérape, faut que je m'accroche, que je me cramponne, que je descende la colonne en rappel pour être sûre d'arriver en bas sans avoir perdu pied.

Et voilà que justement ce matin je tombe sur un article du journal suisse « 24 heures » : du plomb dans la cervelle, ça s'appelle. Stupeur de ma part ! Comment ils savent ce qui m'arrive, à Lausanne ? Ils le savent parce que je ne suis pas la seule, figurez-vous. La sénilité précoce, c'est fréquent, ça s'attrape, c'est un risque qui court les rues d'Europe.

Il suffit de rester coincé dans un embouteillage entre deux pots d'échappement. Ouais, ouais, c'est ça, c'est le plomb dans l'essence. Les arbres, s'ils crèvent, c'est à cause du soufre. Nous, c'est le plomb. La chute de l'empire romain, vous ne vous êtes jamais demandé pourquoi c'était arrivé ? Simple. Dans quoi ils buvaient, dans quoi ils mangeaient, dans quoi ils conservaient leur huile et leur vin, les Romains ? Dans des poteries à forte teneur en plomb. Ils s'intoxiquaient petit à petit. Alors, à force...

Ne me demandez pas de vous expliquer – je ne suis pas en état – où il va ce plomb. Dans le sang, je crois, et dans le squelette, le cerveau, les *reins*, le foie. Non, mais c'est vrai, c'est très mauvais pour la santé. La santé des gens. Et les gens c'est quand même important. Il n'y a pas que les forêts et les monuments. Ou les statues qu'on est obligé de rentrer précipitamment pour les mettre à l'abri des pluies acides. A Florence la réplique du « David » de Michel-Ange est déjà à moitié bouffée aux oxydes à son tour.

Alors, s'il vous plaît, Mme Bouchardeau, n'attendez pas 1988. Faites quelque chose, là, maintenant, tout de suite. Il n'y a vraiment pas de raison pour qu'aux Etats-Unis, en Allemagne, en Suisse, au Japon, au Liechtenstein, on supprime le plomb dans les carburants, on ouvre des pompes ad hoc et on colle des filtres sur les bagnoles. Non, je ne blague pas. SOS danger ! Il paraît que ma génération est complètement plombée. Quant à mes mômes, déjà je les trouve débiles, qu'est-ce que ce sera d'ici quelques années ! Ils ne seront mêmes plus fichus de se rappeler dans quel placard ils m'auront rangée avec mon fauteuil roulant.

CLAUDE SARRAUTE.

Les pays du tiers-monde freinent le projet d'un nouveau « Tokyo round » commercial

Avant de se lancer dans de nouvelles *négociations commerciales*, commencez donc par remplir vos obligations. Telle est en substance l'interprétation qu'on peut donner de la position des pays du tiers-monde qui ont signé vendredi 19 avril à Washington un communiqué mi-chèvre mi-chou, traduisant leurs réticences et leurs réserves sur la tenue d'un nouveau « Tokyo round ».

Le communiqué est en fait un *laborieux compromis entre d'une* part les souhaits des pays industrialisés – et d'abord ceux, très vifs, de Washington, inquiet de la montée d'un fort courant interne de protectionnisme – de tenir une nouvelle session commerciale dans le cadre du GATT, et d'autre part les réticences des pays en développement peu pressés d'aborder des discussions qui leur resteraient en partie étrangères, notamment la libéralisation des échanges de services et de haute technologie réclamée par les Etats-Unis.

Aussi faudra-t-il probablement attendre quelques jours pour mieux interpréter le texte auquel sont parvenus à la fin de la semaine dernière, après sept heures de discussions serrées, les participants de la réunion FMI-Banque mondiale de Washington.

Ce demi-accord – ou ce demi-échec – survient après une série de progrès enregistrés sur la voie d'une nouvelle négociation commerciale, progrès réalisés, il est vrai, entre pays industrialisés : accord de principe *pour une négociation « aussitôt que possible »* ; accord pour la tenue d'une conférence préparatoire ; accord sur le fait que ces négociations seront multilatérales, ce qui levait le doute sur la volonté des Etats-Unis de voir *les pays en développement* y participer ; accord enfin pour la tenue d'une réunion sur les problèmes monétaires, les Etats-Unis ayant fait une concession spectaculaire à la France, qui insistait beaucoup pour que soient liés les aspects commerciaux et monétaires des problèmes posés.

1 500 PACIFISTES ONT MANIFESTÉ A PARIS

Environ 1 500 personnes ont pris *part, le dimanche* 21 avril à Paris, à la « chaîne humaine » organisée par le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE), entre le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), l'Assemblée nationale et le ministère de la défense, pour réclamer *« un vrai débat pluraliste »* sur la politique de défense, notamment sur la bombe à neutrons (*le Monde* du 18 avril). Trois jours après l'émission de télévision « La guerre en face », qu'il a dénoncée, le CODENE n'a pas réussi, pour sa première manifestation nationale depuis octobre 1983, à tenir son pari d'une chaîne de 4 km reliant ces trois points.

Interrompue en plusieurs endroits et très étirée sur l'ensemble du parcours, la chaîne a rassemblé 2 500 personnes selon les organisateurs et 1 200 selon la police. Le général Jacques de Bollardière, plusieurs scientifiques et des délégations ouest-allemande, britannique et italienne y ont participé.

Une élection cantonale

TARN-ET-GARONNE : Montauban II (2e tour).

Inscr., 9 009 ; vot., 5 719 ; suff. ex., 5 464. MM. Hubert Gouze, PS, 2 872, *ÉLU* ; Gomila, UDF, 2 592.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Raoul Gouze, PS, décédé le 2 mars dernier. Il avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1982 avec 3 389 voix contre 2 941 à M. Albinet, RPR, pour 6 330 suffrages exprimés, 6 558 votants et 8 867 électeurs inscrits.

M. Hubert Gouze, député du Tarn-et-Garonne, maire de Montauban, succède donc à son père. Il a été élu avec une avance confortable sur son adversaire de l'UDF, M. Gomila (280 voix). Le maire de Montauban, qui a recueilli 52,60 % des suffrages, réalise sensiblement le même score que son père au second tour du scrutin de 1982 (53,53 %). Mais il ne retrouve pas tout à fait l'ensemble des suffrages qui s'étaient portés sur les quatre candidats de gauche le *14 avril. Les résultats du premier* tour de ce scrutin partiel avaient été les suivants : inscr., 9 009 ; vot., 5 517 ; suff. ex., 5 337. MM. Gouze, PS, 2 030 ; Gomila, UDF, 1 087 ; Albinet, RPR, 874 ; Dufief, FN, 445 ; Gonzalès, MRG, 415 ; Bouyssy, PC, 362 ; Cerciat, PSU, 124.

La composition politique du nouveau conseil général est la suivante : 1 PC ; 9 PS ; 2 app. PS ; 9 MRG ; 1 UDF ; 1 UDF-RAD ; 2 UDF-CDS ; 1 RPR ; 2 div. opp.

Désormais complète, l'assemblée départementale va pouvoir désigner son président.]

Aux îles Vierges

Les autorités de Saint-Thomas démentent la mort par asphyxie de vingt-huit prostituées

M. Raymond Hyman, chef du département d'enquêtes de la sécurité publique de Saint-Thomas (îles Vierges) dans les Caraïbes a déclaré qu'*« il n'existait aucune vérité »* dans les informations faisant état de la mort par asphyxie de vingt-huit prostituées.

Selon un article publié par le Matin de Paris dans son numéro du samedi 20 avril, les cadavres des jeunes femmes originaires de Saint-Domingue avaient été découverts le jeudi précédent, lors du déchargement d'un conteneur.

Le bateau à bord duquel le conteneur avait été chargé venait de la partie néerlandaise de Saint-Martin et appartiendrait au tenancier d'une maison close installée en zone néerlandaise.

Un journaliste de Saint-Thomas a estimé que cette histoire a vraisemblablement été racontée à la police par une prostituée voulant se venger de son souteneur et qu'elle avait été *utilisée* par certains policiers pour tenter de mettre fin à un trafic dans lequel d'autres policiers étaient complices.

En attendant, M. Lesley Navarro, ministre de la justice des Antilles *néerlandaises*, a demandé l'ouverture d'une enquête. De son côté, Jacques Canneval, correspondant en Guadeloupe du *Matin de Paris, BR qui confirme l'information publiée le 20 avril, écrit dans le numéro du 22 avril : « Une question reste entière : où sont passés les corps des jeunes femmes ? »*.